

COLLECTION DES DOCTRINES POLITIQUES

Publiée sous la Direction de A. MATER

IX

LE

SOCIALISME OUVRIER

PAR

HUBERT LAGARDELLE



PARIS (5^e)

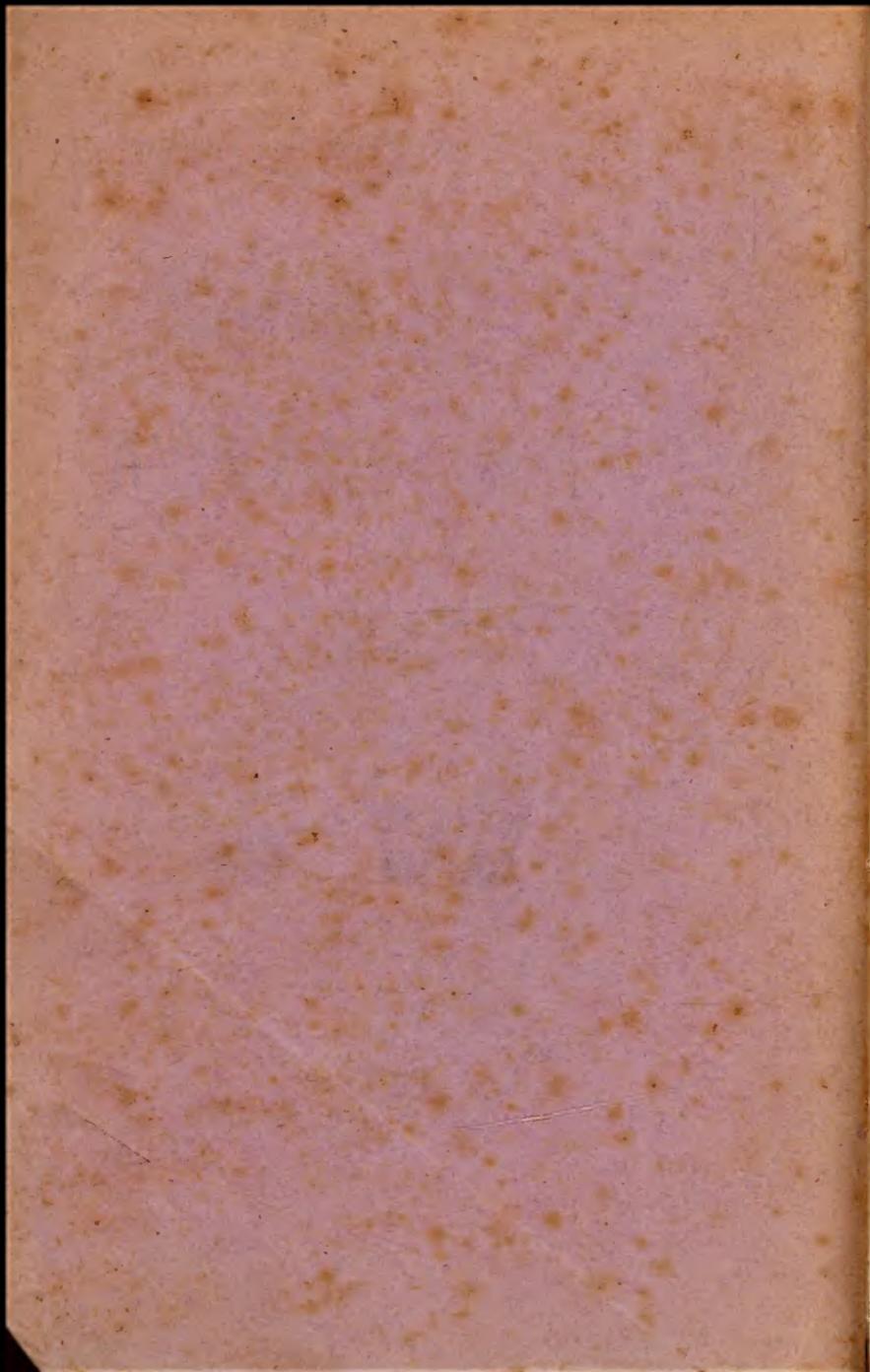
V. GIARD & E. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT ET 12, RUE TOULLIER

—
1911





LE
SOCIALISME OUVRIER



COLLECTION DES DOCTRINES POLITIQUES

publiée sous la Direction de A. MATER

EN VENTE

- II. **Le Catholicisme et la Société**, par M. LEGENDRE et J. CHEVALIER, avec une préface sur l'Eglise et l'Etat, par L. LABERTHONNIÈRE, 1907, 1 vol. in-18, broché, 3 fr. 50, relié 4 fr. »
- III. **Le Morcellisme**, par C. SABATIER, ancien député, avec introduction, par Maurice FAURE, sénateur, 1907, 1 vol. in-18, broché, 2 francs, relié. 2 fr. 50
- IV. **Le Solidarisme**, par E. BOUGLÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 1907, 1 vol. in-18, broché, 3 fr. 50, relié 4 fr. »
- V. **La Politique Radicale**, par F. BUISSON, député, 1908, 1 vol. in-18, broché, 4 fr. 50, relié. 5 fr. »
- VI. **Le Féminisme**, par M^{me} AVRIL de SAINTE-CROIX, avec préface, par V. MARGUERITTE, 1907, 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50, relié 3 fr. »
- VII. **La Démocratie individualiste**, par YVES GUYOT, 1907, 1 vol. in-18, broché, 3 francs, relié. 3 fr. 50
- IX. **Le Socialisme ouvrier** par HUBERT LACARDELLE, 1911, 1 vol. in-18, broché, 4 fr. 50, relié . 5 fr. »
- X. **Le Socialisme agraire**, par E. VANDERVELDE, 1908, 1 vol. in-18, broché, 5 francs, relié. . . 5 fr. 50
- XI. **L'Internationalisme**, par G. HERVÉ, avocat, 1910, 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50, relié. . . 3 fr. »
- XII. **La Politique Chinoise**. — Doctrines des partis en Chine, par Albert MAYBON, 1908, 1 vol. in-18, broché, 4 francs, relié 4 fr. 50
- XIII. **Le Socialisme conservateur ou municipal** par André MATER, 1909, 1 vol. in-18, broché, 6 francs, relié. 6 fr 50
- XVI. — **La Sociocratie**, par Eugène FOURNIÈRE. Essai de politique positive, 1910, 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50 relié 3 fr. »

EN PRÉPARATION

- I. **Introduction sur les phénomènes historiques** par Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
- V III. **L'Anarchisme**, par A. CATONNÉ.
- XII. **L'Impérialisme**, par F. de PRESSENSÉ, député.
- XIII. **Le Syndicalisme**, par M. LEROY.
- XV. **Le Capitalisme**, par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.
- XVI. **La Coopération**, par Ph. LANDRIEU.



COLLECTION DES DOCTRINES POLITIQUES

Publiée sous la Direction de A. MATER

IX

LE
SOCIALISME OUVRIER

PAR

HUBERT LAGARDELLE



PARIS (5^e)

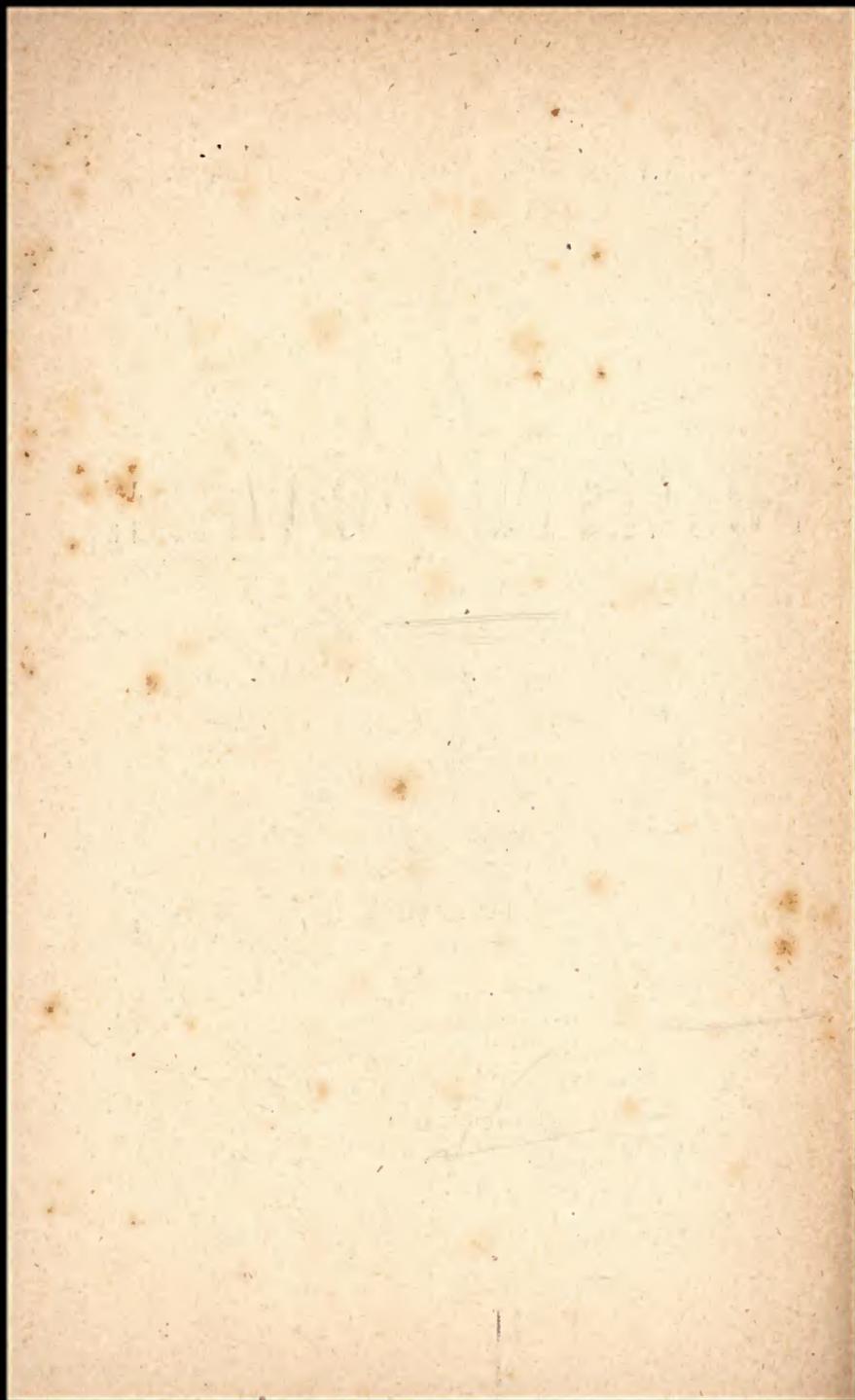
V. GIARD & E. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT ET 12, RUE TOULLIER

—
1911





PRÉFACE

Je ne me dissimule pas les défauts de ce livre. Toute réunion d'articles présente des discontinuités, des répétitions, des disproportions qui en contrarient la lecture. Mais je n'ai pas voulu faire une œuvre littéraire. J'ai simplement entendu relever les étapes d'une pensée qui a suivi, dans l'inquiétude, les transformations du socialisme contemporain.

Ce volume a malheureusement un vice plus grave. Les fragments qui le composent ont été écrits au jour le jour, sous le coup des événements. Bien des parties ont vieilli; d'autres sont restées incertaines. Il y a des affirmations que je ne présenterais plus aujourd'hui de cette manière absolue que les circonstances exigent parfois, mais qui trahit toujours la réalité relative et changeante. Mes conceptions, enfin, se sont modifiées, à mesure qu'elles ont subi l'épreuve de la vie.



Plus que personne, je sens l'imprudence de recueillir ainsi des pages anciennes, dont le ton et la forme ne valent que pour le moment où elles ont été écrites. Il y a toujours quelque danger à se faire le propre éditeur de ses œuvres « posthumes. »

J'ai passé cependant sur ces inconvénients. Deux raisons m'ont décidé. La première, c'est que le changement des détails importe peu, lorsque l'idée substantielle persiste. On trouvera un lien étroit entre les articles, études et discours qu'on va lire. De la première à la dernière ligne, en 1900 comme en 1910, c'est même le problème que je me suis posé : Le socialisme sort-il des institutions ouvrières ou des partis politiques ? Et c'est la même réponse que j'ai toujours formulée : Le socialisme est l'œuvre des organisations économiques, non des clubs politiques.

La seconde raison est plus personnelle. J'ai assumé, pendant douze ans, la tâche ingrate de diriger, à travers les écueils d'une crise persistante, le *Mouvement Socialiste*. J'y ai rencontré beaucoup de collaborateurs, qui ont eu depuis des destinées diverses. Chacun a réagi à sa manière en face de la vie. C'est dire qu'aucune solidarité ne saurait être établie entre des esprits



qui ont pu avoir le même point de départ, qui ont peut-être fait ensemble une partie du chemin, mais qui n'ont pas abouti au même point d'arrivée. Je ne suis, quant à moi, responsable que de mon action. Je n'ai engagé personne et personne ne m'a engagé. Et c'est pour être jugé sur mes idées, et rien que sur mes idées, que j'ai rassemblé ces feuillets, écrits pour ne vivre qu'un jour.

Aujourd'hui, on croit de moins en moins à la force créatrice de l'État et à la vertu magique du parlementarisme. Il n'en allait pas de même au moment où j'ai entrepris ces études. La primauté de la politique sur l'économie semblait incontestée; la démocratie était le dogme des dogmes; désorientés par l'affaire Dreyfus et le Cas Millerand, les socialistes ne se divisaient en réformistes et révolutionnaires que pour mieux se disputer sur la façon, partielle ou globale, de conquérir le pouvoir.

Dans ce tumulte d'arguments scolastiques, toute voix isolée se perdait. Bien peu d'ailleurs cherchaient, au delà des querelles du jour, les raisons profondes du conflit. On s'en prenait



aux hommes, sans remonter aux institutions. Aussi, la critique imparfaite de la démocratie que nous tentions alors, à quelques-uns, parut paradoxale à la plupart. Nous parlions un langage prématuré.

Mais les événements allaient venir à notre secours. Le socialisme traditionnel commençait à se décomposer avec une rapidité déconcertante. Tout un congrès international n'avait pu se prononcer, en 1900, sur la participation d'un socialiste au pouvoir : il s'en était tiré par une décision ambiguë, à dérouter la Sibylle elle-même. La confusion était générale. Le dreyfusisme avait fait passer un vent de folie sur toutes les têtes. Les réformistes encadraient Waldeck-Rousseau et les révolutionnaires escortaient Edwards. Les deux socialismes et les deux beaux-frères ! Jusqu'au jour où Combes, devant le congrès d'Amsterdam, unifia, autour du pouvoir, le socialisme français.

Je ne crois pas qu'il y ait de période plus triste que ce début du vingtième siècle. Ce furent de pénibles années pour les jeunes hommes qui avaient mis leur espérance dans le socialisme. Au lieu du mouvement conquérant, héroïque, rénovateur qu'ils avaient attendu, ce n'était



qu'un pauvre petit parti parlementaire, trafiquant de la politique, honteux de ses abdications. Quel déchirement des esprits, trompés dans leurs plus nobles attentes !

C'était pire encore dans le domaine de la pensée socialiste. Un désert intellectuel ; toujours les mêmes discussions byzantines ; des dogmes morts se heurtant avec un bruit de branches sèches ; des chapelles, des excommunications ; aucune lueur nouvelle ; des jours éternellement gris, sans matins clairs. Non pas qu'il n'y eût des esprits lucides. Mais ils étaient tous atteints de cette maladie commune aux églises et aux partis : la peur de la vérité. Ils n'osaient pas regarder le jour en face, s'avouer la faillite des principes, modifier les points de vue, changer les tactiques. Ils aimaient mieux, par crainte ou par paresse, rester enchaînés aux formules, sous-officiers remâchant des théories, curés répétant des catéchismes.

Il y avait quelque présomption, de la part de jeunes gens inexpérimentés, à se jeter en travers du courant. Mais il n'est plus aveugle courage que celui que donne la foi. Le socialisme était notre croyance : nous voulions sauver nos rai-

b.



sons de croire pour garder nos raisons de vivre.

N'avions-nous pas, comme appui, la pensée, largement interprétée, du plus grand des Pères de l'Église socialiste, de Marx lui-même ? C'est à la méconnaissance des thèses fondamentales du marxisme par les marxistes, que nous attribuons la crise socialiste. Par un contresens formidable, aux conceptions ouvrières, économiques, anti-étatiques de Marx, les partis socialistes avaient substitué une pratique politique, parlementariste et bourgeoise. Marx avait eu beau saluer dans le mouvement ouvrier le laboratoire des valeurs nouvelles, les marxistes n'en avaient pas moins remis en honneur les valeurs traditionnelles. Ce néo-marxisme fut la base de nos critiques et de nos affirmations. En son nom, nous renversions les termes du socialisme officiel : le premier rôle n'appartenait plus au parti politique, mais aux institutions ouvrières, et le syndicat, à la place de l'État, devenait le centre de gravité de l'action socialiste. Pour cette hérésie, nous fûmes un moment bannis. Aujourd'hui, je suis plus soucieux d'être d'accord avec la vie qu'avec Marx. Nous avons, malgré tout, raison contre les marxistes.



Nous en aurions été eependant pour nos frais, sans la brusque entrée en scène du mouvement ouvrier. Le Congrès de Bourges, de 1904, fut une révélation. La lutte contre l'illusion démocratique n'était donc pas l'œuvre exclusive de quelques chereheurs solitaires. C'étaient les masses elles-mêmes qui se détournaient de la conquête du pouvoir. Le gouvernement des « amis du peuple » leur avait ouvert les yeux. Elles avaient vu que ni l'intervention de l'État, ni les lois et les décrets, ni les partis et les hommes politiques n'étaient capables de suppléer à leur faiblesse et de faire leur bonheur à leur place. Et deux ans plus tard, en 1906, le Congrès d'Amiens formulait, avec une précision lapidaire, la théorie et la pratique du syndicalisme.

Qu'apportait d'inédit le mouvement nouveau ? Nous avons essayé, au *Mouvement Socialiste*, d'en être les historiographes. Je regrette que des dissidences irréparables ne me permettent pas d'insister sur le rôle éminent de Georges Sorel dans cette élaboration. En gros, nous vîmes dans le syndicalisme la confirmation des prémisses théoriques du marxisme : l'élimina-



tion de la société politique par la société économique ; la scission des producteurs avec les non-producteurs ; l'auto-émancipation de la classe ouvrière ; la lente rénovation du monde par la souveraineté du travail.

Ces conclusions étaient le résultat de nos interprétations communes. Mais, en réalité — nos divergences ultérieures l'ont prouvé — chacun de nous cherchait à mettre en relief les aspects qu'il voyait le mieux. Pour ma part, je me suis attaché à marquer l'antagonisme, que révélait le mouvement syndicaliste, entre la politique et l'économie, le *parti* et la *classe*, le citoyen et le producteur, la démocratie et le socialisme. C'est à ces recherches que sont consacrées la plupart des pages qui suivent. Au fond, cette différenciation posait une question de méthode : l'opposition éternelle de l'abstrait et du concret.

Mais cette partie négative de la critique syndicaliste se doublait d'une partie positive. La rupture du monde ouvrier et de la société officielle ne saurait être assurée que par des réalisations pratiques. Le syndicalisme a toujours posé en principe que les institutions bourgeoises ne seront éliminées que dans la mesure où elles seront remplacées par des institutions ouvrières.



Je l'ai appelé un *socialisme des institutions*.

Par là se résolvait le conflit de la théorie et de l'action, qui était le secret de la crise socialiste. L'utopie, insurrectionnelle ou parlementaire, était chassée du coup. Le monde ne devait plus être transformé par une émeute ou par une loi. Le socialisme cessait d'être une doctrine ou un parti pour devenir une pratique.

Le travail de l'esprit a de redoutables exigences. Pour apporter quelque clarté dans le désordre apparent des faits, la pensée est condamnée à un choix unilatéral. Nous ne pouvons exprimer à la fois qu'un aspect des choses : nous laissons toujours les autres dans l'ombre. Surtout lorsqu'il s'agit de problèmes pratiques, qui commandent l'action, nous allons au plus pressé.

En opposant crûment, pour les besoins d'une exposition nette, la démocratie et le socialisme ouvrier, j'ai souvent sacrifié les nuances. J'étais amené d'autant plus à insister sur les dissemblances qu'on ne parlait que des similitudes. Dans l'exagération des polémiques, il est arrivé que les vérités principales ont caché les vérités mineures. D'où des équivoques et des malen-



tendus, plus extérieurs que réels, et que dissipera, je l'espère, une lecture plus attentive des études qui les ont provoqués.

Je n'insisterai que sur la confusion la plus invraisemblable, qui a été créée par les néo-royalistes de l'*Action Française*. De notre critique de la démocratie, ils ont tout bonnement conclu que le syndicalisme conduisait à la monarchie. Pour ce précieux concours, j'ai été le premier, dès 1902, qu'ils aient comblé d'éloges. Je leur en rends grâces, car il y a toujours quelque agrément à s'entendre louer. Mais, je le déplore, toute la haute culture de M. Maurras ne parviendra pas à prouver la complicité du syndicalisme et de la monarchie.

Si l'on m'oppose l'accord récent de Georges Sorel, suivi d'Édouard Berth, avec les amis de l'*Action Française*, je répondrai que deux hirondelles ne font pas le printemps. J'ignore d'ailleurs les termes de cette entente, et si elle est une alliance d'idées ou une coalition de colères; mais je sais qu'avec Sorel, et après lui, nous avons toujours conçu le socialisme syndicaliste comme *un mouvement issu de la démocratie*.

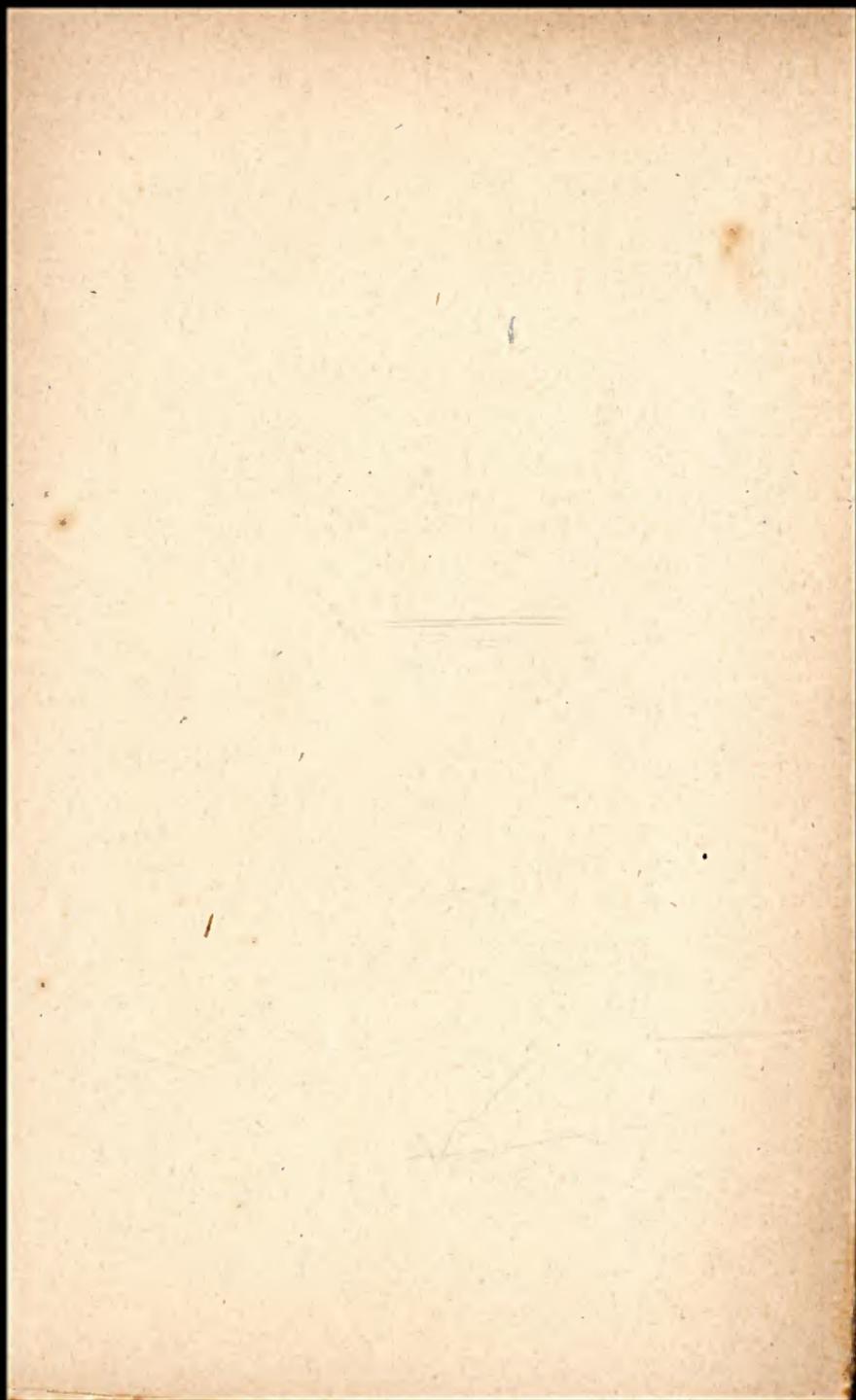


La contradiction du lendemain n'efface pas l'affirmation de la veille. Et rien ne pourra faire que notre collaboration commune au *Mouvement Socialiste* n'ait reposé sur ces bases : nous entendions critiquer la démocratie, non pour la supprimer, mais pour la dépasser. Ce volume le prouve.

H. L.

15 novembre 1910.





I

PREMIÈRE PARTIE

LE SOCIALISME

ET

LA DÉMOCRATIE

I. SOCIALISME OU DÉMOCRATIE ? — II. LA
DÉMOCRATIE SOCIALE ET LE PARTI SOCIA-
LISTE. — III. LA FONCTION DU PARTI
SOCIALISTE.

CHAPITRE I

SOCIALISME OU DÉMOCRATIE

(1902)

I

LA CONFUSION DÉMOCRATIQUE

Le socialisme joue une partie décisive. Sera-t-il absorbé par la démocratie, ou bien, *tout en utilisant la démocratie pour ses fins*, restera-t-il lui-même ? Poursuivra-t-il son action dans la limite de ses principes, sur le terrain de la lutte de classe, ou bien, vidé de tout contenu spécifique, abandonnera-t-il la *voie socialiste* pour la *voie démocratique* et ira-t-il mourir en donnant le jour à un vague parti populiste, vivant de ses dépouilles et s'abritant sous son nom ? Toute la question est là.

C'est une banalité de constater que, sous l'action

1. Étude parue dans le *Mouvement Socialiste*, n° des 5 avril, 12 avril, 19 avril, 26 avril, 10 mai, 31 mai, 7 juin 1902.



de sophistications habiles, le socialisme risque de perdre de plus en plus — un à un — ses caractères propres. L'action délétère de trop confuses influences tend à le faire dégénérer progressivement en un vulgaire démocratisme social. Ce phénomène de déliquescence n'a échappé à aucun de ceux qui observent l'évolution des idées révolutionnaires. On n'a pas oublié le jugement de M. Bourdeau sur le Congrès de Tours, non plus que l'appréciation du *Siècle* (1). Dans le *Journal des Débats* du 25 mars 1902, M. Eugène Rostand renouvelle la même opinion. « Il se passe — écrit-il — ce que les économistes, et avant eux le bon sens, avaient prévu : le socialisme se réfute et s'élimine. Il y a là une sorte de frappante « auto-annihilation », qu'il semble piquant et opportun d'analyser... Le voyant miné, les chefs intelligents du socialisme en délaissent silencieusement la substance et en retiennent le nom... Le système, petit à petit, se replic et rentre dans la doctrine générale d'une amélioration graduelle de la condition du grand nombre, c'est-à-dire dans la doctrine des économistes. » Et, dans une lettre —

1. Voir *Le Mouvement Socialiste*, 8 mars 1902, p. 431. — M. Bourdeau écrivait : « Le Congrès qui vient de se terminer marque l'évolution la plus accentuée vers l'opportunisme qui ait été accomplie par un parti socialiste. » Le *Siècle* disait : « Mais ainsi amendé, que devient le socialisme ? Si on maintient le mot, que représente-t-il ? *Ce n'est plus qu'une variante du radicalisme.* »



que nous avons sous les yeux — M. Gustave Le Bon, l'auteur de la *Psychologie du Socialisme*, conclut à son tour : « Ce qui me semble frappant, c'est combien les sentiments socialistes s'étendent à mesure que les doctrines socialistes se désagrègent. Socialisme devient aujourd'hui synonyme de philanthropie. » C'est bien cela. Le socialisme humanitaire est en voie de remplacer le socialisme ouvrier.

Nous nous trouvons en présence d'une confusion semblable à celle décrite autrefois par Engels, à propos de 1848. Le mot *socialisme* a perdu tout son sens et ne signifie rien de précis. Ce n'est plus qu'un terme décoloré, servant d'étiquette aux moins scrupuleuses contrefaçons des principes révolutionnaires. Sans vertu ni portée, il a pu conquérir ainsi facilement la mode. Qui n'est pas socialiste, à sa façon ?

L'analogie historique est plus complète encore. Le même parti de *démocratie sociale* qui est en voie de formation, et qui prétend canaliser tout le socialisme, ne semble-t-il pas une imitation lointaine — toutes différences gardées — de ce parti qui s'appela réellement, en 1848, la *démocratie sociale*, et que Marx a si lumineusement caractérisé dans sa *Lutte des classes en France*. « En face de la bourgeoisie coalisée, dit Marx (1), s'était constituée une coalition

1. Karl Marx. *La Lutte des classes en France. Le 18 brumaire de Louis-Bonaparte*, p. 240. (Paris, Scheichler, édit.)



entre petits bourgeois et ouvriers. C'était ce qu'on appelait le parti de la *démocratie sociale*... On esquisa un programme commun, on fonda des comités électoraux communs. On ému les revendications sociales du prolétariat de leur pointe révolutionnaire; on leur donna une tournure démocratique. On dépouilla de leur forme purement politique les prétentions démocratiques de la petite bourgeoisie, et on fit ressortir leur pointe socialiste. Ainsi naquit la *démocratie sociale*... Le caractère propre de la *démocratie sociale* se résume en ceci : on demande des institutions républicaines, démocratiques, non pour supprimer deux extrêmes, le capital et le salariat, mais pour atténuer leur antagonisme et le transformer en une harmonie. »

Qu'on rapproche de ce programme de la *démocratie sociale* de 1848 les paroles et les actes des créateurs « socialistes » de la *démocratie sociale* de 1902, et l'on verra quelles similitudes les unissent. C'est M. Lavy, le propre chef du cabinet de M. Millerand, qui écrit, en tête de l'apologie que les fonctionnaires du ministère du Commerce viennent de consacrer à « l'Œuvre de Millerand », ces phrases décisives : « *Cet accord [de MM. Waldeck-Rousseau et Millerand] révèle, dit-il (1) l'esprit politique qui anime deux grandes fractions du prolétariat et*

1. *L'Œuvre de Millerand* (Paris, Société nouvelle), p. 11.



de la bourgeoisie ; il marque une orientation nouvelle et définitive, espérons-le, de la politique de notre pays. Désormais, en un faisceau indestructible, sont groupés la bourgeoisie républicaine, qui croit que la meilleure manière d'assurer la paix sociale est de faire en temps utile les réformes nécessaires, et cette fraction — de beaucoup la plus importante — du parti socialiste, qui, guidée par l'idéal de ses principes, s'attache à obtenir chaque jour de la République un acte d'équité et de bonté à l'égard du peuple. Ainsi peut être assurée l'évolution progressive de notre démocratie par l'entière justice. Et ce sera l'honneur de Millerand d'y avoir contribué à la tête du parti socialiste pratique, auquel il a donné un puissant essor et qui, dorénavant, reste aux yeux de tous, l'une des forces vives de la République. » C'est, ensuite, M. Violette, coadjuteur de M. Millerand, — son secrétaire particulier — qui, candidat aux élections générales, écrit : « En réalité [le parti radical] n'a ressuscité que nominalement, et il a fait place à un autre parti plus jeune et plus vigoureux, qui s'est constitué par une sorte de fédération de tous les anciens groupements démocratiques. Ce parti nouveau, c'est le parti réformiste, et c'est à lui l'avenir. Nous examinerons... le programme minimum de ce parti et ce qu'il a pris aux trois grandes organisations qui le composent : le parti radical, le parti



radical-socialiste, le parti socialiste (1). » C'est enfin l'orateur de la nouvelle *démocratie sociale*, Jaurès lui-même qui, dans le Tarn, est — *après traité conclu* — le candidat commun des comités radicaux et des groupements socialistes.

Phénomène plus grave, cet affaissement de l'esprit socialiste ne semble qu'être imparfaitement senti dans quelques milieux qui se réclament de nos doctrines. La déviation démocratique n'a pas provoqué partout la réaction spontanée qu'on aurait attendue. Nous assistons vraiment à un recul des idées socialistes, à un obscurcissement de la conscience révolutionnaire. Il y a seulement une dizaine d'années, la confusion qu'on tente d'établir entre le socialisme et la démocratie n'aurait fait illusion à personne, et la qualification de socialistes aurait été unanimement refusée aux démocrates vulgaires. Le simple instinct de classe aurait averti le prolétariat militant tout entier, qu'il existe *sur le terrain économique* une opposition irréductible entre le socialisme, essentiellement ouvrier et révolutionnaire, et la démocratie, essentiellement petite bourgeoise et légalitaire. Les sophismes qui essaient, par voie d'analogie verbale, de tirer le socialisme de la démocratie — sous prétexte que *sur le terrain politique*

1. *L'Action républicaine*, de Dreux, n° du 10 mars 1902.



leurs intérêts se confondent parfois — n'auraient trouvé aucun crédit.

Les causes sont complexes d'une si rapide dégénérescence. Il suffit pour l'instant de dénoncer le péril et de rappeler le devoir impérieux qui s'impose à tous les socialistes résolus à sauvegarder ce minimum intangible de principes qui constituent *notre seule raison d'être*. Non qu'on puisse s'abandonner au pessimisme : les faits sont pour nous, la réalité économique percera toujours l'illusion démocratique et l'horizon socialiste finira bien par s'éclaircir. Mais la lutte sera dure. Il n'est pas de tâche plus urgente pour nous que de redire les claires leçons de nos maîtres, de rappeler les conceptions générales dont le confusionnisme a effacé dans quelques esprits jusqu'à la simple notion, de reprendre les idées élémentaires qui forment la base de la culture socialiste. Pour cette œuvre, il ne sera pas de trop de toutes nos énergies.



II

LE PROGRAMME DU CONGRÈS DE TOURS (1902).

Mais encore faut-il démontrer plus en détail que le socialisme — qui, par certains côtés, s'accorde avec elle — est mis en péril par la démocratie. En France surtout, où le danger est plus grave que partout ailleurs, cela peut paraître paradoxal aux esprits mal informés. Les éléments de preuve ne manquent pas. Les efforts pour transformer le mouvement socialiste en un simple mouvement démocratique sont en ce moment désespérés. Les manifestations en sont multiples, et nous n'avons qu'à choisir.

Nous prendrons le document que nous offre plus spécialement l'actualité immédiate : le programme adopté par le Congrès de Tours (1).

Le programme de Tours ne vaut qu'on s'occupe de lui que dans la mesure où il tente de rendre systématique le passage au démocratism vulgaire d'esprits se réclamant jusqu'à ce jour du socialisme.

1. Congrès du *Parti Socialiste français*, tenu à Tours du 2 au 4 mars 1902. (*Compte rendu, Société Nouvelle*, Paris, 1902).



De ce point de vue, il est décisif : la différenciation qu'il établit entre deux mouvements dissemblables, mais trop facilement confondus, rend claires les situations et dissipe les obscurités.

Il importe peu, au fond, qu'il constitue un assemblage incohérent de dispositions hétérogènes plutôt qu'un programme au sens strict du mot, c'est-à-dire un ensemble coordonné de revendications homogènes. Que la composition en soit discordante, qu'on y rencontre d'impardonnables erreurs ou de déconcertantes ignorances, ce sont là des critiques que nous ferons, mais qui n'empêchent en rien de percevoir nettement l'*esprit général* qui l'anime.

Il est permis, d'ailleurs, d'être en quelque endroit exigeant à l'égard du programme de Tours. Il n'avait rien moins que la prétention de ruiner les programmes anciens, de révéler une vérité inconnue, et de renouveler de fond en comble la pensée et l'action du socialisme. A la rigueur, une si haute ambition pouvait se comprendre : nul ne conteste les imperfections des programmes existants, et leurs auteurs, sans doute, le moment venu, ne refuseront pas les transformations nécessaires. Mais, du moins, fallait-il que les réformateurs du socialisme puissent se montrer à la hauteur des tâches entreprises.

Ils ont donné la mesure de leurs théories dans une interminable déclaration de principes, où l'essouf-



flement le dispute au confusionnisme, et leur conception de l'action pratique a produit un programme de réformes où l'on pourrait trouver tout, excepté le socialisme.

C'est ce programme que nous examinerons en premier lieu. Nous prendrons les plus typiques parmi les articles qu'il a groupés sous les dix rubriques suivantes :

1° *Démocratisation des pouvoirs politiques ;*
2° *Laïcisation complète de l'Etat ;* 3° *Organisation démocratique et humaine de la justice ;* 4° *Constitution de la famille conformément aux droits individuels ;* 5° *Education humaine, civique et professionnelle ;* 6° *Refonte générale du système d'impôts, dans un sens de solidarité sociale ;* 7° *Protection et réglementation légale du travail dans l'Industrie, le Commerce et l'Agriculture ;* 8° *Assurance sociale contre tous les risques naturels et économiques ;* 9° *Extension du domaine et des services publics industriels et agricoles de l'Etat, du département et des communes ;* 10° *Politique de paix internationale et adaptation de l'organisme militaire à la défense du pays.*



III

LES CONDITIONS D'UN PROGRAMME MINIMUM

Les exigences auxquelles doit satisfaire un programme minimum ne peuvent être déterminées que si l'on part d'une notion exacte du socialisme. Il est possible de réduire les caractères du socialisme moderne à quelques traits généraux suffisamment précis : c'est un ensemble d'idées, de sentiments et d'institutions créés par les transformations du milieu industriel, et d'essence purement ouvrière, en ce sens que, *même non énoncés, traduits ou élaborés par le prolétariat* (1), ils sont, en dernière analyse

1. Les représentants du socialisme ouvrier, même s'ils n'appartiennent pas au prolétariat, ce qui est le cas de beaucoup d'entre eux, ne font que puiser dans la classe ouvrière et dans sa situation sociale les éléments des théories qu'ils défendent. Cf. ce que, dans *Le XVIII Brumaire* (trad. Remy, p. 241-242), Marx dit des démocrates, représentants des petits bourgeois de 1848 : « Ce qui fait, dit Marx (des démocrates), les représentants des petits bourgeois, c'est que leur cerveau ne peut dépasser les limites que le petit bourgeois ne peut franchir lui-même dans sa vie ; les premiers sont donc amenés théoriquement aux mêmes



le produit des conditions mêmes de sa vie. Le mouvement ouvrier constitue le pivot du socialisme : *par lui, et par lui seul, sera réalisée la substitution d'un type nouveau de société au type ancien.*

La classe ouvrière est la classe révolutionnaire par excellence, en ce sens qu'il y a opposition irréductible d'intérêts et de sentiments entre elle et la société capitaliste. Dans le régime bourgeois, il ne saurait y avoir, pour elle, de situation stable ni de place commode. Et c'est le sentiment de cet antagonisme irrémédiable, de cette lutte sans merci que doit mener la classe ouvrière contre l'organisation actuelle de la production, qui forme la conscience révolutionnaire du prolétariat, et qui fait de ce dernier l'instrument essentiel de la transformation sociale. Les autres classes peuvent espérer plus ou moins leur libération du perfectionnement même des rouages sociaux existants : seuls, les travailleurs ne doivent attendre leur émancipation que du bouleversement de la société bourgeoise.

Ce bouleversement, la classe ouvrière l'accomplira lentement par le développement même de ses institutions économiques. Le grand fait révolutionnaire des temps modernes, ce n'est pas tant la for-

solutions que l'intérêt matériel et la situation sociale imposent aux seconds. Tel est, d'ailleurs, en général, conclut Marx, le rapport qui unit *les représentants politiques et littéraires* d'une classe à la classe qu'ils représentent ».



mation par la grande industrie d'un prolétariat croissant, que la création par ce prolétariat d'une série d'institutions propres, s'opposant aux institutions du régime capitaliste. A l'intérieur de ses syndicats et de ses coopératives, la classe ouvrière traduit ses façons de penser, élabore des règles nouvelles de vie, de morale et de droit. Il y a là tout un mouvement d'organisation autonome et spontanée, qui renversera les supports matériels et moraux du monde bourgeois, plus sûrement que toutes les idéologies.

L'importance de ces formations ouvrières ne saurait être trop mise en valeur. On a pu écrire justement que tout le socialisme réside dans leur développement. Le régime capitaliste ne sera transformé en régime socialiste que par ce mécanisme ouvrier, selon les règles que les institutions prolétariennes portent en elles. C'est en ce sens que Marx pouvait dire que le *prolétariat éduque la société*.

Mais le mouvement ouvrier rencontre de redoutables ennemis. L'État est le plus grand. Il a une tendance naturelle à absorber toutes les fonctions, à restreindre l'autonomie de tous les groupements, à étendre indéfiniment le champ de son action. Vis-à-vis du mouvement ouvrier, cette tendance s'accroît et s'exaspère. L'État, voit dans l'organisation du prolétariat son concurrent le plus dangereux, son adversaire le plus décidé. Même, quand il



ne lutte pas directement contre elle, quand il tente de se la rendre favorable par d'inévitables concessions, il est loin d'abdiquer, et tous ses efforts tendent à soumettre sa marche régulière à sa tutelle administrative et policière. L'État, avec ses rouages et ses cadres, représente l'organisation politique de la vieille société; le mouvement ouvrier, avec ses institutions, annonce et prépare le fonctionnement de l'ordre de choses nouveau.

Les démocrates, s'ils arrivaient à faire triompher leur politique de fusionnement du prolétariat dans un grand parti englobant toutes les classes populaires, constitueraient un second péril, non moins grave que le premier, pour la classe ouvrière. Le jour où celle-ci perdrait la conscience des antagonismes de classe et de leur corrélation avec le régime capitaliste, le jour où elle se laisserait persuader que son organisation en classe indépendante est inutile, parce que le régime démocratique est capable de résoudre les oppositions sociales, c'en serait fait du mouvement prolétarien et socialiste. On aboutirait peut-être aux réalisations du socialisme d'État: les partis de démocratie bourgeoise, qui auraient canalisé la classe ouvrière, pourraient appeler *socialisme* l'extension indéfinie de l'activité de l'État et de la commune, le socialisme n'en serait pas moins mort, parce qu'il aurait perdu sa seule base: le prolétariat autonome et révolutionnaire.



Le devoir socialiste est de parer à ce double danger. Contre les empiétements de l'État, il faut défendre le territoire prolétarien, et en élargir sans cesse les limites. Il est nécessaire que les socialistes rappellent, à tout instant à la classe ouvrière qu'il ne s'agit pas pour elle de conquérir les organes administratifs et politiques de la société bourgeoise, mais de créer, à côté d'eux, et concurremment à eux, de nouveaux cadres purement prolétariens. « La lutte définitive pour les pouvoirs politiques, dit Sorel, n'est pas une lutte pour prendre les positions occupées par les bourgeois et s'affubler de leurs dépouilles ; *c'est une lutte pour vider l'organisme politique bourgeois de toute vie, et faire passer tout ce qu'il contenait d'utile dans un organisme politique prolétarien, créé au fur et à mesure du développement du prolétariat* (1). » Lutte pénible, d'ailleurs, car l'étatisation des fonctions naturelles de l'organisme ouvrier passe, aux yeux de beaucoup de démocrates qui se qualifient de socialistes, pour le dernier mot de notre activité. Lutte efficace cependant, car elle donne au prolétariat qui la soutient, la nécessaire défiance des recettes étatistes, et l'indispensable confiance en son action personnelle.

Les socialistes ont, d'ailleurs, à lutter doublement

1. *L'Avenir socialiste des Syndicats*. Jacques, éditeur, p. 51.



contre les démocrates vulgaires : il leur faut non seulement se différencier nettement d'eux, mais combattre leurs tentatives de socialisme d'État. L'État trouve dans les partis purement démocratiques, jacobins et petits-bourgeois, de précieux alliés. Ceux-ci lui demandent d'user de sa puissance coercitive pour réaliser les plans de réforme sociale qu'ils ont conçu, dans l'étroitesse de leur horizon. Tandis que les socialistes ne réclament de l'État (1) que la réduction de son activité, la limitation de son rôle, la restriction de son ingérence, la garantie de la liberté la plus absolue, les démocrates voient, dans l'organisme étatique, l'instrument du progrès tel qu'ils le conçoivent, et le dispensateur du bonheur tel qu'ils le rêvent.

Si le socialisme réside, essentiellement, dans l'organisation de la classe ouvrière en institutions autonomes, les caractères que doit revêtir un *programme minimum* sont faciles à préciser. Il doit être tout d'abord, selon l'expression de Guesde,

1. « Vis à vis de l'État, dit encore Sorel, l'action du prolétariat est double : il doit entrer en lutte dans les rapports de l'organisation politique, pour obtenir une *législation sociale* favorable à son développement ; il doit user de l'influence qu'il acquiert, soit dans l'opinion, soit dans les pouvoirs, pour détruire les rapports actuels de l'organisation politique, arracher à l'État et à la commune, une à une, toutes leurs attributions pour enrichir les organismes prolétariens en voie de formation. »

dans la deuxième *Égalité*, en date du 21 juillet 1880, « un moyen de rallier la classe ouvrière éparse dans les différents partis bourgeois, de la séparer de ceux dont les intérêts sont diamétralement opposés aux siens, de l'organiser en force distincte, capable de briser le milieu social actuel ». C'est dire qu'un programme minimum, pour constituer un instrument de ralliement de la classe ouvrière, a besoin d'être, avant toutes choses, *spécifique*.

Il n'a seulement qu'à coordonner et mettre en avant les revendications *propres à la classe ouvrière*, de nature à lui donner conscience de sa situation sociale, de ses intérêts et de son rôle de classe. A parti distinct, programme distinct. Il n'a pas à se surcharger d'emprunts, largement faits aux programmes des partis démocratiques bourgeois, avec lesquels la lutte peut être menée en commun sur le terrain politique. Toute inscription dans un programme socialiste minimum, de dispositions tirées des programmes de démocratie, sous prétexte que les socialistes combattent pour les mêmes principes libéraux que les démocrates vulgaires, est inutile et nuisible. Inutile, parce qu'elle ferait double emploi avec l'agitation purement démocratique, que nous soutenons naturellement, sans qu'il soit besoin de lui enlever par cela même ce qui constitue sa seule raison d'être. Nuisible, parce qu'elle serait de nature à tromper la masse et à lui faire prendre



les oppositions qui nous séparent des démocrates, pour de simples différences de détail.

Mais, même parmi ces revendications ouvrières, qu'il importe de ne pas noyer dans la masse des dispositions communes à tous les partis démocratiques, un choix s'impose : il est essentiel de ne retenir que les principales, celles qui sont les plus urgentes et les plus compréhensives pour le prolétariat tout entier. Tout superflu ne pourrait qu'affaiblir, toute énumération confuse de réformes de portée inégale, faire illusion sur l'action immédiatement nécessaire.

Enfin, un dernier travail d'élimination, après avoir fait le départ entre ce qui est accessoire et essentiel, particulier et général, exige le rejet de toutes les revendications qui ne sont pas dans le sens du mouvement économique, ou en conformité avec le but socialiste poursuivi.

Tout programme réalisant ces conditions, présentera un terrain de groupement éminemment favorable à la classe ouvrière. Il formulera les seules réformes intéressant le prolétariat, capables d'augmenter sa force de résistance et sa force d'attaque, et de développer ses organismes propres.



IV

LES CARACTÈRES DU PROGRAMME DE TOURS

Il n'est pas un de ces caractères qui se retrouve dans le « programme de réformes » de Tours. Ce sont même les caractères contraires qui y apparaissent, à la simple lecture. Une longue analyse serait fastidieuse et sans intérêt. Il nous suffira d'en préciser l'inspiration générale, par quelques exemples typiques.

On peut ramener cette inspiration générale aux quatre points suivants : 1° le programme n'a rien de proprement socialiste ; 2° c'est un simple programme de socialisme d'État ; 3° c'est moins qu'un programme minimum, c'est un programme d'atténuations successives ; 4° il présente certains côtés dangereux, même au simple point de vue démocratique.

I. — Que le programme de Tours n'ait rien de spécifiquement socialiste, c'est ce qui saute aux yeux, à le parcourir simplement. La place qu'y tiennent, notamment, les paragraphes consacrés à la « démocratisation des pouvoirs publics », à la « laïcisation



complète de l'État », à « l'organisation démocratique et humaine de la justice », y est disproportionnée, étant donné que ces réformes n'ont rien de particulièrement socialiste, qu'elles sont simplement démocratiques et que c'est le rôle des partis avancés de la bourgeoisie de les défendre, et *de ne défendre qu'elles*. Sans doute, les socialistes sont partisans de leur application, et ils sont prêts, sur ce point, à soutenir les démocrates bourgeois. Mais, à quoi sert, dans un programme dit socialiste, qui prétend apporter des points de vue nouveaux, de parler de la suppression du Sénat et de la présidence de la République, de demander une répression plus rigoureuse de l'action antirépublicaine de l'Église, de s'intéresser à la situation juridique des enfants adultérins, etc., etc. Cela ne peut servir qu'à une chose : rapprocher les distances qui séparent les démocrates vulgaires et les socialistes, que réunissent ainsi les points communs de leurs programmes respectifs, les points qui divisent n'apparaissant pas à la claire lumière. De pareils programmes facilitent la politique de concentration démocratique, aussi fortement qu'ils contrarient la politique de classe du socialisme révolutionnaire.

Dans le *Journal des Débats*, du 25 mars 1902, M. Eugène Rostand, dont nous avons déjà cité l'opinion, met en évidence cette absence de personnalité socialiste du programme de Tours. C'est pour s'en



féliciter, d'ailleurs, dans la mesure où elle marque, de la part de ce que M. Rostand prend pour le socialisme, le plus complet renoncement à soi-même. « Qu'on lise, dit M. Rostand, les conclusions du tout récent congrès de Tours, où le mot d'ordre de « légalité » s'est substitué à celui de « révolution » qualifié d'hypocrisie. Il y a de tout, même quelques idées saines : représentation proportionnelle, électorat des femmes, referendum, liberté des cultes (à condition d'en supprimer les organes), recherche de la paternité, interdiction du travail de nuit pour les femmes et les enfants, repos hebdomadaire, logements à bon marché, paix, antialcoolisme, que sais-je ? *Rien de tout cela, absolument rien, ne nous vient du socialisme.* Et il y a aussi les absurdités : assurance universelle par l'impôt, juges élus, salaire minimum, mainmise sur les biens de mainmorte, destruction de la liberté d'enseignement, reprise par l'État des chemins de fer, des mines, de la Banque de France, des raffineries, de la meunerie, crédit agricole d'État, milices. Mais, même dans ces vieilleries usées jusqu'à la corde, sauf peut-être la nationalisation de quelques industries (encore est-elle un article de programmes non socialistes), *où ont passé les dogmes du marxisme ?* »

Les « dogmes du marxisme » ont dû disparaître des programmes de nos nouveaux « démocrates-sociaux » : ils se prêtaient mal aux combinaisons,



alliances et amalgames qui doivent amener la création du « grand parti républicain réformiste », annoncé par Millerand à Firminy.

On peut dire du programme de Tours, ce que Marx disait du projet de programme de Gotha : « Quant à ses revendications politiques, elles ne contiennent rien de plus que la vieille litanie démocratique bien connue : suffrage universel, législation directe, droit du peuple, milice populaire, etc. C'est le simple écho des professions de foi de la démocratie bourgeoise, des ligues pour la paix et des associations libérales... (1) »

Les revendications d'inspiration ouvrière y seraient par contre, vainement cherchées. Rien sur les coopératives ! Les électeurs petits-bourgeois, le petit commerce, etc., ne seront nullement effrayés de la sorte, et le nouveau parti républicain socialiste n'aura pas à craindre de défections de leur part. Rien, ou presque rien, sur le développement autonome des syndicats ouvriers ! On parle sans doute des syndicats, mais ce n'est point, comme nous allons le voir, pour accroître le champ de leur activité. La portée des institutions économiques du prolétariat importait peu aux congressistes de Tours, plus préoccupés de confectionner un pro-

1. K. Marx. *Lettre sur le projet de programme de Gotha*. Jacques, éditeur, p. 37.



gramme à allure simplement démocratique que de réalité strictement socialiste.

II. — « Tout le programme, constatait Marx, en analysant le projet de Gotha, en dépit de son clinquant démocratique, est d'un bout à l'autre infesté de la servile croyance des partisans de Lassalle à l'État, ou, ce qui ne vaut pas mieux, de la foi au surnaturel démocratique. Ou plutôt, c'est un compromis entre ces deux sortes de foi surnaturelle, également éloignées du socialisme (1). » Nous aurons encore à nous référer souvent à la critique de Marx ; elle s'applique, en tous points, aux conceptions de nos républicains-socialistes, qui reproduisent, plus de vingt-cinq années après, les mêmes espérances en l'État et la démocratie, que les Lassaliens du congrès de Gotha. Mais il n'est peut-être pas de formule, dans toute la *Lettre* de Marx, qui s'applique mieux au programme des « démocrates-socialistes » du congrès de Tours que cette phrase décisive.

Le programme de Tours marque le triomphe incontesté du socialisme d'État. Il pourrait se résumer en ce seul mot : *développement illimité des services administratifs et politiques de la société bourgeoise*. La façon dont il envisage le mouvement

1. *Id.*, p. 14.



syndical en est la preuve la plus caractéristique. Les fonctions du placement et de l'inspection du travail relèvent, avant toutes autres, des syndicats ouvriers, et les décisions des congrès corporatifs sont suffisamment instructives à ce sujet. La portée de l'action syndicale serait singulièrement accrue, le jour où le monopole du placement serait conféré aux groupements professionnels. Et si l'inspection du travail, à son tour, devenait la fonction propre des associations syndicales, un stade essentiel serait franchi dans la voie de l'accroissement continu de l'organisation ouvrière.

Mais, non seulement le programme de Tours ne demande pas pour les syndicats ouvriers cette attribution de fonctions qui leur sont naturelles, il les transfère encore à l'État. C'est la création d'un « service public de placement » qu'il inscrit sous la rubrique, si exacte : *Extension du domaine et des services publics industriels et agricoles de l'État, du département et des communes*. Il est vrai que, selon les lois de la bonne démocratie, il demande le concours des « Bourses du Travail et des organisations ouvrières ». L'État administrera, l'État contrôlera, et les groupements professionnels, sous sa tutélaire initiative, n'auront qu'à apporter leur aide !

Pour l'inspection du travail, c'est la même erreur démocratique et étatique. L'inspection du travail n'est pas absolument enlevé aux groupements de



travailleurs : l'esprit de concession de la démocratie l'interdit ! On les associe seulement aux inspecteurs de l'État. C'est *concurrément* que la fonction sera accomplie par les fonctionnaires du gouvernement et par les délégués des syndicats. Nous ne serons pas en présence de l'inspection purement officielle, ni de l'inspection proprement ouvrière : nous aurons l'inspection mixte. Touchante alliance de l'État et du mouvement ouvrier !

Dans toutes ces questions du travail, la même illusion démocratique se retrouve au fond des diverses résolutions du programme. Le républicanisme-socialiste ne se doute guère de l'importance des organisations de création prolétarienne. Lorsqu'il parle des problèmes touchant au monde ouvrier, il n'envisage pas les groupements directeurs et représentatifs du mouvement prolétaire, mais la masse chaotique des travailleurs. Comme il est fidèle à sa foi démocratique, il veut associer la classe ouvrière aux institutions qu'il demande à l'État de créer ; mais il ne soupçonne pas que le monde du travail s'organise selon ses lois propres, et il fait vaguement appel, non aux organisations sélectionnées de la classe ouvrière, mais à ce qu'il appelle d'une façon imprécise les « travailleurs ».

La prosternation devant l'État a, comme il fallait s'y attendre, conduit les auteurs du programme à demander, sur les questions d'éducation et



d'enseignement, « le monopole de l'enseignement aux trois degrés par l'État. » « Une chose tout à fait à rejeter, dit encore Marx, c'est une éducation du peuplé par l'État. Fixer par une loi générale la dotation des écoles populaires, les conditions d'aptitude à remplir du personnel enseignant, veiller, comme aux États-Unis, par des inspecteurs d'État, à l'observation de ces prescriptions légales, ce n'est pas du tout la même chose que de faire de l'État l'éducateur du peuple ! Ce qu'il faut plutôt, c'est proscrire, au même titre, de l'école toute influence du gouvernement et de l'Église (1). » Nous n'avons pas à insister beaucoup sur ce qu'a de dangereux, pour les socialistes, le transfert à l'État de toutes les fonctions d'enseignement et d'éducation. Dans le *Mouvement Socialiste* (2), Révelin a consacré à ce problème des pages définitives, et nous n'avons qu'à en rappeler la formule principale : « Le gouvernement, dit Révelin, n'est pour la classe régnante qu'un instrument de domination. Réserver le monopole de l'enseignement à l'État, c'est soumettre étroitement toute instruction et toute éducation à la direction de la classe capitaliste. La bourgeoisie ne peut rien enseigner que ses propres doctrines, que ses croyances, que ses

1. K. Marx. *Remarques critiques sur le programme de Gotha*, p. 40.

2. *Mouvement Socialiste*, 25 janvier 1902.



préjugés. Elle a ses dogmes et son catéchisme. Les socialistes ne peuvent donc avoir qu'un but : restreindre de plus en plus et détruire, enfin, l'influence prépondérante de la bourgeoisie sur tous les ordres de l'enseignement ». C'est la même opinion que défend Sorel, dans son étude sur *l'Église et l'État* : « Il n'y aurait certainement rien, dit Sorel, de plus efficace que de supprimer dans l'enseignement tout ce qui tend à augmenter la force du pouvoir central. Marx avait bien raison, en 1875, quand il signalait l'opportunité de créer, avec l'aide *purement financière* du Trésor public, des écoles soustraites à la fois aux influences de l'État et de l'Église. Je crois que cette opinion est une des plus importantes que l'on trouve dans ses écrits... Si l'on veut lutter contre l'esprit de domination, il n'y a rien de plus urgent que de réformer l'enseignement, suivant les vues contenues dans la lettre sur le programme de Gotha (1). »

Mais cette opinion de théoriciens socialistes sur le monopole de l'enseignement est aussi celle des organisations ouvrières, et c'est ce point qui est important.

Le prolétariat sait à quoi s'en tenir sur l'instruction organisée par l'État. La critique de l'enseignement officiel n'a jamais été faite avec plus de pénétra-

1. G. Sorel. *L'Église et l'État* (Paris, Jacques, 1900), p. 58.



tion que dans les Congrès ouvriers. Les travailleurs se rendent bien compte que, si l'État s'oppose sur le terrain de l'éducation à l'Eglise, c'est pour substituer ses dogmes aux siens, et imposer ses croyances et ses formules.

Le VIII^e congrès des Bourses du travail, tenu à Paris en 1900, est significatif à ce sujet. Et les rédacteurs du programme de réformes du congrès de Tours, auraient sans nul doute trouvé quelque avantage à s'inspirer de ses discussions. Le caractère de l'enseignement de l'État y est nettement précisé : « Il faut reconnaître dit le délégué de Nîmes que, sous notre troisième République, l'enseignement populaire n'a subi, au point de vue moral, que quelques transformations anodines, en comparaison avec celui auquel il succédait. Les institutions laïques ont suppléé les ecclésiastiques, mais l'esprit déiste n'en a pas moins subsisté, soit dans les livres consacrés à la jeunesse, soit dans la bouche des instituteurs. Les rois y sont également portés sur le pavois du triomphe et les chants d'allégresse accompagnent, de même, leurs exploits belliqueux... La patrie est placée au-dessus de tout... L'obéissance aveugle, passive, l'automatisme de la brute y sont recommandés ; le respect aux forts et à leur puissance immuable ; la résignation aux infortunes : voilà de quel enseignement on obsède les jeunes têtes de nos enfants. Étonnons-nous ensuite



si, après trente années de République, on est contraint de lutter contre le chauvinisme, contre le retour aux guerres de religion que l'on croyait à jamais éteintes » (1). Et le délégué de Besançon pouvait résumer, dans cette formule incisive, les vœux de la classe ouvrière en matière d'enseignement : « Il s'agit pour nous de décrasser la cervelle des enfants, salie aussi bien par l'enseignement de l'État que par l'enseignement congréganiste » (2).

La formation d'écoles ouvrières, appartenant aux travailleurs et gérées par eux, fut préconisée comme le seul moyen d'instituer un enseignement primaire vraiment libre, aussi bien dégagé des influences de l'État que de l'Église. Quoi qu'on puisse penser de la possibilité de réalisation de ce vœu, il n'en indique pas moins la position de la classe ouvrière à l'égard de l'instruction officielle.

Les rédacteurs du programme de Tours ne raisonnent pas ainsi. Prisonniers de la tradition jacobine, l'État laïque, par cela seul qu'il combat l'Église, leur apparaît chargé de toutes les vertus, et c'est entre ses mains qu'ils veulent concentrer le droit exclusif d'enseigner. Ils se préoccupent peu de la puissance formidable qu'ils confèrent à l'État, non seulement contre le cléricisme, mais surtout

1. *Compte rendu*, p. 105.

2. *Id.*, p. 107.



contre le socialisme. Si l'État combat avec acharnement l'enseignement congréganiste, il ne voit pas d'un œil meilleur l'enseignement socialiste. Sa tyrannie s'exerce contre l'un aussi bien que contre l'autre, car l'un et l'autre combattent ses systèmes et ses méthodes. Les socialistes seraient bien avancés, le jour où il se seraient enlevé à eux-mêmes le droit de fonder des écoles, d'enseigner librement, sous prétexte de combattre, au nom de l'esprit laïque, l'éducation cléricale.

Nos adorateurs de l'État se soucient peu de pareilles conséquences. Le monopole de l'instruction leur paraît le meilleur moyen de lutte contre l'Église, vis-à-vis de laquelle ils se sentent incapables de combattre eux-mêmes : ils ne s'inquiètent pas du contre-coup que de pareilles mesures auraient sur le développement autonome de la classe ouvrière, sur la libre évolution du socialisme. Jacobins ils sont nés, jacobins ils restent.

Il est vrai que, selon toute probabilité, le prolétariat, dans la mesure où il accroîtra sa conscience, n'ira pas se livrer à l'État, si républicain, si démocratique puisse-t-il paraître, sous prétexte de guerre à l'Église.

En ce sens, il réclame encore pour lui l'organisation exclusive de l'enseignement professionnel (1).

1. C'est la revendication constante de tous les congrès ouvriers.



Que décide sur ce point le programme de réformes de Tours ? Confie-t-il l'éducation professionnelle à l'État ou laisse-t-il le soin de l'organiser aux groupements ouvriers ? On l'ignore. Car il n'en parle que dans le titre de son cinquième chapitre : « Éducation humaine, civique et *professionnelle* ». On n'en trouve plus trace dans les dispositions qui suivent.

III. — Le troisième caractère du programme de réformes du congrès de Tours, c'est qu'il est non pas un programme minimum, mais de *sous-minimum*, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Le propre d'un programme minimum consiste à fixer les termes extrêmes que ne peuvent dépasser nos revendications immédiates. C'est, essentiellement, la fixation d'un point-limite que nous ne devons pas franchir. Son nom le dit, et c'est le moins que l'on ait à lui demander. Ainsi, chaque article du programme apparaît comme la concession dernière qu'il soit possible de faire dans la voie des réformes pratiques. Si on descend plus bas que ce cran d'arrêt, on perd sa raison d'être, puisqu'on recule le minimum, jusqu'à fondre, par voie de dégradation insensible, nos moindres revendications, avec les réformes minimales préconisées par les partis démocratiques.

A quoi sert-il d'ajouter à chaque article du pro-



gramme, un « subsidiairement », en vertu duquel on se déclare prêt à adopter toutes les mesures tendant à se rapprocher du minimum qu'on a posé ? On s'enlève volontairement toute possibilité de défendre irréductiblement ce minimum, par cela même qu'on déclare à l'avance, se contenter, à son défaut, d'un sous-minimum indéterminé.

Il va de soi qu'en fait, doivent être acceptées toutes les réformes qui se placent entre l'état actuel des choses et les revendications préconisées. Mais il est inutile d'inscrire dans un programme ce qui est d'évidence même : c'est l'affaiblir inutilement, en lui enlevant le peu de caractères spécifiques qu'il peut avoir. Pourquoi, par exemple, si l'on réclame la « constitution d'un fonds d'assurances sans prélèvement sur les salaires », déclarer que l'on se contentera « subsidiairement » de la « limitation du prélèvement opéré sur le salarié au tiers de la contribution totale, les deux autres tiers devant être fournis par l'État et les employeurs » ? On détruit, par cette seconde partie de la proposition, toute la portée de la première. Pourquoi encore, après avoir inscrit dans le programme la « limitation de la journée de travail à huit heures », ajouter aussitôt : « subsidiairement, vote de toute disposition diminuant la durée de la journée de travail » ? Si l'on veut la journée de huit heures, il est incontestable que, dans les cas où l'on ne pourra l'obtenir, on se contentera,



provisoirement, de la plus grande diminution possible. Mais on n'aura pas de trêve tant que la journée de huit heures ne sera pas obtenue. Et c'est cet objectif — et lui seul — qu'on doit mettre en avant.

Nous pourrions parcourir tout le programme. Ces exemples suffisent. C'est un programme d'atténuations successives, inacceptable pour un parti de lutte, soucieux de maintenir les frontières de son action et de ne pas effacer progressivement les lignes de démarcation qui le séparent des partis démocratiques.

Il est certain qu'un semblable programme rendra aux républicains-socialistes singulièrement facile leur fusion avec les éléments d'extrême-gauche de la bourgeoisie. Mais il n'a aucun caractère vraiment socialiste.

IV. — Il contient même, par endroits, des dispositions inacceptables pour de simples démocrates.

La disposition qui concerne la presse et qui demande pour elle le « droit commun », est une mesure essentiellement réactionnaire. Ramener la presse au régime du « droit commun », lui enlever les faibles garanties que la législation qui la concerne lui a octroyées (délai de la prescription, preuve, juridiction, etc...) c'est rendre impossible sa fonction de libre critique et de combat, c'est la tuer.



Sous prétexte de mesures démocratiques, le programme parle encore de la « gratuité de l'enseignement à tous les degrés », et de la « gratuité de la justice ». Ce qui revient à dire que la masse paiera les frais d'instruction des *filles de la bourgeoisie* et qu'elle supportera les charges des procès que *les propriétaires ou les capitalistes* s'intenteront les uns les autres. Dans la *Lettre sur le projet de programme de Gotha*, Marx fait encore la critique de dispositions aussi dangereuses : « Si, aux États-Unis, dit-il, dans quelques États, même les établissements de haute culture sont gratuitement ouverts à tous, cela signifie simplement en fait que ces États rejettent sur la caisse générale des impôts, les frais d'éducation des classes supérieures. » Il en est encore de même de cette « administration gratuite de la justice » que l'on revendique... « Au criminel, la Justice est partout gratuite ; la Justice civile n'a guère pour objet que des questions de propriété et concerne presque uniquement les classes possédantes. Soutiendront-elles leurs procès aux dépens de la caisse populaire (1) ? »

Enfin l'alliance franco-russe ne pouvait manquer de trouver place — implicitement — dans un programme rédigé par les amis du ministre Waldeck-Rousseau-Millerand. « Renonciation — dit le § 4 du

1. Karl Marx. *Lettre sur le Projet de programme de Gotha*, p. 40.



chapitre X — à toute alliance qui n'aurait pas pour objet exclusif le maintien de la paix. Qu'est-ce à dire ? Quelle alliance prend jamais le caractère anti-pacifique ? quel est le critérium choisi par les rédacteurs du programme pour l'approuver ou la répudier ? Les gouvernements voilent les motifs réels de leur politique sous les homélies pacifistes les plus cyniques. Les auteurs du programme l'ignorent-ils ? A moins qu'ils n'aient voulu faire allusion à la comédie jouée, sous l'inspiration du Tzar « ami de la France », au congrès de La Haye. La résolution aurait alors son sens plein et entier. L'alliance franco-russe n'a pour but que le maintien de la paix en Europe. Vive l'alliance franco-russe !

Nous en aurons fini avec le programme de réformes du Congrès de Tours, en signalant la présence incompréhensible d'articles tels que le § 4 du chapitre VI : « faculté pour l'État de demander à certains monopoles une part des ressources qui lui sont nécessaires ». Mais, est-ce que ce droit, l'État ne l'aurait actuellement pas ? Les allumettes, les tabacs, les postes et les télégraphes, ne sont-ce pas là des monopoles ? Qu'ont voulu dire les rédacteurs du programme, dans leur étatisme forcené ? Ils ont évidemment songé à une extension indéfinie du domaine industriel, commercial, etc., de l'État.

De même, on rencontre des dispositions qui semblent ou se contredire, ou faire double emploi.



Au § 6 du chapitre III, on lit : « suppression des tribunaux militaires et maritimes ». Et au § 2 du chapitre X, on trouve : « refonte et adoucissement du code pénal militaire », etc... Mais, si l'on supprime les tribunaux militaires, le code pénal militaire peut-il rester intact ? A quoi servent ces deux dispositions sous des rubriques différentes ? Il ne paraît pas que les auteurs du programme aient suivi une méthode de travail bien rationnelle.

Le programme de Tours, par l'absence de caractères nettement socialistes, par son culte de l'État et sa méconnaissance des lois propres du mouvement ouvrier, par les atténuations successives qu'il porte aux réformes qu'il réclame, par ses côtés plus démagogiques même que démocratiques, ne saurait convenir au socialisme. C'est en dehors de notre mouvement, entre nous et les vieux partis démocratiques, que se sont placés les congressistes de Tours.



LA DÉCLARATION DE PRINCIPES
DU PROGRAMME DE TOURS

Le but poursuivi par les auteurs du programme de Tours est encore plus marqué par la *Déclaration de principes*. L'intention y est évidente de préparer l'alliance des partis extrêmes de la démocratie bourgeoise et des chefs de l'opportunisme socialiste.

La façon même est significative dont a été rédigé ce morceau copieux de littérature compacte. Kautsky a eu raison d'insister sur ce point, dans la *Neue Zeit*. Le comité général des groupements représentés au congrès de Tours, avait apporté un projet de déclaration de principes longuement préparé et fort acceptable : c'était le résultat de consciencieuses discussions, qui avaient duré plusieurs mois. Mais, par la rigueur de ses affirmations théoriques, ce projet, qui pourtant n'avait rien de compromettant, sembla redoutable aux doctrinaires du socialisme opportuniste. Sans autre forme de procès, il fut incontinent jeté au panier, et on lui substitua, à grand fracas, cette improvisation hâtive, cet article



de journal », que nous avons à vider de son contenu.

Nous n'en retiendrons que les passages essentiels, ceux qui expriment le fond même de la pensée de ses auteurs :

Le socialisme procède tout ensemble du mouvement de la démocratie et des formes nouvelles de la production.

Historiquement, et dès le lendemain de la Révolution française, les prolétaires se sont aperçus que la Déclaration des Droits de l'Homme resterait illusoire, sans une transformation sociale de la propriété.

Comment, en effet, la liberté, la propriété, la sûreté pourraient-elles être garanties à tous, dans une société où des millions de travailleurs ne possèdent que leurs bras et sont obligés, pour vivre, de vendre leur force de travail à la minorité possédante ?

C'est donc pour étendre à tous les citoyens les garanties inscrites dans la Déclaration des Droits, que notre grand Babœuf a demandé la propriété commune, garantie du bonheur commun. Le communisme était, pour les prolétaires les plus hardis, l'expression suprême de la Révolution.

Entre le régime politique, issu du mouvement révolutionnaire, et le régime économique de la société, il y a une contradiction intolérable.

Dans l'ordre politique, la démocratie se réalise : tous les citoyens participent également, au moins en droit, à la souveraineté ; le suffrage universel est le communisme du pouvoir politique.

Dans l'ordre économique, au contraire, c'est une mino-



rité qui est souveraine. C'est l'oligarchie du capital qui possède, dirige, administre, exploite.

Les prolétaires sont reconnus aptes, comme citoyens, à gérer les milliards du budget national et communal ; comme travailleurs, dans l'atelier, ils ne sont qu'une multitude passive qui n'a aucune part dans la direction des entreprises, et ils subissent la domination d'une classe qui leur fait payer cher une tutelle désormais inutile et arbitrairement prolongée.

La tendance irrésistible des prolétaires est donc de faire passer dans l'ordre économique, la démocratie partiellement réalisée dans l'ordre politique. De même que tous les citoyens possèdent et manient en commun, démocratiquement, le pouvoir politique, ils doivent posséder et manier en commun le pouvoir économique, les moyens de production.

Ils doivent nommer eux-mêmes les chefs du travail dans les ateliers, comme ils nomment les chefs du gouvernement dans la cité, et réserver à ceux qui travaillent et à la communauté tout le produit du travail.

La *Déclaration* expose que cette tendance de la démocratie politique à s'élargir en démocratie sociale a été fortifiée et précisée par toute l'évolution économique. Mais il serait trop long de suivre l'ample développement qu'elle donne de son affirmation. Bornons-nous à l'examen de la thèse fondamentale : l'identification de la démocratie politique et de l'organisation ouvrière (1).

1. La *Déclaration* énonce encore sous une autre forme cette idée :

« Le parti socialiste défend, dans la République, un moyen



DÉMOCRATIE ET LUTTE DE CLASSE

L'idée essentielle de la *Déclaration de principes*, c'est donc que le socialisme n'est que l'aboutissant logique de la démocratie. Démocratie et socialisme sont — pour les auteurs du programme de Tours — synonymes : l'un n'est que le prolongement de l'autre.

Les socialistes ont considéré jusqu'à ce jour que, si la démocratie est nécessaire au socialisme, le socialisme ne peut être réalisé par la démocratie. Ils ont envisagé la transformation sociale comme devant s'effectuer par *voie révolutionnaire*, non par *voie démocratique* ; et la *lutte de classe*, préparant le triomphe du prolétariat organisé, leur a toujours paru le seul terrain d'action possible.

Mais la *Déclaration de principes* a changé tout cela. Nous ne croyons pas à la vertu magique des mots, et nous ne prétendons pas substituer la

nécessaire de libération et d'éducation. Le socialisme est essentiellement républicain. On peut même dire qu'il est la République elle-même, puisqu'il est l'extension de la République au régime de la propriété et du travail. »



répétition mécanique de quelques formules abstraites à la large compréhension de la vie. Mais, il est pourtant singulier que la *Déclaration* s'abstienne délibérément de prononcer le terme *lutte de classe*, qu'elle remplace, par le mot de *démocratie*. Il y a des absences de termes qui sont des absences d'idées. Et, de fait, la notion de lutte de classe est totalement étrangère aux auteurs du programme : ils ne connaissent que la « démocratie ».

Il existe donc, entre les principes socialistes et les principes du programme de Tours, des divergences fondamentales. La question revient à déterminer les rapports de la démocratie et du socialisme.

Que faut-il entendre par démocratie ? C'est à la fois un principe et une forme de gouvernement : un principe, en tant qu'elle proclame l'*égalité des droits* de tous les citoyens ; une forme de gouvernement, en tant qu'elle met l'État au service et sous le contrôle de la masse, en tant qu'elle est *le gouvernement du peuple par le peuple*.

La démocratie, du moins dans son origine individualiste, ne poursuit pas des fins économiques, mais seulement spirituelles (1). Elle considère en

1. V. G. Sorel : « Le socialisme renferme des éléments spirituels, ou tout au moins en renferme-t-il en tant qu'il est intéressé au développement de la démocratie ; car, la démocratie n'a essentiellement que des fins spirituelles : la

lui-même le citoyen, l'homme « politique » détaché de la catégorie sociale à laquelle il appartient. Elle tend à assurer le droit égal pour tous, la liberté pour tous, les garanties juridiques identiques pour tous, etc... Elle fait abstraction des différenciations que la vie matérielle introduit entre les hommes et les groupes d'hommes : elle se place au-dessus des classes et des conflits de classe.

Son caractère essentiel est même, non seulement de ne pas les connaître, mais encore de vouloir les supprimer. Sur le terrain des droits et des libertés politiques et civiles, les hommes de toutes les classes ont les mêmes intérêts : les uns et les autres se retrouvent semblables. On peut dire, de ce point de vue, que la démocratie s'attache à réduire les différences et à détruire les antagonismes. C'est ce que Sarraute, un des plus décidés partisans de la démocratie pure, a très nettement marqué : « C'est la gloire de la République, dit-il, c'est le grand rôle historique et social de la démocratie politique, d'avoir donné à la fois le coup de grâce à

liberté, le droit pour tous, etc. Je sais bien que pour Marx, le socialisme n'est pas un accroissement de la démocratie, et que celle-ci donne à l'opposition des classes sa perfection ; mais, si la démocratie est ainsi, dans une certaine mesure, le contraire du socialisme, elle est aussi un aliment de son progrès, car, c'est grâce à elle que l'éducation populaire peut se faire de la manière la plus complète. » *L'Eglise et l'Etat*, p. 60.



la tyrannie et à la révolution, et *d'avoir réconcilié les partis et les classes dans l'égalité politique et le suffrage universel. La démocratie est le lien le plus puissant qui rattache les classes...* (1) ». C'est dans ce sens que les démocrates parlent d'une « unité nationale », superposée aux oppositions d'intérêts économiques et voilant leur existence.

Les démocrates s'en tiennent à ces considérations d'ordre spirituel. Ils ne voient qu'un côté de la vie sociale, et se croient capables de résoudre, par la simple application de leurs principes, les luttes les plus âpres. Ils dédaignent de considérer plus attentivement la réalité économique : ils la dominent de toute la hauteur de leur idéalisme. « Le démocrate, dit Marx, parce qu'il représente la petite bourgeoisie, c'est-à-dire une *classe intermédiaire* où s'émoussent les intérêts de deux classes se croit tout à fait supérieur à l'antagonisme des classes (2). »

La conception de la lutte de classe, qui est à la base du socialisme, est donc contradictoire à la démocratie. Les démocrates poursuivent, dans le présent, l'harmonie des classes, non leur lutte. Ils veulent rétablir nous ne savons quel équilibre, rompu au profit des privilèges et des oligarchies. Ils représentent, non une classe précise, mais la masse con-

1. V. J. Sarraute, *Socialisme d'opposition, socialisme de gouvernement et lutte de classe*, p. 79 (Jacques, édit.).

2. K. Marx, *Le dix-huit Brumaire*, p. 247. (Schleicher, édit.).



fuse des classes populaires : ce sont des populistes. Mais si la démocratie tend à la conciliation des classes, tandis que le socialisme utilise et organise la lutte de classe, que signifie ce dernier terme ?

La démocratie a beau poser le principe de l'égalité des droits, la réalité économique ne connaît que des oppositions d'intérêts. Les citoyens égaux en droit sont, en fait, des patrons, des ouvriers, etc..., toutes catégories d'hommes entre lesquelles se poursuit une lutte irréductible, dans un domaine plus réel que celui des principes démocratiques.

Le socialisme groupe les prolétaires sur le terrain de la lutte de classe, par cela seul qu'il leur donne conscience de cette irréductibilité d'intérêts qui oppose la catégorie sociale — la classe — à laquelle ils appartiennent à toutes les autres catégories sociales et à l'ensemble de l'ordre existant. Il éveille en eux la conscience de la communauté de leur sort et de l'identité de leurs intérêts.

C'est cette organisation de la classe ouvrière en un monde autonome, se développant en dehors et à l'encontre du monde bourgeois, qui constitue le principe essentiel de la lutte de classe. Sans doute, cette lutte est essentiellement une lutte de circonstances, qu'une formule est insuffisante à traduire. Mais on peut la ramener à cette idée générale : donner au prolétariat le sentiment de son existence comme classe distincte, l'amener à se concevoir sous



la forme d'une « personne » indépendante, l'engager dans la voie des institutions qui lui sont propres, l'aider à enlever à l'État le plus de puissance possible, à renforcer son action et à poursuivre son rôle de classe révolutionnaire.

Nous sommes loin du principe démocratique. Il ne s'agit pas de concilier les classes, mais de tirer de leurs oppositions tout le profit utile pour la transformation sociale. Il n'est plus question d'établir l'équilibre entre tous les hommes et toutes les classes, mais de donner aux prolétaires et à la classe des prolétaires le maximum de pouvoir politique et économique pour opérer, contre les autres hommes et les autres classes, le bouleversement du régime capitaliste. C'est pourquoi le socialisme, doctrine de la transformation sociale, s'appuie exclusivement sur la classe qui réalisera cette transformation. Si la démocratie est le parti du peuple, c'est-à-dire de toutes les classes populaires en général, le socialisme est strictement le parti du prolétariat, c'est-à-dire des ouvriers révolutionnaires.

Il y a ainsi accord et contradiction entre le socialisme et la démocratie. « La contradiction, dit Sorel, porte surtout sur l'économie, leur accord porte sur le côté spirituel de la vie sociale » (1).

1. V. G. Sorel, *loc. cit.*, p. 60.



Nous devons pousser plus loin l'analyse de ces points communs et de ces oppositions.

Marx a souvent insisté sur ce point que la démocratie est le seul régime politique qui convienne pleinement au prolétariat socialiste. « La meilleure forme politique — écrivait-il dans la *Neue Rheinische-Zeitung* du 29 juin 1848 — est celle où les antagonismes sociaux ne sont ni masqués, ni comprimés violemment, mais où ils pourront se développer, se débattre, se combattre librement, et où ils trouveront par la lutte leur solution. » Il y est revenu à maintes reprises dans *Le XVIII Brumaire*. « La République, dit-il encore, n'est que la forme politique sous laquelle se transforme la société bourgeoise (1). » La lutte entre bourgeoisie et prolétariat ne peut ainsi être menée dans toute son acuité qu'une fois seulement le triomphe politique de la classe bourgeoise assuré. Tant qu'ils ont des ennemis communs, tant qu'ils concentrent leurs forces pour le renversement de ces ennemis communs, leur opposition est singulièrement atténuée. Ce n'est que dans la mesure où a disparu tout motif d'action simultanée, que se précisent leurs antagonismes et que la lutte de classe se manifeste dans toute sa pureté.

La forme démocratique du gouvernement fait

1. *Loc. cit.*, p. 205.



plus que rendre visibles les conflits des classes. Elle permet au prolétariat révolutionnaire de mener sans entraves trop lourdes le combat contre le régime capitaliste. C'est la classe qui se trouve le plus bas dans l'organisation sociale qui profite le plus des libertés démocratiques. Le prolétariat socialiste a besoin plus que toute autre classe des droits élémentaires d'association, de réunion, de coalition. Le suffrage universel lui est plus indispensable qu'aux autres catégories sociales, parce qu'il tire du régime parlementaire une force permanente de critique contre l'ordre actuel. Il faut à la classe ouvrière la possibilité de mettre à chaque heure, tout en question, de ruiner, au grand jour, les dogmes de la bourgeoisie, de contester, à tout instant, l'autorité des puissances constituées, d'affirmer ses conceptions particulières et de produire ses solutions propres. Les réformes de la démocratie, touchant l'instruction populaire, les impôts, le service militaire, etc..., lorsqu'elles ne sont pas illusoires, profitent avant tout au prolétariat. On l'a dit avec raison : l'atmosphère démocratique est la seule respirable pour les poumons socialistes.

On conçoit donc que le régime démocratique n'ait pas de meilleur défenseur que la classe ouvrière. Ce sont les conditions mêmes de son libre développement qu'elle a intérêt primordial à sauvegarder.

Il y aurait beaucoup à dire, sans doute, sur la façon



dont les régimes démocratiques entendent, en fait, la pratique de la démocratie. Mais, même avec les restrictions les plus absolues, le prolétariat peut se mouvoir encore avec une liberté plus grande dans les pays à gouvernement populaire. Il lui est, en tous cas, possible de peser sur le pouvoir, d'obtenir de l'État la liberté qu'il prétend assurer à tous, et de faire porter à la démocratie, à mesure que la classe ouvrière devient une force sociale dominante, toutes ses conséquences.

Aussi, sur le terrain des libertés politiques et des institutions libérales, démocrates et socialistes, ont-ils des intérêts identiques. Il faut toujours rappeler, comme nous l'avons fait plus haut, que déjà le *Manifeste communiste* avait soin de distinguer, sur le terrain politique, entre les ennemis de classe du prolétariat, et d'indiquer aux socialistes, comme un devoir impérieux, le soutien des éléments progressistes de la classe bourgeoise, contre les éléments réactionnaires. Il faut se souvenir aussi de la lutte que mena Marx contre la théorie lassallienne de la bourgeoisie formant une *même masse réactionnaire*. Il y est revenu avec insistance dans sa *Lettre sur le projet de programme de Gotha*.

Les points communs de la démocratie et du socialisme s'arrêtent là. Les contradictions s'affirment sur le terrain économique.

Les classes populaires, que la démocratie prétend



fondre et harmoniser, ont des intérêts économiques contradictoires, qu'il est impossible de satisfaire tous. La petite bourgeoisie et le prolétariat, par exemple, ont exactement des intérêts opposés. L'une représente une forme arriérée de l'économie, l'autre une forme supérieure. Le petit commerce voit, avec terreur, le développement des coopératives, qui sont une des institutions essentielles de la classe ouvrière. La petite industrie redoute le développement de la législation ouvrière et n'a qu'un rêve, se soustraire à son application. Comment la démocratie, qui n'a qu'une notion idéaliste de la vie, concilierait-elle ces intérêts contradictoires ? Elle n'a plus à faire à des citoyens théoriquement égaux, elle se trouve en présence d'hommes réels, en lutte pour leur existence même.

La démocratie qui est impuissante à résoudre les problèmes économiques, peut par certains côtés, par son désir de maintenir l'équilibre entre les classes populaires, retarder les progrès du mouvement ouvrier. Le prolétariat, lui, ne tend qu'à se développer au détriment des autres classes et de la société démocratique elle-même. Il est la force désorganisateur du monde capitaliste. La démocratie entend bien favoriser l'évolution de la classe ouvrière, mais dans la mesure où celle-ci ne porte pas atteinte aux classes voisines. Elle ne peut pas lui laisser prendre une place prépondérante, qui



ruinerait le principe démocratique même. C'est pourquoi l'État surveille avec tant d'inquiétude les mouvements de la classe ouvrière, étend sur eux, le plus possible, sa tutelle, son administration, sa police, et redoute tant de voir le prolétariat s'engager dans une voie indépendante et libre.

Sur ce point, il y a bien opposition entre le socialisme et la démocratie. La démocratie, dominant les conflits des classes, espère les concilier à l'intérieur du régime capitaliste. Le socialisme, se plaçant au cœur des luttes des classes, les pousse à l'extrême et attend de leur solution la fin du monde bourgeois. La démocratie est conservatrice, le socialisme est révolutionnaire.



VII

DÉMOCRATIE POLITIQUE ET ORGANISATION ÉCONOMIQUE

Les théoriciens de la démocratie sociale ne se contentent pas de confondre des notions aussi différentes que celles de démocratie et de socialisme. Le raisonnement par analogie verbale les a conduits à réduire le socialisme à *une simple extension des règles de la démocratie politique à l'organisation économique*. Le socialisme ne serait que l'application, au monde du travail, des modes d'action des gouvernements populaires. Sur la foi d'un terme commun, la démocratie politique et la « démocratie ouvrière » se trouvent ainsi confondues.

Une pareille confusion ne s'explique pas seulement par une absence systématique de tout esprit d'analyse, par une tendance coutumière à jouer avec les mots, par une passion du verbalisme qui ne considère que les apparences et qui permet d'assimiler des formes d'organisation fondamentalement dissemblables; il faut y voir toujours la volonté d'établir un pont théorique entre deux



ordres de considérations radicalement divergentes, qui rendrait possible, sur le terrain des principes, la fusion des simples démocrates et des socialistes.

En fait, il n'y a pas la moindre similitude entre la démocratie politique et la « démocratie ouvrière ». Sans doute, l'une et l'autre s'inspirent de l'idéal démocratique d'un gouvernement contrôlé par la masse. Mais c'est là tout. Le langage vulgaire, pour rendre plus accessible la propagande quotidienne, déclare bien que le socialisme proclamera la République dans l'atelier. Cela ne saurait vouloir dire que les lois du gouvernement républicain, tel qu'il fonctionne dans nos régimes démocratiques modernes, seront tout simplement transportées dans l'organisation socialiste de la production et du travail ; mais cela peut signifier, tout au plus, que la classe ouvrière trouvera désormais *en elle-même* la source de toute administration et de tout gouvernement économiques.

Il y a plus. Non seulement il n'existe pas d'analogie réelle entre la démocratie politique et l'organisation ouvrière, mais encore, il y a entre elles, opposition de principes. La démocratie politique, avec toutes ses variantes, depuis le régime représentatif jusqu'au gouvernement direct, suppose des formes de vie sociale dont le socialisme poursuit la destruction. Mener la lutte politique, au sens strict du mot — et la classe ouvrière ne peut en un



point s'y soustraire — c'est se placer sur le terrain même de la société bourgeoise, c'est se servir de l'instrument d'action commun à toutes les classes. L'action politique du prolétariat, si nécessaire soit-elle; n'a donc rien de proprement ouvrier, et ce n'est pas la conquête du pouvoir qui peut opérer la transformation sociale.

Le mouvement ouvrier, au contraire, organisant les producteurs sur le terrain économique, en dehors de tous les modes antérieurs et traditionnels, crée des formes nouvelles de vie, sur des principes prolétariens, qui peuvent être plus ou moins ceux d'une société socialiste. Le triomphe du socialisme est ainsi subordonné au développement du mouvement ouvrier : il ne sera possible que le jour où celui-ci, n'ayant rien emprunté au monde bourgeois, sera parvenu à enlever, en partie du moins, ses fonctions propres à la démocratie politique, et pourra, sans crainte, se substituer à elle. S'il est vrai, selon la parole de Marx, déjà citée, que *le prolétariat éduque la société*, ce ne peut être en reproduisant pour son compte les formes d'organisation qu'il combat, mais en créant des modes de groupement, des règles de vie, des types d'institutions dont la nouveauté contraste, du tout au tout, avec l'ancien ordre de choses. C'est un ensemble de notions neuves qui sont son œuvre exclusive — et comme la chair de sa chair — que le prolétariat



imposera au monde ; c'est un canon inédit, selon lequel il transformera la société. Comment concevoir autrement l'action révolutionnaire et créatrice de la classe ouvrière ?

Incontestablement, pour se constituer et se développer, la « démocratie ouvrière » a besoin, encore une fois, de la démocratie politique. Le prolétariat ne s'organise pas dans un monde extra-capitaliste, dans une sorte d'espace neutre. Il se groupe à l'intérieur même de la société bourgeoise, avec laquelle, de tous côtés, il se trouve en contact. Pour lutter contre elle, il lui faut employer les moyens qu'elle met à sa portée. Il se sert de la lutte politique, il exerce sa pression sur l'État, pour « écarter, comme le dit Marx, dans la préface du *Capital* (1), tous les obstacles légaux qui peuvent gêner le développement de la classe ouvrière ». De sorte que le prolétariat, dans l'élaboration de l'œuvre de transformation sociale qu'il poursuit, se trouve amené à utiliser les formes du passé, pour préparer les formes de l'avenir. Il se meut ainsi, dans deux sphères d'action contradictoires, mais dont l'une se développe au détriment de l'autre. La « démocratie ouvrière » n'utilise la démocratie politique que pour la mieux détruire.

C'est ce dualisme qui trouble la vue des doctri-

1. Edition *La Châtre*, p. 11.



naires de la démocratie sociale. Ils n'arrivent pas à distinguer les deux formes d'activité de la classe ouvrière. Et comme ils saisissent surtout la portée des modes traditionnels d'action, ils dirigent sur la lutte purement politique, au mépris de l'organisation sociale en voie de lente élaboration, la somme de tous leurs efforts. Ils ne voient pas au delà de l'horizon borné de l'action politique, dans ce qu'elle a de plus étroit. L'alliance organique des socialistes avec les éléments démocratiques de la bourgeoisie, l'atténuation progressive — jusqu'à extinction — de la conscience de classe, la négation de ce fait dominant de notre histoire sociale qu'est la lutte des classes, la stagnation dans le pire des crétinismes parlementaires, c'est à cela que les démocrates sociaux rêvent de rabaisser la large action révolutionnaire du prolétariat. Tout le secret de l'opposition qu'ils mènent contre les principes dominants du socialisme est là : ils conçoivent la lutte socialiste selon les modes que leur offre la société bourgeoise ; ils se refusent à comprendre les formations nouvelles que porte en lui, pour les généraliser dans la société transformée, le monde des travailleurs. Ils restent invinciblement attachés à la société actuelle ; ils sont encore, à leur insu, le passé. Le prolétariat socialiste, lui, veut être l'avenir.

Mais ce ne sont là — entre la démocratie politique



et la « démocratie ouvrière » — que des différences d'ordre extérieur, pour ainsi parler. L'opposition réside surtout dans le fonctionnement intérieur de l'une et de l'autre.

La démocratie politique ne considère que *l'homme abstrait, le citoyen*. Elle part d'une fiction nécessaire : c'est que tous les hommes, tous les citoyens ont la même valeur, partant les mêmes droits. La loi est l'expression *du nombre*, l'œuvre de la majorité de ces valeurs égales, le résultat de la volonté générale. Tout le problème que se pose la démocratie politique est de parvenir à dégager nettement cette volonté générale. Elle n'y peut arriver que par la consultation de la masse, à qui doit rester, en toutes choses, le premier comme le dernier mot. C'est ainsi que le régime parlementaire — qu'on adopte le système représentatif ou le referendum — est le régime de toute démocratie politique.

L'instabilité en est la base. Le gouvernement de l'ensemble des citoyens n'est possible que si les citoyens sont au préalable éclairés. Le propre de la démocratie est de permettre à la critique de s'exercer sur toutes choses en pleine indépendance, de projeter, partout, la vive lumière. Il faut que l'opinion, qui va décider, puisse se former sans entraves ni contrainte. Le peuple, pour exercer sa souveraineté, doit être libre.

Pour donner les résultats qu'on pourrait attendre



d'elle, la démocratie politique aurait besoin d'assurer l'éducation de la masse, et de faire que la fiction de l'identité de valeur de tous les citoyens soit une réalité vivante. Mais elle est naturellement impuissante à y atteindre. Le terrain politique est d'une étendue trop vaste et les questions qui s'y agitent d'une complexité trop grande pour que la masse puisse être assez éduquée pour jouer utilement son rôle. Elle ne gouverne pas : elle est gouvernée par ses propres *représentants*.

Toutes les critiques que l'on a formulées justement contre le parlementarisme tiennent à cette absence d'éducation et d'organisation de la masse, qui se trouve dans l'impossibilité absolue d'exercer tout contrôle utile. Tout au plus arrive-t-on à dégager, sur des questions de très haute importance générale, les grands courants d'opinion.

L'organisation économique, par contre, ne connaît que *des hommes réels, des ouvriers*, qui se groupent pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Nous ne sommes plus en présence de notions abstraites, mais de relations concrètes nettement déterminées.

Du moment qu'il n'y a plus devant nous que des hommes réels, des ouvriers n'ayant pas tous les mêmes qualités ni la même action, une différenciation nécessaire se produit parmi eux. Les plus conscients, les plus aptes à la défense professionnelle et à la lutte



sociale se groupent les premiers, indiquant à ceux qui suivent la voie où s'engager. C'est dire qu'un *sélectionnement* se produit et que les formations ainsi créées prennent, au point de vue de l'évolution du prolétariat, une importance capitale.

Sorel a très fortement indiqué le rôle organique des groupes professionnels dans l'*Avenir socialiste des Syndicats*. Ils prennent naturellement en mains le gouvernement de la classe ouvrière. Ils sont les représentants de l'ensemble du prolétariat. A mesure qu'ils se développent, ils accroissent le nombre de leurs fonctions et étendent la sphère de leur influence. Ce qu'on a appelé la tyrannie des syndicats n'est que la puissance de direction régulièrement dévolue aux groupements sélectionnés, c'est-à-dire au corps constitué des ouvriers les plus capables de sauvegarder les intérêts de la classe tout entière.

La « démocratie ouvrière » s'appuie donc essentiellement sur les groupements organisés du prolétariat. C'est le principe de sa politique. La conception d'une égalité abstraite fait place ici à la notion d'une différenciation réelle. Tous ne sont pas sur le même plan, parce que tous n'ont pas les mêmes aptitudes. Or, la défense des intérêts précis et limités du prolétariat exige une compétence sûre. Il s'agit de la vie des travailleurs, dans ce qu'elle a de plus immédiat et de plus grave.



Le développement de l'organisation économique de la classe ouvrière se mesure à la croissance progressive de ses groupements syndicaux. Plus ils agissent au lieu et place de l'ensemble, plus ils délibèrent au nom de tous les travailleurs, plus s'affirme leur rôle d'organes directeurs et représentatifs de la masse prolétarienne.

Nous sommes loin de la démocratie politique, qui ne connaît que des *individus*. Nous n'avons devant nous que des *groupes*. Toute instabilité est réduite au minimum : les travailleurs non encore organisés ne peuvent prétendre, en vertu d'un droit individuel supérieur au droit de l'ensemble, briser le principe du gouvernement ouvrier par les groupements professionnels. Autant la démocratie politique est nécessairement incertaine et chaotique, autant le mouvement ouvrier tend à être fixe et organique.

C'est que le monde du travail est un monde à part. L'œuvre de la production est difficile et ne peut être conduite par les procédés du gouvernement politique. Elle suppose une somme déterminée de compétences et rend nécessaire une forte hiérarchie. Cette hiérarchie se forme naturellement selon *la loi des élites*, dans l'organisation de la classe ouvrière, et c'est cette création par voie de sélectionnement qui lui donne une base profondément « démocratique. » On pourrait dire en un sens que c'est là que se constitue l'idéal de « démocratie », qui ne devrait porter



à sa tête que les meilleurs, c'est-à-dire les plus capables, sous le contrôle permanent de la masse.

Si les théoriciens du démocratisme social parvenaient à faire triompher leur conception, c'en serait vite fait de l'organisation prolétarienne. Les formations sélectionnés que sont les groupes professionnels seraient noyées dans la masse amorphe des travailleurs inorganisés. Les destinées de la classe ouvrière seraient livrées aux incertitudes et aux oscillations des mouvements d'opinion qui se produisent dans la démocratie politique. Le gouvernement avisé et prudent des syndicats ferait place à la direction aveugle de groupes improvisés ou de politiciens bavards. Les mœurs électorales ne sont pas à introduire dans l'organisation économique de la classe ouvrière. Des projets de loi, tels que celui de Millerand sur l'arbitrage obligatoire, ne considérant que la masse des ouvriers en tant qu'électeurs et ne tenant pas compte des syndicats professionnels, ne manqueraient pas, s'ils aboutissaient, de ruiner les formes nouvelles de vie que porte en elle l'organisation prolétarienne.

Il est par conséquent faux de donner le socialisme comme l'épanouissement de la démocratie politique en démocratie sociale. Et c'est l'expérience même du mouvement ouvrier qui confirme cette interprétation.

De plus en plus, la prépondérance exclusive des



groupes professionnels, organes d'un gouvernement permanent, stable et compétent, s'affirme dans l'évolution de la classe ouvrière. A mesure que le « travailleur collectif » prend conscience de lui-même, il substitue à l'action dérégulée et chaotique des travailleurs inorganisés, l'action méthodique et concertée de ses groupements. Les rapports cessent de s'établir entre le prolétaire isolé et le capitaliste isolé : ils sont remplacés par des relations nouvelles entre groupes ouvriers et groupes patronaux. Le contrat de travail, d'individuel devient collectif, en même temps que le travailleur individuel est remplacé par le « travailleur collectif ».

Dans le règlement des conflits, comme dans l'exercice de toutes les fonctions qui leur sont propres, les syndicats professionnels ne reproduisent, en rien, les pratiques électorales de la démocratie politique. La réglementation des intérêts si précis des travailleurs, n'est pas confiée au hasard ou à l'ignorance de votes plus ou moins aveugles. Nous ne sommes pas en présence d'une poussière d'hommes, que soulèvent tour à tour les vents opposés de la politique. Mais, nous avons devant nous une nouvelle organisation du travail, chargée de régler en dehors des agitations électorales, les moindres détails de la vie ouvrière.

On le voit : il n'y a rien qui ressemble moins à la



pratique parlementaire, que l'action du prolétariat organisé. Le parlementarisme réunit, sur le terrain des délibérations communes, des partis politiques qui représentent des intérêts divergents. L'organisation ouvrière met aux prises des groupes économiques entre lesquels l'opposition des intérêts engendre une lutte irréductible. Au parlement, les partis agissent en collaboration continue : ils s'amalgament au gré des combinaisons politiques ou des alliances parlementaires. Le contact régulier et permanent des partis adverses réduit forcément leurs caractères spécifiques : ils ne constituent jamais qu'une diminution d'eux-mêmes, dans ce régime de compromis. Sur le terrain économique, les conflits des classes se poursuivent librement et sans confusion ; les groupements ouvriers n'ont rien de commun avec les groupements patronaux. Si, dans la vie parlementaire, les partis collaborent, dans la vie économique, les classes se combattent. Et la prétention des démocrates sociaux d'étendre la réalité parlementaire de la collaboration des partis à la réalité économique de la lutte des classes, sera vaine et sans portée. Il y a là deux mondes différents, se comportant selon leurs nécessités respectives.

Il y a un parlementarisme politique : il ne peut y avoir de parlementarisme économique. Toutes les tentatives pour grouper, dans des organismes communs, patrons et ouvriers échoueront misérable-



ment. La lutte des classes est irréductible. Les *Conseils du travail* et autres expédients de la « paix sociale » n'y changeront rien. Les prolétaires et les capitalistes n'ont pas à délibérer en commun ; les intérêts économiques ne se défendent pas ainsi par des procédés de discussion académique. Les rapports des classes sont des *rappports de force* : c'est par la force qu'ils doivent être réglés. Que les groupements ouvriers entrent en négociations avec les groupements patronaux, c'est, sans nul doute, la forme que la lutte des prolétaires et des capitalistes prendra de plus en plus. Mais, que les mêmes groupements confondent patrons et ouvriers, ou que les représentants des uns et des autres se mêlent d'une façon permanente, à l'imitation des parlements politiques, c'est ce que l'évolution du mouvement ouvrier ne semble pas précisément comporter.

Les groupements mixtes sont un rêve de la démocratie bourgeoise, qu'elle s'appelle démocratie chrétienne ou démocratie sociale.

Le parlementarisme industriel ne s'établira pas davantage par la collaboration intime — sous forme d'actions possédées aussi bien par les uns que par les autres — des prolétaires et des capitalistes, dans la direction des entreprises et des usines. C'est l'aspect le plus plaisant sous lequel les démocrates sociaux présentent leur invention. On ne conçoit



pas bien, en effet, cette copropriété, mi-patronale, mi-ouvrière, qui atténuerait le système capitaliste et lui incorporerait en même temps la classe des prolétaires. Il ne semble pas que ce procédé d'élever à la propriété capitaliste ceux dont la destinée sociale est d'être des *sans-propriété*, dans le régime actuel de la production, soit de nature, tant que l'ordre actuel subsistera, à prendre l'extension qu'en attendent les démocrates sociaux. Quelle industrie, quelle entreprise, soumise à pareil régime de parlementarisme économique, pourrait subsister longtemps ou, du moins, se développer ?

M. de Rousiers, dans son livre sur la *Question ouvrière en Angleterre*, rappelle le cas des filatures d'Oldham, qui se sont constituées en émettant des actions d'une valeur très faible, facilement accessibles aux travailleurs, et qui ont permis la participation des ouvriers, propriétaires de ces actions, à l'administration de l'exploitation (1). Il ne semble pas que cette introduction de l'élément ouvrier dans la direction de ces entreprises ait été très fructueuse. L'industrie capitaliste ne se prête pas aux procédures parlementaires. Ce n'est pas en prenant une part plus ou moins active à l'organisation de la production dans la société capitaliste, que la classe

1. De Rousiers. *La Question ouvrière en Angleterre*, p. 332.



ouvrière en transformera les bases : c'est en s'emparant des instruments de travail, en prenant la possession exclusive des usines, des ateliers, etc., qu'elle assurera sa libération.

En attendant, elle poursuit son éducation économique dans ses organisations propres. Les syndicats professionnels, par les luttes qu'ils soutiennent chaque jour contre le patronat, sur le terrain même de la production, sont un moyen puissant d'élévation, comme les coopératives dans le domaine de la consommation. La classe ouvrière accroit d'elle-même, par son effort persistant et sa volonté personnelle, ses capacités techniques. Elle se prépare naturellement au rôle qui lui est dévolu. Nul besoin pour elle — même si ce n'était là une illusion grossière et une espérance enfantine — de s'installer au cœur du régime capitaliste. En dehors de lui, et contre lui, elle est pleinement capable d'atteindre son entier perfectionnement.

L'erreur des démocrates sociaux est de donner à un fait indiscutable : la « constitutionnalisation » de la fabrique, une portée qu'il ne saurait avoir. Il est évident que l'autorité despotique que le patronat exerçait, sans contrepoids, sur l'atelier, diminue progressivement, avec les progrès de l'organisation ouvrière. Il est vrai que la constitution intérieure de l'atelier tend à ne relever que des travailleurs qui le constituent. Mais c'est le simple résultat de l'or-



ganisation méthodique de la lutte de classe. La classe ouvrière, en se groupant sur le terrain de ses intérêts généraux, réduit l'oppression du patronat. En quoi cette conséquence normale de la croissance du prolétariat organisé, peut-elle avoir un rapport quelconque avec l'application des méthodes parlementaires au monde de l'industrie ? C'est un moment de l'ascension du prolétariat, qui sera dépassé par le moment suivant, jusqu'à ce que la classe ouvrière dispose de la force nécessaire pour accomplir la transformation sociale. La « fabrique constitutionnelle » ne réalise pas un mode de parlementarisme économique, mais un stade de la lutte de classe.

L'expérience ouvrière est plus concluante encore. La démocratie économique ne se constitue pas seulement par la création d'un gouvernement technique de travailleurs sélectionnés ; mais encore, à l'intérieur des groupements ainsi constitués, elle suit des règles opposées à celles de la démocratie politique. Elle tend à assurer la permanence de ses chargés d'affaires. Elle les soustrait au ballottage que la démocratie politique impose à ses représentants. Elle délègue à ses administrateurs, sûrement choisis et fortement contrôlés, des pouvoirs durables et sans conteste.

Ce n'est pas d'un seul coup qu'elle est parvenue à cette conception et à cette pratique de la stabilité



administrative. Elle a eu, au début, la même défiance à l'égard de ses représentants que la démocratie politique. Elle a redouté les excès de pouvoir, les trahisons ; elle a connu les exagérations inquiètes de l'esprit faussement démocratique. Elle en est revenue.

Les institutions ouvrières ont une tendance, chaque jour accrue, à donner à leurs secrétaires, à leurs fonctionnaires, les pouvoirs les plus forts, en même temps que les plus contrôlés, les mandats les plus longs, en même temps que les plus lourds de responsabilités. Il s'est formé ainsi une élite de parfaits administrateurs, qui assurent la prospérité des organisations ouvrières.

Que seraient les grandes *trades-unions* anglaises sans leurs gouvernants spécialisés, sans leurs corps de fonctionnaires ? Et les coopératives anglaises et belges, sans leurs administrateurs ou directeurs ? Et même nos syndicats français — si arriérés soient-ils — ne valent-ils pas dans la mesure où leurs bureaux et leurs secrétaires ont des fonctions précises et durables ?

Il est vrai de dire que la « démocratie ouvrière », par cela même qu'elle s'exerce sur un domaine plus limité et plus concret que la démocratie politique, peut réaliser plus facilement ce type d'organisation supérieure, qui allie au contrôle constant de la masse, la constitution d'une hiérarchie nécessaire. Tandis



que, dans la démocratie, l'abîme est profond entre la masse et ses représentants — ce qui donne aux *leaders* une importance si exagérée —, dans le mouvement ouvrier, au contraire, il y a contact assuré et, de plus, en un certain sens, égalité de compétences. Les syndicats sont capables de contrôler un secrétaire de syndicat : les questions professionnelles sont de leur ressort. Les électeurs peuvent-ils imposer leur volonté aux députés qu'ils élisent ?

Quoi que fassent et quoi que disent les doctrinaires de la démocratie sociale, il y a opposition entre la démocratie politique et l'organisation économique du prolétariat. L'idée d'assimiler ces deux ordres de faits si dissemblables, peut tenter les démocrates bourgeois, à qui le sens du mouvement ouvrier et des luttes de classes doit rester inexorablement fermé. On comprend que les démocrates suisses, avec M. Favon, en aient conçu et énoncé les premiers la formule. Mais les socialistes doivent savoir à quoi s'en tenir sur la démocratie politique. Ils ne peuvent pas oublier que le succès de leurs luttes dépend non de l'extension des principes du monde politique au monde du travail, mais de l'organisation autonome du prolétariat.



CHAPITRE II

LA DÉMOCRATIE SOCIALE ET LE PARTI SOCIALISTE

I

MILLERAND ET LA DÉMOCRATIE SOCIALE (1)

Février 1898.

Millerand fait paraître, sous le titre *La Plate-forme électorale* un discours qu'il a prononcé naguère, dans une réunion de son comité électoral. C'est l'esquisse d'un programme socialiste en vue des élections législatives prochaines.

Millerand a pris soin d'en indiquer lui-même la portée restreinte. Il n'a parlé — et ne pouvait parler — qu'en son nom, ou tout au plus au nom du collègue qui l'a élu. N'étant au Parlement le délégué d'aucune fraction constituée du prolétariat socialiste,

1. *Le Devenir Social*, février 1898.



il ne lui était possible que d'engager sa responsabilité personnelle. Il ne pouvait exprimer, davantage, la pensée de tous ceux qui, comme lui, sont *indépendants* des organisations prolétariennes. Pour ceux-là, en effet, qui ne sont que les représentants d'une masse plus ou moins confuse d'électeurs, et non les délégués politiques d'un parti discipliné, il n'est pas d'action d'ensemble possible, qui soit du moins précise et délimitée.

Au reste, sur ce caractère d'indépendance à l'égard des groupements socialistes organisés, et de dépendance limitée seulement à la circonscription électorale, Millerand insiste fortement : « *Chaque candidat, dit-il, a le droit et le devoir de contracter librement, avec les électeurs devant lesquels il se présente, les engagements qui formeront entre eux le contrat électoral.* »

Quoi qu'il en soit, malgré ce caractère restrictif et personnel, la tentative de Millerand a une valeur symptomatique, car elle nous renseigne sur les tendances de ce qu'on a appelé l'*extrême droite du socialisme*, sorte de buée trouble, tourbillonnant autour des groupements du prolétariat socialiste.

Sans l'apprécier nullement, ni rechercher ici quelle attitude pourrait avoir vis-à-vis de ce parti intermédiaire, participant à la fois de la démocratie bourgeoise et du socialisme révolutionnaire, le prolétariat s'organisant en un parti unique de classe,



nous n'en indiquerons seulement que les trois points principaux, tels qu'ils se dégagent du discours de Millerand.

1° *Une conception exclusivement démocratique du mouvement socialiste.*

Le mouvement socialiste n'est pas une *lutte de classe à classe*, la lutte de la classe ouvrière organisée contre la classe capitaliste en bloc. C'est un mouvement *démocratique* et non *spécifiquement prolétarien*, dirigé contre ce que Millerand appelle « *l'oligarchie et la ploutocratie* ». Et les frontières extrêmes en sont singulièrement larges : il va de la démocratie capitaliste jusqu'au prolétariat révolutionnaire. Les partis d'extrême-gauche bourgeoise ne sont pas des « *partis hostiles* », mais des « *partis voisins* ». Si bien qu'il « *n'y a plus que deux partis en présence* » : « le parti de la démocratie, d'une part, qui comprend la démocratie bourgeoise et la démocratie socialiste, entre lesquelles, il y a, non différence irréductible de nature, mais différence réductible de degré, et, d'autre part, le parti oligarchique et ploutocratique ». Et le parti socialiste n'est que *l'extrême pointe du parti démocratique*. Millerand est très net à cet égard : « En face du parti oligarchique et ploutocratique, dit-il, se dresse le parti de la démocratie, resté fidèle aux idées républicaines, et qui entend que la République porte tous ses fruits : à sa tête marche le parti socialiste. »



2° *Une délimitation restrictive du socialisme.*

Millerand est moins clair ici, car il rappelle d'un mot, sans y insister, *le programme minimum* qu'il a tracé lui-même en 1896 : entente internationale des travailleurs, substitution *progressive* de la propriété sociale à la propriété capitaliste, conquête des pouvoirs publics. On ne sait exactement ce que ces termes signifient dans la pensée d'un socialiste qui ne se place pas au point de vue de la lutte de classe. Sans compter que, sur un point au moins — la substitution *progressive* de la propriété capitaliste —, ce programme ne saurait être admis par le socialisme révolutionnaire, qui ne conçoit pas bien cette *progression* dans la *substitution*. Quant aux autres points, il y a tant de façons contradictoires et exclusives de les entendre, que de plus complètes explications étaient nécessaires.

3° *Une élaboration d'un programme minimum de réformes pratiques nullement spécifiques.*

Le socialisme conçoit ce programme minimum comme une arme de lutte exclusivement prolétarienne, à l'intérieur de la société capitaliste : c'est un *programme de classe*, capable de renfoncer d'une part, la force de résistance, d'autre part, la puissance d'attaque de la classe ouvrière, *tout en étant conforme au but révolutionnaire et communiste poursuivi*.

Millerand élabore un programme de réformes



d'ordre général sur lesquelles *tous les partis* pourraient s'entendre. Il dit : « ... Je voudrais que le parti socialiste allât plus loin et que, parmi les réformes pratiques qui peuvent, dès maintenant, être votées par tous les partis, il en choisît quelques-unes, auxquelles il s'attachât particulièrement ». Et Millerand en indique deux : *le service de deux ans : la caisse des retraites ouvrières*. « Grâce à cela, conclut-il, le parti socialiste peut donner l'impression forte, fournir la démonstration irréfutable qu'il est, en toute la force et dans toute la vérité du terme, *un parti de gouvernement*. »

On le voit, le discours de Millerand a bien la valeur d'une *indication* : il marque l'orientation précise et les caractères généraux de *l'extrême-droite du socialisme*, sur l'évolution de laquelle il est difficile, d'ailleurs, de prophétiser.

En tous cas, il y a certainement place entre la démocratie bourgeoise et le prolétariat révolutionnaire, pour un *parti démocratique social*, qui est peut-être en voie de se constituer, et dont Millerand pourrait bien avoir déterminé les points essentiels.



II

L'AFFAIRE DREYFUS, L'AMNISTIE ET LES SOCIALISTES (1)

Janvier 1901.

Le ministère Méline avait dit : Il n'y a *pas* d'Affaire Dreyfus. Le ministère Waldeck-Rousseau vient de prononcer : Il n'y a *plus* d'Affaire Dreyfus. Dos à dos, le général Mercier et le colonel Picquart, Esterhazy et Zola se trouvent ainsi renvoyés : les uns et les autres ont été «amnistiés», les uns, d'avoir commis des crimes, les autres, de les avoir dénoncés.

Pour les socialistes qui ont pris part à l'Affaire Dreyfus, l'amnistie est une faillite. Le but par eux poursuivi n'a pas été atteint, qui consistait à démonter pièce à pièce tout le mécanisme intérieur de l'Affaire, à découvrir, jusqu'au bout, les grands chefs militaires compromis, pour retourner ensuite contre le militarisme, par des exemples vivants que la

1. Le Mouvement Socialiste, janvier 1901.



foule simpliste n'oublie jamais, leurs scandales et leurs hontes.

Qu'on se souvienne : c'est sur ce point précis que les socialistes se sont divisés. Guesde, Vaillant et leurs amis ont condamné toute intervention directe et personnelle du parti socialiste, se réservant uniquement de tirer du conflit engagé, la morale appropriée. Tandis que Jaurès et la grande majorité du socialisme français, forts de l'appui moral du socialisme international, se sont portés au secours des éléments bourgeois libéraux, pour donner à l'Affaire son plein développement et la pousser jusqu'à ses conséquences dernières.

Or, il n'y a eu que le côté purement individuel de l'Affaire qui ait reçu sa solution : le côté social en vient d'être obscurci, à jamais, par l'amnistie. Les bourgeois libéraux ont le droit de se déclarer contents, puisque, par l'effet de la grâce présidentielle, l'injustice individuelle qui les a si violemment émus a cessé. Mais les socialistes, qui, par la punition des auteurs responsables du crime, voulaient discréditer l'armée, et empêcher le retour d'aussi abominables violations des garanties juridiques et des droits de la personne humaine, ont moins de sujets de satisfaction. Non seulement l'éducation de la masse par des faits éclatants n'a pas été faite, non seulement la haine du militarisme ne s'est pas imprimée dans le cerveau de la foule, par la chute d'un général Mer-



cier criminel et factieux, mais encore l'effet contraire sera produit : la conscience morale de la masse sera troublée, elle se trouvera désorientée, elle ne comprendra pas pourquoi on a mis *au même niveau* et les accusateurs et les accusés, alors que toute la *vérité* et toute la *justice* lui avaient été solennellement promises.

L'histoire a d'étranges ironies. C'est le même ministère, produit paradoxal d'une heure de trouble dont l'unique mission devait être — comme le remarquait Bebel, dans sa réponse à la Consultation Internationale, — la « liquidation de l'Affaire dans le sens de la justice et de la loi », qui réédite aujourd'hui l'antique politique de Ponce-Pilate, et se lave les mains. Et, de cette contradiction inouïe, bien peu, parmi les socialistes engagés dans l'Affaire Dreyfus, paraissent s'émouvoir.

On a invoqué les « nécessités politiques ». L'immortelle Raison d'État, avec son cortège d'hypocrisies et de mensonges est réapparue. Il semblait que l'Affaire Dreyfus dût la tuer, et c'est elle qui tue l'Affaire Dreyfus. Ce sont des raisons de « haute politique gouvernementale » qui ont fait voter l'amnistie.

Le ministère a voulu consolider sa popularité hésitante, et rassurer, par l'apaisement légal, la petite bourgeoisie française apeurée. Il est incontes-



table que cette petite bourgeoisie — le gros du pays — veut la paix et le repos. Son état normal est l'inquiétude, mais son aspiration constante est le calme. L'incertitude de sa situation économique la tourmente. Craintive, elle s'affole à toute crise, et appelle à cor et à cri un « gouvernement fort », capable de ramener la paix propice à ses affaires chancelantes. M. Waldeck-Roussseau a voulu lui donner ce « gouvernement fort ».

A ce désir de satisfaire des besoins incontestables de tranquillité, s'est ajoutée la crainte de mécontenter davantage l'armée, par la poursuite des grands chefs militaires coupables, et aussi de la trop discrediter. Dans ce pays d'hystérie patriotique, l'armée est, malgré tout, l'idole sainte, « l'espoir des revanches futures ». Tous les démocrates bourgeois élevés à l'école gambettiste — « Pensons-y toujours, mais n'en parlons jamais — », ont été effrayés des conséquences qu'allait engendrer l'évolution normale de l'Affaire Dreyfus. M. Waldeck-Roussseau était tout désigné pour arrêter le courant, ainsi que Millerand, qui reprocha jadis éloquemment à M. Méline de laisser, en toute impunité, attaquer l'armée !

Le gouvernement a espéré, aussi, enlever tout aliment de vie au nationalisme, du moins au nationalisme tapageur de la rue et des démonstrations populaires, qui ne vit que de démagogie et de



confusion. Il a cru en finir avec l'agitation césarienne, d'autant plus qu'il laissait rêver sur la terre espagnole, loin du pavé parisien, Déroulède et ses compagnons d'exil.

Toutes ces raisons expliquent l'attitude du ministère, si elles ne l'exeussent. On comprend bien aussi la conduite des radicaux et des modérés du gouvernement qui l'ont suivi, et dont il servait parfaitement les intérêts électoraux. Mais, comment nos camarades socialistes de la Chambre se sont-ils presque tous trouvés d'accord pour voter l'amnistie ?

Pour des raisons évidemment contraires. L'attitude du ministère a produit, entre les deux fractions du groupe parlementaire socialiste, un chassé-croisé qui ne manque pas de piquant, au bout duquel toutes deux se sont rencontrées en parfaite harmonie. La fraction antiministérielle était aussi « l'antidreyfusiste », tandis que la ministérielle était la « dreyfusiste ». La première a fait passer son « antidreyfusisme » avant son antiministériisme, et a soutenu le ministère qui mettait fin à l'Affaire exécrée, en même temps qu'il amnistiait les faits de grèves. La seconde a opéré une évolution inverse : elle a subordonné son « dreyfusisme » à son ministérielisme, et est restée fidèle au gouvernement. D'une façon générale, par suite des attaques de la droite et des nationalistes à la Lasies ou à la



Méline, les socialistes ont senti que la situation politique était grave, et que la réaction allait tout tenter pour mettre le ministère en mauvaise posture.

Pris par les préoccupations parlementaires, ils ont cédé à la volonté ministérielle. Et c'est ainsi que, dans la presse comme au Parlement, ceux de nos camarades qui ont joué dans l'Affaire Dreyfus un rôle glorieux, ont opéré soudain une volte-face déconcertante, oubliant leur admirable attitude d'hier, pour ne se souvenir que des contingences politiques du moment. On a invoqué le projet de loi sur les Associations et tous les autres projets dont le ministère Waldeck-Rousseau est le père plus ou moins heureux ! Mais quelles que soient les merveilles entrevues, rien n'effacera le déplorable effet moral produit par l'amnistie, ni le discrédit qui s'y rattache.

Quoi qu'il en soit des raisons d'ordre politique qui expliquent la défaite des socialistes engagés dans l'Affaire Dreyfus, il n'y en a pas moins eu défaite. C'est d'ailleurs naïf de croire que l'Affaire Dreyfus va finir, parce que M. Waldeck-Rousseau, faisant violence à une Chambre facile, l'a voulu ainsi : toutes les affaires Cuignet et autres qui peuvent surgir n'en rouvriront pas moins le débat, qui ne restera définitivement clos que pour les Mercier et



semblables du Paty de Clam. Pas davantage, ne sera « apaisée » la fièvre chronique qui agite le monde de la petite bourgeoisie ; son inquiétude a des causes moins momentanées et plus profondes. Enfin, par cela seul que le nationalisme extravagant n'aura plus ni d'anciens scandales à exploiter, ni son barde Déroulède à applaudir, il ne s'ensuit pas que le nationalisme autrement dangereux de Méline, ni la démagogie patriotique des partis radicaux et radicaux-socialistes soient à jamais anéantis.

On a donc été vaincu. Nous laissons de côté tous les résultats indirects de cette prodigieuse Affaire, qui a si fortement mis à nu les conditions politiques et sociales de la France actuelle. Ces résultats ne sont l'œuvre de personne : ils se sont naturellement produits. Mais, pour ce qui relevait de notre action spécifiquement propre, c'est un échec que nous avons subi. Les éléments bourgeois libéraux ont seuls triomphé : ils ont conquis le pouvoir, et ils veulent le garder. Effrayés des conséquences révolutionnaires que portait en elle l'Affaire, ils ont préparé son avortement, au moment précis où, ayant cessé de leur être utile, elle devenait dangereuse. M. Cornély, du *Figaro*, nous avait depuis longtemps avertis de ce qui nous arrive.

Et quant aux socialistes mêlés à l'Affaire, s'ils ont été battus, c'est par leur propre faiblesse. Privés du



concours de ceux qui ont suivi Guesde et Vaillant; ils ont été impuissants à résister à leurs alliés bourgeois, qui les ont absorbés. De plus, ils se sont laissé paralyser par l'obsession ministérielle, et ont tout oublié devant la fragilité d'un gouvernement peu solide.

L'amnistie a ainsi une double signification : elle prouve, d'abord, que la bourgeoisie libérale en France est moins démocratique et plus réactionnaire qu'on ne pouvait le supposer ; elle montre, ensuite, que le socialisme, en l'état actuel de désorganisation, n'est pas une force sociale décisive, qui puisse influencer les événements dans son sens propre. Et si les éléments d'extrême-droite ne s'étaient pas trouvés isolés des éléments d'extrême-gauche, peut-être que les intrigues parlementaires et les exigences momentanées de la politique, n'auraient pas eu raison du grand élan donné au début de l'Affaire.

De quelque côté que l'on se tourne, quelque point qu'on envisage, on retrouve, toujours plus impérieuse, la nécessité de l'unité socialiste. Pendant que les uns exagèrent leur point de vue révolutionnaire, voilà que les autres se laissent fasciner par la question ministérielle. C'est de ce côté que pourrait venir le danger : l'intransigeance n'a qu'un temps — la vie en vient toujours à bout —, tandis que l'opportunisme est un chemin glissant.



Marx a parlé quelque part du *crétinisme parlementaire*. C'est à propos de cet extraordinaire Parlement de Francfort, où la bourgeoisie radicale allemande se suicida si lamentablement. Crétinisme parlementaire que Marx définit ainsi : « Maladie qui fait pénétrer dans ses infortunées victimes la conviction solennelle que le monde entier, son histoire et son avenir, est gouverné et déterminé par une majorité de votes dans le corps particulier qui a l'honneur de les compter parmi ses membres ; et, que tout ce qui se passe au dehors des murs de leur Chambre n'est rien, comparé aux événements incomensurables pivotant sur l'importante question, quelle qu'elle soit, qui, en un moment précis, occupe l'attention de la Haute Assemblée. » Il ne faudrait pourtant pas en arriver là, et réduire à de pauvres combinaisons politiques la large action socialiste.

De la défaite que nous venons de subir, se dégage cette conclusion : le socialisme ne triomphera que s'il reste fidèle à lui-même.



IV

LES RADICAUX-SOCIALISTES ET LE PROGRAMME DE SAINT-MANDÉ (1)

Juillet 1901.

Le congrès radical de 1901 a prouvé l'impuissance de ses adhérents à se donner un semblant d'organisation. Il permet de prévoir la transformation, plus ou moins lointaine du parti radical.

Dès maintenant, la séparation ultérieure des radicaux purs et des radicaux-socialistes apparaît comme certaine. Le radicalisme a fait, depuis longtemps, amplement faillite. Il est en train de mourir, et rien ne pourra le ressusciter. Vide de tout contenu, il ne lui reste plus que la démagogie anticléricale de M. Brisson et la phraséologie « solidariste » de M. Bourgeois. Au demeurant, c'est le plus inconsistant des partis de conservation sociale,

Il semble, par contre, que les radicaux-socialistes, lassés du néant de la pensée radicale, qu'ils savent désormais incapable de rallier les masses électo-

1. *Le Mouvement Socialiste*, 1^{er} juillet 1901.



rales, s'efforcent de former un parti nouveau de démocratie sociale. Ils paraissent sentir la nécessité de formuler avant tout un programme économique, qui attirerait à eux tous les éléments réformateurs et petits-bourgeois, que le discrédit du parti radical a provisoirement rejetés vers l'extrême-droite du socialisme.

De sorte que, par la logique même des choses, tandis que les radicaux purs sont destinés à aller toujours plus à droite, les radicaux-socialistes seront forcés, s'ils veulent vraiment constituer un parti d'action, de s'orienter toujours plus à gauche. Et c'est seulement pour éviter une rupture — qui n'est sans nul doute que différée — que le congrès radical s'est refusé à élaborer le moindre programme, ne pouvant aller plus loin qu'une déclaration provisoire.

Mais ce qu'il nous importe, à nous socialistes, de retenir, ce sont les intentions très nettes des radicaux-socialistes, telles qu'ils les ont exprimées dans leur presse, dans les discussions qui ont précédé la réunion du congrès. C'est du socialisme de gouvernement qu'ils vont se réclamer, et c'est *le programme de Saint-Mandé*, formulé par Millerand, qu'ils veulent prendre comme charte constitutive de leur parti réorganisé.

Ils l'ont déclaré catégoriquement, à maintes reprises. M. Huc, le directeur du grand journal



démocratique du sud-ouest, *la Dépêche* de Toulouse, a, le premier, affirmé cette politique nouvelle. « Il ne m'appartient pas, a-t-il déclaré, au cours d'une polémique avec Jaurès (1), il ne m'appartient pas (M. Jaurès m'en dispense) de rédiger ici un programme radical. Je regrette néanmoins que ce soin ne m'incombe pas. M. Jaurès le regrettera encore plus que moi-même. *Car si j'étais chargé de donner une charte au parti radical, je lui indiquerais tout simplement... le programme de Saint-Mandé. Mon Dieu, oui ! Le programme de Saint-Mandé.* » Et les journaux radicaux-socialistes ont fortement insisté dans ce sens.

Les radicaux-socialistes ont raison, et plus pleinement raison, peut-être, qu'ils ne pensent. Le *programme de Saint-Mandé* est plus près du radicalisme-socialiste que du socialisme : il procède directement de la conception radicale avancée, n'en est pour ainsi dire que la conclusion extrême et comme l'entier épanouissement. Simple manifestation du socialisme d'État, il diffère profondément du *socialisme ouvrier*, qui organise le prolétariat moderne en parti économique et politique distinct, sur le terrain de la lutte de classe.

Cette notion de la lutte de classe est fondamentale du socialisme. Elle signifie l'*irréductibilité* des

1. *La Dépêche*, 19 mai 1901.



intérêts contradictoires qui mettent aux prises les diverses classes sociales. Elle veut dire que la classe ouvrière, dans la société capitaliste, se constitue en groupement autonome, poursuivant un *double but*, immédiat et lointain : un but immédiat, qui consiste à modifier à son profit les rapports juridiques et politiques existants, de façon à augmenter dans la lutte engagée, sa force d'attaque et sa puissance de résistance ; un but lointain, qui est de faire passer non pas à l'État, mais aux travailleurs organisés, la propriété des moyens de production et d'échange.

Le programme de Saint-Mandé nie cette conception de la lutte de classe. Il pose le parti socialiste non comme un parti prolétarien, mais comme une sorte de parti populiste. Il ne différencie pas le prolétariat de la masse du peuple ; il parle d'action démocratique et non d'action de classe. Il tient très peu compte de la division de la société en classes, et se borne à signaler, pour les combattre, la formation d'une « féodalité nouvelle », le « monopole tyrannique d'une minorité », l'exploitation des « petits par les grands », des pauvres par les riches.

Et c'est parce qu'il ne se place pas au point de vue de la lutte de classe, que le *programme de Saint-Mandé*, au lieu de préconiser l'organisation du prolétariat en parti économique et politique de classe, destiné à s'emparer des instruments de travail et à conquérir le pouvoir, tombe dans le vulgaire socia-



lisme d'État. C'est l'État, prétendu représentant de l'intérêt général, artificiellement dépouillé de son rôle de classe, qui doit nationaliser les monopoles privés, *au fur et à mesure* qu'ils se constituent.

Ce double caractère du *programme de Saint-Mandé : démocratique dans le sens populiste et progressivement étatique*, se trouve dans la conception radicale-socialiste. M. Huc, dans *La Dépêche* de Toulouse, l'a fort bien marqué. Il oppose la théorie radicale-socialiste à la doctrine socialiste « qui voudrait que la reprise des grandes industries s'opérât au profit et sous la direction d'une collectivité ouvrière » (1). « Moi, dit-il, j'avoue franchement que la substitution d'une classe à une autre ne nous enchante pas, et que nous n'éprouvons pas le besoin d'échapper aux exigences et à la tyrannie du Capital, pour retomber sous les caprices et sous l'oppression du Travail. Nous voulons, assurément, que le travail reçoive sa pleine rémunération, mais nous voulons, surtout, que *les reprises* s'exercent au bénéfice de cette grande collectivité qui s'appelle le Pays, et *sous l'autorité impartiale de l'État, représentant de tout le monde* (2). » Et il définit ce système, toujours par opposition au

1. *La Dépêche*, 31 mai 1901.

2. M. Huc dit encore : « Dans le système radical, l'État intervient dans l'intérêt politique, économique et social du plus grand nombre. »



« socialisme exclusivement ouvrier » : *un socialisme national*. Il ajoute : « ... Rien ne nous dit que nous nous éloignons de la doctrine de Saint-Mandé. Au contraire ! M. Millerand ne parlait que de l'intervention de l'État. Il ne parlait que de « restituer à tous » les grands moyens de production et d'échange, de les faire passer « dans le domaine national ». Il ne parlait que de « règles nationales ». M. Hué termine : « Ce que j'ai voulu établir, et je crois l'avoir établi, c'est que l'évangile de Saint-Mandé, sous réserve de quelques nuances et sous le bénéfice de quelques précisions, *s'adapte à la doctrine du vieux parti radical* ». Le directeur de *La Dépêche* de Toulouse, avait encore précédemment écrit (19 mai) : « *Ce que M. Millerand décorait (à Saint-Mandé) du vocable plus moderne de collectivisme, nous l'appelions jadis la « reprise par l'État ». Au fond, c'était la même chose.* »

Le *programme de Saint-Mandé* et la conception radicale-socialiste ont d'autres points communs. L'un et l'autre sont exclusivement *réformistes* et *politiques*.

Le réformisme exclusif du *programme de Saint-Mandé* se distingue du réformisme que le socialisme met à la base de son action révolutionnaire, en ce sens que le premier ne voit que le moment présent, donne à la réforme une valeur absolue, la conçoit comme se suffisant à elle-



même, tandis que le second ne l'envisage que sous la perspective de la transformation sociale qu'il poursuit. Toute réforme n'est pas acceptable par le socialisme. Il y a des réformes réactionnaires ou conservatrices : le socialisme les combat. Dans le présent, il prépare l'avenir, et il n'accepte que les réformes qui renforcent l'action de la classe ouvrière, qui sont dans le sens du développement du prolétariat, qui ne vont pas à l'encontre de l'évolution économique, qui sont, en un mot, conformes au but final.

Le *programme de Saint-Mandé* ne conçoit le socialisme que comme une *hypothèse*, qui ne vivifie pas l'action quotidienne et qui ne commande pas le moment immédiat. C'est pourquoi, les radicaux-socialistes peuvent sans inconséquence le reconnaître comme leur. *L'hypothèse* ne les gêne pas, puisque ce même *programme de Saint-Mandé* fait sur la propriété individuelle des déclarations semblables aux leurs, qu'il a de la nationalisation progressive des monopoles privés, la même conception qu'eux, et qu'il s'arrête au pur réformisme, dont ils veulent faire la raison d'être de leur parti renouvelé. « Une hypothèse — dit M. Clemenceau (1), qui voudrait voir les idées de M. Huc devenir réalité — ne saurait être une base d'action pour un ministère, ni pour

1. *La Dépêche* de Toulouse, 17 juin 1901.



un parti de gouvernement. *Ce qui importerait, ce serait la constitution d'un parti de réformes par cette soudure de deux partis réformateurs.* »

Enfin, la même conception de l'action *sous la seule forme politique*, caractérise le *programme de Saint-Mandé* aussi bien que le parti radical-socialiste. La conquête des pouvoirs publics, telle qu'elle est interprétée par le *programme de Saint-Mandé* réduit le parti socialiste à n'être qu'un parti politique vulgaire, semblable à tous les autres partis politiques. Et, de ce chef, les radicaux-socialistes se trouvent formellement d'accord avec lui, eux qui ne connaissent que l'action politique.

On le voit, les similitudes sont si fortes entre la pensée radicale-socialiste, telle du moins qu'elle semble évoluer, et le fonds même du *programme de Saint-Mandé*, que l'on peut concevoir, dès à présent la constitution d'un parti nouveau de *démocratie sociale*, sur les bases communes que nous venons de rappeler.

Dans notre pays de petite-bourgeoisie, non seulement il y a place pour un tel parti, mais il s'impose. Il canaliserait toute cette clientèle douteuse que le socialisme traîne, à cette heure, après lui, comme un poids mort. Et le parti socialiste, clarifié, restera essentiellement l'interprète de la classe ouvrière.



IV

L'ŒUVRE DE WALDECK-ROUSSEAU (1)

Mai 1902.

Au moment où M. Waldeck-Rousseau quitte le pouvoir, il n'est pas exagéré de dire, en considérant l'expérience de ces trois dernières années, qu'au point de vue social, la bourgeoisie capitaliste a trouvé en lui son plus grand homme d'État.

Il a été, dans toute la force du terme, sur le terrain de l'action sociale, un ministre conservateur, quoique libéral, ou plutôt, parce que libéral. Si, du moins, l'on reconnaît que l'idéal de la politique conservatrice des classes dirigeantes n'est pas la résistance obstinée aux revendications montantes du prolétariat, ni l'hostilité haineuse à l'égard du courant grossissant des idées socialistes, mais bien un système savant de concessions prudentes à la classe ouvrière et au socialisme.

C'est sur ce double point qu'a porté l'œuvre sociale de M. Waldeck-Rousseau. Il a, d'une part, pour

1. *L'Aurore*, 28 mai 1902.



réduire l'opposition des masses prolétariennes, développé hardiment la « politique sociale », inaugurée par lui, il y a près de vingt ans ; et, d'autre part, en appelant au pouvoir un membre du groupe socialiste parlementaire, il a brisé la force d'attaque contre le régime capitaliste d'une fraction importante du parti socialiste, et déchaîné dans nos rangs la pire des divisions.

On ne s'est pas assez rendu compte de la portée exacte de la « politique sociale » de M. Waldeck-Rousseau. Dès 1883 et 1884, il affirmait, pour le maintien de l'ordre social existant, la nécessité *de faire à la classe ouvrière sa part*. Soit qu'il ait tenté de donner un nouvel essor aux coopératives de production, soit qu'il ait apporté aux syndicats leur loi constitutive, c'est cette idée d'incorporer le prolétariat à la société actuelle, qu'il a toujours mise en avant. Concilier au régime capitaliste les masses travailleuses ; empêcher les producteurs de s'organiser contre lui en les organisant avec lui, sous la tutelle de son gouvernement ; vaincre les résistances naturelles des prolétaires par quelques réformes nécessaires ; c'est le plan qu'il s'est tracé, au début de sa carrière politique, et auquel il est resté invariablement fidèle.

Depuis l'Empire libéral, la bourgeoisie n'a pas eu d'homme d'État de pareille envergure. Lorsqu'a-



près 1860, le développement de la grande industrie eût donné au prolétariat un commencement de cohésion, et lorsque la classe ouvrière se fut affirmée comme un facteur décisif de la vie politique et sociale, le second Empire sentit tout le profit à tirer d'une politique résolue de protection et d'encouragement à l'égard du mouvement nouveau. L'Empire libéral, en présence de cette puissance naissante, n'eut pour but que de se la concilier.

C'est aux traditions de cette politique sociale du second Empire que se rattache — toutes différences de régime politique gardées — M. Waldeck-Rousseau. Il a entendu gouverner avec la classe ouvrière, dans l'intérêt de l'ordre social. Toutes les concessions, compatibles avec le type même de la société bourgeoise, qu'il a voulu accorder, n'avaient d'autre but que de ramener sous l'influence gouvernementale le mouvement ouvrier, briser son action révolutionnaire, canaliser sa force grandissante, étatiser ses institutions.

Mais, l'œuvre du second Empire a été dépassée. Le coup de maître de M. Waldeck-Rousseau, le fait politique qui lui assure, dans notre histoire sociale, un rayonnement incontestable, c'est, non pas de s'être tourné vers la classe ouvrière pour la conquérir, mais d'avoir fait appel à un des chefs parlementaires les plus réputés du parti socialiste,



qu'il compromettait par là-même, et qu'il désorganisait de fond en comble.

Reconnaître la valeur politique d'un grand parti de transformation sociale, tenter de l'utiliser pour la conservation du régime capitaliste, qu'il s'est précisément donné pour mission de détruire ; où trouver plus haut exemple de la politique subtile qui consiste à désarmer ses ennemis par la séduction ou la corruption ?

Le grand art de M. Waldeck-Rousseau, au point de vue conservateur, est d'avoir compris tout ce qu'il pourrait tirer d'un parti de révolution, que l'action parlementaire oblige à des compromis qui risquent d'en transformer la nature. Le parti socialiste, par cela seul qu'il est maintenant un grand parti, qu'il représente un nombre considérable d'intérêts, qu'il groupe une somme croissante de voix électorales, est devenu plus accessible au pouvoir et s'est rapproché de la façon d'être des autres partis. Il a une tendance naturelle, si l'on n'y résiste, à n'être plus qu'un groupement politique vulgaire.

De cette évolution, M. Waldeck-Rousseau a eu la nette intuition, et de même qu'il avait essayé de détourner le mouvement ouvrier de sa voie révolutionnaire, il a tenté de réduire le parti socialiste au rôle de parti de gouvernement.

A-t-il réussi ? A l'égard du mouvement ouvrier,



il ne le pouvait en aucune façon. Le mouvement ouvrier est, par essence, révolutionnaire, en ce sens qu'il forme par sa vie, par ses intérêts, par ses sentiments, un monde à part dans la société actuelle, qui s'oppose à elle et la nie. Son instinct, tout autant que sa conscience, le rappelle, à toute heure, à ses devoirs de classe. Il sait qu'il peut obtenir, par le simple jeu de la pression qu'il exerce, de réelles concessions des gouvernements libéraux de la bourgeoisie. Mais il n'ignore pas que ces concessions, le pouvoir ne se résigne à les accorder qu'à la condition de mettre la main, directement ou indirectement, sur la classe ouvrière qui en bénéficie. Toute la politique du prolétariat est de profiter des réformes qui sont nécessaires à son action révolutionnaire, et de rejeter toute intervention despotique ou tutélaire de l'État.

Il est certain que la classe ouvrière n'a pas été dupe de la politique sociale de M. Waldeck-Rousseau. Elle en a pris ce qui était de nature à renforcer son action de classe : elle a combattu ce qui tendait à l'assujettir à l'administration et à la police. Le prochain congrès corporatif, qui se tiendra à Montpellier dans quelques mois, ne manquera pas de nous éclairer, une fois de plus, à cet égard.

Quant au parti socialiste, M. Waldeck-Rousseau peut se vanter de l'avoir disloqué. Sans doute, l'unité



était loin d'être parfaite : du moins elle était en marche. Or l'entrée de Millerand au pouvoir, avec la seule approbation de ses amis et de ses clients, a tout compromis. La désunion a, plus que jamais, mis les fractions socialistes aux prises.

Est-ce à dire que l'acte de Millerand ait nui irrémédiablement au parti socialiste ? Il a provoqué de fécondes discussions ; il a rendu inévitable une révision générale des notions élémentaires qui constituent la raison d'être du socialisme, il a donné libre jeu à la critique, c'est-à-dire à la vie.

Et, par là, se sont précisées les positions, et s'est naturellement opéré le départ entre les socialistes fidèles à leurs principes, et les socialistes qui les ont reniés.

Plus de clarté finalement résultera de cette crise salutaire. Débarrassé de ses éléments douteux, que recueilleront les partis radicaux, le socialisme n'en reprendra que plus libre et plus sûr de lui-même, sa marche irrésistible en avant. L'œuvre de M. Waldeck-Rousseau sera sans lendemain.

Il n'en reste pas moins qu'il demeurera le grand ministre de la bourgeoisie capitaliste, celui qui, au plus haut degré, a eu le sens des *concessions nécessaires*.



LA PAIX SOCIALE (1)

Janvier 1902.

La même équivoque est au fond des discours prononcés à Saint-Etienne et à Firminy par MM. Waldeck-Rousseau et Millerand. Un égal abus des termes a permis à l'un de s'opposer totalement au nationalisme, à l'autre de se réclamer pleinement du socialisme.

L'apparente énergie des déclarations de M. Waldeck-Rousseau contre les formes extrêmes du nationalisme, s'accorde mal avec sa sympathie réelle pour ses formes plus modérées, mais non moins dangereuses. Il ne sert à rien de partir en guerre, dans un but électoral, contre les manifestations bruyantes de la démagogie patriotique, lorsqu'on prépare soi-même quotidiennement, par une politique de surenchère, la voie triomphale au nationalisme. Le ministère qui s'est illustré par l'amnistie, par la réhabilitation des grands chefs militaires, par la comédie franco-russe, par la poursuite des

1. *Le Mouvement Socialiste*, 18 janvier 1902.



socialistes internationalistes, peut bien dénoncer le nationalisme de la « Patrie française » et de M. Méline : il n'en reste pas moins qu'il a vécu, qu'il vit et qu'il vivra de la plus impudente exploitation du sentiment nationaliste, si profond au cœur de la démocratie petite bourgeoise française et des partis politiques qui la représentent.

C'est mal lutter contre le nationalisme que d'en répudier seulement les excès, comme c'est mal lutter contre le cléricisme que de s'attaquer uniquement à quelques congrégations. Il y a des victoires trop faciles et qui ne nous font pas illusion. A leur gré, les habiles ou les naïfs peuvent vanter les vertus du ministère dit « de défense républicaine » : la politique à double face du gouvernement Waldeck-Rousseau-Millerand est et restera impuissante, parce qu'elle est et restera équivoque.

Quant au socialisme revendiqué par Millerand à Firminy, il manque quelque peu de clarté. Il est plus habile de jouer sur les mots que de les définir. Et il a fallu, vraiment, au ministre du Commerce, cette audace tranquille, qu'a dû renforcer en lui le contact de M. Waldeck-Rousseau, pour qu'il ait tenté d'appeler socialisme cet ensemble de pratiques politiciennes et de compromissions parlementaires qui constitue le fond de son activité. Il a même poussé l'ironie plus loin : il a parlé — leçon évidemment apprise et qui lui fut soufflée — du respect



qu'il avait pour les décisions de son « parti »!

Ce qu'il y a de déconcertant, c'est que dans certains milieux socialistes, plus d'indignation ne se soit élevée, non pas contre M. Millerand lui-même, qui joue à la perfection son rôle; mais contre ses apologistes. La presse conservatrice ne s'y est pas trompée, et du *Temps* de M. Hébrard au *Siècle* de M. Yves Guyot, ce n'est qu'un même concert d'éloges. « Que ne nous a-t-on pas toujours présenté le socialisme sous cet aspect, s'écrie le *Siècle*. Il devient, dans ces conditions, un véritable parti politique, digne, en effet, de prendre place au gouvernement, au lieu de rester un parti de désordre que tout gouvernement sérieux avait le devoir de combattre. »

Le *Siècle* a raison. Le « socialisme » de Millerand est fait pour lui et ses pareils. C'est un « socialisme » à l'usage des *conservateurs sociaux* et autres partisans de la *paix sociale*. Les amis du ministre du Commerce ont oublié, dans le compte rendu lyrique de son voyage, qu'ils ont publié dans la presse officielle, de mentionner l'allocution très « socialiste » de Millerand à la Chambre de commerce de Saint-Etienne. « Je suis, a-t-il dit, l'avocat naturel des Chambres de commerce », et il a expliqué comment, « ministre socialiste », il ne séparait pas la défense des grands intérêts de l'industrie du sort des travailleurs. « Je n'ai jamais, a-t-il ajouté, abordé un



projet, dit ouvrier, sans me préoccuper de la répercussion qu'il pourrait avoir sur les intérêts des patrons, car j'estime qu'on ne peut résoudre les problèmes sociaux qu'en ne compromettant pas la propriété, les intérêts matériels et primordiaux de l'industrie nationale. » De telles paroles éclairent les vagues affirmations du discours de Firminy et le journal de M. Yves Guyot a décidément plus profondément raison qu'il ne croit.

La vérité, c'est que, sous ces équivoques, se retrouve le même plan de politique générale, poursuivi parallèlement par M. Waldeck-Rousseau et Millerand. Il s'agit, tout en faisant de rassurantes concessions aux forces d'oppression politique et économique, de grouper les éléments timidement progressistes sur le terrain démocratique et social. La constitution d'un *grand parti républicain réformiste*, dont a parlé le ministre du Commerce, pourrait être le résultat prochain de telles combinaisons.

C'est la meilleure issue qu'on puisse souhaiter à la crise actuelle. Il est bon qu'à côté du parti socialiste proprement dit, maintenant le prolétariat organisé sur le terrain de la lutte de classe, se forme un parti de *démocratie sociale*, dont les tendances pacifiques et conciliatrices nous importeraient peu. Il s'en suivrait, d'une part, l'épuration salutaire du socialisme, qui se viderait de tous les éléments confus qui s'y rencontrent à l'heure présente ; et, d'autre part, un



tel parti de démocratie bourgeoise progressiste serait, plus que ses prédécesseurs, forcé de céder à la pression croissante du prolétariat socialiste.

Par là tomberaient aussi les équivoques. Il faut qu'en face de ce parti de concentration démocratique bourgeoise, le prolétariat socialiste puisse se dresser comme l'unique force organique capable de résister à la réaction nationaliste, de sauvegarder l'acquit de la civilisation, et de défendre les intérêts de la classe ouvrière combattant pour son émancipation.

Nous appelons de tous nos vœux la réalisation d'une telle éventualité. Que Millerand et ses amis, par leur action de plus en plus simplement démocratique et de moins en moins proprement socialiste, continuent seulement à nous y aider. Ils auront bien mérité du socialisme, le jour où ils auront opéré contre leurs tendances la concentration de toutes les forces vraiment socialistes de France.



VII

MINISTÉRIALISME ET SOCIALISME (1)

19 avril 1902.

Mon cher Guieysse. — Les socialistes qui combattent le *ministérialisme* entendent condamner à la fois une politique, une tactique et une doctrine. La politique, c'est l'ensemble des actes du ministère Waldeck-Rousseau-Millerand, tant sur le terrain de la « défense républicaine » que dans le domaine de l'action économique. La tactique, c'est la solidarité que les amis de M. Millerand ont tenté d'établir entre le socialisme et le ministère. La doctrine, c'est la création d'un « socialisme de gouvernement », destiné à éliminer le socialisme révolutionnaire et se substituer à lui. Ce sont ces trois points, sur lesquels — pour répondre à votre demande si cordiale — je voudrais appeler rapidement votre attention.

1. Réponse à une enquête organisée par Charles Guieysse, rédacteur des *Pages libres*.



I. — Le socialisme ne considère pas la bourgeoisie comme formant *politiquement* un seul bloc réactionnaire. Depuis le *Manifeste communiste* de Marx et Engels, paru en 1847, il distingue entre les ennemis de classe du prolétariat, et, dans leurs luttes intérieures, il soutient les éléments libéraux contre les rétrogrades. C'est dire qu'il n'a pas nécessairement, à l'égard de tous les gouvernements, une égale attitude d'inflexible opposition : il leur dispense son appui dans la mesure où une action nettement démocratique de leur part, assure son propre développement. Plus qu'aucune autre classe, en effet, la classe ouvrière a besoin de liberté : elle ne peut s'organiser pleinement que dans un milieu libre de toute entrave, et le maintien des institutions républicaines est, pour elle, condition de vie. Il suffit de ces explications pour montrer que si les actes du ministère Waldeck-Rousseau-Millerand avaient procédé, dans leur ensemble, d'une inspiration hardiment libérale, les socialistes révolutionnaires — du moins sans autre motif — n'auraient pas eu à s'opposer irréductiblement à lui.

Mais il en a été autrement. Le ministère, qui avait pris comme raison sociale : « défense républicaine », a successivement fléchi, jusqu'à descendre au niveau de ses prédécesseurs les plus immédiats. Dès la première heure, l'amnistie a marqué le commencement de la chute. L'Affaire Dreyfus avait provoqué



pour la bourgeoisie, une véritable catastrophe morale. Elle avait ruiné beaucoup de croyances sociales traditionnelles, révolutionné bien des consciences, ébranlé les meilleurs esprits de ce temps. Il restait à tirer, contre les forces de réaction, toutes les conséquences logiques que l'Affaire portait en elle. Mais on avait compté sans les intrigues politiques. Les mêmes ministres, qui venaient de jouer le rôle facile de sauveurs de la démocratie, devaient se refuser à mener plus loin le combat : l'armée cessa d'être inquiétée, le militarisme ne fut plus combattu, les patriotes reprirent espoir, la raison d'État parla, les grandes voix se turent, et quelques séances parlementaires suffirent à détruire l'œuvre de tant d'efforts courageux. On peut difficilement concevoir plus lamentable faillite.

L'amnistie donnait, par avance, la mesure de ce qu'allait être la politique du ministère « de défense républicaine » : une série d'incertitudes, de contradictions, de reculs successifs, de concessions croissantes à l'esprit de réaction. Contre le militarisme, il a terminé la lutte entreprise, par la réhabilitation des grands chefs militaires factieux, auxquels n'ont été refusés ni avancement ni honneurs, et par la glorification des massacres de Chine. Contre le cléricalisme, il a borné son action à persécuter quelques moines, prétexte à promulgation d'une loi dangereuse pour la liberté des organisations socialistes



internationales, tout autant que pour les congrégations. Contre le nationalisme, il n'est pas allé plus loin que l'exil d'un Déroulède, et il a eu soin de calmer, par l'éloquence d'un Leygues, les inquiétudes patriotiques des bons citoyens de France, que troublaient les progrès de la propagande internationaliste.

Il est vrai que le gouvernement de MM. Waldeck-Rousseau-Millerand a pris sa revanche contre les socialistes. Avec plus de brutalité que jadis le ministère Dupuy, il a expulsé de France, à plusieurs fois, des socialistes étrangers, dont le seul crime était d'avoir eu confiance en l'hospitalité de notre pays. Il a révoqué sans pudeur les maires socialistes, indociles à ses injonctions. Il a chassé de l'Université le socialiste Hervé et suspendu de ses fonctions le socialiste Lopicque, portant ainsi aux libertés du corps enseignant, la plus mortelle atteinte.

La politique extérieure est digne de la politique intérieure. Les moines qu'il prétendait combattre au dedans, ont été par lui protégés au dehors, l'anticléricalisme n'étant pas, comme chacun sait, un article d'exportation. Nous avons revécu aussi les jours heureux de l'alliance franco-russe, à l'heure même où, dans l'empire des tsars, la répression la plus sauvage noie dans le sang les héroïques et inlassables efforts de tous ceux qui, là-bas, luttent pour la révolution politique.



Voilà quelle a été la politique générale du ministère Waldeck-Roussseau-Millerand. Elle ne soulève pas seulement la réprobation des socialistes, mais encore elle ne saurait être défendue par les moins exigeants des démocrates.

Reste l'action économique. On a démesurément vanté la *politique sociale* du ministère, et les disciples de Millerand n'ont pas manqué, à chacune des réformes de détail réalisées dans son département, de saluer en elle, un des plus grands événements du siècle finissant — ou commençant —. Sans doute il serait faux de dire que sur ce terrain, rien n'a été tenté. Mais à la vérité, on n'a que peu fait, et le plus souvent, dans un esprit radicalement contraire au sens du mouvement ouvrier.

La politique sociale du ministère n'est qu'une politique de *patronage gouvernemental*. Le pouvoir a une conception particulière des rapports à établir entre le capital et le travail : il tâche de l'appliquer par tous les moyens. Mais il se soucie peu des tendances autonomes du mouvement ouvrier, de ses exigences propres, de ses caractères spécifiques. Ce que demande le prolétariat organisé, c'est un accroissement constant de ses fonctions, un développement continu de ses institutions. Ce que réclame le gouvernement, c'est l'extension des attributions de l'État dans le domaine des questions économiques, le rattachement des organisations.



ouvrières à ses offices et à ses bureaux, la mise en tutelle, en un mot, des mouvements prolétariens. La lutte entre l'État et le mouvement ouvrier se poursuit strictement sur ce terrain : le mouvement ouvrier s'accroîtra-t-il en dehors de l'État et contre l'État, ou sous le contrôle de l'État et au bénéfice de l'État ?

L'effort du ministère Waldeck-Rousseau-Millierand a bien tendu, en une certaine mesure, à imprimer au mouvement ouvrier une impulsion nouvelle, mais non dans le sens, et au profit, du mouvement ouvrier lui-même. Nous avons assisté, non pas à une croissance de l'organisation prolétarienne proprement dite, mais aux progrès du socialisme d'État. La tendance de transformer les militants syndicaux en fonctionnaires, de substituer aux organismes professionnels des organismes d'État, de n'accorder des subventions qu'au prix d'une ingérence continue dans le fonctionnement des institutions, etc..., ce sont là les principaux traits de la politique industrielle du ministère.

Il n'y a rien là, d'ailleurs, qui puisse étonner : c'est le propre de toute *politique sociale* d'avoir pour but la mainmise du pouvoir sur la classe ouvrière. Le second Empire a magnifiquement inauguré, en France, ce procédé de gouvernement. On calme les revendications des classes travailleuses par quelques réformes nécessaires, on essaie de canaliser le mouvement, de l'écrêmer de ses chefs, de l'empêcher,



par cela même, de devenir dangereux pour l'administration !

Mais, si cette politique est naturelle au pouvoir, il est non moins légitime que la classe ouvrière se défie des présents d'Artaxercès, qu'elle ne les accepte que dans la mesure où elle est capable de les utiliser, pour son développement propre. En tout cas, c'est le devoir de tous ceux pour qui le socialisme consiste, essentiellement, dans la création d'institutions autonomes de la classe ouvrière, apportant en elles, en opposition aux institutions de la société bourgeoise, un droit nouveau, une conscience et une morale nouvelles, de mettre le prolétariat en garde contre les tentatives du socialisme d'État.

D'autant plus que le pouvoir doit aussi veiller à la garde des intérêts patronaux, dont il est l'instrument, bien plus que des intérêts ouvriers. Or, si l'on sert les patrons, on dessert les ouvriers. Le ministère Waldeck-Rousseau-Millerand a tenté, comme tous les « politiques sociaux », de concilier ces deux contraires. En fait, il a sacrifié, la plupart du temps, les derniers aux premiers. La non-application de la fameuse loi Millerand-Colliard, qui devait unifier la durée du travail dans les ateliers mixtes, en est le meilleur exemple. *Le gouvernement a laissé inappliquée, devant les menaces des industriels, sa propre loi.* Les tullistes de Calais, les blanchisseurs de Boulogne, les ouvriers de l'industrie



lainière de Reims, les grévistes qui se lèvent en ce moment sur les divers points du territoire, sont là pour en témoigner.

Lorsque l'ordre est menacé, d'ailleurs, par les coalitions et les grèves, qui donc est protégé ? Les industriels ou les ouvriers ? Sur qui tire la troupe, soit à Chalon, soit à la Martinique ? Les tueries ouvrières ont continué sous la *politique sociale* Waldeck-Rousseau-Millerand, et, pour longtemps encore, sans doute, nous aurons à enregistrer ces victoires périodiques que notre armée nationale remporte sur les travailleurs en grève.

Pas plus que la politique générale, la politique ouvrière du ministère de « défense républicaine » ne peut pas ne pas être condamnée par les socialistes.

II. — L'épithète *ministérialiste* a été appliquée à tous ceux qui, se réclamant du socialisme, ont considéré Millerand comme leur délégué officieux, « sous sa propre responsabilité », et ont érigé en tactique la subordination de toute leur action au maintien *quand même* du ministère.

Cette tactique a eu de lourdes conséquences. Elle a paralysé, au parlement et dans le pays, l'opposition menée autrefois par les amis de Millerand. Le socialisme a disparu de leurs préoccupations : ils n'ont tendu qu'à éviter des embarras au ministère, à idéaliser ses actes, à grossir démesurément la por-



tée de ses réformes ou de ses projets, à cacher au prolétariat tout ce qui, dans la politique du gouvernement, était de nature à heurter son instinct de classe ou à éclairer sa conscience, en un mot à se tromper eux-mêmes et à tromper ainsi les autres. Du coup, les amis de Millerand ont brisé leur force de propagande, se sont éliminés, d'eux-mêmes, du mouvement socialiste proprement dit, pour constituer en fait, sinon dans la forme, un parti purement parlementaire. Ils n'ont pas vu au delà des murs des assemblées législatives, inquiets à la moindre secousse que les vents de la politique imprimaient aux destinées ministérielles. Ils ont transformé leur parti en un succédané quelconque des partis démocrates bourgeois, desquels ils sont destinés à se différencier de moins en moins.

La corruption s'en est suivie. Course aux places, intrigues, convoitises, tout le cortège des appétits a été déchaîné. On a vu des secrétaires de Bourse du Travail réduits au silence et enlevés à la défense de leur classe, moyennant un bureau de tabac. La clientèle du parasitisme et du favoritisme s'est enrichie d'anciens militants socialistes, restés purs jusque-là, et qu'un simple contact avec le pouvoir a suffi à corrompre à jamais. Dans les organisations ouvrières, la défiance a été jetée parmi les travailleurs les plus actifs et les plus conscients de leurs



intérêts de classe. Le désordre est partout, avec la suspicion, la crainte ou l'envie.

Tout le mal est venu de la confusion que les amis de Millerand ont cru habile d'établir entre l'action socialiste et l'action gouvernementale. Ils se sont obstinés à décorer du nom de socialiste ce qui n'était même pas toujours simplement démocratique. Si les choses avaient été appelées par leur nom, si Millerand, qui s'était retranché lui-même du parti socialiste avait été laissé à son destin, si les pires contrefaçons ne s'étaient glissées sous l'étiquette de notre parti, l'attitude de tous les socialistes à l'égard du ministère aurait été normale : ils l'auraient délibérément soutenu aux heures de son action utile, ils l'auraient librement combattu aux nombreux moments de défaillance. Mais, jamais il n'aurait été possible à un parti quel qu'il soit, s'affirmant socialiste, de se diminuer au point d'abandonner, dans la vie quotidienne, tout idéal, tout principe, toute raison d'être, pour se transformer en un vague parti d'opportunisme, rivé au sort incertain d'un ministère, dispensateur suprême de sa vie.

Il y a là une dégénérescence de l'esprit socialiste qu'ont signalée tous ceux qui ont le droit de se réjouir d'une évolution qui nous conduirait à la mort. Le *Journal des Débats*, avec MM. Bourdeau et Eugène Rostand, le *Siècle* de M. Yves Guyot, le *Temps* de M. Hébrard, etc... toute la presse bour-



geoise constate cette retraite prévue, avec armes et bagages, d'une partie des troupes socialistes. Et hier encore, M. Barthou, dans un discours retentissant, rendait à Millerand le solennel hommage d'avoir renié son parti. On nous permettra de citer tout au long ce document décisif :

... M. Millerand n'a pas tardé à rajeunir le mot de Mirabeau et à démontrer qu'un collectiviste ministre n'est pas, et ne peut pas être un ministre collectiviste... Je ne songe, certes, pas à faire un grief à M. le ministre du commerce d'une évolution qui témoigne plutôt de la rectitude de son esprit, si largement ouvert, mais je m'en empare pour expliquer comment, en dissipant leurs méfiances, cette évolution a facilité, pour certains républicains, dont je suis, leur adhésion à l'œuvre de défense et d'action entreprise par M. Waldeck-Rousseau.

C'est quelque chose d'avoir associé le vote de M. Millerand, à trois reprises, au maintien de l'ambassade auprès du Vatican, du budget des cultes, et des fonds secrets, au rejet de l'impôt sur le revenu. Mais n'est-il pas plus significatif encore qu'il ait participé, dans toute la mesure de sa responsabilité et de sa solidarité, à l'attitude si fière, si courageuse, si patriotique de M. le président du conseil, revendiquant, au prix de la question de confiance, l'extension à tous les missionnaires, de l'indemnité avancée, sur les promesses de la Chine, aux victimes des Boxeurs ? Et M. Leygues, j'imagine, a bien dû se réjouir, quelques jours après, de l'adhésion donnée par son collègue collectiviste au discours dans lequel il déniait aux professeurs de l'Université, contre l'avis menaçant de M. Jaurès, le droit, leur classe finie,



de tout faire et de tout dire, avec la liberté des citoyens non fonctionnaires.

Mais je me souviens, dans l'ordre social, de faits encore plus précieux à retenir, puisqu'il s'agit d'un socialiste. Sans parler de l'abandon infligé, malgré des promesses retentissantes, aux ouvriers tullistes de Calais, M. le ministre du commerce s'est bien gardé d'adresser à son collègue M. Baudin, à l'occasion des grèves de Carmaux et de Montceau-les-Mines, l'interpellation comminatoire que, par une interprétation d'ailleurs erronée de la loi de 1810, il adressait en 1894 à un ministre des Travaux publics de ma connaissance. De même, quand M. Waldeck-Rousseau, au moment des troubles de Marseille, a expulsé un député et des agitateurs italiens, M. Millerand ne paraît guère s'être souvenu de ses objurgations véhémentes contre un autre ministre de l'intérieur, encore de ma connaissance, qui, dans une situation analogue, avait pris, pour assurer la sécurité des ports, des mesures semblables. Enfin, au moment de la grève menaçante des mineurs, je ne sache pas qu'il ait essayé d'imposer à M. le président du conseil sa doctrine, si souvent affirmée dans l'opposition, contre l'emploi préventif de la force.

Je pourrais emprunter à la politique extérieure, dont M. Millerand a compris et subi les nécessités, des exemples non moins typiques. Mais je craindrais, si je prolongeais cette énumération, d'ouvrir un cours d'opportunisme pratique qui n'est pas dans mon rôle, et qui pourrait n'être pas dans votre goût.

Les appréciations de M. Barthou et celles des socialistes révolutionnaires se confondent : il y a quelque



apparence pour que Millerand et ses amis aient franchi les limites du socialisme.

III. — Mais le grand grief à faire valoir contre le ministérialisme, c'est qu'il est l'expression même du socialisme d'État. C'est toute une conception nouvelle qu'il introduit au lieu et place de la doctrine essentielle du socialisme. Le socialisme groupe la classe ouvrière sur son terrain propre : il lui donne la conscience de l'antagonisme irréductible d'intérêts qui l'oppose à la société capitaliste ; il lui inculque la claire notion qu'il n'y a pas d'émancipation possible pour elle dans les cadres mêmes de la société bourgeoise ; et après l'avoir détachée ainsi du mode d'organisation sociale actuel, il l'oriente dans la voie des institutions économiques autonomes, qui, tout en renforçant sa puissance de résistance et d'attaque, sont de nature à maintenir intact son esprit révolutionnaire. Le socialisme d'État tend, au contraire, à étendre le domaine des institutions administratives existantes, à développer les rouages mêmes de la société présente, et non à leur substituer des organismes nouveaux, de formation purement ouvrière.

De ce point de vue, le ministérialisme fausse l'esprit des masses. Il déplace le centre de gravité de leur action : il enlève au prolétariat toute confiance en lui-même, lui fait tout espérer de l'action provi-



dentielle de l'État, et l'intéresse seulement au maintien ou au renversement du personnel gouvernemental. Autant le socialisme révolutionnaire est une doctrine de combat et d'énergie, n'attendant rien que des efforts conscients du prolétariat lui-même, autant le socialisme d'État est un principe de lassitude et de faiblesse, espérant réaliser par l'intervention extérieure du pouvoir, ce que l'action personnelle ne peut atteindre. Le premier doit se développer dans les pays à large et pleine vie industrielle ; le second est le produit de nations en décadence économique, de peuples anémiés et vieilliss.

Il est d'autant plus urgent de lutter contre le ministérialisme, que la France est un milieu singulièrement propice au développement du socialisme d'État. Nous sommes un pays petit-bourgeois, sans grand essor industriel, affaibli plus encore par un protectionnisme outrancier.

Le mot d'ordre de tous les socialistes soucieux de maintenir intangible la vertu révolutionnaire des institutions autonomes du prolétariat, contre les débordements du socialisme d'État, c'est encore la vieille parole de l'Internationale : « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Je vous prie, mon cher Guieysse, d'excuser la rapidité de ces notes. Je crois, cependant, avoir indi-



qué les raisons principales qui me font m'opposer au ministérialisme et au socialisme d'État. La lutte contre la dégénérescence socialiste sera rude : le socialisme ne triomphera que s'il s'appuie délibérément sur le mouvement ouvrier.



VII

LE DREYFUSISME AU POUVOIR (1)

Juin 1906.

La démocratie triomphe. La dictature de M. Clemenceau a eu raison des rébellions cléricales et des révoltes ouvrières. Les ruraux et les boutiquiers de France peuvent dormir tranquilles : un *gouvernement fort* prend soin de leur repos. C'est le règne de l'Ordre.

Les élections n'ont pas eu d'autre sens. L'écrasement du cléricalisme est dû non pas à un grand mouvement de l'opinion, mais à un affolement du pays. Prises de panique, entre les tumultes des inventaires et les violences des grèves, les masses électorales se sont jetées dans les bras du pouvoir, dont le mot d'ordre était l'éternelle formule : « Ni réaction ni révolution (2) ! »

Un ministère à poigne est toujours sûr de la victoire en France. Notre démocratie ne sait que

1. *Le Mouvement Socialiste*, juin 1906.

2. L'interprétation la plus concrète de cette formule a été donnée par l'ancien ministre Trouillot, en ouvrant la session d'avril du Conseil général du Jura : « Personne, disait-il, ne doute qu'au scrutin du 6 mai, le pays ne sache se tenir à une



trembler. Indifférente et veule, sans ressort et sans foi, un seul sentiment l'anime : la crainte des coups. Elle appartient au premier maître venu.

Il est vrai que les arguments de M. Clemenceau étaient sans réplique. L'invention du *complot* restera comme un coup de génie. Faire croire aux électeurs que les cléricaux stipendiaient les grévistes et que la réaction avait partie liée avec la révolution, c'était là, sans doute, un procédé de Bas-Empire, déshonorant qui l'employait, mais c'était à coup sûr un moyen infaillible d'opérer la concentration de la peur.

Les scrupules n'ont pas arrêté l'étincelant journaliste qui avait tiré de l'affaire Dreyfus tant de beaux effets littéraires. M. Clemenceau ne s'est souvenu de l'*arbitraire* qu'il avait flétri dans l'opposition que pour la renouveler au pouvoir. Spectacle peu banal. L'ancien thuriféraire du dreyfusisme intransigeant, restaurant la Raison d'État ! Le défenseur professionnel de la Justice et de la Vérité jetant, *sans autre forme de procès, et par mesure admi-*

égale distance des révolutionnaires de droite et des révolutionnaires de gauche, et qu'il ne condamne, avec la même sévérité, tous les praticiens de l'« action directe », aussi bien lorsqu'ils veulent empêcher, par la violence, l'application régulière des lois que lorsqu'ils la font intervenir dans les conflits entre le capital et le travail. Aujourd'hui, comme hier, le nom des hommes qui sont au pouvoir nous est un garant que de pareilles tentatives ne trouveront en défaut ni la prudence ni la fermeté du gouvernement. »



nistrative, Griffuelhes et Lévy dans les prisons de la République! Et l'opinion publique battant des mains! Et la cohorte alarmée des dreyfusards approuvant, aujourd'hui, les actes qu'elle dénonçait hier! Il faut dire qu'il s'agissait d'ouvriers révolutionnaires. En vérité, les bourgeois libéraux, qui s'étaient soulevés pour la défense de leur capitaine injustement accusé et faussement condamné, pouvaient-ils s'émouvoir d'une opération de police, peut-être un peu rude, mais exigée par le maintien de l'ordre?

C'est d'ailleurs sur toute la ligne que la démocratie a fait merveille. Qui n'a pas vu Paris en état de siège, au 1^{er} mai 1906, ne saura jamais l'aptitude d'un gouvernement radical à mobiliser les troupes. Et les mesures formidables prises, dans toute la France, contre le prolétariat, sont venues montrer à quel point démocrates et réactionnaires se valent, dans la répression des mouvements ouvriers. Il y a même des raffinements inédits dans la suppression du droit de grève. Les salles de réunion transformées, dans le Nord, en campements militaires; les ateliers gardés, à Paris et dans la banlieue, par des déploiements de force inconnus jusqu'ici; le haut patronat défendu cyniquement contre les revendications ouvrières par tous les organes de l'État, police, armée, administration, magistrature: voilà la façon de gouverner selon le mode jacobin, inaugurée par M. Clemenceau.



Dans ce succès de la démocratie, le parti socialiste a eu sa part. Il ne faut pas donner trop d'importance aux rivalités momentanées des radicaux et des socialistes parlementaires. Ce serait s'arrêter à la surface et ne pas voir le fond. Deux partis voisins, se disputant les mêmes électeurs et le même pouvoir, peuvent bien entrer en hostilités réglées ; qui oserait tirer de là que leur nature est différente et leur destinée contraire ?

Enfin, l'augmentation du nombre des députés socialistes n'a qu'une signification démocratique. Leur programme électoral ne s'est en rien différencié du programme radical (1). Ils se sont donnés comme les représentants les plus autorisés des réformes acceptées par les partis de gauche, et le corps électoral ne les a considérés que comme l'extrême

1. C'est ce que les journaux radicaux ont tous reconnu. M. Maujan, dans le *Radical* du 20 janvier 1906, a notamment signalé ce qu'avait même d'inférieur à certaines parties des programmes radicaux-socialistes, le programme électoral du parti socialiste.

Voici ce programme, que nous rappelons pour mémoire :
Limitation à huit heures de la journée de travail.

Extension du droit syndical à tous les employés de l'État, du département et de la commune.

Assurance sociale contre tous les risques du chômage et la maladie.

Impôt progressif sur le revenu et les successions.

Retour à la nation des monopoles dont le capital a fait ses plus hautes forteresses.

Scrutin de liste avec représentation proportionnelle.



pointe des groupements « avancés ». Ni ce programme, ni cette attitude ne pouvaient heurter les préjugés de la clientèle petite-bourgeoise qui forme le gros des électeurs socialistes : ils ne devaient, au contraire, qu'attirer à un parti qui traduisait si clairement leurs aspirations, les masses démocratiques.

Quant à l'action électorale des candidats socialistes, elle a été, avant tout, républicaine, et elle ne pouvait pas ne pas l'être. Les élections se sont faites sur une question précise : la lutte contre le cléricalisme. Comment les socialistes se seraient-ils dérochés à ce combat essentiellement démocratique ? Ils en ont au contraire tiré tout profit. Ils ont pris la tête du mouvement, expliquant le vote de la loi sur la séparation des Églises et de l'État par leur seule énergie au Parlement.

Au reste, il y a eu plus que similitude de programme et d'action entre les socialistes et les démocrates : il y a eu accord. Au premier tour, combien nombreux ont été les socialistes plus ou moins élus comme candidats de concentration républicaine ? Les radicaux anti-cléricaux de Roubaix n'ont-ils pas voté pour Jules Guesde ? Et, au second tour, les ballottages qui ont été favorables aux socialistes, l'ont-ils été autrement que par l'appoint des voix radicales ?

Enfin, il sera difficile aux socialistes de ne pas soutenir, à la Chambre, les réformes proposées par



la majorité radicale. Ils ont, les uns et les autres, la même conception de l'action réformatrice. Un beau chemin leur reste à parcourir ensemble, et c'est ce que Guesde comme Jaurès ont bien dû reconnaître.

Il n'est pas jusqu'au pouvoir lui-même que les socialistes n'aient songé à influencer. Ce n'est un mystère pour personne qu'ils ont rêvé d'un nouveau ministère Combes, dont ils auraient été indirectement les maîtres, et qui leur aurait rendu la puissance parlementaire perdue.

Mais ce qui, en dehors de son programme, de son action et de sa nature, a le mieux marqué le caractère démocratique des succès du parti socialiste, c'est sa lutte sourde contre le syndicalisme révolutionnaire.

La campagne anti-patriotique a été, par lui, solennellement répudiée, comme de nature à épouvanter l'électeur. Lorsque les condamnations rigoureuses que l'on connaît, frappèrent vingt-six propagandistes de l'anti-militarisme, on sait quel demi-silence prudent sut garder le parti socialiste. Jaurès et Guesde firent même entendre, en face des affirmations anti-patriotiques des syndicalistes, des déclarations que Déroulède n'aurait pas reniées. Et quels misérables balbutiements où les réticences se mêlaient aux sous-entendus, *l'Humanité*, organe officieux du parti, trouvait-elle seulement à opposer au coup de



force dirigé contre Griffuelhes et Lévy (1) ?

D'ailleurs, les enfants terribles du socialisme parlementaire l'ont avoué. Le *Réveil du Nord*, commentant les victoires obtenues par Guesde et ses amis, écrivait : « La véritable cause de ce grand succès, c'est la sagesse avec laquelle les dirigeants du parti, dans notre département, se sont gardés de tomber dans le piège *des inepties hervéistes et des stupidités de l'action directe.* »

Le voilà bien, le secret du triomphe ! La grève générale, l'action directe, les grands mouvements tumultueux, l'antipatriotisme, le syndicalisme révolutionnaire sous toutes ses formes, c'est en repoussant, avec des gestes de terreur, ces procédés barbares de la lutte ouvrière, que les socialistes parlementaires ont, en maints endroits, conquis le suffrage universel. Et l'on nous parle des progrès foudroyants du socialisme en France, et des prophètes même annoncent son règne pour 1910 !

En face de la démocratie débordante — même divisée en radicaux et en socialistes — s'est dressé le syndicalisme. Il faudrait chercher loin dans

1. Dans son retentissant duel oratoire avec Clemenceau Jaurès a critiqué avec une mollesse inqualifiable les procédés *indéfendables* du pouvoir. Il a fait la part belle à Clemenceau, qui a pu facilement se dérober, et se livrer, avec succès, à toutes les facéties sur les conceptions jaurésistes.



l'histoire contemporaine, pour trouver une manifestation aussi formidable de la lutte des classes que le 1^{er} mai 1906. L'effroi qui s'est emparé subitement de la bourgeoisie, à l'annonce de l'ébranlement général du prolétariat pour la conquête des huit heures, demeurera un des plus éclatants symptômes de la décadence de la classe capitaliste et de la montée de la classe ouvrière.

Les résultats de la propagande engagée par les syndicalistes en vertu des décisions du congrès de Bourges de 1904, ont dépassé toutes les espérances. Plus d'un million de travailleurs se sont levés sur tous les points de la France, dans un vaste effort collectif, contre le patronat.

Certes, il y a eu des conquêtes matérielles appréciables, que plusieurs corporations ont pu inscrire à leur actif. Mais la grandeur du mouvement a été avant tout morale. La classe ouvrière tout entière, tant dans ses éléments réformistes que dans ses éléments révolutionnaires, a pris conscience d'elle-même, des exigences de la lutte et des conditions du succès. Elle s'est violemment détachée des autres classes, est subitement apparue au premier plan de la vie sociale, et a fait sentir sa puissance formidable.

On peut, sans doute, exprimer le regret que le mouvement syndicaliste ne soit encore qu'à son commencement. On a peut-être le droit d'exiger



de lui, une indépendance plus complète et une autonomie plus intransigeante. Mais, tel qu'il est, par son esprit conquérant, par son sens supérieur de la lutte sociale, il porte en lui les plus pures promesses du socialisme.

C'est surtout après des expériences comme celles que lui offre la démocratie au pouvoir, que le mouvement ouvrier révolutionnaire est en mesure de réaliser ces progrès. Il saura, sans nul doute, en tenir compte. D'ailleurs, s'il l'oubliait, s'il se laissait prendre aux sollicitations intéressées qui lui viennent de toutes parts, il serait vite rejeté par la force des choses dans la voie qui est la sienne, qui ne peut pas ne pas être la sienne.

Le duel engagé entre la démocratie et le socialisme ouvrier se poursuivra inexorablement : mais l'heure ne sera pas toujours à la démocratie triomphante.



VIII

L'ÉCOLE ET LE PROLÉTARIAT (1)

Octobre 1906.

En montant au pouvoir, Briand déclarait à la Chambre ravie qu'il restait fidèle au socialisme. La Chambre savait ce que parler veut dire. Le ministre socialiste n'a pas déçu ceux qui lui ont fait confiance.

Il racontait naguère aux mineurs et aux métallurgistes du bassin de Saint-Étienne que le socialisme consiste à procurer aux ouvriers une partie des actions dans les entreprises industrielles. Le capital et le travail, co-associés désormais dans la production, cesseraient ainsi de se faire une guerre mortelle et la paix sociale serait enfin assurée.

Plus récemment, dans le discours de clôture, au congrès de la Ligue de l'Enseignement, Briand nous a fait part de son rêve d'éducation nationale. Il voudrait détruire les barrières qui séparent les classes et unir dans la même instruction les fils des bourgeois et les fils des ouvriers. Écoutons-le : « Eh bien, tenez, au point de vue de l'enseignement, ce

1. *Le Mouvement Socialiste*, octobre 1906.



qu'il faudrait faire tout de suite. *pour dissiper certains malentendus qui dressent dans la vie, des hommes contre d'autres hommes, c'est prendre tous les enfants, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, les mettre tous dans la même école, dans cette école, humble et modeste, où le fils du riche et le fils du pauvre voisineraient et où ils s'habitueraient à penser en commun plus tard dans la vie.* Assez de raisons de discorde se dresseront entre eux ; assez souvent, des intérêts contradictoires les mettront aux prises pour des luttes passionnées et violentes.

» C'est dans l'école commune à tous que pourrait s'opérer, grâce à l'observation perspicace du maître, un travail de sélection, afin que soit donnée à ceux qui en seraient jugés dignes, cette instruction plus complète qu'on donne à l'enfant du riche, parce qu'il peut la payer. *Dès à présent, il me paraît possible d'augmenter les bourses pour les enfants du peuple.* C'est la première chose à faire, et je pense que M. Ferdinand Buisson, avec son éloquence agissante, ne manquera pas d'appuyer cette résolution devant le Parlement. »

L'utopie de la réconciliation des classes sociales par l'école est un de ces vieux clichés de la « démocratie avancée » qui n'a pas grande importance. Le projet d'incorporer à la bourgeoisie, en leur communiquant l'idéologie bourgeoise, les plus intelligents



des « enfants du peuple » présente une autre gravité : il est dans le sens de l'évolution démocratique et il constitue une de ces mesures que l'esprit égalitaire régnant se plaît à approuver.

Si le socialisme doit être l'œuvre de la classe ouvrière parvenue à sa maturité, capable par conséquent de substituer ses institutions et ses idées propres aux institutions et aux idées traditionnelles, il n'y a de pire danger que celui qui consiste à la retenir dans les institutions et les idées des classes dominantes. C'est par une séparation totale avec le monde bourgeois, que le monde ouvrier peut arriver à dégager ses conceptions nouvelles de la morale et du droit. Mais, il faut que l'élite qu'il porte à sa tête, au fur et à mesure de son développement, soit à l'abri de toute infiltration des notions éthiques et juridiques de la classe bourgeoise. Il ne servirait à rien que le prolétariat tirât de son sein une masse de militants intelligents et instruits, si leur horizon intellectuel et moral était l'horizon bourgeois. La classe ouvrière aurait simplement fourni des troupes plus fraîches et des chefs plus jeunes à la classe capitaliste.

On peut dire que c'est là le but suprême de la démocratie : alimenter l'élite décadente des classes bourgeoises par l'élite ouvrière. Les classes ne sont pas des mondes clos, sans portes ni fenêtres. Elles ne sont fermées que pour la majorité de leurs



membres, mais elles restent ouvertes pour une minorité qui parvient toujours à passer d'une classe à l'autre. C'est par ces ouvertures, que la bourgeoisie peut attirer à elle les plus vigoureux des fils du prolétariat et se les assimiler.

Elle ne s'infuserait pas seulement un sang nouveau, elle enlèverait encore au prolétariat les meilleurs de ses chefs. C'est un fait d'expérience que les ouvriers parvenus à un certain degré d'éducation acquièrent facilement la mentalité bourgeoise. Qui ne connaît quelque secrétaire de syndicat, dont l'effort de pensée a été réel, mais à qui ce passage dans la « civilisation » bourgeoise a donné le mépris de la « barbare » ouvrière. Ce sont ces ouvriers, gorgés de science indigeste et élevés à l'école de la bourgeoisie, qui deviennent, plus ou moins inconsciemment les alliés de la classe ennemie.

Combien autres sont ceux que la lutte a éduqués, qui n'ont demandé qu'à une connaissance toujours plus parfaite du milieu ouvrier, les éléments de leur formation intellectuelle et morale ! Ceux-là constituent vraiment l'élite de leur classe : ce sont des guides clairvoyants, qui aident le prolétariat à préciser ses idées et son idéologie particulière. C'est pour cette élite que se forme peu à peu une littérature d'origine ou d'inspiration purement ouvrière.

Le socialisme ministériel de Briand va donc à



l'opposé du socialisme ouvrier. Les mesures qu'il préconise pour exproprier la classe ouvrière de ses « têtes pensantes », sont encore une fois l'illustration de la politique anti-prolétarienne de nos démocrates. Elles concordent avec ce mouvement de conquête morale et intellectuelle que la classe bourgeoise tente contre la classe ouvrière. Il faut lire les publications scolaires de nos éducateurs les plus radicaux. Qu'on parcoure, par exemple, les livres de la collection Edouard Petit, publiés par la « Librairie d'éducation nationale Picard et Kaan ». M. E. Petit est un des princes de l'enseignement primaire, il est le prototype de ce que la démocratie nous offre de plus « avancé ». Ouvrons un livre, signé de lui : *Jean Lavenir*. Voici ce que nous lisons : « Un jour viendra où, dans l'industrie, *les ouvriers seront les associés des patrons* ; où chacun aura sa juste part dans les bénéfices de l'entreprise commune, à proportion de sa valeur propre et des services rendus par lui à ses associés. Nous avons pour nous le nombre, le droit. *Ne compromettons pas, par l'injustice, par la violence, notre cause, la meilleure des causes, la sainte cause de tous les travailleurs nos frères. Patientons : le temps travaille pour nous.* » Et plus loin : « Il avait été un des premiers à s'inscrire aux cours de l'Université populaire. Il admirait le dévouement de ces gens de cœur, professeurs, instituteurs, ingénieurs, savants, qui, le soir



venu, oubliant les fatigues du jour, s'emploient à instruire le peuple, mettent leurs lumières à sa disposition, lui tendent une main fraternelle pour l'élever jusqu'à leur niveau. »

Telle est la politique scolaire de ce ministère de l'instruction publique que Briand appelait le ministère de l'éducation nationale. Corruption par l'éducation secondaire et supérieure, c'est tout ce qu'il réserve aux « enfants du peuple ». Et après cela, nos socialistes démocrates s'indignent que les congrès ouvriers dénoncent les dangers de l'éducation donnée par la bourgeoisie et demandent un enseignement nouveau organisé avec le concours des syndicats et des Bourses du travail.



IX

LA DÉMOCRATIE TRIOMPHANTE (1)

Août 1908.

La démocratie va de victoire en victoire. Après Narbonne, Raon-l'Étape, Nantes. Après Nantes, Draveil... Après Draveil, Villeneuve-Saint-Georges.

C'est la progression dans le crime. La République se doit d'être à la hauteur d'elle-même et il est logique que la tuerie du 30 juillet dépasse les autres en horreur. Officiellement, on connaît quatre morts et une vingtaine de blessés. En réalité, on ne saura jamais le nombre exact des victimes, que les familles cachent par peur des représailles.

Les manifestants étaient à ce point dangereux, que c'est de leur côté que les cadavres sont tous tombés ! Quant aux troupes, à peine si elles ont reçu quelques éraflures — dont une, disent les communiqués, au talon de la botte du général commandant l'expédition. C'est moins qu'au Maroc.

Le massacre a été prémédité. Exaspéré par l'action irrépressible de la C. G. T., le gouvernement

1. *Le Mouvement Socialiste*, août 1908.



espérait *en finir*, en frappant un grand coup. La façon dont les événements se sont passés le prouvent. Je laisse de côté les déploiements insensés de forces, qui sont toujours une provocation directe à la foule. Je parle de la manière dont les fusils sont partis.

Le fait a soulevé d'indignation même les rares journalistes radicaux qui ont échappé à la crise générale d'hystérie réactionnaire. C'est un des plus vieux camarades de Clemenceau, M. Léon Millot, qui n'a pu retenir, dans la *Dépêche* de Toulouse, un mouvement de révolte contre la désinvolture avec laquelle on a commandé le feu. « *Le Matin*, écrit-il, qui n'est pas suspect de partialité en faveur des révolutionnaires ni d'hostilité vis-à-vis du gouvernement, a raconté que la manifestation paraissait finie et que ceux qui y avaient pris part s'en retournaient vers la gare, lorsque quelques-uns d'entre eux, passant devant une maison en construction, y prirent un certain nombre de matériaux et construisirent une barricade. Il était quatre heures de l'après-midi. Si les autorités et la force armée avaient « ignoré » cette barricade, il est évident qu'il ne serait rien arrivé du tout. Au bout d'une heure ou deux, de trois heures si l'on veut, les manifestants venus de Paris, sollicités par l'habitude de la soupe vespérale, auraient repris le train. La barricade n'est pas un article de banlieue, et d'ailleurs on ne la



défend bien que chez soi, dans son quartier. A neuf heures du soir, sans coup férir, la troupe l'aurait jetée bas. » Mais on voulait *terroriser* la classe ouvrière organisée et il fallait livrer bataille !... Sans compter que les officiers savent, depuis longtemps, que ce sont les *campagnes à l'intérieur* qui rapportent le plus de galons et de croix.

C'est à l'heure où la démocratie triomphante — la démocratie dreyfusarde — coule plus que jamais « à pleins bords », que nous vivons les journées les plus tragiques qu'on ait connues depuis la Commune. Mêmes signes, mêmes symptômes. La bourgeoisie frémit de la *grande peur*, le gouvernement en appelle à l'armée, la classe ouvrière est mise hors la loi — et nous ne sommés qu'au commencement.

La férocité du pouvoir n'a d'ailleurs d'égale que sa stupidité. Il croit, par quelques arrestations arbitraires, décimer le mouvement ouvrier, comme si le syndicalisme tenait en quelques hommes ! Les juges de M. Clemenceau auront beau tout mettre en œuvre, pour trouver un semblant d'accusation contre nos camarades Griffuelhes, Pouget, Yvetot, Bousquet, Monatte, etc., etc., la C. G. T. n'en demeurera pas moins la forteresse de guerre du prolétariat organisé.

Bien plus. Sous les balles de l'armée démocratique, des solidarités insoupçonnées naîtront. Quoi



qu'en ait dit la presse réactionnaire ou fond-seecrétière, l'entrée des mineurs à la C. G. T. s'est accomplie malgré Basly, agent gouvernemental, et contre lui. Et il n'est pas jusqu'à l'impressionnante grève des typographes parisiens, qui n'ait révélé l'existence d'un courant révolutionnaire nouveau, là où l'on ne croyait qu'un prolétariat endormi. En vérité, quelles que soient les divisions intérieures à la classe ouvrière, il y a des réactions spontanées auxquelles n'échappera jamais l'élite du prolétariat quand on tuera quelqu'un des siens.

Lorsqu'on vit, il y a déjà plus de deux années, le gouvernement tomber aux mains du pseudo-anarchiste Clemenceau, du grève-généraliste Briand et du socialiste Viviani — auxquels devait bientôt se joindre le « divin » Picquart, le « pur héros » de l'affaire Dreyfus, — on put craindre, un moment, qu'il ne s'en suivit, dans l'esprit incertain des masses, une réhabilitation de l'idée de pouvoir et une renaissance de l'utopie démocratique.

L'œuvre de corruption ouvrière, maladroitement entreprise par un Waldeck-Rousseau et un Millebrand, n'allait-elle pas, cette fois, aboutir et compromettre pour un temps le syndicalisme naissant ? Les nouveaux mattres de la politique n'étaient-ils pas des « camarades » d'hier, rencontrés, coudoyés, applaudis dans les réunions dreyfusistes, les meetings révolutionnaires, les congrès socialistes ? La con-



fiance qu'avait surprise l'homme d'opposition n'allait-elle pas suivre l'homme du gouvernement ?

S'il ne se fût agi que de Briand, souple compère, le danger eût été possible : Briand est l'homme de la corruption, non de la persécution. Il sait qu'il est facile de prendre les hommes par l'intérêt ou par la vanité et qu'il vaut mieux séduire qu'attaquer. Nous aurions ainsi revu, mieux ordonnés, des spectacles du temps de Millerand : le pouvoir essayant d'avoir ses *préfets ouvriers*, quelques secrétaires de syndicats jouant le rôle de garçons de bureau pour antichambres ministérielles, et un certain nombre de *prolétaires officiels* figurant dans les représentations gouvernementales.

Mais il y avait Clemenceau, démocrate autoritaire, jacobin, dictateur, homme de guerre, se campant d'emblée « de l'autre côté de la barricade » ; ce journaliste de combat ne pouvait vouloir qu'un *gouvernement fort*. Le prolétariat résistait, il l'a sabré.

Je crois que c'est M. Bouglé qui a défini le ministère Clemenceau : *le solidarisme au pouvoir*. La farce solidariste ne pouvait avoir de plus typique interprète. La classe ouvrière, une fois de plus, est fixée. Elle a de nouveau appris que, lorsqu'on joue la comédie pacifiste sur la scène, c'est pour mieux assommer le prolétariat dans la coulisse.

L'expérience clémenciste restera une des plus



décisives contributions à la décomposition de l'idée de gouvernement. On demeure effrayé en songeant à la somme d'arbitraires et de crimes que peuvent accumuler les professionnels de la liberté eux-mêmes, lorsqu'ils manient le pouvoir. La masse comprendra-t-elle enfin que le problème n'est pas de changer le personnel de l'État, mais de détruire ses forces coercitives de l'État ?

C'est là un des buts essentiels du syndicalisme, c'est là le rôle civilisateur de cette Confédération Générale du Travail, qui restaure l'idée de liberté dans notre pays et qui travaille pour ceux-là mêmes qu'elle effraie.



X

DE LA DÉMOCRATIE INDIVIDUALISTE
A LA DÉMOCRATIE SOCIALE

OU

DE CLEMENCEAU A BRIAND (I)

Août 1909.

Les époques de décadence sont le triomphe des cyniques. Dans la lassitude générale, dans le sauve-qui-peut universel, alors que les institutions ont perdu leur base et les mœurs leur principe, ils surgissent dans le désastre et exercent leurs rapines. Ce sont les naufrageurs de la dissolution sociale.

Qui leur résisterait, dans un monde qui n'a plus d'armature ? Ils ne rencontrent que des victimes ou des complices. Ce n'est partout que découragement, scepticisme, passivité, ou abaissement des caractères et servilité des âmes. On est dans le vide. Ceux qui échappent à la décomposition proclament l'inutilité de l'effort et se retirent à l'écart. La société, sans point d'appui, s'abandonne et devient la proie facile des cyniques. C'est leur heure.

Certes, je n'ignore pas qu'il y a des périodes de

1. *Le Mouvement Socialiste*, août 1909.



décadence, qui sont des périodes de fermentation et qui préparent un monde nouveau. Je n'oublie pas, non plus, qu'il y a des cyniques depuis qu'il existe des hommes, et qu'aucune époque n'en a le monopole. Mais, toute mesure gardée, les signes sont certains que nous sommes dans une période de dissolution des plus caractérisées, et la chute du pouvoir aux mains d'un Clemenceau et d'un Briand marque l'apogée du règne des cyniques.

La corruption démocratique, comme la corruption païenne à la fin du monde antique, n'a rien laissé debout. Nous vivons dans les ruines. Y a-t-il une époque qui, plus que la nôtre, ait abaissé la personne humaine, qui ait pris plus plaisir aux disputes des rhéteurs et aux scandales du jour, qui ait été plus exploitée par les charlatans de la politique et de la finance, qui ait mis en honneur une presse plus basse, qui ait plus brisé le ressort des âmes, corrompu les consciences, énervé les volontés, tari les sources de vie ? Dans ce monde haletant et fiévreux, épuisé par le déchaînement des intérêts et la convoitise des affaires, il n'y a plus d'idées ni de croyances, ou plutôt idées et croyances ne sont que des paravents menteurs. Cherchez, au-dessus de ce chaos démocratique et social, quelle bannière durable, quel drapeau solide sert de ralliement à ceux qui attendent, veulent, espèrent. Vous ne trouverez rien. L'air est empesté, et tous ceux qui le res-



pirent sont atteints. Le socialisme lui-même, qui sort des aspirations éternelles vers la liberté, n'a pas résisté à la contagion. Et le syndicalisme, dont la jeunesse conquérante avait jeté l'effroi dans ce monde amolli, n'a pas complètement échappé au mal. Les meilleurs ont beau s'agiter : dans l'épaisse buée qui recouvre toutes choses, leurs signaux sont à peine vus et leurs cris à peine entendus.

Dans cette désagrégation, Clemenceau représente un type supérieur de cynique. Rarement, homme politique a plus profondément sondé l'infériorité morale de son temps. Avec quel mépris a-t-il traité ce monde du parlement et de la politique, si médiocre dans son ensemble, et si conscient cependant de sa propre turpitude qu'il a, pendant plus de trois ans, accepté toutes les brutalités et toutes les humiliations ! Il y a peu de spectacles plus désolants et plus salubres à la fois que celui de ce démocrate, vieilli au service de la liberté, et qui, porté au pouvoir par les hasards de la politique, s'aperçoit qu'il a affaire à un peuple d'esclaves et le traite en conséquence. Il a gouverné en dictateur et en gavroche, avec des insolences de goujat et des finesses de lettré, des colères de malade et des faiblesses de vieillard, des familiarités déconcertantes, des ironies cruelles, des boutades, des caprices, bousculant tout, défiant tout, se jouant dans l'inco-



hérence. Il faut se reporter aux temps de la décadence romaine pour trouver son égal. Médecin, orateur, politicien, journaliste, critique, philosophe, romancier, pamphlétaire, auteur dramatique, duelliste, plein d'esprit, de fantaisie et de verve, débordant de fougue, sans scrupules, prêt à tout, quel artiste ! Je sais bien que le personnage est inégal, et qu'il a souvent plus d'apparence que de réalité. Mais quel relief, dans la grisaille de l'époque !

Il n'a rien compris aux questions sociales qu'il a traitées en littérateur et en jacobin. Il a déclaré n'avoir « jamais rencontré la classe ouvrière ». Cela ne l'a pas empêché de la saigner à blanc et de lui montrer de quel bois se chauffait le dreyfusisme au pouvoir. Campé « de l'autre côté de la barricade », il a voulu la bataille, pour avoir le triomphe. Le prolétariat l'a justement honni ; mais c'était un ennemi de marque. Ce pseudo-libertaire a été l'incarnation parfaite de la démocratie individualiste. Jamais, il n'y a eu gardien plus féroce des prérogatives de l'État et du principe de l'autorité. C'est un vieil adage que les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent. Il faut dire, à la décharge de Clemenceau, que, s'il avait trouvé devant lui un mouvement ouvrier fort et résolu, il aurait eu moins de panache. Comme chez tous les cyniques, son courage était fait de la faiblesse de son adversaire. Il est vrai que ses victoires étaient com-



promettantes. Sa politique devenait dangereuse pour un régime qui ne supporte pas la guerre. A force de harceler, de traquer, d'emprisonner les militants ouvriers, elle entretenait l'esprit de revanche dans les milieux syndicalistes et ruinait la *paix sociale*.

Depuis sa chute, les journaux radicaux et socialistes nous ont révélé que Clemenceau « n'était pas de son époque ». C'était un anachronisme. Il gouvernait avec de vieilles idées. M. Herriot, de Lyon, nous avait déjà appris que cet individualiste était un aristocrate, et qu'il n'avait pas le « sens plébien ». Et, dans l'*Action*, M. Henry Bérenger et M. Steeg ne cessent de rappeler qu'il n'avait pas entendu la voix des temps nouveaux ! Que M. Bouglé en fasse son deuil : Clemenceau n'était pas *solidariste*.

Or, il faut une politique solidariste. Le temps présent l'exige. *La démocratie individualiste est finie. La démocratie sociale commence.* L'heure n'est plus aux problèmes politiques : il s'agit de « résoudre les questions sociales ». Un gouvernement averti doit conquérir et non combattre la classe ouvrière. Le syndicalisme monte ; il est sage de lui faire sa part. Des concessions s'imposent : le salut de la démocratie est à ce prix.

Il était réservé à Briand de devenir l'ouvrier de la



paix sociale. Une longue carrière dans l'armée révolutionnaire, une éclatante apostasie, une connaissance parfaite des milieux à corrompre, de leurs tares et de leurs faiblesses, un renom de souplesse féline, une pratique consommée de l'intrigue, une bonne grâce insinuante, un désir inassouvi de plaire, un sens rare de l'oubli des injures, l'indifférence au scandale, l'insensibilité aux coups, sans principes, sans idécs, sans remords, voilà plus de titres qu'il n'en faut à gouverner nos contemporains. Briand est *l'homme du temps*.

Ce n'est pas l'effet du hasard qu'à sa fortune politique soient liés aujourd'hui Millerand et Viviani. Cette conjonction se préparait depuis de longues années. Il était fatal que l'avènement de la démocratie sociale fût aussi celui du socialisme parlementaire. Où trouver, sinon dans les rangs des socialistes, dissidents d'aujourd'hui, officiels d'hier, des hommes plus ou moins informés des questions ouvrières ? Le jour où il associait Millerand à sa politique économique, Waldeck-Rousseau savait-il qu'il jetait les bases d'un parti nouveau, du parti des réformes sociales ? Le moment de ce parti est venu : le syndicalisme l'a rendu nécessaire. Les radicaux avaient beau crier à la dépossession, au moment de la constitution du ministère Briand. Comment auraient-ils pu supporter la concurrence des socialistes parlementaires, eux qui ignorent tout des pro-



blèmes économiques et sociaux ? Le radicalisme est fils d'une démocratie politique, non d'une démocratie sociale.

En attendant, il s'agit d'endormir. Le cynisme de Clemenceau était plein de morgue et de provocation. Le cynisme de Briand sera mielleux et corrupteur. Il sera insaisissable, comme ces choses molles qui fuient au toucher. Il y en aura pour tout le monde : adversaires désarmés et amis comblés exalteront le ministre inimitable. Voyez avec quelle unanimité la presse, de la gauche à la droite, célèbre « le gouvernement de la détente, de la conciliation, de l'apaisement ». On dirait que tous ces gens, de tous les partis, sortent d'un combat surhumain, et que leurs membres fatigués ne demandent que repos. Ce ne sont qu'approbations bruyantes ou silences complices. *L'opposition s'est réfugiée dans le camp royaliste !*

Le chloroforme ministériel fera-t-il son œuvre sur le mouvement ouvrier ? Les réformistes sociaux espèrent que le syndicalisme deviendra gouvernemental dans sa majorité. Les émissaires de Briand, de Millerand et de Viviani sont nombreux dans la classe ouvrière. Le *prolétariat officiel* relève la tête et menace le *prolétariat révolutionnaire*. Les faveurs personnelles, les interventions gouvernementales, les projets de lois sociales vont tomber



en pluie. Le parti socialiste ne sera pas une gêne pour le complot réformiste : il a déjà donné sa mesure. La politique de corruption a de fortes chances de succès.

Cependant, si elle triomphe, ce ne sera peut-être pas pour longtemps. La puissance des lois sociales est limitée, la bienveillance patronale n'est pas infinie, l'intervention gouvernementale n'est pas toujours efficace, et la philanthropie officielle ne trouvera pas des ressources budgétaires illimitées. Si quelques secrétaires syndicaux sont facilement corrompus, on n'achètera pas la masse des ouvriers. Et lorsque les socialistes parlementaires auront bu, cela ne prouvera pas que le prolétariat n'a pas soif.

La crainte des représailles a fait relâcher les prisonniers politiques et réintégrer les postiers révoqués. Mais nos trop habiles « amis du peuple » espèrent-ils la reconnaissance des graciés ? L'habitude des amnisties, qu'octroie chaque pouvoir nouveau en don de joyeux avènement, a trop blasé les militants. Ils savent que l'exécrable tyrannie de Clemenceau avait si fortement compromis l'idée gouvernementale dans les masses, que l'intérêt de l'État était de passer au plus vite l'éponge. Persécuteur ou bienfaiteur, guerrier ou pacifiste, clemenciste ou briandiste, le pouvoir ne peut que leur apparaître ce qu'il est : l'organisation de l'arbitraire.

Mais cela, c'est l'avenir. Aujourd'hui, tout va



dépendre de l'attitude du syndicalisme. Hier encore, elle n'était pas brillante. Le mouvement ouvrier, après une course par bonds, ralentit sa marche. Se repose-t-il pour mieux repartir ? S'arrête-t-il pour mieux profiter des fautes commises ? Il est, en tout cas, à côté des protestations individuelles, la seule force collective capable de maintenir le goût de la liberté dans un monde qui le perd de plus en plus. L'heure ne fut jamais plus grave. Le duel s'exaspère entre la démocratie et le syndicalisme.



XI

DÉMOCRATIE SOCIALE ET CATHOLICISME SOCIAL (1)

Octobre 1909.

Le catholicisme social profite du désarroi jeté dans les esprits par la décadence démocratique. Il se souvient qu'il a été des premiers à dénoncer l'individualisme épuisant de la société issue de la Révolution française, et à préconiser une politique corporative et sociale. Et en présence de la faillite du présent et de l'incertitude de l'avenir, il offre aux âmes inquiètes les « vérités traditionnelles » de l'Église, adaptées aux exigences économiques du temps.

Il ne faut pas s'y tromper : ce renouveau catholique est un renouveau réformiste. Les efforts des catholiques sociaux se confondent avec les tentatives des socialistes parlementaires. M. de Mun tient le même langage que Millerand ; ils se déclarent tous deux les soldats de la paix sociale et leur but avoué est la ruine du syndicalisme insolidariste et révolutionnaire.

1. *Le Mouvement Socialiste*, octobre 1909.



A lire le compte rendu de ces *Semaines sociales*, dont la dernière a jeté tant d'éclat, on croirait parcourir quelque relation des discussions coutumières à nos socialistes démocrates. Déjà, il y a plusieurs années, au cours d'une controverse avec M. Georges Renard, M. Ferdinand Brunetière proclamait la *concordance pratique* du catholicisme social et du socialisme parlementaire. Dans la *Petite République*, dont il était l'hôte pour la circonstance, M. Brunetière écrivait : « qu'il n'y a rien dans les formules du programme de Saint-Mandé qui soit incompatible avec l'idée chrétienne ; que, peut-être, les idées qu'elles expriment et qui les fondent n'ont pu naître qu'en milieux chrétiens ; qu'un chrétien peut donc tomber d'accord de plus d'un point, et de plus d'un point essentiel, avec les réformistes ; et que cela étant, *il leur est inutile de s'opposer les uns aux autres sous des étiquettes ennemies et qu'ils feraient mieux de s'entendre sur les réformes précises, dont ils sont unanimes à reconnaître la justice, l'urgence et la nécessité.* »

Ce que M. Brunetière exprimait sous une forme claire, M. Étienne Lamy l'énonce aujourd'hui sous une forme enveloppée. Soit dans son retentissant discours de la *Semaine sociale* de Bordeaux, soit dans l'article du *Correspondant* qui a fait le tour de la presse, M. Lamy renouvelle l'équivoque de l'Ency-



clique de Léon XIII sur la condition des ouvriers. Il commence par critiquer le socialisme étatique et finit par adopter ses propres solutions.

Je ne trouve rien à redire aux objections que M. Lamy dresse tout d'abord contre l'étatisme socialiste. Ce sont celles que nous lui opposons. « Rien de plus étranger, écrit M. Lamy, dans le *Correspondant*, à leur pensée (des socialistes parlementaires) qu'accroître, avec l'indépendance et l'initiative du prolétaire, les chances de son courage dans le combat de la vie. L'unique, la constante, l'insatiable revendication des chefs socialistes était de réclamer à l'État un bonheur tout fait, à l'usage de la multitude. Ils se consacraient à étendre sans cesse l'autorité de l'État, afin que cette autorité, se substituant partout à l'action de l'homme, épargnât au malheureux le travail de changer son sort. » Et je souscris encore pleinement aux paroles par lesquelles M. Lamy montre tout ce qu'a d'illusoire et de débilitant la confiance aux « mécanismes secs des déclanchements politiques ».

Mais alors, pourquoi, par un détour imprévu, ou trop prévu, retomber dans le réformisme étatique ? Pourquoi discréditer l'*État laïque* pour exalter l'*État chrétien*, et reconnaître à celui-ci les vertus qu'on refuse à celui-là ? L'État est toujours le même : improductif, incompetent et arbitraire. La vérité, c'est que catholiques sociaux et socialistes démo-



crates ont beau s'opposer : ce sont deux frères ennemis, qui poursuivent les mêmes fins, par les mêmes moyens. M. Lamy nous le dit, en termes explicites ; il n'en veut à l'État que parce qu'il est neutre, il ne le combat qu'en tant qu'il n'est pas catholique.

Le conflit ne porte donc pas sur le rôle de l'État, mais sur les principes qui doivent l'inspirer. Écoutez M. Lamy : « Les mêmes hommes, écrit-il, qui, pour purifier les lois de tout catholicisme, invoquaient l'indifférence de l'État entre les doctrines, reconnaissent, aujourd'hui, à l'État, le droit d'avoir une doctrine ; les négateurs de l'âme disent qu'il a « charge d'âmes », ceux qui lui interdisaient d'attenter, par aucune préférence philosophique, à l'indépendance des esprits, lui assignent comme devoir de faire *l'unité des esprits*... Cette évolution achève dans la sincérité démasquée de la haine, l'entreprise commencée dans l'hypocrisie, et rapproche les adversaires, comme l'assaut. En employant la force des lois à soutenir les croyances nécessaires à la société, *les libres-penseurs se rallient au principe de tout temps proclamé par les catholiques. Entre eux, il y a désormais accord sur la compétence de l'État, et conflit uniquement sur les doctrines en faveur desquelles l'État exercera un ministère tenu par tous pour légitime.* »

La destination de l'État ne change donc pas avec ses maîtres ! Qu'il appartienne aux catholiques ou



aux démocrates, nous savons qu'il reste le serviteur d'un dogme. Et ce que M. Lamy reproche précisément à une partie notable des catholiques, c'est de s'être contenté du dogmatisme laïque de l'État. Il nous avertit que les catholiques des Semaines sociales ne l'entendent pas ainsi : ils n'acceptent plus d'être « des croyants dans un État incrédule ». Leur politique sociale se confond avec leur politique religieuse. L'État des démocrates et des socialistes parlementaires est « anti-social », parce qu'il est athée ; l'État des catholiques réformistes sera « social » parce qu'il sera religieux. « Plus l'État, formule clairement M. Lamy, sera conscient de son magistère, plus apparaîtra cette vérité que l'État ne peut accomplir sa tâche, sans avoir une philosophie ; que de toutes les philosophies, la plus conforme à la noblesse de la nature humaine et aux besoins permanents de la société, est le christianisme. »

C'est donc seulement en apparence que les catholiques sociaux se séparent *pratiquement* des socialistes parlementaires. Les uns et les autres préconisent le même étatisme et le même protectionnisme ouvrier. Que l'État s'inspire de l'Évangile ou de la Déclaration des Droits de l'Homme, la politique solidariste de conciliation des classes se poursuit de la même façon. M. Lamy nous dit lui-même que, dès leur première Semaine Sociale, les catholiques



« n'hésitèrent pas à approuver, en principe, les initiatives parlementaires des socialistes ». Quant à ces derniers, des réformistes aux révolutionnaires, que de fois ont-ils proclamé cette entente ! On sait que Millerand est le collaborateur régulier de l'abbé Lemire, et on n'a pas oublié qu'en 1891, à la Chambre, Lafargue déclarait que les seules interventions *socialistes* qui se fussent produites étaient celles de M. de Mun.

Le *Temps* avait ainsi pleinement raison, lorsque, dans son effroi individualiste, il accusait M. Lamy d'être « socialiste », au sens étatiste du mot. Et Jaurès, de son côté, reconnaît dans l'*Humanité* du 8 août, que le programme de réformes sociales des socialistes parlementaires « a une telle vertu populaire, qu'il émeut, qu'il fait tressaillir, jusque sous la discipline de l'Église, la masse restée catholique encore ». Il n'y a pas enfin jusqu'à M. Bouglé, si sympathique aux socialistes démocrates, qui, tout en dénonçant le péril qui menace la « politique laïque », ne soit prêt à se réjouir, dans la *Dépêche*, de l'accord que nous signalons, « s'il devait avoir pour seule conséquence d'amener à la politique *réformiste*, des gens qui, jusqu'ici, s'y sont montrés plutôt réfractaires ».

M. Lamy méconnaît un des caractères essentiels de son allié, le socialisme parlementaire, lorsqu'il lui oppose le *corporatisme* des catholiques sociaux.



Les socialistes démocrates ont sacrifié, eux aussi, à la force nouvelle. Ils se sont bien gardés de tomber dans un étatismisme exclusif. Quand ils l'ont vu grandir, ils ont fait au prolétariat des avances. Comment M. Lamy peut-il méconnaître les révérences que Millerand, Viviani, Briand et ses amis font tous les jours aux groupements ouvriers? C'est pourtant une vérité ériante, que leur conception de l'organisation professionnelle est la même que celle des catholiques sociaux. Ils poursuivent l'identique rêve d'un corporatisme pacifique, étroitement économique, limité aux strictes préoccupations de métier et soumis à une protection tutélaire. Ce qu'ils veulent, les uns et les autres, c'est arracher les syndicats au syndicalisme.

Ces signes extérieurs d'un accord pratique parfait entre la démocratie socialisante et le « socialisme chrétien », dévoilent une entente plus intime encore. Je ne puis y insister dans ces notes rapides. Mais, ce qui se passe sous nos yeux, montre la profondeur de la parole de Marx: *la démocratie est chrétienne*. La cité politique et la cité religieuse ne connaissent qu'un *homme abstrait*: c'est, de part et d'autre, le même personnage allégorique, situé en dehors du temps et de l'espace. Qu'il soit *citoyen* de l'État ou *fidèle* de l'Église, c'est toujours le même *homme en soi*. Il n'y a pas de capitalistes, de propriétaires, d'ouvriers: il n'y a qu'un type impersonnel, un



exemplaire unique. Et c'est un type débile, un exemplaire faible, que seule peut sauver la grâce de l'État ou la grâce de l'Église.

Nous sommes loin du socialisme vivant et coner et que porte en lui le syndicalisme. Ici, il ne s'agit plus d'une solidarité abstraite, à transformer en solidarité sociale, entre des hommes que la réalité oppose. Il n'est plus question d'intercéder auprès de cette divinité interposée qu'est l'État. Plus de charité, plus de philanthropie, plus d'humanitarisme ! Mais l'action directe, l'effort personnel, l'organisation autonome, la lutte avec ses dangers et ses ivresses.

Voilà un socialisme qui ne se conciliera jamais avec le catholicisme social. C'est celui-là que M. Lamy aurait dû combattre. L'autre, le socialisme démocratique, est sien. La guerre que se livrent ces deux socialismes d'État est simplement intestine. Dans les faits, ils se concilient et se confondent. Le syndicalisme les combat l'un et l'autre, pour les mêmes raisons. Il les dénonce, au même titre, comme corrupteurs de la personnalité humaine. Contre eux, il en appelle aux sentiments de combativité, d'énergie, de responsabilité et de liberté. Plus que jamais, il leur jette en défi son mot d'ordre : *Ni socialisme d'État ni socialisme d'Église, mais socialisme ouvrier.*



CHAPITRE III

LA FONCTION
DU PARTI SOCIALISTE

I

ACTION DE PARTI ET ACTION DE CLASSE (1)

Février 1905.

Le problème qui se pose au parti socialiste en France, est moins de trouver la forme de son organisation que d'acquiescer une notion précise de son action. Un *parti* ne peut avoir la prétention d'absorber en lui le vaste mouvement de transformation historique qu'est le socialisme. La pratique de la lutte de classe — c'est-à-dire l'organisation de la révolte ouvrière, l'élaboration d'institutions économiques, d'idées juridiques et morales nouvelles, seules capables d'apporter au monde un ensemble de règles de vie supérieures — est exclusivement l'œuvre du prolétariat, agissant dans ses groupe-

1. *Le Mouvement Socialiste*, 15 février 1905.



ments. Mais un *parti* politique socialiste a, du moins encore, en l'état actuel des choses, sa place à côté des groupements autonomes des masses ouvrières, à la condition de ne pas confondre ce qui constitue l'*action de parti* avec ce qui est propre à l'*action de classe*.

La double caractéristique d'un parti, c'est qu'il est composé d'éléments d'origine essentiellement disparate et qu'il n'existe que pour la lutte parlementaire. Cela est vrai du parti socialiste, comme de tous les autres partis.

En France, où, plus que partout ailleurs, les partis ne représentent pas les classes, qui oserait affirmer que le parti socialiste est, au sens strict du mot, le parti de la classe ouvrière? C'est un *parti populaire*, bien plus qu'un *parti ouvrier*. N'a-t-il pas pris en mains la défense des classes moyennes, des paysans et des petits bourgeois, tout autant que des ouvriers? Ses cadres ne sont-ils pas formés, comme ceux de tous les partis, d'hommes venus en majorité de la petite bourgeoisie, et surtout d'intellectuels, professionnels de la politique? Le parti ne se résume-t-il pas, en quelque sorte, dans ce personnel spécial, qui tend de plus en plus, selon une loi naturelle, à constituer un groupement très différencié, à intérêts particuliers, à conceptions définies, se superposant à la masse électorale et à la clientèle qui le suit? Et



comment en serait-il autrement, puisque ce sont les traits essentiels de tout *parti* ?

Quant à son action, qu'il le veuille ou non, elle n'a cessé d'être parlementaire. Dans une démocratie, comme la France, où les partis politiques, à la faveur des intrigues de couloir et du jeu normal des institutions parlementaires, sont amenés à former des combinaisons imprévues, le parti socialiste s'est amalgamé, avec plus ou moins de netteté, avec les partis démocratiques bourgeois. Surtout, dans ces dernières années, c'est une loi qui s'est imposée à lui et à laquelle il n'a pu se soustraire. La fraction réformiste, avec plus d'impudeur, et la fraction révolutionnaire, avec plus de tenue, ont, l'une et l'autre, bien qu'à des titres divers, contribué au maintien du ministère Combes. Qu'est-ce à dire, si non que, puisque la fonction propre des partis est l'action parlementaire, une fois sur ce terrain ils ne sont plus maîtres de leur conduite ? Le milieu où ils évoluent leur impose sa règle et ils doivent la subir.

Reconnaître ainsi les exigences de l'action parlementaire, qui sont conditions de vie pour les partis, ce n'est pas excuser les lâchetés, les trahisons, les corruptions que nous ne cessons de dénoncer. C'est constater, par un travail de simple analyse, que le parlementarisme a ses lois propres, que les partis sont des organismes qui doivent s'y soumettre, et



qu'il ne faut leur demander que ce qu'ils peuvent donner. Impuissants à créer les institutions et les notions révolutionnaires, les partis socialistes ne sauraient dominer toutes les préoccupations de la classe ouvrière : ce serait se ménager gratuitement de nouvelles déceptions, singulièrement plus cruelles que les désillusions passées, que d'attendre encore de leur activité autre chose qu'une aide utile, et de leur conduite, plus qu'une dignité politique élémentaire. Croire une fois de plus, après les expériences récentes, que c'est un parti socialiste qui peut, sur son terrain propre, qui est le parlementarisme, donner toute son intensité à la lutte de classe, équivaudrait à partir derechef à la recherche de la pierre philosophale !

Le socialisme, c'est la classe ouvrière, organisée révolutionnairement dans ses institutions économiques, qui l'élabore peu à peu. C'est la lutte quotidienne, que le prolétariat est obligé de soutenir contre toutes les hiérarchies, toutes les autorités, toutes les croyances du monde bourgeois, qui lui permet d'édifier en même temps qu'il démolit. Il entend ne rien emprunter à l'ordre capitaliste et son rôle essentiel est de produire des créations originales. Nulle combinaison ne saurait atténuer la *lutte politique* qu'il mène, à toute heure, contre la société actuelle dans son ensemble. Il ne parle ni ne



négocie : il combat. Même, lorsque la lutte prend des formes organiques — et c'est l'évolution de tous les jours — elle ne perd rien de sa vertu révolutionnaire ni de sa valeur éducative. Nul dogme, nulle formule ne la guident : l'expérience seule lui trace sa voie. Nul souci, nulle crainte de détruire des alliances ou de rompre des compromis : elle se suffit à elle-même. Admirable *action directe* de la classe ouvrière sur elle-même et sur le monde bourgeois, qui lui permet, tout à la fois, de prendre sa mesure et de ne rien attendre que d'elle seule !

La tâche d'un parti socialiste, au parlement, ne peut consister qu'à aider législativement le prolétariat dans son œuvre d'organisation autonome. Au prolétariat, soulevé par la révolte, à chercher lui-même sa route, à formuler ses revendications, à préciser ses conceptions ; au parti socialiste, s'il veut exister comme tel, à s'inspirer de ces manifestations de l'action ouvrière, et lui faciliter, dans la mesure où il le peut, son libre développement. Ce n'est pas là un rôle inférieur, bien que secondaire. Il n'y a rien d'humiliant à constater les limites de son pouvoir, et à s'éviter le ridicule d'une attitude, qui serait mortelle, à vouloir dépasser ses propres possibilités. C'est en ce sens qu'en France, le parti socialiste organisé, s'il ne veut verser irrémédiablement dans l'ornière démocratique, doit concevoir son action au regard du syndicalisme. S'il en allait d'ailleurs



autrement, si la pratique radicalisante persistait sous la phrase révolutionnariste, le socialisme ne serait pas perdu, mais il se réfugierait tout entier là où il est déjà en majeure part : à la *Confédération Générale du Travail*.

Telles sont, à notre sens, les conclusions que l'on doit tirer de l'expérience de ces dernières années. Le socialisme s'est décomposé, en France, au contact de la démocratie. Il ne se reconstituera qu'en tenant compte des leçons que comporte cette période récente de son évolution. On peut dire, en modifiant légèrement une formule déjà donnée, que le socialisme ne peut être autre chose qu'un *mouvement ouvrier révolutionnaire dans une démocratie*.



II

CORPORATISME, SYNDICALISME, POLITIQUE (1)

Avril 1907.

Deux articles du *Socialisme*, signés Charles Bonnier, ont opposé au *socialisme ouvrier* des critiques et des objections que nous devons relever. Bien qu'il eût été préférable, pour une discussion plus large, que Bonnier n'interrompît pas la série des observations qu'il semblait annoncer, nous nous en tiendrons, pour l'instant, aux seules appréciations qu'il a jusqu'ici formulées. Aussi bien, elles accusent suffisamment un état d'esprit caractéristique.

Le grand reproche que nous adresse Bonnier, c'est de « subordonner le mouvement politique au mouvement corporatif », ou encore, de « confondre l'agitation syndicale avec l'organisation politique ». On pourrait vraiment croire, devant une telle confusion des termes, que Bonnier n'a été informé ni des manifestations du syndicalisme en France, ni des

1. *Le Mouvement Socialiste*, 1^{er} avril 1907.



controverses de ces derniers temps. Les syndicalistes se sont pourtant expliqués clairement. Leur mouvement n'est pas *corporatif* au sens *trade-unioniste* du mot : il ne se limite pas à la conquête de revendications professionnelles, et ne pactise pas avec la société capitaliste. Mais il est *politique*, au sens total du mot : il poursuit la transformation de l'ensemble des rapports sociaux et la désorganisation de l'État actuel. *L'action directe est une action politique.*

Bonnier s'est trompé de date. Il y a vingt ans, les syndicats français n'étaient pas sortis de ce que Guesde a appelé l'*ornière corporative*, et les partis socialistes dûrent les combattre. Ces syndicats suivaient la voie naturelle de tout mouvement ouvrier qui n'est pas parvenu à la conscience de classe. Ils ne visaient qu'à l'acquisition d'avantages immédiats, revendiqués avec sagesse, loin de tout sentiment de révolte. En face de ces organisations défailantes à la lutte, ne possédant aucune valeur de transformation sociale, les *partis* socialistes représentaient seuls l'esprit de révolution. Toutes les illusions leur furent possibles : ils purent, dans l'ivresse du combat, se considérer comme le commencement et la fin de toute action. Il appartenait exclusivement aux *partis* de conduire la lutte de classe, de donner l'impulsion aux masses, de remplir tout le champ de la guerre sociale !



Mais c'est là le passé. Les critiques et les objections de Bonnier vaudraient, si nous nous trouvions en présence d'un mouvement semblable, qui se cantonnerait dans la *lutte corporative* et repousserait la *lutte politique*. Il est loin d'en être ainsi. Depuis vingt ans, les faits ont changé, et, sur le terrain de l'action prolétarienne, les rapports de *parti* et de *classe* ont pu s'éclaircir. Il s'est produit comme un renversement des termes. Dans la lutte de classe, le *parti* n'est plus apparu que comme un organisme auxiliaire, dont l'utilité est certaine, mais dont la puissance d'action est restreinte. Évoluant dans le parlement, se développant dans les élections, obligé aux amalgames inévitables, il s'est révélé, à l'épreuve de l'expérience et au regard de l'analyse, *sans valeur créatrice propre*.

Par contre, le mouvement syndicaliste, éduqué par l'action, a pris tout son sens révolutionnaire. Il a donné à la lutte de classe, qui dans le domaine électoral et parlementaire ne trouvait pas de support concret, un fondement réel. La notion d'une *pratique socialiste*, que les partis, confinés dans une activité simplement démocratique, n'auraient pu concevoir, a été, par lui, nettement dégagée. C'est la grande nouveauté du syndicalisme que d'avoir ainsi, sur les ruines des dogmes et des formules, édifié une *action* qui, tout en étant pratique, reste révolutionnaire, et n'est vraiment révolutionnaire



que parce qu'elle est pratique. Les traditions de l'Internationale ont été reprises et le principe de l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, a commencé à devenir une réalité. Si les syndicalistes ne font appel qu'aux énergies personnelles de la classe ouvrière, à son *action directe*, au sentiment de sa responsabilité, à l'accroissement de sa capacité, c'est qu'ils savent que *les idées socialistes sont la création propre du prolétariat révolutionnaire*. Les règles nouvelles de vie, tout cet ensemble de notions juridiques et morales qui constituent la conscience socialiste, c'est la classe ouvrière seule qui les élabore, dans sa lutte quotidienne et dans ses institutions autonomes. C'est elle seule aussi qui les fera triompher.

Bonnier ne peut donc pas dire que nous subordonnons « le mouvement politique au mouvement corporatif ». Il y a entre les conceptions qu'il nous prête et les idées que nous affirmons, toute la différence qui sépare *l'action de la corporation* et *l'action de la classe*. Nous pouvons lui répondre, en reprenant ses termes, que ce que nous subordonnons, c'est le *mouvement parlementaire et électoral* au *mouvement politique*. On arrivera bien à en convenir : le parti socialiste ne peut exister comme tel qu'en fonction du mouvement ouvrier ; Bonnier n'aperçoit pas que les partis sont des organismes spéciaux, soumis à des lois particulières, et qu'il ne



faut pas leur demander plus qu'ils ne peuvent donner. C'est le seul moyen de les empêcher de tomber dans un dogmatisme stérile et de leur faire produire tous leurs résultats utiles. La tâche du parti socialiste, remis à sa vraie place, est d'ailleurs assez vaste. Il serait déjà beau qu'au milieu des intrigues parlementaires, les partis socialistes parvinssent à garder intacte leur dignité politique, et à se constituer, à toute heure et en toute circonstance, les défenseurs attitrés de la *liberté du citoyen*. Ce serait aussi le meilleur de leur tâche, s'ils consentaient à n'être, dans toutes les questions du travail, que les serviteurs de la classe ouvrière, les porte-parole de ses revendications et de ses désirs. Tout leur rôle serait enfin réalisé s'ils complétaient cette action par une intense vulgarisation des idées socialistes. Mais il ne faut pas leur réclamer plus. Ils ne sauraient être les inspireurs de la lutte de classe ni les organisateurs de la révolte ouvrière.

Bonnier nous objecte encore que les *classes* ne sont, pas plus que les *partis*, composées d'éléments homogènes. Nous avons indiqué que le *parti* est un agrégat artificiel d'éléments hétérogènes, venus de toutes les classes sociales, et réunis seulement par un lien de volonté. La *classe* nous paraissait, au contraire, être un produit naturel du



développement historique, ne comprenant que des éléments issus des mêmes catégories, et dont le groupement est dû à un lien de nécessité. Nous en tirions cette conclusion que la différence d'importance sociale qui distingue la *classe* du *parti*, est égale à la distance qui sépare un produit naturel d'un produit artificiel.

Or Bonnier a vu, à Zurich, en 1893, des syndiqués français, d'opinions singulièrement bariolées, et ne réalisant pas la moindre homogénéité intellectuelle. Mais il n'y a pas que le Congrès de Zurich qui ait offert un spectacle semblable ! Tous les congrès ouvriers et la *Confédération Générale du Travail* elle-même, renferment des dissemblances de conceptions pareilles. Ce n'est donc pas d'unité intellectuelle qu'on parle, mais d'homogénéité d'origine et de conditions de vie. Les partis socialistes rassemblent des hommes de niveau social étrangement différent : bourgeois opulents, petits bourgeois et ouvriers s'y coudoient et s'y mêlent. Les uns et les autres ont des intérêts divers, ils apportent le plus souvent avec eux les points de vue des classes auxquelles ils appartiennent : il en résulte un mélange d'idées sur la nature duquel nous n'avons été que trop fixés.

La classe ouvrière organisée ne connaît, au contraire, que des prolétaires, vivant de la même vie, soumis aux mêmes éventualités, ayant les mêmes intérêts. La lutte commune unifie les idées, souvent



contraires au début, qui se dégagent de ce milieu, comme elle fait apparaître aux yeux des travailleurs la solidarité qui les lie. C'est en ce sens que les conceptions qui émanent de la classe ouvrière elle-même, ont une autre portée sociale que les théories que formulent les partis. Nous n'avons pas dit davantage.

Les objections et les critiques de Bonnier montrent avec quelle difficulté les esprits même avisés se résolvent à tirer profit des leçons de l'expérience. Le *Socialiste* avait déjà manifesté son étonnement en face du syndicalisme révolutionnaire. Il semble qu'il y ait, chez ces camarades, comme un pieux parti-pris de défendre le passé. C'est un sentiment respectable, et que nous ne voulons en rien contrarier.

Il ne s'agit pas d'ailleurs de juger le passé, mais de le comprendre. Sa connaissance n'a de valeur que dans la mesure où elle nous sert à nous conduire dans le présent. Les circonstances, hier, ont déterminé telle croyance ; les circonstances, aujourd'hui, en ont provoqué telle autre : nous n'avons pas le droit de récusier l'enseignement des faits. Ce qu'on peut seulement exiger de nous, c'est que notre critique se conforme à la réalité et ne la dépasse pas. Pour le reste, qui donc contesterait que *la science naît de l'action* ?



III

L'UNITÉ SOCIALISTE (1)

Mai 1905.

L'unité socialiste, que vient de décréter le Congrès d'avril 1905, ne serait qu'un paradoxe, si on lui donnait une valeur absolue. Elle comprend trop d'éléments irréductibles pour être durable sous sa forme constitutive. Il faudrait, pour qu'elle ne parût pas provisoire, que de profondes transformations vinsent modifier les tendances contraires qu'elle groupe arbitrairement. En attendant, il est prudent de ne lui attribuer qu'une valeur relative.

Comment expliquer, alors, que, malgré cette fragilité que nous avons dès l'abord dénoncée, l'unité se soit imposée à tous comme une nécessité ?

Il y avait, pour les partis socialistes, une raison d'*intérêt vital*, qui devait les acculer à l'unité. Épuisés par leurs disputes, perdant tout crédit et toute influence, impuissants à attirer ressources et recrues ils marchaient à une décadence certaine. De cette

1. *Le Mouvement Socialiste*, 15 mai 1905.



course à l'abîme, tous avaient, sinon la notion claire, du moins le sentiment obscur. Aussi, lorsque les « états-majors », comme dit Jaurès, entendirent, au Congrès d'Amsterdam, l'appel à l'unité jeté par les socialistes étrangers, las des discussions éternelles de la section française dans les Congrès internationaux, ils saisirent au bond l'occasion propice, et jurèrent solennellement de mettre fin à leurs querelles. Ils obéissaient au plus sûr instinct de conservation.

Cette nécessité ne pouvait être que rendue plus impérieuse encore par l'approche des élections législatives. Les partis socialistes ont à craindre que le contact prochain des électeurs ne soit pour eux une assez rude épreuve. Or, l'union de toutes les fractions ne semble-t-elle pas le meilleur moyen de reconquérir d'ici-là la faveur des masses, en s'imposant puissamment à elles ? Nous ne disons pas que ce calcul soit juste, mais c'est un calcul normal pour des partis dont la force principale repose, non sur des institutions et des formations naturelles du prolétariat, mais sur le groupement accidentel des forces électorales.

Evidemment, ce sont là les raisons, conscientes ou instinctives, auxquelles ont obéi les partis socialistes en constituant l'unité. Là seulement est l'explication de cette réconciliation subite, de cet oubli imprévu des disputes récentes, de cet accord



spontané qui a déconcerté nombre de militants, au fond de leurs provinces.

On comprend ainsi que toute discussion théorique ait été soigneusement écartée. La mise en question des conceptions diverses qui s'abritent sous le couvert du socialisme aurait tout ruiné. Il fallait éteindre les disputes allumées, prohiber les controverses inévitables, voiler les oppositions irréductibles, afin de se diriger vers l'unité dans le silence et à pas étouffés.

Tout débat de principe a été rigoureusement évité dans la presse. Une commission a eu charge de rédiger une courte résolution, qui, comme il arrive toujours en pareil cas, ne pouvait être que très générale et partant élastique. Le Congrès d'unification n'a eu de la sorte qu'à élaborer le règlement intérieur du parti, réalisant ainsi la tâche difficile de réunir, dans un organisme commun, des hommes différents qui ne s'étaient pas préalablement expliqués, et laissant planer sur lui, comme une menace d'orage, l'ombre inquiétante des dissensions doctrinales.

Chacun est venu au parti nouveau avec ses points de vue propres. Au Congrès de Rouen, les socialistes de gouvernement, par la voix autorisée de Viviani, ont déclaré adhérer à la fois à la résolution de la commission et ne rien abandonner de leur



théorie ni de leur pratique. Et au Congrès de l'unité, au travers de l'examen parfois tumultueux des articles des statuts, des délégués sont venus affirmer sans réticence leur foi ministérialiste.

Rien donc ne serait-il changé dans le socialisme français, par cette mise au tas ? Et pourquoi aurions-nous été nombreux à accueillir, malgré tout, avec approbation, une unité ainsi réalisée ?

Le grand avantage de l'unification des partis socialistes, celui que n'ont pas prévu tous ses promoteurs, c'est d'offrir un champ nouveau et plus vaste aux controverses de tout ordre, que l'évolution des idées et des faits impose dès aujourd'hui au socialisme en France. Il n'est pas contestable que nombre de conceptions traditionnelles tombent en poussière. L'expérience de ces dernières années, si elle a montré le danger du socialisme de gouvernement, a prouvé, du même coup, l'impuissance du révolutionnarisme électoral. Les militants avertis le sentent et ne voient d'issue à la crise que dans le rajeunissement des vieilles notions de lutte de classe, à l'école de la réalité.

Cette œuvre urgente de révisionisme révolutionnaire, ce n'était pas à l'intérieur des anciennes fractions qu'elle pouvait se poursuivre. La survivance des dogmes, la domination des formules, la persistance des préjugés, rendaient impossible toute dis-



cussion. Dans l'espace neutre de l'unité, au milieu des éléments divers venus de toutes parts, les débats pourront peut-être se produire dans toute leur ampleur, et tout en désagrégeant le faisceau des idées cristallisées, affermiront les saines et vivantes conceptions d'avenir.

Nous y pourrons agir, les uns et les autres, en pleine indépendance, libérés que nous sommes des groupements d'hier. Les divisions traditionnelles, où nous avons été répartis, plus ou moins exactement, sous la pression des circonstances, ont disparu, et nous pouvons nous attacher librement à préparer les formations nouvelles.

Voilà comment l'unité se présente à tous ceux qui ont placé leur espoir dans le *socialisme ouvrier*. Elle n'est qu'un champ de combat, où nous aurons à affirmer sans trêve les conceptions du syndicalisme. Il ne faut pas être grand prophète pour prévoir que c'est autour des idées nouvelles, issues de la lutte ouvrière, que graviteront les discussions prochaines. Le problème s'est posé au parti socialiste, à la dernière heure du congrès d'unification, et il ne pourra pas l'éluder.

Que peut et que doit un *parti* socialiste ? Quelle est sa fonction à l'égard de la *classe* ouvrière organisée sur son terrain propre et agissant par ses seuls moyens ? Quelle est la valeur respective de *l'action*



de parti et de l'action de classe? Tels sont les points dominants que nous aurons à résoudre, et dont la solution nous aidera à nous diriger dans la pratique.

D'ores et déjà, on nous menace d'une levée de boucliers des doctrinaires et des dogmatiques. La formule va s'insurger contre la vie. Le passé excommuniera le présent et anathématisera l'avenir. La conquête des pouvoirs publics répudiera l'action directe. La phrase condamnera l'action. Il faut s'y résigner : les arbres morts ne portent plus de feuilles.



IV

RÉVOLUTIONNARISME ÉLECTORAL (1)

Novembre 1905.

Le syndicalisme est né de l'expérience de ces dernières années. Le prolétariat a tiré de l'épreuve de la démocratie cette double leçon : que les *partis* socialistes sont impuissants à mener la guerre sociale, et que les institutions ouvrières seules peuvent donner à la lutte de classe des aspects concrets et des formes réelles. C'est le plus clair résultat de la crise socialiste, d'avoir fourni ainsi la notion d'une *pratique révolutionnaire*.

On pouvait croire que tous ceux qui se réclament de la lutte de classe, accepteraient la leçon des faits et reconnaîtraient la stérilité du *révolutionnarisme électoral*. Mais un tel acte de contrition n'est pas à la portée des partis : ils méprisent les démentis de la vie et restent prisonniers de leurs dogmes.

Le congrès qu'a tenu à Châlon le parti socialiste unifié, en est une preuve nouvelle. Les représentants de l'ancien *Parti Ouvrier Français* y ont affirmé

1. *Le Mouvement Socialiste*, 16 novembre 1905.



une fois encore, au mépris des enseignements du passé, le rêve illusoire de poursuivre la lutte de classe sur le terrain électoral et parlementaire. Contre le réformisme jaurésiste, toujours menaçant à travers ses attitudes contradictoires, ils n'ont trouvé rien de mieux que de proposer la classique intransigeance électorale, afin de mieux séparer les partis démocratiques et le parti socialiste. Le Congrès de Châlon, au demeurant, n'a voté qu'une résolution qui ne tranche rien et qui donne raison à tout le monde. Mais il importe peu. C'est la conception électorale de la lutte de classe, telle que de vieux éléments révolutionnaires persistent à la formuler, que nous retiendrons seulement.

Cette nécessité s'impose surtout lorsque c'est un militant comme Guesde qui, en face des problèmes que la vie pose au socialisme, en demeure le théoricien obstiné. De tous les « chefs » de partis socialistes révolutionnaires, c'est évidemment Guesde qui nous offre le plus déconcertant spectacle. Après avoir, au nom de la lutte de classe, âprement dénoncé le péril démocratique, il s'obstine à rester sur le terrain même de la démocratie, et à demander l'impossibilité à ses organes, les partis politiques : il demeure aveugle devant le mouvement syndicaliste, qu'il combat, tête baissée, sans y rien pressentir. Il y a là une contradiction qui éclate aux yeux, et dont l'examen est de nature à projeter une



lumière singulièrement crue sur la situation présente.

I

Comme pour la plupart des partis révolutionnaires électoraux, le vice du socialisme de Guesde a consisté dans la superposition d'une théorie révolutionnaire et d'une pratique démocratique. Il restera à son honneur, d'avoir, à la naissance même du parti socialiste, affirmé l'intangibilité de la lutte de classe. Sans doute, il donna à sa conception une forme unilatérale et rigide, qui ne faisait sa part qu'à la *nécessité économique*, et méconnaissait la *liberté ouvrière*. Mais il n'en demeure pas moins qu'en plein démocratisme, il lança aux prolétaires le seul cri de rappel révolutionnaire qui pût les détacher du monde bourgeois.

Par contre, les exigences d'une *pratique socialiste* lui apparurent moins nettement. Il ne conçut pas que toute classe doit se créer des moyens appropriés d'émancipation. Il crut que par les procédés démocratiques traditionnels, par la conquête des institutions politiques et administratives de la bourgeoisie, le prolétariat pourrait opérer sa libération. Le bulletin de vote fut l'arme de combat, le terrain électoral et parlementaire le champ de bataille, et la prise des pouvoirs publics, l'objectif



final. Guesde ne vit pas que si, par l'abstraction théorique, il séparait le socialisme de la démocratie, il s'y incorporait par son action pratique. Là fut le paradoxe que tenta vainement de résoudre, jusqu'à ses derniers jours, le *Parti Ouvrier Français*.

Les conséquences en sont connues. Le Parti fut à deux faces. D'une part, il y eut une affirmation théorique, d'autant plus dogmatique qu'elle était suspendue au-dessus de la réalité, et qu'elle faisait de la lutte de classe une formule abstraite. D'autre part, il y eut un opportunisme ultra-empirique, qui livrait le parti aux inévitables compromissions, altérations et tours de passe-passe des luttes électorales, dans une course folle aux mandats municipaux et parlementaires. Ou bien, lorsque l'action se ressaisissait, se faisait intransigeante comme la théorie, ce n'était plus qu'insuccès, revers, chutes.

Mais comme les triomphes sont toujours préférables aux défaites, ce qui domina, dans cette pratique toute d'oscillations, ce fut l'obsession de la conquête, par tous les moyens, des Hôtels de Ville et des sièges de députés. Si bien, que lorsque Millebrand, opérant à sa façon la prise des pouvoirs publics, prolongea l'action du *Parti Ouvrier Français* jusqu'au ministère inclusivement, il avait, en quelque manière, le droit de dire qu'il poussait jusqu'au bout la tactique de Guesde. Il avait rejeté



la théorie révolutionnaire du collectivisme, mais en avait gardé la pratique réformiste.

Lorsqu'au lendemain de l'accession de Millerand au pouvoir, la crise éclata subitement, Guesde put se rendre compte de l'abîme que le socialisme électoral avait creusé. Le désarroi fut grand dans son parti. Les militants, désorientés, ne savaient s'il fallait approuver ou réprouber. La vieille fédération du Nord, la gloire du parti, hésita elle-même, et elle eût envoyé une adresse de félicitations au ministre socialiste, si, à la dernière heure, elle ne s'était ravisée et n'avait décidé d'attendre des instructions.

La tactique suivie aboutissait donc à un résultat qu'on n'avait pas prévu. A la rigueur, le *Parti Ouvrier Français* aurait pu plaider les circonstances atténuantes. Comme à tous les partis socialistes, l'expérience ne lui était pas venue plus tôt des conséquences naturelles de la conquête des pouvoirs publics. Mais l'illusion était dissipée : désormais, en face des indications du présent, les erreurs du passé ne pourraient plus se reproduire.

L'impossibilité de conduire la lutte de classe sur le terrain électoral et parlementaire était patente. Le mélange avec les partis démocratiques n'avait pu être évité ; les conseils municipaux et les sièges parlementaires n'avaient souvent été conquis que grâce à d'inévitables compromissions ; l'action socia-



liste à la Chambre s'était nécessairement confondue, la plupart du temps, avec l'activité des partis de gauche ; et tout cela aboutissait au ministère Waldeck-Rousseau-Millerand-Galiffet ! La route suivie n'était précisément pas celle de la lutte de classe.

Mais, fait plus important encore, en même temps que la pratique indiquait ce que les *partis* étaient impuissants à donner, elle faisait apparaître le rôle révolutionnaire des *organisations de classe* du prolétariat. Un mouvement ouvrier autonome se réveillait au contact de la démocratie, et réagissait avec force contre les tentatives de gouvernementalisation des masses organisées. La lutte ouvrière imprégnait de réalisme la notion de lutte de classe, qui prenait, pour la première fois, tout son sens pratique. Ce mouvement, qu'orientait la *Confédération Générale du Travail*, établissait vraiment la différenciation du socialisme et de la démocratie, en opposant le bloc des institutions ouvrières au bloc des institutions bourgeoises.

Pour toute conscience révolutionnaire, il se dégageait, de cette expérimentation, un ensemble de conclusions précises :

1° *La Lutte de classe* ne peut être menée que sur le *terrain de classe*, c'est-à-dire par les *organes particuliers* créés par le prolétariat ; elle exige l'organisation permanente de la révolte ouvrière, qui ne peut être réalisée par l'intermédiaire d'aucun



parti, exerçant nécessairement son action, non sur le *plan ouvrier*, mais sur le *plan démocratique*, c'est-à-dire sur le terrain des compromis ;

2° La *lutte de parti* se distingue nettement de la *lutte de classe*, puisque non seulement elle est tenue aux amalgames politiques, mais parce qu'encore elle n'est qu'une *action indirecte*. Si la classe ouvrière doit utiliser l'activité d'un parti socialiste, ce ne peut être que de la même façon dont elle tire profit de la démocratie. Le parti ne pourrait jouer qu'un rôle accessoire et traduire *sur la scène démocratique*, pour aider à leur réalisation, les volontés exprimées par le prolétariat sur la *scène ouvrière*.

3° La formation d'un fort mouvement syndicaliste est le seul moyen de donner tout son sens pratique à la lutte de classe, et cette création est la tâche qui importe avant tout.

II

De telles conséquences, qui modifient sans doute la conception jusqu'ici courante, dans les partis socialistes, de la lutte de classe, et qui lui donnent enfin une signification saisissable, Guesde s'est refusé à les tirer, et, lorsqu'elles se sont produites, il les a combattues avec toutes les ressources de sa sophistication.



L'idée de *la grève générale*, essentiellement ouvrière, lui demeure étrangère. Il lui oppose une *conception gouvernementale* de la transformation sociale, qui n'est autre que le vieux procédé démocratique de la conquête du pouvoir central. On se souvient de la sortie anti-grève généraliste, au congrès de Lille, de l'ancien *Parti socialiste de France*, en 1904.

L'*action directe*, dont le mouvement actuel des huit heures, entrepris par la *Confédération Générale du Travail*, est le prototype, a trouvé en lui, au congrès d'unification des fractions socialistes d'avril 1905, son plus implacable adversaire. Ce ne fut pas sans stupeur qu'on vit Guesde se dresser, toujours au nom de la lutte de classe, comme le défenseur attitré de l'utopie légalitaire, c'est-à-dire démocratique.

L'*antipatriotisme*, qui est la rupture la plus profonde entre le socialisme et la démocratie, a été répudié par lui, avec autant d'anathèmes que par Jaurès. Les deux adversaires d'hier se réconcilient aujourd'hui dans le même *patriotisme républicain*, et Guesde, qui a dit souvent son fait à la République, invite maintenant, comme le dernier des réformistes, le prolétariat à donner sa vie, s'il le faut, pour la défense des institutions démocratiques.

Mais où le paradoxe, qui consiste à combattre la démocratie par ses méthodes propres, éclate plus



violemment encore, parce qu'il est systématisé, c'est dans cette tactique électorale préconisée par Guesde et ses amis, que nous avons relevée plus haut. Guesde ne veut rien moins que des *élections de classe*, et il pense y parvenir par le retour au révolutionnarisme électorale le plus intransigeant.

Nul révolutionnaire ne contredira à cet excellent désir. Les socialistes, dignes de ce nom, ne peuvent que se réjouir de tout ce qui imprimera au parti le caractère le plus net possible. Malheureusement, toute chose a sa logique propre, et l'action électorale n'y fait pas exception. Les inconséquences auxquelles aboutit Guesde en sont la meilleure preuve.

Nous ne reparlerons pas de son retentissant discours de Grenoble, par où il a signifié aux partis radicaux que, Jaurès consentant, la politique du *bloc* serait à jamais impossible. Comme il l'a exposé lui-même, à vouloir qu'un parti s'affirme par ce qui le sépare des autres, il n'y a rien là de spécial au socialisme : cela relève de la morale ordinaire des partis. Tout groupement politique qui a le souci de sa dignité et de son influence, n'existe qu'à la condition de maintenir jalousement son programme, et de préciser clairement son action. Le discours de Grenoble — que les organes radicaux n'ont tant commenté que parce qu'il a eu l'assentiment de Jaurès — n'a donc pas de portée particu-



lière, si ce n'est celle que les démocrates n'y ont pas vue : à savoir que Guesde, à la veille des élections, s'y proclame *plus républicain que la République*.

Ce discours mis à part, tenons-nous-en aux propositions que Guesde et ses amis voulaient faire accepter par le Congrès. Nous ne songeons pas essentiellement à la motion — platoniquement adoptée, puisque les exceptions sont prévues aussitôt la règle posée — qui veut que l'on présente partout des candidats au premier tour. Cette résolution pourrait sans doute nous retenir longtemps : elle ne pose rien moins que la question de la propagande socialiste. Guesde croit qu'en profitant de l'émotion soulevée par toute élection, un candidat, tombé plus ou moins du ciel, surgissant à l'improviste, peut, en coup de vent, déterminer des conversions nouvelles. La prédication des réunions électorales créant des consciences socialistes ! Cela n'est pas déjà banal et témoigne d'une compréhension singulière de ce matérialisme historique, dont Guesde s'est parfois réclamé.

Mais cette discussion nous entraînerait trop loin pour l'instant. C'est surtout l'attitude que Guesde et ses amis préconisaient pour le second tour, qui est caractéristique des inconséquences de leur révolutionnarisme électoral. Ils proposaient l'abstention *officielle* au scrutin de ballottage. Partout où un « candidat de classe » n'aura pas été élu au premier



tour, il n'y aura pas lieu, au moins pour les fédérations partageant cette façon de voir (1), à désistement au profit du candidat républicain le plus favorisé. Guesde et ses amis comptent là-dessus pour concilier les exigences de la lutte de classe et les nécessités de la lutte électorale. Mais ils n'aboutissent, en fait, qu'à un subterfuge ou une impasse.

Le subterfuge, c'est l'abstention. Dans la réalité, les électeurs socialistes voteront, le plus souvent, au second tour et donneront l'appoint de leurs voix aux candidats démocrates. Par son silence, le parti aura bien sauvegardé les apparences, mais par leur action, les électeurs auront assuré le succès démocratique. Procédé commode, puisqu'il permet de sauver à la fois la lutte de classe et la République. On le voit, c'est là une triste casuistique et ce *jésuitisme électoral* ne trompera personne. Il accuse, au contraire, avec une force accrue, la contradiction où se trouvent enfermés Guesde et ses amis, voulant à la fois, et sur le même terrain, se faire les défenseurs du socialisme et de la démocratie.

La solution logique serait le maintien des candidatures socialistes, au second comme au premier tour. L'« ennemi de classe » ne deviendrait plus, entre le premier et le second scrutin, un « ami élec-

1. On sait que le Congrès de Châlon a laissé libres les fédérations de décider elles-mêmes de leur attitude au second tour.



toral ». Si la République n'est qu'une « illusion » au premier engagement, elle ne se transformerait plus en « réalité » qu'il faut défendre à la dernière heure. Les partis démocratiques, vilipendés pendant la première partie de la campagne électorale, ne se mueraient plus en frères d'armes au moment du ballottage. Il n'y aurait ni alliance ni compromissions; on romprait définitivement, par les actes et non plus par les paroles, avec la *discipline républicaine* : le parti sortirait *pur* de la bataille.

Il en sortirait aussi écrasé, et c'est là qu'est l'impasse. Guesde, qui veut le succès, puisqu'il en attend la révolution sociale, ne va pas jusque-là. Il ne lui est plus indifférent, au second tour du scrutin, qu'un Guillaume II ou un Loubet caractérise un régime politique; il subit la loi commune des partis, et il s'arrête à mi-côte, à un endroit où, lui semble-t-il, la lutte de classe peut s'affirmer concurremment avec la démocratie. La pratique démocratique condamne ainsi la logique de l'intransigeance électorale et un parti, s'il veut devenir une force politique, ne peut se soustraire à ses combinaisons. Par là s'explique que le révolutionnarisme de Guesde soit plus verbal que réel.

Est-ce à dire que l'intransigeance électorale, telle que la comporterait la logique de la conception guesdiste, ne peut, en aucun cas, se défendre? Nous ne disons pas cela. Mais elle aurait pour consé-



quence une conception du parti, que Guesde n'accepte pas plus que Jaurès. Une telle intransigeance, que nous ne préconisons pas, et qui couperait *tous* les ponts entre socialistes et démocrates, sur le terrain électoral, ne pourrait échapper à l'insuccès que dans les très rares circonscriptions, exclusivement ouvrières, où domine l'esprit révolutionnaire. Peut-être donnerait-elle quelques élus. Mais leur rôle ne serait plus, comme le veulent Guesde et Jaurès, de participer à la confection des lois et au travail parlementaire : ils seraient contraints à une opposition à outrance, à une obstruction systématique, et leur action négative pourrait se produire d'autant plus facilement, que leur petit nombre empêcherait leur incorporation à toute majorité de gauche. Ces quelques députés, n'attendant rien du Parlement, méprisant la loi et la légalité, ne seraient que des propagandistes révolutionnaires.

Cette notion de parti, qu'eurent peut-être quelques socialistes au début, il y a longtemps qu'elle est apparue à *tous* comme un *impossibilisme* absolu. Elle exige un héroïsme qui n'est pas le propre des professionnels de la politique, et on peut la considérer comme une pure hypothèse que n'incarnera pas la réalité.

On retombe donc dans la conception traditionnelle du parti politique, et c'est bien celle-là qui triomphe, d'une façon incontestée, parmi toutes les fractions



socialistes encore aux prises dans la nouvelle unité. L'expérience a montré, une fois pour toutes, que dès qu'un parti socialiste prend quelque ampleur, dans un régime démocratique, il est inévitablement condamné aux compromis. Comment le *Parti Ouvrier Français* aurait-il conquis de grandes municipalités, comme Lille, sans le secours des voix radicales et réformistes ? Ne les a-t-il pas perdues, dès que celles-ci lui ont manqué ? On combat les démocrates, mais on finit par s'accorder avec eux.

Ou si ce n'est pas avec eux, c'est avec d'autres. Le *pacte de Bordeaux*, qui scella l'union des socialistes et des conservateurs pour le partage du pouvoir communal, est une forme de *trafic électoral*, qui ne s'est pas encore répandue, mais qui n'en porte pas moins sa signification. Elle montre que la pratique des élections n'est qu'une *cuisine*, où rentrent les ingrédients les plus imprévus. Si Guesde, au Congrès d'Amsterdam, faisait grief à Jaurès de ses voix démocratiques, Jaurès reprochait, à tort ou à raison, aux candidats du *Parti ouvrier Français* leurs voix nationalistes. Ou appoint radical, ou appoint réactionnaire, telle est l'alternative qui s'impose, dans bien des cas, aux partis socialistes.

Nous ne parlons que de la lutte électorale ; il en est de même de la lutte parlementaire. L'une et l'autre sont une école de compromissions, comme la démocratie, dont elles sont les modes d'action. Lors-



que Guesde soutenait, avec l'ardeur d'un néophyte, le ministère Bourgeois, il avait beau se placer sous le patronage de la lutte de classe : la « bonne formule » n'avait rien à voir là-dedans. La vérité, c'est que Guesde n'avait pu échapper aux obligations démocratiques, puisqu'il était placé sur le sol de la démocratie. Lorsque les députés du *Parti socialiste de France* apportaient à défendre le ministère Combes un parti-pris systématique, ils obéissaient sans doute aussi, aux mêmes nécessités de la politique républicaine. Mais ni les députés de l'*ex-Parti ouvrier Français*, ni ceux de l'ancien *Parti socialiste de France* ne menaient contre le régime bourgeois la lutte irréductible qu'exige la pratique révolutionnaire.

Cela est fatal, et les formules de Guesde et de ses amis n'y changeront rien. Sur le terrain électoral, il y aura des amalgames ; sur le terrain parlementaire, il y aura des compromis. Ainsi le veut la nature même des choses. Et Guesde et ses amis se réfugieront vainement dans une tactique à *double fond* : le procédé des *restrictions mentales* ne les sauvera pas de la contradiction. Ils recommenceront, une nouvelle fois, la même action trouble, et, impuissants à chevaucher en même temps le socialisme et la démocratie, ils retomberont en plein du socialisme dans la démocratie. Mais la tactique du révolutionnarisme électoral aura énérvé, à nouveau, les



militants qui s'y seront laissé prendre, brisé des énergies, amené des lassitudes, provoqué des dégoûts. La démoralisation en sera le prix.

III

Il faut prendre les partis tels qu'ils sont et n'y voir, comme nous l'avons dit, que les organes de la démocratie. Ils participent à l'œuvre essentielle de la bourgeoisie, ils utilisent ses rouages, ils conquièrent ses institutions : ils sont faits pour la diplomatie, non pour la guerre. Ils ne puisent ni dans leur mode d'être, ni dans leur mode d'agir, la puissance que comporte l'organisation de la révolte ouvrière. L'expérience d'hier est le meilleur gage de l'expérience de demain.

Pourquoi s'obstiner dans un *impossibilisme* stérile ? Le dilemme est posé : ou les *partis* renonceraient à tout succès électoral et à toute action parlementaire, et alors ils borneront leur activité à la propagande révolutionnaire. Ou bien — et c'est ce qu'ils feront — ils continueront à participer à la confection des lois et à l'administration du pays, et, alors, qu'on ne nous berne plus avec la lutte de classe et l'opposition intransigeante au monde bourgeois.

Ramené à sa fonction démocratique, le parti socialiste perd-il toute valeur ? Loin de là. Nous pro-



elamons seulement que la démocratie n'est pas le socialisme et que la lutte de parti n'est pas la lutte de classe. Pour réaliser le socialisme et donner un fondement à la lutte de classe, il faut procéder par d'autres moyens. Mais la démocratie et les partis n'en peuvent pas moins, à certains points de vue, être utilisés. Un parti socialiste, conscient de son rôle secondaire, pourrait devenir un aide réel pour le mouvement ouvrier révolutionnaire, en facilitant sa marche, supprimant les obstacles, *neutralisant l'État, assainissant le milieu démocratique*, etc.

Cette conception, très réaliste et nullement optimiste, du parti socialiste, ne saurait évidemment être acceptée par ses « chefs » et leurs « états-majors ». Elle n'est ni guesdiste, ni jaurésiste : elle repousse la pratique contradictoire et illogique du révolutionnarisme électoral, et elle combat la corruption du gouvernementalisme réformiste. Elle voudrait faire produire des effets modestes mais tangibles à des organismes qui ne peuvent pas donner plus. Cependant, bien qu'elle heurte les formules traditionnelles, elle serait peut-être acceptée, s'il n'y avait pas d'impossibilités plus graves.

La difficulté est ailleurs : elle est dans la prétention des *partis* à diriger le mouvement ouvrier. Jamais les « chefs », qui détiennent une autorité de commandement, ne consentiront à jouer le rôle accessoire d'interprètes. Guesde et Jaurès, bien



qu'ils aient à l'égard de la *Confédération générale du Travail* des attitudes différentes, poursuivent le même but : subordonner le mouvement syndicaliste au parti socialiste. Guesde est pour les moyens violents, Jaurès pour les moyens doux : le premier attaque, le second flatte. Quand Guesde stigmatise, d'un mot à effet, la « déviation syndicaliste », il ne répudie pas les syndicats : il veut les forcer à subir le « redressement » du parti. Quand Jaurès couvre de phrases, de métaphores et de fleurs la *Confédération*, c'est pour mieux lui persuader qu'elle traverse une crise de jeunesse et qu'elle doit prendre des leçons de sagesse et de haute politique auprès du parti.

Mais ni Guesde, ni Jaurès ne se soucient de ce que pense la *Confédération du Travail*, de ce qui constitue ses méthodes propres et ses moyens d'action. Ou plutôt ils ne s'en inquiètent que pour les combattre. L'un et l'autre défendent la *pratique démocratique* contre la *pratique ouvrière*. L'action directe, la grève générale, l'antipatriotisme trouvent en eux leurs pires détracteurs. Bien plus : ils ont défendu les projets d'étatisation de la classe ouvrière, qui constituent la politique sociale de la démocratie. Guesde et Jaurès ont vu dans les conseils du travail une conquête socialiste, et la réglementation des grèves a été soutenue, sous des formes divergentes, par l'un comme par l'autre.



Il faut reconnaître, d'ailleurs, que pour qu'un parti socialiste en arrive à se concevoir comme un simple adjuvant du mouvement ouvrier révolutionnaire, il faut que ce dernier soit d'abord très puissant et impose sa politique particulière. Attendre actuellement du parti socialiste, qu'il s'inspire de la *Confédération du Travail*, serait mettre la charrue avant les bœufs. Le jour où le syndicalisme sera devenu un vaste mouvement social, exerçant par son *action directe* une profonde *influence politique*, il trouvera autant de partis qu'il voudra, qui s'offriront à seconder sa marche. Il est vrai qu'il pourra, peut-être alors, n'en plus avoir besoin, ses institutions de classe lui suffisant et son intervention personnelle éliminant tout intermédiaire.

Pour le moment, la question n'est pas là. Le problème qui se pose au mouvement ouvrier est double : 1° n'accorder aucune *valeur révolutionnaire propre* au parti socialiste, électoral et parlementaire ; 2° renforcer la *Confédération du Travail*, accroître sa capacité, intensifier sa propagande, en faire l'*organisme politique* du prolétariat.



SOCIALISME ÉCLECTIQUE (1)

Décembre 1905.

L'*Avanti* s'émeut des conceptions extra-parlementaires du syndicalisme. Il nous reproche d'amputer le mouvement ouvrier d'une jambe et de le réduire à ne marcher que sur un pied. C'est là une position peu commode et nous comprenons les alarmes de Ferri.

Mais, où l'*Avanti* voit-il pareille opération chirurgicale ? Comment peut-on couper ce qui n'est pas uni ? Ce n'est pas nous qui creusons le fossé qui sépare le syndicalisme et le parlementarisme : c'est la nature des choses.

Avant de commettre cette métaphore boiteuse, qui fait du syndicalisme et du parlementarisme les deux formes d'une même action prolétarienne, il faudrait établir qu'il y a eu entre eux, non pas des différences de nature, mais seulement des différences de degré. Or, l'analyse la plus élémentaire nous montre que nous sommes en présence de deux plans

1. *Le Mouvement Socialiste*, 15 décembre 1905.



divergents, le plan de la société politique et le plan de la société économique.

La société politique, c'est la société parasitaire, avec l'État et ses organes, instruments traditionnels de l'oppression des classes. La société économique, c'est la société des producteurs, celle qui sortira peu à peu des institutions ouvrières et qui détruira le pouvoir des maîtres par la libre association. Le parlementarisme est le moyen d'action de la première, le syndicalisme celui de la seconde.

Dans quelle mesure l'organisme en voie de formation peut-il utiliser ce rouage de la société politique qu'est le parti socialiste ? C'est une question que l'expérience seule peut résoudre. Nous sommes de ceux qui croyons qu'en l'état actuel des forces sociales, le parti socialiste pourrait être un adjuvant du mouvement syndicaliste à la condition de se faire l'avocat de la politique ouvrière. Mais ce n'est là qu'une action secondaire : *le propre du syndicalisme est de se suffire à lui-même*. Tout le problème que doit résoudre le prolétariat révolutionnaire, c'est précisément de parvenir à mener cette action principale.

Insistons donc toujours sur ce fait que *l'action de parti* n'est pas *l'action de classe*, que l'une est démocratique et que l'autre est ouvrière, et que la démocratie n'est pas le socialisme. Tout parti aspire à la conquête des pouvoirs publics, le parti socialiste au



même titre que les autres. Or, il ne s'agit pas de *changer le personnel qui occupe le pouvoir*, et de transformer, par ce moyen, les institutions bourgeoises en institutions ouvrières : il s'agit, au contraire, de créer de toutes pièces des institutions ouvrières, qui ruinent les institutions bourgeoises. Les syndicats et les Bourses du travail sont précisément ces organes prolétariens qui s'opposent aux organismes traditionnels : État, communes, etc.

Si cette vue profonde de la pensée marxiste, qui assigne comme but à la société économique de résorber la société politique, a une signification pratique, elle est là et pas ailleurs, et si la lutte de classe revêt des formes concrètes, ce sont celles-là et pas d'autres.

. L'*Avanti* ne comprend pas cette vue, conforme à la réalité des choses, mais nous comprenons, nous, les raisons de son incompréhension. Ce sont les mêmes qui, devant la croissance du syndicalisme, remplissent de peur les partis socialistes. En Italie, comme en France, la classe ouvrière échappe de plus en plus à la direction des professionnels de la politique et prend en mains sa propre cause. Au lieu de s'adapter aux conditions nouvelles, de prendre conscience du rôle accessoire qui leur est désormais dévolu, les partis socialistes, tant italien que français, cherchent à assurer, par équivoque, leur préémi-



nence sur le mouvement ouvrier. Ils aceusent l'*exagération parlementaire* d'avoir donné naissance à l'*exagération syndicaliste* et ils entendent « rétablir l'équilibre » par un dosage savamment gradué de syndicalisme et de parlementarisme. L'opération n'est pas plus difficile ! L'*intégralisme* — selon la désignation nouvelle, que revêt en Italie le *socialisme éclectique* — met tout dans la même marmite. Les marmitons y trouveront leur compte, si le socialisme y perd le sien !

L'expérience de la France et de l'Italie a pourtant prouvé que, dans les pays où la pleine démocratie a permis aux partis socialistes de réaliser leur mission de conquérants du pouvoir, la différenciation du parlementarisme et du syndicalisme s'est produite, et la classe ouvrière a eu la révélation de sa vraie destinée.

Que l'*Avanti* observe ce qui s'est passé en France. La démocratie, dont le rôle dissolvant ne saurait jamais être assez mis en lumière, a rapidement décomposé le mouvement socialiste, ainsi que nous l'avons souvent indiqué. De bonne heure, les syndicats ouvriers se sont séparés des partis politiques, *pour mieux affirmer leur caractère socialiste et révolutionnaire*. Il ne faut pas dire que les querelles intérieures des fractions, qui étaient pour beaucoup dans cet isolement, en aient été l'unique cause. Même des partis qui — comme le *Parti ouvrier français* —



avaient leurs organisations syndicales bien à eux, les ont perdues très vite. C'est que la participation croissante aux luttes électorales et à l'action parlementaire ne pouvait rejeter les syndicats sur leur terrain d'action propre. Mais la séparation ne devait s'effectuer radicalement que lorsque Millerand représenta le socialisme dans le ministère Waldeck-Rousseau, et lorsque les socialistes de toutes nuances durent soutenir systématiquement le ministère Combes. L'expérience Millerand démontrait aux syndicats ouvriers ce que vaut la politique industrielle de la démocratie, et l'expérience Combes leur prouvait l'impossibilité, pour un parti socialiste, de se refuser, dans certaines circonstances données) à l'incorporation au bloc gouvernemental. Ce dernier cas surtout est instructif : ce n'était plus seulement une fraction, c'étaient tous les socialistes, « révolutionnaires » et « modérés », qui participaient au gouvernement démocratique, assumaient la responsabilité de son maintien, faisaient exercer à leur parti *sa fonction réelle*.

L'organisation de la révolte ouvrière, la lutte *sans merci* contre l'État et le patronat, le développement autonome des institutions prolétariennes, tout ce qui constitue l'essence du socialisme n'a plus relevé dès lors que du syndicalisme.

Guerre aux mesures démocratiques de paix sociale (conseil du travail, arbitrage obligatoire, gouverne-



mentalisation de la classe ouvrière, parlementarisation des conflits, etc.); appel aux forces vives du prolétariat, au sentiment de sa responsabilité et de sa dignité; élaboration de notions proprement ouvrières et révolutionnaires; comment une tâche si âpre pouvait-elle être assumée par d'autres que les intéressés, et comment un *parti*, représentant des classes populaires à intérêts contradictoires, obligé à toutes les compromissions électorales et parlementaires, à toutes les atténuations de pensée, à tous les contacts avec les organismes de la société bourgeoise, aurait-il été capable d'en supporter la charge?

L'épreuve de la démocratie a rendu ainsi, en France, chaque mouvement à sa destination naturelle. Le parti socialiste, par cela même qu'il est un *parti*, est apparu comme un organe normal du régime démocratique: que les conséquences en soient jugées bonnes ou mauvaises, le fait est là. Les syndicats, de leur côté, ont trouvé leur véritable vocation révolutionnaire, lorsqu'ils ont constaté l'impuissance des partis à organiser la guerre de classe, et touché du doigt les dangers d'un gouvernement même démocrate.

Que l'*Avanti* compare maintenant ce qui s'est produit en France avec ce qui a lieu en Italie. Ici comme là, les mêmes causes ont amené les mêmes effets. La décomposition du socialisme italien a



résultat de ce que nous avons appelé l'épreuve de la démocratie. La prétention du parti socialiste italien d'accaparer toutes les formes d'activité, n'a plus été recevable, du jour où le pouvoir est venu à la portée de sa main. Tant qu'il avait été rejeté dans l'opposition, tant que sa puissance parlementaire ne s'était pas imposée aux gouvernements successifs, il pouvait sembler porter en lui la fortune de la révolution sociale. Mais dès que le ministère Zanardelli eût inauguré sa politique démocratique, le parti socialiste italien se trouva lié à ses destinées, et toute opposition décidée lui fut désormais impossible. Le groupe socialiste parlementaire, dans presque toute sa totalité, se serra autour du pouvoir, fit partie de sa garde du corps, et l'on sait que le prolongement naturel de cette collaboration gouvernementale faillit être l'attribution d'un portefeuille à Turati dans le Ministère Giolitti.

Est-ce à dire que l'esprit révolutionnaire, inassimilable par le parti socialiste, ait disparu en Italie? Pas plus qu'en France. Mais il s'est concentré, avec une force décuplée, sur son terrain d'élection: les organisations syndicalistes. Libéré de l'illusion démocratique de la conquête des pouvoirs publics, le prolétariat organisé d'Italie même, avec une audace chaque jour accrue, la guerre sociale, combat irréductiblement l'État et perfectionne ses organes de classe. Au même titre que le syndicalisme français,



le syndicalisme italien préconise *l'action directe et la grève générale*. Le parti socialiste pourra sans doute l'aider dans sa lutte, mais lui se réserve l'action principale.

C'est contre cet état de fait que s'insurge l'*Avanti*. Nous ne savons pas ce que l'avenir donnera au syndicalisme italien, mais il serait fort possible qu'il réservât des surprises aux socialistes *éclectiques* ou *intégralistes*. Ils pourraient bien apprendre, au contact de la réalité, que la vie ne se prête pas aux balancements harmonieux des formules, et que la nature des choses est rebelle aux jeux de la littérature.



VI

CLASSE ET PARTI (1)

Octobre 1906.

Nous avons souvent insisté sur la différence entre *classe* et *parti*, qui est le fond même du syndicalisme. Quelques faits récents viennent de mettre en évidence cette vérité élémentaire.

C'est d'abord la récente grève des ouvriers de la société des cirages français à Hennebont. Durant de longues semaines, les prolétaires bretons ont soutenu contre leurs maîtres une lutte héroïque, qu'à bout de ressources, ils ont dû cesser. Ils avaient espéré en la solidarité des autres ouvriers que la société des cirages français exploite aussi à Saint-Ouen. D'autant plus que ces derniers appartiennent en majorité au parti socialiste et qu'ils ont un élu qualifié « révolutionnaire ». Mais les prolétaires de Saint-Ouen n'ont pas bougé et ils ont laissé se débattre seuls leurs camarades d'Hennebont. Pourquoi ? La *Voix du Peuple* l'a signalé et nul démenti n'est venu l'infirmier. C'est que le directeur de

1. *Le Mouvement Socialiste*, octobre 1906.



l'usine de Saint-Ouen est membre, au même titre que ses ouvriers, du *comité socialiste local* : les bons prolétaires de Saint-Ouen n'ont pas voulu faire de la peine à un « camarade du parti ». Griffuelhes avait raison de dire, dans *l'Humanité* du 15 août : « Dans ce cas, les patrons, dans leur intérêt, n'ont qu'à imiter le directeur de Saint-Ouen : une exploitation forcenée, une exhibition d'idées libérales, voire socialistes. Ce serait là, pour les patrons, la meilleure solution afin de faire cesser ces grèves « tant préjudiciables à l'intérêt national. »

Au plus fort de la campagne pour l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, la Fédération des ouvriers coiffeurs a dénoncé un patron, René Chauvin, ancien député socialiste et un des lieutenants les plus connus de Guesde. J'ignore la réalité des faits ; mais il faut retenir la preuve de l'antagonisme d'intérêts que nous donne cet incident. J'en dirai autant de l'accusation d'être au service d'une compagnie d'assurances contre les accidents, portée par le réformiste Coupat, au congrès d'Amiens, envers *un médecin, député socialiste révolutionnaire*. L'exactitude du fait, ici encore, ne nous est pas connue. Mais il n'y aurait rien là d'anormal, étant donnée la composition des partis. Que d'avocats socialistes qui plaident pour des compagnies anonymes, qui sont membres de conseils d'administration, de sociétés industrielles, etc... !



Enfin, le congrès de la Fédération socialiste de la Haute-Garonne a discuté naguère les devoirs des patrons appartenant au parti socialiste. On se demandait, notamment, s'ils avaient le droit d'adhérer au syndicat patronal de leur profession.

Voilà des exemples probants, qui n'empêcheront pas, je le sais, de braves gens de dire que le parti socialiste, « parti de classe et de révolution », représente *exclusivement* le prolétariat.



VII

VICTOIRE SYNDICALISTE (1)

1906.

Après le congrès syndicaliste d'Amiens, le congrès socialiste de Limoges a confirmé la déroute du vieux socialisme. On peut même dire que la défaite de Limoges est, en un sens, plus écrasante que l'insuccès d'Amiens. A Amiens, la victoire du syndicalisme était certaine, à tel point que, n'étant la quasi-unanimité des votants, on n'aurait pu en tirer d'indication nouvelle : en tous cas, il était naturel que le syndicalisme triomphât chez lui. A Limoges, c'est, de ce point de vue, tout le contraire qui s'est passé : le parti socialiste a abdiqué sur son propre terrain et reconnu la force révolutionnaire du syndicalisme. Tout l'intérêt du congrès de Limoges est là.

Sans doute, on peut objecter que c'est par diplomatie que Jaurès et ses amis ont ainsi sanctionné la puissance montante de la Confédération du Travail. La résolution votée est équivoque et enveloppante : c'est, à l'égard du syndicalisme, l'éternelle

1. *Le Mouvement Socialiste*, novembre 1906.



« motion transactionnelle » de tous les congrès socialistes. D'accord; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle s'incline devant la décision du congrès d'Amiens, et reproduit les affirmations révolutionnaires de la *Confédération*, y compris la grève générale (1). Le parti socialiste ne revendique plus le monopole du socialisme ! Signe des temps, et qui marque, à un degré inattendu, la décomposition du vieux socialisme.

On comprend le mécontentement de Guesde et des guesdistes, qui avaient proclamé qu'admettre les thèses du syndicalisme, c'était se mettre « au

1. En voici le texte :

» Le Congrès, convaincu que la classe ouvrière ne pourra s'affranchir pleinement que par la force combinée de l'action politique et de l'action syndicale, par le syndicalisme allant jusqu'à la grève générale, et par la conquête de tout le pouvoir politique, en vue de l'expropriation générale du capitalisme ;

» Convaincu que cette double action sera d'autant plus efficace que l'organisme politique et l'organisme économique auront leur pleine autonomie ;

» Prenant acte de la résolution du Congrès d'Amiens, qui affirme l'indépendance du syndicalisme à l'égard de tout parti politique, et qui assigne en même temps au syndicalisme un but que le socialisme seul, comme parti politique, reconnaît et poursuit ;

» Considérant que cette concordance fondamentale de l'action politique et de l'action économique du prolétariat amènera nécessairement, sans confusion, ni subordination, ni défiance, une libre coopération entre les deux organismes ;

» Invite tous les militants à travailler de leur mieux à dissiper tout malentendu entre la Confédération du Travail et le Parti socialiste. »



ban du socialisme international ». Ils voulaient dire par là que c'était briser, en France, avec l'antique orthodoxie parlementariste (1). Ils n'avaient pas tort. Il n'y a guère plus que Guesde et ses amis pour soutenir aujourd'hui, chez nous, par esprit conservateur, par dévotion aux vieilles formules, le mensonge du révolutionnarisme électoral.

Le socialisme traditionnel meurt du contre-sens initial sur lequel reposaient toutes ses affirmations. Guesde a toujours considéré l'ouvrier comme électeur, et non comme producteur, ou, plutôt, il a cru que ces deux aspects de l'activité de tout travailleur se confondaient et ne faisaient plus qu'un. Il a naturellement versé dans l'illusion démocratique, mais tout en conservant la phrase révolutionnaire : il est sorti de là un invraisemblable mélange de contradictions, qui ont mené le guesdisme à sa perte.

1. Guesde et ses amis de la Fédération du Nord avaient accepté la proposition suivante, signée Dumas :

« Considérant que c'est la même classe, le même prolétariat, qui s'organise et agit, qui doit s'organiser et agir en syndicats, ici sur le terrain politique, là sur le terrain économique ; que si ces deux modes d'organisation et d'action de la même classe ne sauraient être confondus, distincts qu'ils sont et doivent rester de but et de moyens, ils ne sauraient s'ignorer, s'éviter à plus forte raison, s'opposer sans diviser mortellement le prolétariat contre lui-même et le rendre capable d'affranchissement ;

» Le Congrès déclare :

» Il y a lieu de pourvoir à ce que, selon les circonstances, l'action syndicale et l'action politique des travailleurs puissent se concerter et se combiner. »



Il faut souhaiter que le parti socialiste, en France, renonce de plus en plus à tout verbiage révolutionnariste et qu'il prenne conscience du rôle démocratique qui lui est dévolu. A ce prix seulement, il peut avoir une utilité réelle : défendre les libertés générales, sauvegarder le droit contre l'arbitraire, se mettre au service du mouvement ouvrier, etc.

C'est évidemment demander beaucoup à un parti. Je me hâte de dire que je ne crois pas qu'il accepte facilement ce rôle modeste, qui serait pourtant conforme à la nature des choses. Il se qualifiera longtemps encore de « parti de classe et de révolution ». Mais ce qualificatif ne trompera personne, pas plus que cet autre, qui est une trouvaille unique : « section de l'internationale *ouvrière* ». Ne soyons donc pas exigeants : contentons-nous d'enregistrer aujourd'hui la reconnaissance, par le parti socialiste, du syndicalisme.



VIII

DÉMOCRATIE OU SYNDICALISME (1)

Novembre 1908.

Si le Congrès de Toulouse n'est pas précisément appelé à occuper une place éminente dans l'histoire des idées, il n'en a pas moins cette valeur d'avoir accusé, avec une force singulière, ce que Jaurès lui-même appelait, il y a quelques mois, le « flottement lamentable du parti ».

La longue motion conciliatrice, unanimement adoptée par le Congrès, a eu l'exceptionnel mérite de traduire cet état de confusion. Toute autre résolution, d'apparence plus claire, aurait été un mensonge : elle n'aurait pu réunir de majorité qu'en accouplant des tendances hétérogènes, et elle aurait laissé croire qu'il y a encore quelque cohésion là où on ne trouve plus qu'une désagrégation avancée des vieilles formations du socialisme. La motion votée ne trompera pas son monde : acceptant tout, mêlant tout, entassant tout, elle signifie que le parti

1. *Le Mouvement Socialiste*, novembre 1908.



socialiste « flotte », comme bateau désemparé n'a jamais « flotté ».

Il faut se féliciter que pareille vérité — si obstinément proclamée ici depuis tant et tant de temps — revête enfin cette clarté lumineuse pour le public. La faillite des vieux dogmes ne sera plus contestée par personne. Et c'est cela qu'il y a de vrai, de juste, de bon, dans la décision du Congrès de Toulouse.

Il y a plus. L'expérience prouve que toutes les fois que l'*intégralisme* s'est imposé aux partis socialistes comme l'inévitable solution, c'est que, la décomposition étant révolue, la recomposition était proche. L'exemple de l'Italie est significatif. Quel rôle utile de désorganisation n'a pas, en fin de compte, joué l'*intégralisme* de Ferri ! En brouillant tout, en disloquant tout, il a préparé la cristallisation du socialisme italien, autour des deux seules tendances aujourd'hui possibles : le réformisme démocratique et le syndicalisme révolutionnaire.

C'est la même évolution que laisse prévoir, pour le parti socialiste français, l'issue du Congrès de Toulouse. Hyndman, dans *Justice*, ne s'y est pas trompé. Il y a trop de réformisme d'une part, et trop de syndicalisme de l'autre, s'est-il amèrement écrié, et, de fait, ce n'est que sur ces deux tendances que le Congrès a discuté.

Non que les syndicalistes aient été nombreux et



particulièrement loquaces. Mais ce furent leurs adversaires — la presque totalité des orateurs — qui, l'un après l'autre, inlassablement, se livrèrent à la même et unique critique du syndicalisme. Ce fut l'aliment substantiel de la controverse. La lecture du compte rendu officiel sera instructive à cet égard.

Elle le sera encore à cet autre, qu'elle montrera à quel point les mêmes orateurs, avec la même unité, furent impuissants à opposer au syndicalisme autre chose que les thèses classiques du réformisme démocratique, vainement rajeunies et présentées à grande allure.

C'est cette hantise du syndicalisme, c'est cette part prépondérante qu'involontairement on lui assigna dans les débats, qui explique la large place qui lui fut réservée dans la résolution du Congrès. A défaut de son importance numérique, c'est son importance morale qu'on sanctionna. Il serait difficile d'exiger une reconnaissance plus éclatante des idées nouvelles.

On ne croit plus aujourd'hui à l'imminence d'une transformation socialiste, les dissertations sur la société future paraissent souverainement ridicules, la croyance est perdue qu'un monde nouveau peut surgir brusquement sans lente préparation, et l'on se met d'accord, tout au moins, sur ce fait que, les



dogmes étant morts, il n'y a plus de vivant que l'action.

La lutte n'est donc plus entre des formules rivales, mais entre des pratiques opposées. Ou mieux, la question qui se pose est celle de savoir à quelles conditions il peut exister une *pratique socialiste*.

Ce problème, le parti socialiste ne le soupçonne même pas. *L'action démocratique* est la seule qu'il admette et formule. Au fond du discours que, durant cinq heures, Jaurès prononça à Toulouse, il n'y a pas autre chose: de la démocratie, encore de la démocratie, et toujours de la démocratie! Politique commode, à la vérité, pour ressusciter tous les ministères Combes, pour pratiquer toutes les alliances électorales, mais politique anti-socialiste!

Le rôle des syndicalistes dans le parti sera de prouver que *qui sème la démocratie ne récoltera pas le socialisme*.



DEUXIÈME PARTIE

SYNDICALISME

ET

SOCIALISME

LA FORMATION DU SYNDICALISME. — II. LES
IDÉES SYNDICALISTES. — III. LA POLITIQUE
SOCIALISTE ET LE SYNDICALISME.



CHAPITRE I
LA
FORMATION DU SYNDICALISME

I
LE CONGRÈS SYNDICAL
DE BOURGES (1904) (1)

Novembre 1904.

Bien qu'ils aient également occupé l'opinion socialiste en France, les deux Congrès d'Amsterdam et de Bourges de 1904 ont, pour l'observateur social, une portée inégale. L'évolution de la conscience collective des groupements sociaux, qui sont une formation de l'histoire, présente un intérêt autrement considérable que les manifestations des groupements politiques, qui ne sont que des agrégats artificiels fondés sur les affinités intellectuelles de leurs membres. C'est en ce sens que Marx donnait aux

1. *Le Mouvement Socialiste*, 1^{er} novembre 1904.



moindres mouvements des masses, plus d'importance qu'à tous les programmes des partis.

Sans doute, il fut passionnant de suivre le duel dramatique d'Amsterdam, le heurt des idées et le choc des orateurs. Les décisions prises pourront exercer une action sur la marche des partis socialistes. Mais ce sont là des phénomènes tout extérieurs, qui influencent légèrement le milieu social. Les réactions de la conscience ouvrière contre les institutions et les idées traditionnelles, sont seules de nature à provoquer, dans les rapports sociaux, des modifications sensibles. Le congrès de Bourges, qui permet de saisir les transformations survenues dans les sentiments et les désirs de la classe ouvrière, revêt, ainsi, une haute signification sociale.

La conception modérée du syndicalisme, qui ne voit, dans l'action corporative, qu'un moyen d'améliorer le sort misérable du prolétariat, se rattache à ce possibilisme ouvrier, si répandu, qui se déclare prêt à accepter, *n'importe comment*, tout ce qui peut soulager la situation des producteurs. La répudiation de tout idéalisme révolutionnaire, la considération du seul moment présent, l'importance unique donnée aux plus minimes réformes, le recours à tous les procédés pour obtenir quelques satisfactions, telle est la caractéristique de ces tendances. Et, à la vérité, ces aspirations exclusivement utili-



taires sont si naturelles au cœur des masses ouvrières, elles ont un tel aspect de froide raison et de sagesse pratique, qu'on est étonné qu'elles ne soient pas unanimement acceptées.

Il faut une rare énergie morale, une puissance d'idéalisme surprenante, une conscience prolétarienne parvenue à un degré supérieur de développement, pour que des travailleurs, à la vie précaire et instable, adhèrent à la conception révolutionnaire du syndicalisme. Grouper les producteurs, non pas seulement pour conclure des contrats collectifs avantageux et créer de fructueuses mutualités, mais pour organiser la révolte de tous les exploités; subordonner le moment présent au mouvement général; concevoir la classe ouvrière dans son ensemble et dans son devenir historique; pousser le sentiment de la solidarité jusqu'à accepter joyeusement tous les sacrifices que comporte la lutte; ne concevoir de trêve ni d'arrêt avant le renversement total de l'État et du patronat; quelle force intérieure cette conduite ne suppose-t-elle pas au cœur du prolétariat révolutionnaire?

C'est la lutte de ces deux tendances ouvrières qui s'est dénouée à Bourges. On comprend à quel point l'avenir du socialisme était lié à l'issue du combat. Le socialisme veut apporter au monde des notions nouvelles, qui remplaceront les évaluations anciennes des valeurs. Il ne pourra réaliser son idéal, que s'il



existe un mouvement social assez fort pour opposer aux institutions capitalistes et aux idées bourgeoises, des institutions et des idées neuves. Ce mouvement social ne peut être que l'œuvre du prolétariat, puisque sa qualité de classe productrice en fait le pivot de la société moderne, et puisque sa révolte contre toute oppression économique et morale en fait la seule classe révolutionnaire. C'est donc le prolétariat qui tient dans ses mains les destinées du socialisme. Si les conceptions, platement matérialistes, d'un *trade-unionisme* uniquement préoccupé de hauts salaires et de services mutualistes, venaient à triompher, ce serait la fin de tout haut idéal.

L'importance — pour le socialisme ouvrier — de la victoire du syndicalisme révolutionnaire à Bourges apparaît ainsi. Elle a d'autant plus de portée que les difficultés à surmonter étaient grandes. Dans une démocratie, où les partis au pouvoir veulent par des concessions habiles s'attirer les suffrages des classes populaires, une politique démagogique peut corrompre le mouvement ouvrier. Le prolétariat doit se méfier de tout gouvernement qui lui est favorable. Il lui faut défendre ses militants contre les tentatives de corruption inmanquables, et mettre ses organisations à l'abri de toute étatisation ou gouvernementalisation possibles. L'expérience de ces dernières années l'a



prouvé. A côté de syndicalistes modérés respectables, dont les conceptions sont celles de toute leur vie, il y a eu trop d'agents du ministère de commerce dans les groupements ouvriers. Le gouvernement les a utilisés pour sa politique de paix sociale et de bonne entente entre le capital et le travail. Tant d'ouvriers encore attendent tout du pouvoir, que la démoralisation introduite par de telles pratiques dans les rangs des militants, risquait de produire les plus graves effets.

Ce péril a été conjuré par les progrès de la conscience révolutionnaire. La classe ouvrière porte en elle un vieux sentiment de défiance de classe traquée, mise hors la loi, dont la société prend peur, et que la police surveille, l'armée observe et l'administration tracasse. Les syndicalistes révolutionnaires sont parvenus à donner à cet instinct d'opposition sociale, toute son intensité, et à l'élever à la hauteur de la conscience. Ils ont dénoncé la corruption gouvernementale et éveillé dans le prolétariat le sentiment de la dignité et de la responsabilité.

Le mouvement ouvrier se conçoit aujourd'hui comme un mouvement autonome, affranchi de toute influence extérieure, n'attendant rien que de ses efforts et ne comptant que sur sa vertu propre. Il a su voir, dans la pratique, les pièges de la politique sociale du gouvernement, et il s'est dégagé des



vieilles illusions démocratiques. Il a maintenu à ses institutions leur caractère d'indépendance et il a préservé ses idées de tout contact étranger.

Comment ce triomphe a-t-il été obtenu ? Par l'union de tous les éléments conscients. Le travail pratique sur un terrain commun, où les intérêts à défendre et les luttes à mener sont les mêmes, a unifié toutes les forces ouvrières révolutionnaires. Dans les syndicats, les ouvriers de tradition anarchiste et ceux d'origine socialiste révolutionnaire agissent de même et pensent de même. Sur le terrain de la lutte économique et sociale, les catégories intellectuelles disparaissent, les appellations politiques perdent leur sens : il n'y a que des syndicalistes révolutionnaires.

Cette évolution de la conscience prolétarienne est donc rassurante pour l'avenir du socialisme ouvrier. Sans doute, ces mouvements collectifs, à la fois conscients et impulsifs, où tout se mêle, comme dans la vie, peuvent déconcerter les chercheurs de formules trop nettes. Mais ce qui importe, ce sont les manifestations des tendances et des désirs des masses ouvrières révolutionnaires. Le socialisme a tout à en apprendre.



II

SYNDICALISME FRANÇAIS ET SOCIALISME ÉTRANGER

(MANNHEIM, ROME, AMIENS) (1)

Octobre-Novembre 1906.

Il n'y a que des socialismes nationaux. Le développement de la classe ouvrière, dans chaque pays, dépend des conditions du milieu économique, historique et politique. On se trompe lorsqu'on parle de l'unité du socialisme international. En réalité, si le socialisme consiste dans l'organisation du prolétariat en classe, on doit dire qu'il y a des pays qui lui sont plus propices que d'autres.

Les trois congrès de Mannheim, Rome et Amiens viennent de le prouver une fois de plus.

1° *Le Congrès socialiste allemand de Mannheim*

La domination de la social-démocratie allemande sur le monde socialiste, est depuis trop longtemps finie, pour que le congrès de Mannheim puisse

1. *Le Mouvement Socialiste*, octobre et novembre 1906.



ajouter encore à son diseredit. L'an dernier, le congrès d'Iéna avait laissé à quelques observateurs bienveillants certaines illusions : ils estimaient que, sous la commotion de la révolution russe, le socialisme allemand avait montré qu'il pouvait, l'heure venue, secouer sa torpeur. Je ne crois pas que les derniers fidèles de l'orthodoxie allemande osent, aujourd'hui, se glorifier du nouveau recul de Mannheim. On dirait que la social-démocratie, d'année en année, revient un peu plus en arrière : à suivre ces retours, on évoque involontairement cette retraite des armées russes qui, d'étape en étape, pendant la guerre de Mandchourie, faillirent reculer jusqu'à Moscou. Où s'arrêtera, dans sa marche à reculons, la social-démocratie parlementaire, légale et pacifique ?

Tout le débat portait, à Mannheim, sur la grève générale politique. Non qu'il présentât en lui-même le moindre intérêt. Le socialisme allemand ne nous a pas habitués aux idées neuves, et, à Iéna, la grève générale politique n'avait été acceptée que comme un *expédient de parti*. C'est le comité directeur de la social-démocratie qui devait, au moment choisi par lui, signifier aux masses l'ordre de mobilisation. Le crétinisme parlementaire tue tout ce qu'il touche. D'une grande idée ouvrière, symbole du conflit dramatique des classes, expression parfaite de la lutte héroïque du prolétariat, voilà ce que les



socialistes électoraux d'Allemagne ont fait : une *ficelle* que tirera leur conseil suprême.

Mais encore ! Il y a avait, du moins, là, une caricature de la grève générale, qui pouvait tromper quelques esprits non encore avertis. Il était peut-être possible, sinon clairvoyant, de se laisser prendre à une esquisse aussi vague d'un geste menaçant. Maintenant, même *cela* n'est plus permis. Bebel a eu beau faire voter, par ses troupes dociles, que rien n'était changé, que le congrès de Mannheim confirmait la motion d'Iéna, et que la motion d'Iéna n'était que la *résolution contraire* du congrès syndical de Cologne, ce sont là ruses naïves de chef politique, expert à offrir aux masses des vessies pour des lanternes, mais impuissant à donner le change à qui peut ouvrir les yeux (1).

1. Voici le texte de la résolution votée par le congrès : « Le congrès ratifie la décision du congrès d'Iéna relative à la grève générale, et, après avoir constaté que la décision du congrès syndical de Cologne n'est pas en contradiction avec la motion d'Iéna, considère que toute polémique sur la portée de l'ordre du jour de Cologne est terminée. »

La motion votée au congrès syndical de Cologne de 1905, était ainsi rédigée : « Le cinquième congrès syndical allemand considère, comme un devoir impérieux des syndicats, de poursuivre l'amélioration de toutes les lois fondamentales de leur existence sans lesquelles ils ne peuvent remplir leur mission, et de combattre, avec la plus grande décision, toutes les tentatives qui auraient pour but de restreindre les droits populaires existants. »

» La tactique nécessaire dans ces luttes éventuelles doit être, comme toutes les questions de tactique, déterminée par les circonstances.



La vérité a été dévoilée par une indiscretion salu-
taire des syndicats révolutionnaires de Berlin, de
ces syndicats *localistes* qui sont la terreur du parti.
Dans une conférence commune, tenue en février
dernier par le *Comité directeur* de la social-démo-
cratie et la *Commission générale* des syndicats,
Bebel fit voter une décision détruisant, dans le fond,

» Le congrès considère que toutes les tentatives faites
pour lier la propagande pour la grève générale politique à
une tactique « déterminée », doivent être repoussées ; il
recommande à la classe ouvrière organisée de combattre
de telles propositions.

» Le congrès considère comme indisputable l'idée de la
grève générale, telle qu'elle est défendue par les anarchistes
ou par des gens dépourvus de toute expérience sur le ter-
rain des luttes économiques ; il met la classe ouvrière en
garde contre l'acceptation et la propagande de telles idées,
au cours de la propagande quotidienne pour le renforce-
ment des associations ouvrières. »

Le congrès d'Iéna avait, enfin, pris la décision suivante :
« Le congrès déclare, notamment, que, dans l'éventualité d'un
attentat contre le suffrage universel égal et direct ou contre
le droit de coalition, il est du devoir impérieux de la classe
ouvrière de recourir à tout moyen approprié pour s'oppos-
er à cet attentat.

» L'un des moyens les plus efficaces pour empêcher
l'accomplissement d'un tel crime politique contre la classe
ouvrière, ou pour conquérir un droit fondamental impor-
tant nécessaire à sa libération, est l'extension la plus
grande de la grève générale.

» Mais, pour rendre possible et efficace l'utilisation de ce
moyen de lutte, il est inéluctablement nécessaire d'étendre,
le plus possible, l'organisation politique et syndicale de la
classe ouvrière, d'instruire les masses par la presse et par
la propagande orale. »

sinon dans la forme, la résolution d'Iéna, et proclamant que *le parti ne pouvait pousser à la grève générale et que les syndicats ne sauraient consacrer les ressources de leurs caisses au soutien des grévistes*. Si les soldats disciplinés de la social-démocratie ont vu là, sur la foi de Bebel, non une condamnation, mais une affirmation de la grève générale, les meilleurs amis du socialisme allemand à l'étranger n'ont pu se résoudre à dire que le blanc est noir ni que deux et deux font cinq. Je ne parle pas de Turati qui, au congrès de Rome, a salué cet abandon de la grève générale politique comme une nouvelle conquête de l'esprit réformiste. Je pense aux socialistes belges, dont le *Peuple*, par la plume de Fischer, un des témoins des débats de Mannheim, a traduit ainsi les sentiments : « Comment a-t-on pu concilier les deux thèses, ainsi que l'a fait la résolution de Mannheim ? Comment, surtout en arriver à cette affirmation presque paradoxale constatant que les résolutions de Cologne et d'Iéna ne se contredisent pas ? La vérité est que la concordance d'idées existe *non pas dans les textes, mais dans la pensée* des auteurs des résolutions. » Hélas ! oui, les textes sont contradictoires. Quant à la pensée... Heureux camarade Fischer, qui, dans un bon mouvement, a projeté ses rayons X sur les idées secrètes des socialistes allemands, et a bien voulu, pour atténuer les effets de sa sincérité, les trouver iden-



tiques à eux-mêmes, malgré l'opposition de leurs actes !

Le but de cette politique de mensonge ne l'excuse pas. Il s'agissait de rendre plus solide la réconciliation du parti et des syndicats, en les rabattant l'un et l'autre sur le plan le plus bas de l'activité sociale. Belle union que l'union de l'hypocrisie ! D'ailleurs, ça n'a pas pris. Dans cette course aux syndicats, déjà vieille, le parti sera volé. J'avoue, au risque de troubler les âmes simples, que, s'il y avait un résultat heureux de ce congrès pénible, il serait là. Pas une fois, mais dix, les représentants des syndicats, social-démocrates pourtant, ont proclamé que jamais leurs organisations n'accepteraient la tutelle du parti. Même venant de syndicats timorés, cette velléité d'indépendance est préférable, pour l'avenir du mouvement, à je ne sais quelle subordination au pseudo-révolutionnarisme de la social-démocratie.

Il est curieux de constater comment, dans ces dernières années, les termes de la crise du socialisme ont changé. La décomposition des clichés traditionnels, produite par la critique de Bernstein en Allemagne et par la politique de Jaurès en France, n'avait eu, pour résultat, que de mettre aux prises les parlementaires réformistes et les parlementaires révolutionnaires des divers partis socialistes. Aujourd'hui, ces frères ennemis se sont partout



réconciliés. La lutte n'est plus entre les deux fractions rivales du socialisme parlementaire : elle est entre le socialisme parlementaire lui-même et le mouvement ouvrier.

Il importe peu, de ce point de vue, que les syndicats allemands refusent obéissance au parti. Même s'il est vrai que l'esprit de lutte soit encore un peu plus fort dans les groupes électoraux de la social-démocratie, que dans les organisations ouvrières, cela ne prouve rien. Car la destinée du parti est de jouer son rôle jusqu'au bout, de devenir de plus en plus parlementaire, et, logiquement, on ne peut attendre de son fonctionnement normal une renaissance révolutionnaire. Tandis que, si le socialisme ouvrier devait un jour pénétrer en Allemagne, ce serait par la voie des syndicats. C'est ce qu'ont compris les groupements *localistes* de Berlin, qui, au même titre que nos syndicats français, se conçoivent comme les organes naturels de la lutte de classe.

C'est pourquoi, toute velléité d'autonomie est au moins un gage, si faible soit-il, d'une possibilité de transformation des syndicats. A la vérité, ce n'est là qu'un espoir théorique. Il existe trop peu de probabilités pour l'expansion du mouvement *localiste* ; sa nouveauté effraie à tel point la social-démocratie, dont il a « corrompu » les troupes berlinoises, que la guerre lui a été déclarée à Mannheim. Le *loca-*



lisme, qui rappelle le *fédéralisme* du syndicalisme français, compromet trop irréductiblement le *centralisme* inhérent à toute organisation allemande. Ces syndicats, qui refusent de copier les *formations autoritaires* de la bourgeoisie, qui ne veulent pas plus d'un gouvernement de chefs ouvriers ou bourgeois socialistes que d'un gouvernement de chefs capitalistes, qui comptent sur la spontanéité de l'action libre, pour éduquer les masses, sentent le souffre et pour eux les bûchers se préparent.

Il n'y a aucun paradoxe, comme l'ont cru tant d'observateurs, dans cette décadence du socialisme allemand. Il a pu sembler que le pays du plus haut capitalisme continental, et que la patrie de Marx réalisait les conditions nécessaires et suffisantes de tout mouvement ouvrier révolutionnaire : un milieu industriel et une pensée socialiste. Mais ce n'était là qu'une apparence. Ceux que dérouta la dégénérescence socialiste en Allemagne, oublièrent l'absence d'un facteur essentiel : la *formation historique du prolétariat allemand*.

Les classes n'arrivent à la pleine conscience d'elles-mêmes, qu'après une longue éducation révolutionnaire. Elles ne se détachent des autres classes que par de violentes secousses et des ébranlements répétés. Ce n'est qu'une fois qu'elles sont rejetées hors des cadres sociaux existants, qu'elles peuvent se créer des cadres nouveaux, appropriés à leur libé-



ration. La *constitution indépendante* de la classe ouvrière importe donc avant tout. A côté du développement *nécessaire* du capitalisme, il y a le développement *volontaire* du prolétariat. Le socialisme ne sera pas engendré automatiquement, ni par l'évolution économique, ni par la prédication doctrinale : il sera l'œuvre de la *volonté ouvrière*, trempée au feu ardent de la lutte.

Marx a toujours mis en face de la *fatalité* du capitalisme la *liberté* du prolétariat. S'il a spécialement étudié — dans le *XVIII Brumaire*, les *Luttes de classes en France*, la *Commune de Paris* — la formation historique du prolétariat français, c'est qu'il y découvrait, avec une pureté classique, la marche du processus constitutif de la classe ouvrière. L'Angleterre lui avait montré les transformations vertigineuses du capitalisme ; la France lui offrait les transformations graduelles du prolétariat en classe. Je sais bien que les docteurs officiels de l'orthodoxie n'ont prêté à cette partie originale de l'œuvre de Marx, qu'une attention dédaigneuse : la partie vulgaire, celle qui était empruntée à l'économie libérale, et qui a trait à l'évolution capitaliste, les a seule conquis. Les commentateurs patentés de toute doctrine n'en prennent, d'habitude, que le côté formel, qui leur offre un ensemble de dogmes tout faits, où s'enferme sans effort leur pensée paresseuse.



Là, pourtant, dans l'absence de cette éducation historique de la volonté ouvrière allemande, est l'explication de la faiblesse congénitale du socialisme germanique. *Il n'a pas de traditions révolutionnaires*. Les masses ouvrières d'Allemagne ne portent, dans leur mémoire, aucun de ces souvenirs épiques dont a été bercée l'enfance de tout prolétaire français. Elles n'ont, derrière elles, ni les luttes titaniques de la Révolution bourgeoise, ni l'épopée napoléonienne, ni le drame social de 1848, ni la défaite sanglante de la Commune (1). Elles n'ont vibré ni à l'air des batailles, ni au souffle des insurrections. Mais elles se meuvent, au contraire, dans le milieu historique le plus lourd et dans l'atmosphère étouffante d'un capitalisme rigide : elles restent encore fortement adhérentes à la société bourgeoise, sans esprit guerrier, sans habitudes combatives. Qu'il soit fidèle à l'Empire ou qu'il suive Bebel, le prolétaire allemand reçoit toujours l'impulsion d'une autorité extérieure.

La social-démocratie ne l'a pas éduqué. Elle est,

1. Le vieux Liebknecht sentait de quel poids pesait sur les traditions historiques de l'Allemagne, l'absence d'une révolution bourgeoise. Il s'en tirait, en disant que le prolétariat ferait à la fois la révolution bourgeoise et la révolution ouvrière. Il croyait que le choc serait assez formidable, pour rompre toutes les adhérences des classes. Son idéalisme romantique lui donnait ces illusions.



en grande part, responsable de l'esprit mercantile des syndicats, de leur amour des lourdes caisses, de leur bureaucratisme effrayant et de leur pusillanimité sans égale. Qu'a-t-elle fait pour les entraîner à la lutte, pour les mettre en garde *contre l'imitation des procédés administratifs de la bourgeoisie marchande*, pour les pousser à s'organiser selon un mode personnel inédit ? Légien a eu raison de répondre à Kautsky, au congrès de Mannheim : « Pendant dix ans, on nous a dit que la grève générale était une *ineptie générale*. Comment veut-on que, dans l'espace d'un an, notre opinion soit modifiée ? »

Et sur la question de l'antimilitarisme, soulevée avec une persévérance courageuse par Karl Liebknecht, Bebel n'a-t-il pas, une fois encore, exprimé la terreur sacrée qu'inspire aux socialistes allemands tout acte d'énergie virile ? Le mot de Guesde serait-il d'une vérité internationale : « Le socialisme n'exige aucun héroïsme ; on ne vous demande que de mettre un bulletin dans l'urne » ? Vraiment, c'est là, sur ce redoutable problème de l'antimilitarisme ouvrier, qu'on sent l'abîme qui sépare le prolétariat français du prolétariat allemand, et que notre ami Michels constatait dans le *Mouvement Socialiste* avec tant d'amertume.

L'imposante façade du socialisme allemand ne saurait cacher sa faiblesse organique. Qui ne sait



que l'opposition menée par la social-démocratie à l'Empire n'est qu'une *opposition démocratique* ? Les masses obscures de ses trois millions de voix électorales ne sont qu'un mélange composite de tout ce qui, en Allemagne, lutte contre les survivances du féodalisme et pour l'avènement de la démocratie. Mais le jour où les libertés politiques seront totales, où l'Empire fera des concessions au socialisme, où le régime parlementaire fonctionnera régulièrement, où un Vollmar pourra devenir ministre et un Sûdekum pénétrer à la cour, ce jour-là verra la chute du colosse aux pieds d'argile.

C'est alors, quand la social-démocratie aura tiré de son action parlementaire toutes les conséquences logiques, que les ouvriers révolutionnaires s'apercevront des différences qui séparent une organisation de *parti* et une organisation de *classe*. Peut-être qu'ils sentiront, à ce moment, la nécessité d'élever leurs organisations à la notion guerrière de la lutte sociale. Puisse le milieu démocratique opérer un jour en Allemagne la même désagrégation socialiste qu'il a produite en France !

En attendant, le congrès de Mannheim a marqué la stagnation politique et théorique du parti qui fut l'initiateur du socialisme, mais qui se trouve aujourd'hui distancé par tant d'autres mouvements de toute leur expérience acquise. Hier, ce parti, qui a le fétichisme du suffrage universel, était inca-



pable de s'opposer aux mutilations du droit électoral à Hambourg et en Saxe. Aujourd'hui, il est désorienté devant toute idée nouvelle *et ne soupçonne même pas les termes des problèmes qui se posent ailleurs.*

Cette stérilité de la pensée de la social-démocratie est peut-être encore plus frappante que son impuissance dans l'action. Depuis la crise révisionniste déchaînée par Bernstein, qui dénonçait avec lucidité les contradictions de la théorie et de la pratique, nul autre mouvement intellectuel ne s'est produit. Il n'y a eu que d'audacieuses individualités, comme notre ami Robert Michels, et quelques autres, comme en un autre sens Friedeberg, qui ont fait entendre des paroles nouvelles. Mais l'écho a peu ou mal répondu à leur voix et la social-démocratie, dont l'esprit est bien vieux, s'assoupit peu à peu sur ses antiques formules.

Au réquisitoire démocratique, prononcé contre elle par Jaurès à Amsterdam, et qui reste un acte permanent d'accusation, doit s'ajouter un réquisitoire théorique. Si les conditions historiques de l'Allemagne, si l'état arriéré de son régime politique expliquent en partie le retard du socialisme allemand, ils ne l'exeussent pas. Du moins il en pourrait tirer quelque modestie. Mais il a l'aveuglement des grands empires : il est trop haut pour voir si bas.



2° Le Congrès socialiste italien de Rome

C'est une vie intellectuelle autrement intense que nous présente le socialisme italien. Si l'action du parti y est fatalement semblable à celle de tous les partis socialistes du monde, du moins la pensée y tressaille au contact de conceptions nouvelles. Là est la caractéristique du Congrès de Rome. Il n'a été qu'une bataille d'idées.

Les mêmes phénomènes politiques qui ont amené en France la décomposition du socialisme se sont produits en Italie et ont eu des conséquences analogues. Les socialistes parlementaires, longtemps divisés en réformistes et en révolutionnaires, se sont peu à peu confondus dans la pratique et ont été incorporés aux majorités gouvernementales, au fur et à mesure que se sont succédé les ministères démocratiques. Cette dégénérescence parlementaire du socialisme italien a engendré un double mouvement de réaction : ouvrier et intellectuel. De là est né, après les incertitudes inévitables de toute crise et sous l'influence des organisations et des idées françaises, un jeune courant syndicaliste révolutionnaire.

Le syndicalisme se rencontrait pour la première fois, en champ clos, avec le socialisme parlementaire.



Turati a rappelé, avec humour, la croissance du monstre : au congrès d'Imola, ce n'était qu'un embryon, il mordait déjà au congrès de Bologne, et voilà maintenant la bête grandie. L'utilité pratique des joutes oratoires, qui ont mis aux prises les représentants du *réformisme*, de l'*intégralisme*, et du *syndicalisme*, était évidemment contestable, et Labriola a pris soin de dire qu'il ne parlait que pour la presse. Mais la situation particulière du socialisme italien avait rendu de tels débats nécessaires. En France, il n'est pas besoin qu'un congrès du parti socialiste discute le syndicalisme, pour que les principes en soient dégagés. Le syndicalisme a sa vie propre, il existe, il agit, et la *Confédération générale du travail* a suffisamment précisé ses conceptions. En Italie, le jeune mouvement est encore lié au parti, et c'est devant le parti qu'il devait théoriquement s'affirmer. Dans un pays où les masses ouvrières n'ont pas pris conscience d'elles-mêmes, il ne fallait pas permettre à l'intégralisme hybride de Ferri ou au réformisme conservateur de Turati, d'accaparer *le mot* de socialisme, à l'exclusion de ceux-là seuls qui veulent *la chose*.

Le triomphe de l'*intégralisme* était prévu. Intégralisme ? Ce mot sonne étrangement aux oreilles d'un socialiste français. C'est une vieille connaissance : le *socialisme intégral* est un de nos produits nationaux. Il veut dire confusionnisme. Il fut inventé



par Benoît Malon, un autodidacte qui eut le mérite de lire beaucoup et le tort de comprendre peu. De ce socialisme intégral, sorte de caravansérail invraisemblable d'idées, où s'entassaient, pêle-mêle, les plus bizarres conceptions, Gabriel Deville a dit, autrefois, qu'il était « bon pour des spirites et des franes-maçons ». Je ne veux offenser gratuitement ni les franes-maçons ni les spirites, et je ne dirai pas de l'intégralisme italien qu'il est digne d'eux. Car, si le socialisme intégral de Malon n'était qu'incohérence, l'intégralisme italien n'est que duplicité.

Je ne sais si, comme l'a dit Labriola, Ferri, qui est roi de la foule, est « comme le roi, irresponsable ». Mais sa défense de l'intégralisme accuse un illogisme inquiétant, et l'ordre du jour qu'il a fait voter est le plus extraordinaire macaroni que cuisinier italien ait jamais préparé (1). Lutte de classe

1. Voici cet ordre du jour :

« Le parti socialiste a, pour principes généraux : le but de la socialisation des moyens de production, la méthode de la lutte de classe et le critérium d'une gradualité dans le devenir du socialisme, au sein de la société bourgeoise même.

» Dans ce but, le parti socialiste se sert des moyens légaux, mais il se réserve l'usage de la violence, dans l'éventualité où les classes bourgeoises lui interdisent l'usage de ces moyens légaux.

» Le parti socialiste développe une action pratique tendant :

» A répandre les principes généraux du socialisme, par la propagande et par une action concrète toujours en rapport, dans le fond et dans la forme, avec le but final du socialisme ;



et ministérialisme, réformisme et intransigeance, révolution et évolution, légalité et violence, action directe et action parlementaire, grève générale et conquête des pouvoirs publics, la règle et l'exception,

» A considérer comme son plus grand devoir, le développement de l'organisation économique, dans ses différentes formes de résistance, de coopération et de mutualité, et à conquérir, au moyen des pouvoirs publics, une législation du travail qui complète et qui généralise les conquêtes fragmentaires de l'organisation économique, se conformant, en cela, aux délibérations des organisations du prolétariat ;

» A étendre le domaine collectif sous la forme de municipalisations et de nationalisations démocratiques ;

» A élever les conditions du milieu social, grâce à la conquête des libertés politiques, l'accroissement de l'éducation prolétarienne, la lutte contre le fiscalisme et les camarillas politiques et administratives, le développement de l'économie du pays ;

» A réaliser, même avec la pression de la grève générale, les plus grandes revendications du prolétariat ;

» A accentuer, par suite des conditions présentes du pays, la propagande anticléricale, la propagande antimonarchiste, en considération aussi de la cléricalisation progressive de la monarchie, et la propagande antimilitariste, dans un but d'éducation socialiste de la jeunesse italienne, pour neutraliser la tendance des classes dirigeantes à se servir de l'armée, comme d'un organe d'oppression du prolétariat ;

» A réaliser la pleine application des lois favorables aux travailleurs.

» Par conséquent, le parti repousse :

» L'abandon de la propagande des principes généraux ;

» La collaboration conditionnelle avec les pouvoirs bourgeois ;

» Les alliances systématiques avec d'autres partis, et cela, d'autant plus fortement, si, à cause de ces alliances, on néglige l'affirmative du but dernier du socialisme ;

» La préoccupation excessive et absorbante d'intérêts

tout y est. C'est l'art d'accommoder les contraires, de concilier les inconciliables, de contenter tout le monde.

La méthode de Ferri est d'un équilibriste vraiment

locaux, qui ne sont pas ceux du prolétariat ou qui sont en conflit avec les intérêts généraux du pays ;

» N'importe quel acte qui soit ou semble être d'acquiescement à la forme du gouvernement monarchique.

» Et repousse aussi :

» L'usage fréquent ou excessif de la grève générale ;

» L'appel incitant à la violence, qui gêne ou arrête le travail pratique des organisations prolétariennes ;

» L'exaltation de l'action directe présentée pour discréditer, et non comme complément de l'action parlementaire ;

» La prémisses anti-étatiste, en ce qu'elle signifie discrédit ou rejet de la législation sociale ou négation d'un État socialiste ;

» La tendance à éliminer du parti, les socialistes qui ne sont pas des travailleurs manuels ;

» La conception du passage de la propriété privée aux syndicats, au lieu et place de la collectivité.

» Le parti reconnaît qu'il est urgent d'augmenter ses forces, et d'améliorer, rapidement, les conditions du prolétariat et du milieu social : ce qui demande de la concorde et de la discipline.

» Par conséquent, il rappelle tous les camarades à une activité féconde ; blâme les polémiques acharnées de ces derniers temps et, tout en laissant la plus grande liberté de discussion, exige des minorités, le respect des délibérations des majorités.

» A propos de la tactique électorale et parlementaire, le parti décide :

» A. Que dans les luttes électorales, l'intransigeance est la règle et la transigeance l'exception. — B. Que le groupe parlementaire ne peut pas donner des votes ayant la signification d'un appui à un système de gouvernement, mais que, quand se présente une situation exceptionnelle, en face de laquelle le groupe croit nécessaire de déroger à cette

agile. « Ni à gauche, ni à droite, mais devant soi ! » — « Le socialisme a deux jambes : l'une politique et l'autre économique. » — « Je suis avec les réformes contre les réformistes et avec les syndicats contre les syndicalistes. » Etc. C'est avec ces métaphores à effet et ces phrases sans portée qu'il avait, dans les discussions précédant le congrès, présenté l'*intégralisme unitaire*. Il avait même usé de moyens empruntés à l'imagerie d'Épinal.

Un premier dessin représentait, dans l'*Avanti*, l'arbre généalogique du socialisme italien. D'abord, se perdant dans l'humus, les racines et radicelles : radicalisme, marxisme, anarchisme, comparativisme, républicanisme. Puis, le tronc, âgé de dix ans : du premier congrès de Gênes de 1892 aux luttes d'Imola de 1902. Ensuite, grossi par ces explosions de sève, l'arbre s'élargit jusqu'au congrès de Bologne de 1904 ; là, il lui pousse sur les côtés deux excroissances anormales : le réformisme ou « dégénérescence radicaloïde » et le syndicalisme ou « dégénérescence anarcoïde ». Maladies passagères ! Nous voici en 1906 : elles ont disparu au congrès de Rome, et le tronc a retrouvé son unité. Ferri est au

règle, il doit se réunir en assemblée plénière, avec la direction du parti, se conformant au vote de la majorité des présents, et que, dans ce but, la nouvelle direction soit nombreuse et que les représentants des plus importantes organisations économiques ouvrières en fassent partie. »



centre... je veux dire l'intégralisme. Dès lors tout est parfait. Nous voilà en 1908 : l'arbre, lisse et sans ramures, monte tout droit. C'est le « socialisme sans adjectif » : ce sera celui de Ferri et de Turati réunis.

Un autre dessin nous montre une route, une de ces larges routes, unies et sonores. On sent qu'il y fait bon marcher : on y voudrait entendre la cadence de ses pas. Mais la route ne paraît si belle que parce qu'à droite et à gauche, elle est flanquée de deux chemins ravinés, deux fondrières fatales où tout homme soucieux de sa peau n'ira pas se risquer. On l'a deviné : la route, c'est l'intégralisme, et les voies maudites, ce sont le réformisme et le syndicalisme.

Turati qualifiait de funambulesque ce genre de socialisme. Évidemment, ces enfantines plaisanteries ne font du mal à personne, pas même à leur auteur. Mais il faut pourtant souhaiter à Ferri, qu'il n'ait jamais à faire qu'à des foules simplistes. Elles seules peuvent croire qu'il suffit de tout mettre dans le même flacon, d'écrire dessus : unité, et d'agiter avant de s'en servir. Et tout cela pour cacher un réformisme honteux, dont la difformité apparaît lorsqu'on arrache à l'intégralisme son bandeau !

Intransigeance ?... Mais le soutien systématique promis, avant que de naître, au ministre Sonnino ? Mais la règle qui, dans la motion ferriste, énonce gravement, que dans les élections et au parlement,



l'intransigeance est la règle et la transigeance l'exception ? — Révolution ?... Mais l'ordre du jour intégraliste assigne au socialisme un « processus de gradualité ». Mais on nous signifie que le socialisme ne se sert que de « moyens légaux ». Etc., etc.

La crédulité populaire est sans limite. Il paraît qu'il suffit, pour capter la masse, de recourir de grands mots les plus vulgaires actions. C'est un fait d'expérience que la lutte de classe n'a rien à faire dans les élections ni au parlement : son champ d'action est ailleurs. A quoi bon parler, avec cette fausse pudeur, d'alliances électorales ou parlementaires qui sont *la loi des partis* ? Seront-elles moins réelles parce qu'on les cachera sous la phraséologie révolutionnariste ? N'est-ce pas, à la vérité, le rôle *normal* des partis socialistes de participer à la vie effective de la démocratie politique ? En quoi les combinaisons parlementaires qui ont fait soutenir Zanardelli, Giolitti, Sonnino, étaient-elles plus condamnables que les combinaisons électorales qui ont fait élire Turati et Ferri, en partie, par des petits bourgeois ?

Le mérite *du réformisme* est de le dire franchement. Les paroles et les actes des réformistes sont concordants, les paroles et les actes des intégralistes sont discordants : voilà tout ce qui les sépare. « Nous sommes d'accord sur ce fait, disait Turati au Congrès, qu'entre l'intégralisme et le



réformisme il n'y a pas de différence. » Et Prampolini le prouvait en venant déclarer, avec éclat, que les réformistes voteraient l'ordre du jour Ferri. Labriola avait dit, avant eux, dans son discours : « Derrière l'intégralisme, vous ne trouverez que le réformisme, et derrière la lutte de classe, que l'expédient de la collaboration des classes. »

Mais il faut croire que le panache révolutionnaire est indispensable à tout chef de parti, puisque Turati lui-même, dont la netteté est si forte par ailleurs, a éprouvé le besoin de rougir, par endroits, son discours réformiste. Il a déclaré qu'il aimerait mieux donner sa vie que de céder la médaille qu'il porte à l'effigie de Marx. Et il a presque laissé croire que le *Manifeste Communiste* était son texte de chevet. Millerand avait au moins, en France, le courage d'ignorer ces choses, et Jaurès, celui de traiter Marx comme un chien crevé.

Ces artifices oratoires mis de côté, Turati a précisé clairement ce que pouvait être le parti socialiste en Italie. Du moment qu'on poursuit l'élimination graduelle de la misère, qu'on demande à la société actuelle de se réformer, peut-on aboutir sans l'appui des partis voisins et le concours du pouvoir ? Bien plus, aurait-il pu ajouter, en ne considérant que le perfectionnement de la démocratie italienne, la lutte contre le féodalisme et le cléricalisme, est-ce que le parti socialiste n'est pas spécialement



désigné pour cette tâche d'avant-garde politique? Et, vraiment, ce n'est pas sur ce dernier point que nous avons le droit de critiquer le parti socialiste : c'est lorsqu'il prétend que cette *œuvre démocratique* — encore une fois nécessaire — est une *œuvre révolutionnaire* et qu'il la met sous le patronage de la lutte de classe. Voilà le mensonge que nous combattons et pas autre chose.

Dans la monarchie démocratique italienne, un parti socialiste peut jouer un grand rôle. Et, à ce propos, un passage des déclarations de Turati nous montre combien les points de vue des partis socialistes varient *formellement* d'un pays à l'autre. Turati se refuse à combattre la monarchie, au profit d'une république bourgeoise, et il affirme le principe connu de l'indifférence des formes politiques. C'est ce qu'en France, à un moment du moins, disait Guesde, contre Jaurès, qui trouvait dans les dangers courus par la République, la justification de sa politique gouvernementale. Ainsi donc, le parti socialiste est monarchiste en Italie et républicain en France. Je n'y vois qu'une contradiction de fait, non une contradiction théorique. Les partis socialistes agissent dans les cadres de l'État existant : ils poursuivent une besogne précise qu'ils n'atteindront qu'en s'unissant avec les autres partis politiques, sur le terrain même que cet État leur offre. Je ne sais pas que les socialistes d'Allemagne, de Belgique,



de Danemark, de Hollande et de tous les pays monarchiques mènent une propagande systématique contre le principe dynastique. Ils acceptent le fait et s'y soumettent sans autre forme de procès.

C'est cette acceptation du fait, cette utilisation empirique des moyens d'action propres au monde bourgeois, qui caractérisera, de plus en plus, le réformisme fatal du parti socialiste italien, comme de tous les partis socialistes. Comment ferait-il autrement, puisqu'il agit dans le domaine de la société qu'il combat? On comprend, devant la faillite du révolutionnarisme parlementaire, l'évolution d'hommes comme Turati. Lorsque les faits donnent, quotidiennement, un démenti aux théories, que, des années et des années, on s'est livré à une propagande vaine, que l'éducation morale et l'organisation réelle de la classe ouvrière n'ont avancé que d'un saut de puce, il arrive une heure où les déceptions engendrent le découragement. On se contente du petit travail journalier, on répare ce qu'on n'a pas pu détruire.

Ce scepticisme, si commun à tant de militants engagés depuis longtemps dans la lutte, a, sans doute, une base réelle. Il vient de l'estimation erronée du parlementarisme socialiste, et il est naturel que ceux qui ont trop espéré désespèrent. Mais la reconnaissance de la vanité du révolutionnarisme électoral peut comporter une autre attitude. La conscience des difficultés à vaincre, si elle brise la



volonté des uns, exalte le courage des autres. Les syndicalistes ne nient pas l'énorme disproportion qui existe entre les possibilités actuelles et les réalisations poursuivies. Ils mesurent simplement l'effort à la grandeur de la tâche. Si le prolétariat veut soulever le monde, ce ne sera qu'au prix des plus lourds sacrifices et des pires épreuves. Et le doute en serait légitime, si le rêve du socialisme n'apparaissait, quand on y réfléchit, tellement formidable qu'il doit porter jusqu'au sublime les masses qui en sont possédées.

Or, ce n'est pas en composant avec le monde bourgeois — au prix d'avantages même sérieux — que le prolétariat parviendra à cette exaltation des forces individuelles qui le rendra capable de grands actes héroïques. Toute l'opposition du socialisme ouvrier et du socialisme parlementaire, en Italie, a éclaté dans l'émotion produite, au congrès de Rome, par cette déclaration de Labriola, qu'il importait peu, au fond, que les ouvriers travaillent une demi-heure de plus.

Il entendait dire que *le but du socialisme n'est pas là*. L'amélioration du sort des travailleurs dans la société capitaliste, n'a *en elle-même* rien de socialiste. Quel est le démocrate ou le bourgeois libéral qui ne veut, aujourd'hui, réparer les maux engendrés par la grande industrie ? Le socialisme est autre chose : c'est l'organisation de la révolte



ouvrière contre une société divisée en maîtres et en esclaves. Il ne s'agit pas de faire au prolétariat une place commode dans le régime capitaliste, mais de détruire ce régime de fond en comble. De ce point de vue, le socialisme s'occupe moins des intérêts du présent que des intérêts de l'avenir, ou, plutôt, *il ne défend les intérêts du présent que dans la mesure où il sauvegarde les intérêts de l'avenir.*

Le réformisme ne voit dans la réforme que la réforme. Il ne considère que le résultat matériel obtenu, quelle que soit la façon dont on l'obtienne. Turati l'a déclaré : il ira trouver le pape et le roi, s'il le faut, pour élever les salaires de cinquante centimes. Ce sera peut-être là une démarche qui procurera une *bonne affaire* au prolétariat italien : mais ce sera une *mauvaise affaire* pour le socialisme. Ainsi envisagée, la lutte ouvrière, toute imprégnée d'esprit bourgeois, n'a pas plus de valeur pour le devenir historique qu'une heureuse spéculation, résultat de compromissions habiles, que fera tel ou tel groupe de capitalistes. La seule différence qu'il y aura, c'est que les démagogues applaudiront au succès des « pauvres » et dénonceront le succès des « riches ».

Ferri a cru triompher, en opposant à Labriola la campagne des huit heures, entreprise par la *Confédération Générale du Travail*. Que Ferri nous permette de le lui dire : il n'a rien compris au mouve-



ment français. Le but de la *Confédération* est d'unifier la classe ouvrière, de la faire passer de l'état de dispersion à l'état de cohésion, de lui donner la conscience d'elle-même, de la constituer, en un mot, en classe distincte. La propagande des huit heures offrait, pour cette action unificatrice, une plate-forme parfaite, en ce sens que le prolétariat tout entier se trouvait en face d'une revendication concrète, qu'il pouvait facilement comprendre et qui devait l'entraîner dans l'action commune. Dans la lutte pour les huit heures, on a souvent oublié les huit heures, pour ne retenir que la lutte. Les réformistes, qui évaluent toute chose au poids des résultats matériels, selon la norme marchande, ont trouvé maigres les avantages conquis. En fait, ils l'ont surtout été là où les ouvriers, retenus par les syndicats réformistes, ont pris une part littéralement nulle ou insignifiante à la propagande générale. Mais, ce n'est pas cela qui est en cause. Le résultat poursuivi, c'est-à-dire l'affirmation de la classe ouvrière en tant que bloc, a-t-il été atteint? Les faits ont répondu. Jamais la séparation des classes n'avait pris en France une forme extérieure si nette, et jamais le sentiment de la solidarité n'avait été si profond au cœur du prolétariat.

Turati avait raison : il n'y a plus en Italie que deux partis en présence, le socialisme parlementaire et le syndicalisme. C'est la grande portée du Congrès de Rome ; dès maintenant — et sans attendre



la date de 1908 fixée par l'image de l'*Avanti* — il n'y a plus officiellement de réformistes, ni d'intégralistes : *il n'y a qu'un parti socialiste, parlementaire, étatiste et légalitaire*. De ce parti, je ne pense pas que les syndicalistes, dont Labriola a exposé avec son éloquence passionnée le *socialisme ouvrier, économique et révolutionnaire*, attendent autre chose que ce qu'il peut donner. Il faut souhaiter, pour le triomphe de la vérité, pour la victoire de la démocratie en Italie, que son évolution se produise claire et sans obstacles. Si la royauté italienne est perspicace, et l'on sait les sentiments démocratiques du roi Victor-Emmanuel III, elle saura gouverner avec le parti socialiste.

Mais ce sera *un parti socialiste sans socialisme*, selon le mot de notre ami Panunzio. Le socialisme ne survivra que s'il est recueilli par les organisations révolutionnaires du prolétariat. Les syndicalistes d'Italie ont une tâche ardue à accomplir. Il faut que le syndicalisme soit moins une « anticipation historique » et devienne de plus en plus une réalité organique. Tant que du noyau syndicaliste ne sera pas sorti un mouvement ouvrier semblable à la *Confédération Générale du Travail*, l'intégralisme mensonger de Ferri aura beau jeu, et les prolétaires d'Italie iront à la dérive.

L'avenir dira si autour de ce noyau viendront s'agglutiner des forces nouvelles. Mais il semble que



des raisons particulières au milieu italien, favorisent un pareil mouvement. L'idéalisme révolutionnaire est traditionnel en Italie : l'histoire nationale déborde des conflits et des luttes qui ont marqué le développement de la race. L'instinct de la révolte n'a pas disparu. De plus, nous sommes dans un pays qui a toujours connu des institutions sociales d'origine extra-étatique et de caractère indépendant. La rupture entre l'État et le monde ouvrier peut donc y prendre plus facilement la seule forme qu'elle doit revêtir, d'un corps d'organisations autonomes.

3° *Le Congrès syndical d'Amiens*

Le socialisme ouvrier a trouvé, en France, un milieu, par certains côtés du moins, exceptionnellement favorable. Le plein régime démocratique, qui permet aux partis les plus extrêmes comme aux plus modérés, de conquérir le pouvoir, a opéré ici la différenciation — que nie le formulaire traditionnel — entre le socialisme parlementaire et le syndicalisme, ou mieux, entre *l'organisme de parti* et *l'organisme de classe*.

Cette décomposition du socialisme français s'est produite avec une clarté saisissante. Au début, le parti socialiste s'était donné comme un parti de classe et de révolution. Il entendait transporter le



bloc économique que forme la classe ouvrière sur la scène électorale et parlementaire, pour opérer la révolution sociale. Mais la pratique a tourné le dos à la théorie. En fait, il est devenu, non pas un *parti ouvrier* mais un *parti populaire*, s'adressant, à la fois, à des classes opprimées sans doute, mais aux intérêts radicalement contradictoires : prolétaires industriels, petits paysans, petits bourgeois. Il a eu des programmes bariolés comme la clientèle qu'il cherchait, et tandis que les uns affirmaient un collectivisme total, les autres s'arrêtaient à un *collectivisme partiel*.

De plus, la participation aux élections et à la vie parlementaire l'a amené à accuser son caractère de plus en plus démocratique et de moins en moins révolutionnaire : il a dû conclure des alliances, permanentes ou passagères, avouées ou dissimulées, avec les partis voisins et prendre une part directe ou indirecte de pouvoir. Le soutien nécessaire des ministères radicaux, tant par les « révolutionnaires » que par les « réformistes » du parti, l'accession au gouvernement de plusieurs de ses personnalités les plus marquantes, comme Millerand, Briand et Viviani, l'expérience, répétée de la prise de grandes municipalités urbaines, tous ces faits ont fait apparaître sous son vrai jour la nature et le rôle du socialisme parlementaire. On ne conteste plus, aujourd'hui, que le parti socialiste soit pareil aux



autres partis, par son essence et son but : comme eux, il veut s'emparer du pouvoir et utiliser, pour ses fins propres, la machinerie de l'État.

Les rapports du parti socialiste et des syndicats ont subi le contre-coup de cette évolution. A l'origine, lorsque le socialisme semblait résider tout entier dans les partis politiques, les syndicats étaient traités en groupements mineurs : on les déclarait incapables d'arriver, par eux-mêmes, à la conception socialiste, et on ne leur demandait que d'alimenter les groupes électoraux du parti. Cette mise en tutelle des organisations ouvrières fut poussée par le *Parti ouvrier français* de Guesde à ses plus extrêmes limites. Parce qu'il ne trouvait devant lui que des syndicats modérés, Guesde en conclut que tout syndicat est fatalement modéré. Il conçut le socialisme comme *l'œuvre d'hommes politiques possédant la confiance de la classe ouvrière, et employant les moyens traditionnels de la conquête de l'État*. Son collectivisme était un *socialisme d'électeurs*, non un *socialisme de producteurs*. Il allait par conséquent de soi qu'il donnât aux comités politiques la première place, et la dernière aux institutions économiques. On connaît l'histoire de cette *Fédération nationale des syndicats*, qui fut la création du *Parti ouvrier français*, et que l'absence de toute vie autonome conduisit vite à sa perte. Comment en aurait-il été autrement ? Guesde et ses amis



ramenaient le syndicalisme au pur *corporatisme*, ils lui refusaient toute portée politique et réduisaient la lutte de classe à la formation de clubs électoraux et à l'obtention de sièges parlementaires et municipaux.

Contre ce socialisme électoral, que cachait mal un verbalisme révolutionnaire pourtant imposant, l'opposition fut menée à la fois par les allemanistes et les anarchistes. Les allemanistes dénonçaient le parlementarisme exaspéré de la fraction guesdiste, sa défiance des syndicats, son mépris du fondement économique du socialisme. Ils n'abandonnaient pas cependant la *conception de parti*, ils continuaient à donner au socialisme pour cadre *l'organisation de parti*, mais leur parti devait avoir les syndicats à sa base et être exclusivement ouvrier : il fut étroitement *manuelliste*. Les anarchistes, dans leur réprobation de tout emploi du bulletin de vote, se joignirent rapidement aux allemanistes, pour combattre le socialisme parlementaire de Guesde. Ils entraient surtout dans les syndicats pour tirer profit du discrédit définitif du guesdisme, et y entreprendre une propagande plus ardente, contre l'action électorale et en faveur de leurs doctrines.

Ce furent les Bourses du travail qui groupèrent ainsi les allemanistes et les anarchistes contre le parlementarisme socialiste. Cette réaction antiparlementaire eut un résultat positif : elle orienta les



groupements ouvriers dans la voie du syndicalisme révolutionnaire. La *Fédération des Bourses du Travail* fut le metteur en œuvre des tendances nouvelles. Elle n'opposa pas une critique abstraite à la conquête des pouvoirs publics, considérée comme l'alpha et l'oméga du socialisme ; mais elle enferma toute l'action révolutionnaire dans l'élaboration d'institutions propres à la classe ouvrière, se développant en dehors de l'État et contre lui. Le socialisme ne fut plus envisagé comme *un mouvement électoral des masses ouvrières, sous la conduite de chefs politiques* : il apparut comme *un ensemble de créations économiques particulières au prolétariat*. Il ne s'agissait plus de changer le personnel gouvernemental, de remplacer les ministres bourgeois par des ministres socialistes ou de prendre d'assaut les rouages de l'État, mais de miner jusqu'à la détruire la force du pouvoir central, d'arracher aux institutions politiques et administratives traditionnelles, leurs attributions, pour les transférer aux organisations ouvrières. La lutte changeait de terrain ; c'était tout un autre problème que de savoir s'il fallait *voter ou ne pas voter* : le socialisme des institutions prolétariennes s'opposait ici, non plus verbalement, mais concrètement, au socialisme des urnes électorales.

La séparation du mouvement syndical et des partis politiques ne tenait donc pas à une réaction



pure et simple des milieux ouvriers, contre les divisions des fractions socialistes. L'influence de ces rivalités s'exerça sans doute dans ce sens, mais ce fut la cause très secondaire de la rupture des socialistes et des syndicalistes. Le fond de la scission était dans une *conception contradictoire du socialisme* : les socialistes usaient des moyens propres à la bourgeoisie, et poussaient leur parti à la prise de l'État et des municipalités ; les ouvriers syndicalistes voulaient constituer, en face de l'organisme étatique, un corps d'institutions nouvelles, radicalement opposées aux institutions capitalistes.

A vrai dire, ni dans la *Fédération des Bourses du travail* ni dans la première *Confédération Générale du Travail*, ces conceptions syndicalistes ne se manifestèrent pas toujours avec cette précision. L'action du vieil anarchisme sur les militants ouvriers, qui se défiaient du parlementarisme socialiste, fit que ce qu'on pourrait appeler le *pré-syndicalisme* fut souvent noyé dans la propagande anti-parlementaire de l'anarchisme. En pénétrant dans les syndicats, les anarchistes avaient, en somme, poursuivi le même but que les guesdistes : se servir des organisations ouvrières en vue de leur action particulière. *Ne pas voter !* Tel était le mot d'ordre que les anarchistes espéraient, par l'intermédiaire des syndicats, faire accepter au prolétariat.

Les groupements syndicaux ne s'arrachaient à la



politique socialiste que pour tomber dans la politique anarchiste. Si paradoxale que cette affirmation puisse paraître, on peut dire qu'en agissant ainsi, les uns et les autres, socialistes parlementaires et anarchistes anti-parlementaires, se plaçaient sur le même terrain : le parlementarisme. Tous deux ne voyaient dans l'ouvrier que l'électeur. S'ils se disputaient les syndiqués, c'était, les premiers pour les conduire à l'urne, les seconds pour les en détourner. Mais, pas plus que les socialistes, les anarchistes ne reconnaissaient au syndicalisme une valeur propre, indépendante de leur politique personnelle.

Pris entre ces deux courants irréductiblement hostiles, le mouvement syndical risquait fort de demeurer éternellement divisé. Griffuelhes a rappelé, au congrès d'Amiens, comment le syndicalisme n'avait en réalité pris corps, que du jour où le mouvement syndical eut à soutenir la plus difficile des luttes contre le ministère démocratique Waldeck-Rousseau-Millerand. La lutte contre l'État — un État possédé en partie par les socialistes parlementaires — revêtit des formes concrètes, et les syndicats et les Bourses du travail apparurent à la classe ouvrière comme les organes naturels de sa lutte propre. Dès lors, contre la politique pacificatrice du pouvoir, se trouvèrent réunis ouvriers anarchistes et ouvriers socialistes. Ils mirent vite fin à leurs disputes sur le bulletin de vote, et ne



retinrent que leurs aspirations révolutionnaires communes, qui trouvaient, enfin, leur cadre normal dans le syndicat.

Désormais, l'article des statuts de la *Confédération générale du Travail*, qui pose en principe la *neutralité* de l'organisme confédéral à l'égard des partis et des conceptions politiques, cessait d'être une formule pour devenir une réalité. Neutralité ? Il faut préciser.

Il y a deux façons d'entendre la neutralité syndicale. On peut la concevoir, selon le mode des traductions anglaises, dans un sens strictement *corporatif*. C'est ainsi que Guesde la comprend : il met, sur le même pied, les *syndicats jaunes* et les *syndicats rouges* et les incorpore tous deux à l'*unité corporative*. Ainsi envisagé sous une forme exclusivement professionnelle, le mouvement syndical reste dans les cadres de la société capitaliste, se conformant à ses lois, et ne se différenciant en rien de toutes les organisations qui poursuivent des avantages matériels. Mais les institutions ne valent que par leur contenu spirituel : elles n'ont que la portée que leur donnent ceux qui sont dedans. Il y a une seconde manière de parler de la neutralité des syndicats : c'est la conception du syndicalisme français. La neutralité à l'égard des *politiques extérieures au prolétariat* n'implique pas que le prolétariat n'ait pas sa *politique propre*. La répu-



diation de la politique du socialisme parlementaire et de la politique de l'anarchisme anti-parlementaire, ne signifie pas qu'il n'y a pas une *politique syndicaliste*.

C'est ce qu'indique, formellement, le congrès de Bourges de 1904. Le syndicalisme, qui s'affirmait pour la première fois dans toute son ampleur, ne prétendait pas grouper, pour la simple défense de leurs intérêts professionnels, les ouvriers de toute opinion, qu'ils fussent *jaunes* ou *rouges*. Il précisait qu'il ne groupait les prolétaires que *pour supprimer le régime capitaliste*. S'il s'était dressé contre l'État démocratique, et séparé des théories socialistes ou anarchistes, ce n'était pas pour se découronner de toute idée, mais pour dégager *son idée à lui*. *Ni parlementaire ni anti-parlementaire, mais extra-parlementaire*, c'est-à-dire transportant son action sur le seul terrain économique, tel se définissait le syndicalisme à Bourges.

C'est cette affirmation d'une *politique de classe*, formulée directement par la classe ouvrière elle-même, qui constitue tout le syndicalisme. Qu'est-ce à dire ? Les partis socialistes, aussi, parlent d'une politique de classe. Sans doute ; et c'est précisément ici qu'éclate la différence entre le socialisme parlementaire et le syndicalisme. On conviendra, en effet, qu'une politique de classe ne peut émaner que d'une organisation de classe. Or, ce qui forme



la classe, c'est un ensemble de caractères économiques très nets. Le parti socialiste n'a aucun de ces caractères : comme tout parti, il n'a pas de base économique, il n'a qu'un fondement idéologique. Il ne saisit que l'*électeur*, l'homme abstrait de la démocratie, qu'il dispute aux autres partis, et qui est en dehors de la division de la société en classes : de fait, les électeurs qu'il groupe appartiennent aux classes les plus diverses. Le syndicalisme procède tout autrement. Il ne considère, dans l'*ouvrier*, que le *producteur*, l'homme concret de la vie économique, qui est incorporé, par cela même, à une classe déterminée. Là est le fond du syndicalisme, et par là aussi s'explique sa valeur révolutionnaire. *La rupture entre la société bourgeoise et le mouvement ouvrier ne s'opère réellement que sur le terrain de la production. C'est en tant que producteur, que le prolétaire industriel se révolte contre le mode de production capitaliste et l'ordre social qu'il a engendré ; c'est aussi en tant que producteur, qu'il crée des institutions nouvelles, renversant les systèmes traditionnels de la morale et du droit.*

Les représentants du vieux socialisme parlementaire se sont insurgés contre cette prétention des syndicats à se suffire à eux-mêmes, et à réaliser la transformation sociale en dehors des cadres de l'État politique. Ils ont dénoncé l'action directe, la



grève générale, l'antimilitarisme comme des conceptions anarchistes, et Guesde a attaqué, avec une violence sans égale, la *Confédération Générale du Travail*. La lutte entre le parti socialiste et le mouvement syndicaliste a pris, ainsi, une acuité nouvelle, et c'est cet antagonisme qui a donné lieu aux grands débats du congrès d'Amiens.

La fraction guesdiste, immuable dans ses formules et dans ses procédés, n'avait trouvé rien de mieux, pour réduire la *Confédération générale du Travail*, que de la surprendre par ruse et de porter la division dans son sein. Par l'intermédiaire de la Fédération du textile, tombée sous leur tutelle, les socialistes guesdistes du Nord avaient fait inscrire, à l'ordre du jour du Congrès d'Amiens, l'établissement de rapports permanents ou passagers, entre le conseil national du *Parti socialiste* et le comité confédéral de la *Confédération Générale du Travail*. Espéraient-ils, ainsi, réveiller les disputes anciennes sur une question depuis longtemps vidée, et provoquer la dislocation de l'organisme syndicaliste ? Les délégués de la Fédération du textile s'en sont défendus, mais il existe un document qui semble montrer qu'ils n'avaient pas précisément des intentions pacifiques. La même proposition avait été, en effet, soumise par eux au *Parti socialiste*, pour qu'il l'examinât dans son congrès de Limoges, et le rapport qui la formulait était gros de



menaces pour la *Confédération du Travail* : « *En cas de refus de la Confédération du travail, y lisait-on, cette entente nécessaire devra être poursuivie SOIT LOCALEMENT, entre le ou les syndicats de chaque commune et la section du Parti, SOIT DÉPARTEMENTALEMENT, entre les syndicats fédérés de chaque département et la Fédération du Parti* ». N'était-ce pas attaquer à la base ce qu'on ne pouvait atteindre à la tête ?

Le Congrès d'Amiens a démasqué cette tentative de désorganisation. A l'unanimité des votants, il a rejeté la proposition de la Fédération du textile, et affirmé, une fois de plus, que le mouvement syndicaliste entend se conduire lui-même et agir par ses propres forces. On peut dire que l'écrasement des guesdistes consacre la fin du socialisme traditionnel, qui considérait les syndicats et le parti socialiste, comme la double incarnation de la classe ouvrière. C'est un événement décisif que cet accord de tous les représentants du prolétariat organisé, tant « réformistes » que « révolutionnaires », pour mettre un terme au mensonge qui voulait que ce fût la même classe qu'on retrouvât dans le parti socialiste et dans les syndicats. On peut raconter de telles invraisemblances dans un congrès électoral, où les bourgeois socialistes ont pour unique souci de persuader aux ouvriers qu'ils sont des leurs. Mais, un congrès syndicaliste sait bien ce que vaut un club politique



même socialiste, où pullulent, au grand jour, patrons, petits bourgeois, médecins, avocats, journalistes, fonctionnaires, commissaires de police, etc., etc. La moindre expérience de la vie fait éclater le sophisme qui assimile classe ouvrière et parti socialiste.

Ce n'est sans doute pas nouveau et on peut dire que le congrès d'Amiens n'a fait que confirmer le congrès de Bourges. Assurément ; mais, après deux années de lutte et d'organisation, les conceptions sont néanmoins plus nettes et leur formulation plus forte. Le congrès de Bourges avait été un *congrès d'affirmation* ; le congrès d'Amiens a été un *congrès de clarification*.

L'*action directe*, dont le mouvement pour les huit heures et pour le repos hebdomadaire a été l'éclatante illustration, la *grève générale*, qui symbolise l'effort personnel de la classe ouvrière pour opérer la transformation sociale, n'ont plus trouvé leurs adversaires traditionnels, et ce n'est que timidement que quelques protestations se sont fait entendre. Les syndicalistes réformistes, entraînés par l'action, se sont plus ou moins *ralliés* au syndicalisme révolutionnaire, et la résolution présentée par Griffuelhes a été votée à la quasi-unanimité (1).

1. Le texte de cette motion est le suivant :

« Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C. G. T. disant :



Le principal argument des guesdistes consistait à accuser la *Confédération du Travail* d'être inféodée à la politique anarchiste. La preuve qu'ils en

« La C. G. T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

» Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ;

» Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

» Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs, par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais, cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise, comme moyen d'action, la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale ;

» Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière, et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat ;

» Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors ;



donnaient, c'est que de nombreux militants d'origine anarchiste, font partie de l'organisme confédéral. Ils oubliaient d'ajouter que de plus nombreux militants d'origine socialiste, déserteurs des comités politiques, emplissent, aujourd'hui, les syndicats. Ce n'est pas le moment de préciser ici les différences fondamentales qui séparent le syndicalisme de l'anarchisme : depuis le congrès d'Amiens, la presse anarchiste les a, d'ailleurs, mises assez nettement en lumière, pour qu'aucune confusion ne soit possible. Mais le congrès d'Amiens, pour préciser sa position, n'a eu qu'à reprendre les décisions antérieures des congrès ouvriers, et déclarer, une fois de plus, que le syndicalisme ne connaît ni l'*électeur* de tel ou tel parti politique, ni le *croyant* de telle ou telle foi religieuse ou philosophique.

Dégagé de toute influence extérieure, émettant la prétention de se *suffire à lui-même*, se donnant comme *le mouvement politique de la classe ouvrière*, c'est avec sa physionomie vivement accusée que le syndicalisme est sorti du congrès d'Amiens. Le secrétaire de l'Union fédérale de la métallurgie, le

» En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale. »



citoyen Latapie, l'avait indiqué en termes précis, au cours des débats : « On a parlé trop, s'était-il écrié, comme s'il n'y avait ici que des socialistes et des anarhistes. On a oublié qu'il y a surtout des syndicalistes ! *Le syndicalisme est une théorie sociale nouvelle...* Le syndicalisme n'est pas seulement une action réformatrice de chaque jour ; les répercussions mêmes de l'action syndicale indiquent la nécessité d'une action, pour la transformation sociale complète. Nous faisons, ainsi, forcément, de la politique, non de la politique électorale, *mais de la politique au sens large du mot...* C'est sur cette doctrine nouvelle, le syndicalisme, que le congrès aura à se prononcer... Il faut que les congressistes se prononcent sur elle, *il faut qu'ils disent que cette doctrine est indépendante et du socialisme et de l'anarchisme.* »

A la vérité, il serait difficile de trouver un *mouvement de classe* plus net, un prolétariat ayant un sens plus clair *de la rupture avec tout ce qui n'est pas le monde ouvrier.*

4^e *Nouvelles conclusions socialistes*

Le congrès d'Amiens, venant après les congrès de Mannheim et de Rome, a montré à quel point le socialisme ouvrier a trouvé en France son expres-



sion la plus parfaite. Le syndicalisme français n'en est, sans doute, encore qu'à son commencement : mais, on peut dire que de son triomphe dépend la réalisation du socialisme. A ce titre, l'expérience française a apporté, dans les conceptions de la pratique socialiste, un bouleversement total. Je n'entends pas dire que, dans les autres pays, le socialisme tirera parti des résultats du mouvement français, mais, ces résultats ne s'en imposent pas moins à tout observateur attentif de la crise socialiste, et à ce titre, il faut les préciser.

Ces transformations de la pensée socialiste, dues au syndicalisme français, peuvent se ramener aux trois observations suivantes :

1° *Le socialisme parlementaire est utopique.* Cette proposition paraîtra paradoxale à ceux qui sont habitués à qualifier de « socialisme scientifique » l'action des partis socialistes. Les partis socialistes opposent, en effet, leur réalisme politique aux utopies des fabricateurs de plans sociaux. Et, en vérité il n'y a rien de commun entre la conquête très pratique des pouvoirs publics et les rêveries des inventeurs de sociétés. Mais la question n'est pas là. En descendant du domaine des constructions imaginaires sur le terrain électoral et parlementaire, le socialisme n'a pas quitté le sol de l'utopie : il n'a fait que changer de place. Demander à la machinerie administrative de la société bourgeoise, de



créer la société socialiste, est aussi vain que d'attendre d'un champ de blé qu'il produise du foin. L'utilisation de l'État et de ses organes, *pour opérer la transformation sociale*, est une conception aussi fantastique que la poursuite des chimères fouriristes. Je ne nie pas le rôle de l'État et des partis, mais ce que je nie, c'est *leur aptitude à renouveler la société*. Pour changer le monde, le socialisme doit engendrer un ensemble d'*institutions opposées aux institutions bourgeoises*. Tant que le socialisme s'est donc attardé à s'emparer, fragmentairement avec Jaurès, ou révolutionnairement avec Guesde, des vieux cadres sociaux existants, il est allé à l'encontre de son but : il ne s'est pas détaché du monde capitaliste, il s'est attaché à lui.

Si l'on entend par science, la connaissance du milieu où l'on agit et des exigences de ce milieu, on peut dire que *le syndicalisme opère le passage définitif du socialisme de l'utopie à la science*. Le socialisme parlementaire agissait très simplement : il se fiait à l'évolution économique d'une part, et à la prise de l'État d'autre part. Par ce double mécanisme *extérieur au prolétariat*, la révolution sociale apparaissait comme une opération extrêmement facile, à laquelle la classe ouvrière n'avait nullement besoin de prendre part. Un ministère socialiste, exerçant « la dictature impersonnelle du prolétariat », réalisait l'ordre nouveau, et la ruine du monde capi-



taliste était consommée ! C'est ainsi que Guesde, se croyant plusieurs fois à deux doigts du pouvoir, a annoncé la révolution sociale, tantôt pour 1900, tantôt pour 1910. Guesde assimilait le triomphe possible de ses partisans, au triomphe du socialisme.

Le syndicalisme procède tout autrement. On a signalé l'insistance avec laquelle les orateurs du congrès d'Amiens ont parlé de la nécessité d'une *longue préparation historique*, pour la réalisation d'une société de producteurs librement associés. Le syndicalisme ne prétend pas que la classe ouvrière sera capable, du soir au matin, de prendre la succession de la classe bourgeoise : il dit seulement que la classe ouvrière doit *s'y préparer* par ses luttes et ses institutions, afin d'être, l'heure venue, à la hauteur de sa mission. Le socialisme ouvrier n'attend donc pas la révolution d'un changement de personnel gouvernemental ; mais il considère l'État et les partis, comme l'armature de la société qu'il combat, et il dresse contre eux ses organes propres, ses syndicats, ses Bourses du travail, tout l'ensemble de ses institutions économiques.

2° *Le parti socialiste et le syndicalisme correspondent à deux réalités différentes.* En ne considérant dans l'ouvrier que le *producteur* et en ignorant l'*électeur*, le syndicalisme se fonde sur la séparation réelle qui existe entre la société politique et la société économique. Du coup, il assigne à l'organisme



de parti et à l'organisme de classe leurs domaines respectifs : l'organisme de parti n'atteint l'ouvrier qu'en sa qualité d'électeur, de membre de la société politique, c'est-à-dire au moment où il se mêle à d'autres *citoyens* appartenant à d'autres classes ; l'organisme de classe ne le saisit qu'en sa qualité de travailleur, de membre de la société économique, c'est-à-dire au moment où il se sépare de toutes les autres classes et s'oppose à elles. Les partis agissent ainsi sur le *terrain commun* à tous les hommes : la démocratie, plus ou moins réalisée ; les classes, au contraire, ne portent leur activité que sur le *terrain qui les sépare du reste de la société*. Partis et classes se trouvent donc sur des plans opposés, et leur pratique ne peut être que différente.

Pour comprendre cette différenciation opérée par le syndicalisme entre *parti* et *classe*, il faut partir de ce principe que le socialisme de la lutte de classe poursuit *la rupture entre le monde capitaliste et le monde ouvrier*. La question essentielle à résoudre est donc de savoir, *sur quel terrain s'opère la rupture*. Le syndicalisme répond que c'est exclusivement sur le terrain économique. A l'atelier, au syndicat, dans la grève, le producteur se dresse contre le patronat et son support l'État : dans cette révolte, il élabore le droit nouveau, le droit ouvrier qui est l'antithèse du droit capitaliste, et qui détruit la division hiérarchique, en maîtres et en esclaves.



Sur les autres terrains, il n'y a plus scission : il y a fusion. L'ouvrier qui se mêle à des bourgeois ou à des petits bourgeois dans les comités politiques, dans les associations philosophiques, littéraires ou artistiques, participe à la *vie commune* de la société moderne et, par là, se confond avec elle.

Tout le problème consiste à reconnaître cette dualité, qui fait que le même homme, transporté sur deux plans différents, est différent. *Les partis socialistes peuvent assurément jouer un rôle réel* : mais qu'on ne nous trompe plus sur la nature de ce rôle, et qu'à chaque mouvement soit assignée sa tâche respective. Que l'*œuvre démocratique* générale relève des partis socialistes, c'est incontestable ; mais, que l'*œuvre révolutionnaire* soit du ressort des institutions ouvrières, voilà qui ne doit pas l'être moins.

3° *Le socialisme a avant tout une valeur actuelle.* Le syndicalisme ne place pas dans un avenir indéterminé la pénétration de la vie par le socialisme. Mais il lui donne un *sens immédiat* : c'est dans la mesure où, sous nos yeux, les idées et les sentiments des masses ouvrières se transforment et où apparaissent des institutions nouvelles, qu'il déclare que le socialisme est efficace. *Le syndicalisme est tout dans l'action, il est une philosophie de l'action.*

Les socialistes traditionnels, dédaigneux de la pratique et adorateurs de la formule abstraite,



considèrent comme un *retour à la barbarie* ce mépris des théories intellectualistes et des compendieux aperçus sur la société future. Et c'est vraiment ici que l'on saisit le bouleversement provoqué par le syndicalisme dans les conceptions révolutionnaires.

La pratique a seule une signification socialiste : voilà ce que ne comprendront jamais les *orthodoxes* du vieux socialisme, mais ce qui suffit pleinement aux adeptes des nouvelles doctrines. Je ne sais si la *société future* se réalisera ! J'avoue que je ne m'en préoccupe pas autrement, si la vie des hommes qui la préparent se trouve, par cette préparation même, dès aujourd'hui transformée. Le socialisme n'a de portée que s'il révolutionne les masses qu'il a touchées. *Je n'ai lié mon sort à aucune abstraction et je ne suis qu'un homme du présent. Ce qui m'importe, ce que j'attends, moi, le socialiste d'aujourd'hui, c'est de voir, au moment où je vis, le monde se modifier, quelque part, même faiblement, au souffle du mouvement nouveau.*

C'est la force du socialisme syndicaliste d'éduquer à toute heure la société, de lui donner un exemple permanent d'effort et de courage, d'exalter les grands sentiments de liberté et d'indépendance qui font le prix de l'existence, de sauver en un mot l'éternelle raison de vivre.



LE SYNDICALISME
ET LE SOCIALISME EN FRANCE

Avril 1907.

Citoyennes et Citoyens,

Dans quelques mois se réunira, à Stuttgart, en Allemagne, le septième congrès socialiste international. Ce n'est pas être grand prophète que de prédire le peu de rapport qu'il y aura entre ses résolutions et les idées émises ici ce soir. Pas plus que moi, vous n'ignorez que le socialisme officiel tourne toujours dans le même cercle de formules et reste fermé à toute idée neuve.

Et, pourtant, il serait faux de conclure que la pensée socialiste est morte et qu'on n'aperçoit aucun symptôme de renouvellement. La réunion de ce soir et les discours que nous venons d'entendre témoignent du contraire. Il se produit, à cette heure,

1. Conférence internationale, tenue à Paris à la Société de Géographie, le 3 avril 1907, avec le concours de *Victor Griffuelles*, président de la réunion, et *Arturo Laoriola*, *Robert Michels*, *Boris Kritchewsky* et *Hubert Lagardelle* (*V. Syndicalisme et Socialisme*, M. Rivière éditeur).



dans tous les pays, un sourd travail de révision des idées traditionnelles, et, sous des formes variées et avec un rythme différent, des tendances nouvelles se font jour, partout où s'accuse la décomposition des conceptions anciennes.

C'est de France que le mouvement est parti. Labriola, Michels, Kritchewsky viennent tous de nous rappeler l'influence dominante de la pratique ouvrière française, sur ces courants de pensée syndicaliste qui traversent leurs pays respectifs. Et c'est, précisément, parce que les uns et les autres, tout en affirmant la valeur internationale du syndicalisme, ont mis en relief l'importance de ses formes françaises, que je voudrais en retracer brièvement la genèse,

I. — *Les origines du Syndicalisme*

Le syndicalisme français est né de la réaction du prolétariat contre la démocratie. Je ne veux pas dire, par là, que la classe ouvrière rêve le retour aux régimes politiques antérieurs ni qu'elle méconnaisse la supériorité relative du régime actuel. J'entends indiquer simplement que ce qu'elle combat dans la démocratie, c'est la *forme populaire* de la domination bourgeoise.

Ah! sans doute, il y a là, en apparence, une atti-



tude paradoxale. Comment la classe ouvrière peut-elle s'insurger contre le gouvernement idéal du peuple par le peuple ? La démocratie n'a-t-elle pas toujours été la fin suprême des aspirations populaires ? Certes, j'avoue que cette désaffection des travailleurs français pour l'État devenu républicain, me paraît le fait culminant de l'histoire de ces derniers temps.

Où donc en trouver la cause ? Il faut la chercher dans l'expérience démocratique elle-même. Les ouvriers de France ont vu le pouvoir populaire à l'œuvre, et ils ont constaté que ni le changement de personnel gouvernemental, ni la transformation des institutions politiques n'avaient modifié l'essence de l'État. La forme s'est renouvelée, mais le fond a persisté, et la machinerie étatique demeure toujours la même puissance de coercition, au service des détenteurs de l'autorité politique. Et c'est précisément la déception que les travailleurs français ont éprouvée, en constatant l'identité de l'État, sous la diversité de ses formes, qui leur a dévoilé la vraie nature du pouvoir. Dès ce moment, il ont résolu, non plus de changer le gouvernement, mais de le supprimer. Voilà pourquoi, tandis que les producteurs de la plupart des autres pays accusent de leurs maux, le mécanisme, insuffisamment populaire de l'État, tandis qu'ils attendent encore leur salut de la venue d'hommes politiques favorables, les prolétaires de



France, qui ont épuisé tous les modes du pouvoir, se révoltent contre le dernier, et non le moins trompeur, de ses aspects.

C'est en considérant cette avance historique, que la démocratie leur donne sur les travailleurs de presque tous les autres pays, qu'il faut juger les sentiments politiques des militants ouvriers français. Ah ! je ne m'explique que trop les difficultés que les prolétaires des nations à régime impérialiste ou monarchique, éprouvent à comprendre le côté extra-démocratique de l'action syndicaliste. Tant que les masses ouvrières n'ont pas obtenu l'égalité politique, le suffrage universel, le régime parlementaire, elles luttent, sans trêve ni merci, pour la conquête du gouvernement populaire, et ce n'est que du moment où elles le possèdent que, pouvant en mesurer la valeur, elles s'en détachent. Du moins, en France, c'est seulement du jour où la démocratie a été atteinte, qu'on a songé à la dépasser. Bien entendu, je ne prétends pas dire — loin de moi cette pensée ! — qu'il y ait là une loi qui commande le développement politique de la classe ouvrière. Je me borne à constater qu'à la différence de presque toutes les autres nations occidentales, — sauf l'Italie, et pour les mêmes raisons — ce qui a permis, chez nous, au prolétariat de rompre avec la démocratie, c'est l'épreuve même de la démocratie.

Mais quels sont les faits qui ont plus particuliè-



rement provoqué ce divorce ? C'est en même temps la « parlementarisation » des partis socialistes et l'avènement au pouvoir des partis démocratiques.

La stupéfaction fut grande, dans les milieux socialistes, au mois de juin 1899, lorsqu'on apprit, tout à coup, qu'un député du parti venait d'entrer dans le ministère Waldeck-Rousseau. C'était le renversement subit de toutes les conceptions anciennes. Sans doute, la prise de possession du pouvoir central était le point fondamental du programme socialiste, mais c'était une main-mise globale et collective qu'on avait eu toujours en vue. Or, voici que la conquête s'opérait, en dehors des règles prévues, par voie fragmentaire et individuelle. On s'apercevait soudain, avec effroi, que la lutte de classe se transformait en collaboration des classes; l'opposition socialiste, en solidarité ministérielle; l'état de guerre, en état de paix. Ce fut un tel désarroi des consciences, qu'on se serait cru au crépuscule du socialisme.

Ce n'était que l'émoi d'une première surprise. L'imprévu de l'événement s'est atténué par sa répétition. Après Millerand, Briand; après Briand, Viviani; après Viviani... d'autres viendront. Et ce qui, en 1899, semblait une anomalie, est devenu, aujourd'hui, un phénomène normal de la vie parlementaire. Il paraît logique que, dans un régime pleinement démocratique, tous les partis aient accès



au pouvoir, et que, suivant le jeu changeant des majorités, leurs chefs se succèdent au gouvernement.

Lorsque les militants s'aperçurent que la pénétration des socialistes dans l'État ne changeait rien à leur sort; que les rapports des classes restaient identiques; que les organes de coercition, l'armée, la police, la justice, l'administration, etc., fonctionnaient comme par le passé; qu'au contraire, le pouvoir nouveau n'avait pour but que de corrompre et asservir les organisations ouvrières; que sa politique industrielle n'était qu'une politique de paix sociale; lorsque tout cela fut clair pour la conscience ouvrière, il y eut, dans le prolétariat, comme une brusque commotion, qui se traduisit par une double réaction contre le socialisme parlementaire et l'État démocratique.

Tout d'abord, en y regardant de plus près, les militants ouvriers s'avisèrent que, comme je viens de le dire, la participation ministérielle n'était au fond que la conséquence naturelle du socialisme parlementaire. Elle leur parut, non plus un accident fortuit, mais bien le terme ultime de la conquête des pouvoirs publics, telle que les partis socialistes l'avaient pratiquée jusque-là. Et quelles convictions auraient pu résister à l'éloquente démonstration des faits?

L'évolution était trop claire pour en douter. Ah! certes, au début, les diverses fractions s'étaient cons-



tituées sur des bases ouvrières et révolutionnaires. Parti ouvrier, parti de classe, le parti socialiste n'avait entendu recruter, à ses origines, que des prolétaires, puisque les prolétaires forment la seule classe en opposition irréductible d'intérêts avec l'ordre capitaliste. Parti de révolution, il avait déclaré n'utiliser l'action électorale que pour la propagande, et il avait renié l'usage régulier de l'action parlementaire.

Mais ce n'étaient là que des rêves de jeunesse qu'avait dissipés l'âge mûr. De parti *ouvrier*, il était devenu vite parti *populaire*, englobant toutes les classes exploitées, quelle que fût leur place dans l'ensemble de la production, petits bourgeois, petits propriétaires, commerçants, intellectuels, fonctionnaires, etc. Sans tenir compte de leurs conceptions économiques et de leurs aspirations sociales, il avait appelé indistinctement à lui tous les mécontents susceptibles d'apporter leurs votes et d'assurer son triomphe. De parti *révolutionnaire*, il s'était naturellement transformé, et par la même voie, en parti *parlementaire*. Son premier grand triomphe législatif, en 1893, avait été aussi sa première grande défaite révolutionnaire. Désormais, emporté par la vitesse acquise, il avait perdu, de plus en plus, toute vertu propre et n'avait constitué, à la Chambre, qu'un parti démocratique de plus, pareil à tous les autres.



Ce n'étaient pas seulement, en effet, les hommes nouveaux, les Jaurès et les Millerand, les arrivés d'hier du radicalisme, c'étaient aussi des militants anciens, comme Guesde, le théoricien de la lutte de classe, qui avaient affirmé, du haut de la tribune, leur foi légale, et apporté leur concours aux ministères de gauche. Il ne faut pas oublier que, dès 1895, le gouvernement de M. Léon Bourgeois avait obtenu le plus systématique appui de Guesde et de ses amis. Et qui ne se souvient encore de ce vote fameux par où ils s'opposèrent à l'abrogation des lois scélérates pour sauver le ministère? Plus tard, le ministère Combes devait pousser plus loin la concentration et grouper autour de lui l'unanimité des réformistes et des révolutionnaires du socialisme. Depuis, toutes les fois que la situation politique l'a exigé, le bloc démocratique des partis de gauche s'est plus ou moins apparemment reconstitué. Et si, au moment où je parle, il n'en est pas ainsi, cela tient moins aux socialistes parlementaires, qu'à M. Clemenceau.

Ce sont là des faits dont le prolétariat militant ne pouvait pas ne pas tirer des conclusions pratiques. Comment n'aurait-il pas vu que les partis socialistes, en suivant leur marche régulière, s'étaient progressivement incorporés à l'État et avaient tourné le dos à toute activité révolutionnaire? Si les faits que je viens de rapporter n'avaient pas suffi, d'autres d'ail-



leurs étaient là, plus probants encore. La politique de paix sociale, inaugurée par Millerand, loin de lui être personnelle, n'était que la mise en œuvre de la politique traditionnelle du parti socialiste. C'est là une considération qu'on néglige trop souvent. Les conseils du travail, le conseil supérieur du travail, toute cette législation qui a pour but de rapprocher patrons et ouvriers, dans les délibérations communes, mais qui donc, plus que Guesde et ses amis, s'en étaient faits, avant Millerand, les protagonistes ? Il n'y a pas jusqu'à ce projet de loi sur l'arbitrage obligatoire, qui a fait couler tant d'encre, dont l'idée, sinon la forme, n'ait été primitivement conçue par Guesde lui-même ? Ces errements sont explicables, sans doute, et je ne récrimine pas contre les personnes. En l'absence d'une politique propre, le parti socialiste devait fatalement imiter celle des partis voisins. Mais il n'en est pas moins vrai que, par là, devenait éclatante, aux yeux des ouvriers conscients, la double infirmité du socialisme parlementaire qui, non content d'emprunter à la démocratie son mécanisme étatique, copiait encore son programme d'action.

On comprend que cette identification pratique de la démocratie et du parti socialiste ait été la raison dominante du discrédit du socialisme parlementaire dans les milieux ouvriers. Vraiment, les militants du prolétariat auraient pu conserver leur confiance



à un parti politique qui n'était qu'un rouage de cet État démocratique désormais sans prestige à leurs yeux ? Car, s'il est un résultat inappréciable autant qu'inattendu du ministère Waldeck-Rousseau, c'est bien cette haine de l'État qu'il a fait naître au cœur des masses organisées. Qui aurait cru que ces ouvriers, qui, de tout temps, s'étaient instinctivement tournés, implorants et crédules, vers cet être mystique et providentiel qui s'appelle l'État, lui déclareraient un jour la guerre ? Il a suffi des fusillades de Châlon et de la Martinique, des conseils du travail, du projet de loi sur les grèves, de quelques « soirées ouvrières » au ministère du commerce, de quelques bureaux de tabac donnés à de pauvres diables de traîtres, de quelques tentatives de corruption de secrétaires de syndicats, pour que s'opérât le miracle.

Et c'est ainsi, citoyennes et citoyens, que, délivrée de toute superstition étatique, la partie consciente de la classe ouvrière n'a plus attendu sa libération de l'intervention magique du pouvoir et a refusé de lier son sort aux destinées des partis politiques. Je sais bien qu'on peut justement rappeler que la critique de l'État et du parlementarisme avait été poussée fort loin par les anarchistes, et que ceux-ci avaient, en un sens, prévu tout ce qui allait se passer. Je reconnais volontiers la clairvoyance de la critique anarchiste, mais elle aurait été impuissante,



à elle seule, à transformer si profondément la conscience ouvrière. La négation abstraite de l'État, l'exaltation de l'idéologie pure, l'appel à la révolte individuelle, le dogmatisme anti-parlementaire, tout cela n'était pas fait, à la vérité, pour influencer les masses. Or, c'est d'un mouvement de masses qu'il s'agit, d'une action collective intuitivement sentie, d'une orientation pratique spontanée, que l'expérience seule pouvait déterminer.

En effet, en même temps qu'il subissait l'épreuve négative de la démocratie, le prolétariat faisait l'épreuve positive de son action de classe, et ce sont ces deux expérimentations simultanées et contraires qui ont fait son éducation syndicaliste. Ce furent des agitations improvisées, comme celle qui eut lieu pour la suppression des bureaux de placement payants, qui révélèrent à la classe ouvrière toute la valeur de son effort personnel. Survenus à un autre moment, ne coïncidant pas avec son détachement de la démocratie et du socialisme parlementaire, ces incidents n'auraient, peut-être, pas pris cette signification générale. Mais, se produisant à l'instant même où les masses cessaient d'espérer en la bienveillance de l'État et en l'intervention des partis, ils revêtirent une valeur symbolique, et devinrent l'illustration typique de tout mouvement extra-légal.

Pour reprendre l'exemple que je viens de citer,



que s'était-il donc passé, lors de l'agitation contre les bureaux de placement ? Las d'attendre du pouvoir législatif une interdiction toujours promise et jamais réalisée, les syndicats intéressés, ceux surtout des coiffeurs et des ouvriers de l'alimentation, s'étaient livrés à des manifestations violentes et répétées, qui avaient surpris et intimidé le gouvernement. Effrayé, le ministère Combes avait, au plus vite, déposé un projet de loi que, sans perdre haleine, votèrent, en trois jours, la Chambre et le Sénat. Ce que vingt années de discussions parlementaires n'avaient pu faire, une agitation de quelques moments l'avait obtenu.

Faut-il rappeler à quel degré la leçon de ce simple fait et d'autres semblables a été efficace ? De plus en plus résolue à devenir le seul artisan de son destin, la classe ouvrière a, dans ces dernières années, définitivement pris en mains sa propre cause et exercé, directement, son action sur l'État et le patronat. Ah ! je sais bien que la pression sur l'État, qui détermine toujours, plus ou moins, une intervention législative, présuppose encore, dans une certaine mesure, la croyance en l'opportunité de la loi, et semble en contradiction avec la pure *action directe*, qui supprime tout intermédiaire entre le patronat et le prolétariat. Cela est vrai, sans doute, mais, c'est aussi conforme à la nature complexe des choses. L'action directe n'est pas un dogme : elle signifie, simplement,



la volonté de la classe ouvrière de régler personnellement ses propres affaires, au lieu de s'en remettre, par délégation et mandat, à des tiers chargés d'intervenir à sa place. Et que ce soit contre l'État, représentant du patronat, ou contre le patronat lui-même, peu importe, pourvu que le prolétariat agisse lui-même, s'éduque et se transforme.

D'ailleurs, il me suffira d'évoquer le souvenir des grands mouvements grévistes récents, de ces formidables levées en masses, de ces agitations tumultueuses qui ont eu lieu un peu partout en France, pour marquer en quel sens le prolétariat entend surtout user de son action directe. Et cette mobilisation générale du 1^{er} mai 1906, qui a si fortement épouvanté le pouvoir et la classe bourgeoise, qu'a-t-elle été, sinon la manifestation la plus démonstrative du désir qu'ont désormais les producteurs, de conquérir eux-mêmes, en l'arrachant de haute lutte à leurs patrons, la journée de huit heures ?

Ainsi donc, voilà comment, en France, se sont trouvés aux prises deux principes d'action contraires : l'*action indirecte*, qui est le principe de la démocratie et de son succédané le socialisme parlementaire, et qui substitue le représentant au représenté ; et l'*action directe*, qui est le principe du syndicalisme, et qui, éliminant l'intermédiaire, ne conserve que l'intéressé.

Il s'en est suivi, dans les idées socialistes, une



révolution dont il me reste maintenant à retracer, en quelques mots, les termes.

II. — *Les Principes du Syndicalisme*

La notion de la lutte de classe, qui est le commencement et la fin du socialisme, s'est d'abord précisée. La classe est apparue comme radicalement différente du parti. Création du milieu économique, elle ne saurait, selon l'erreur des conceptions traditionnelles, se transporter de ses cadres naturels dans les cadres artificiels du groupement politique. Les syndicats, les bourses du travail, les fédérations de syndicats, etc., sont les organes propres du prolétariat, parce qu'ils ne groupent que des ouvriers, et qu'ils ne les groupent qu'en tant qu'ouvriers. Les hommes qui constituent, pour ainsi dire, la matière de la classe, ne se détachent pas, ici, du sol qui les porte, mais ils y adhèrent, au contraire, plus fortement que jamais. Par opposition, voyez comment se forment les partis ; ce sont des organes extérieurs aux classes, composés d'éléments appartenant aux catégories sociales les plus disparates : ouvriers, bourgeois, propriétaires, commerçants, etc. Nul lien économique commun ne maintient leur cohésion, qui ne repose que sur la base fragile d'une idéologie sans support matériel.



Les socialistes avaient donc fait un contresens en assimilant la lutte de classe à la lutte de parti et en identifiant l'action politique du prolétariat à l'action électorale et parlementaire. L'illusion avait pu durer tant que les producteurs n'avaient pas pris conscience d'eux-mêmes. Mais, du jour où ils s'étaient aperçus que le parti socialiste était aussi étranger au monde du travail, que l'État à la société, qu'il constituait un mécanisme extérieur à la réalité sociale, qu'il formait une superstructure artificielle sans rapport avec le fond économique, dès ce jour, la lutte politique de la classe ouvrière devait prendre son véritable sens d'une *lutte d'ensemble*, menée par les organes propres du prolétariat.

Par suite, le mouvement syndical passait du second plan, où on l'avait exilé, au premier plan de la *politique ouvrière*, et le parti socialiste descendait à la place naturelle qui convient à son rôle démocratique. Je ne veux pas insister, ici, sur ce que pourrait être ce « rôle démocratique », mais ce n'est pas, en tout cas, celui qu'il a joué jusqu'ici. Une inféodation plus ou moins formelle aux gouvernements radicaux, une imitation plus ou moins consciente de la politique sociale des « partis avancés », une glorification sans réserves du procédé électoral et du mécanisme étatique, voilà, évidemment, qui est exactement le contraire du socialisme. Mais, la démocratie a deux aspects : si, sous son côté positif, dans sa pratique



solidariste et dans son organisation politique, elle s'oppose à nous, nous l'utilisons au point de vue négatif. Elle est, ou, plutôt, elle peut être le régime de la critique en permanence : elle permet, plus que les régimes antérieurs, l'opposition au pouvoir et la défense des libertés individuelles. C'est sur ce terrain, que je qualifierai de démocratie révolutionnaire, puisqu'il s'agit de *se servir de la démocratie contre elle-même*, que trouverait à s'exercer utilement, à mon sens, le parti socialiste.

Mais cela est en dehors de la lutte de classe et de la transformation sociale. Cette œuvre ne relève que des institutions ouvrières. On ne saurait trop insister sur ce fait que chaque classe se crée ses propres organes d'émancipation, par lesquels elle oppose aux institutions traditionnelles, ses créations positives.

Les syndicats sont à la classe ouvrière, ce que les communes furent à la bourgeoisie. Ils servent d'abri aux producteurs, non seulement pour la défense de leurs intérêts, mais surtout pour l'élaboration du droit nouveau qu'ils imposeront au monde.

Qu'est-ce à dire : un droit nouveau ? C'est le droit du travail à s'organiser librement. Si, dans la société moderne, la liberté est servée, c'est que le travail est esclave. L'acte de la production, qui est la plus haute manifestation de la personne humaine, puisqu'il affirme sa puissance créatrice, est détourné



de sa destination naturelle, qui est la libération de l'individu, pour servir d'armature à toutes les servitudes et à tous les parasitismes. Et ce n'est que dans la mesure où le travail s'affranchira, que la liberté se répandra dans le corps social.

Ce principe nouveau du *travail libre dans la société libre*, où prend-il corps, si ce n'est dans le groupement syndical? Je ne crois pas à l'efficacité de la prédication abstraite des conceptions socialistes, et je ne peux pas concevoir que des idées se répandent dans le milieu ouvrier, si elles ne sont pas la création de ce milieu lui-même. Un parti politique peut bien essayer de vulgariser telles ou telles notions qu'il adopte, mais ces notions n'ont de portée que si elles sont un produit de la vie concrète des masses. En vérité, cet idéal de la *libération du producteur par l'organisation de la production* n'aurait pas pu devenir comme la quintessence du socialisme ouvrier, s'il ne résultait pas de la *pratique révolutionnaire* des organisations prolétariennes.

C'est cette mise en œuvre d'une pratique révolutionnaire qui caractérise les institutions ouvrières par opposition aux institutions capitalistes. Elles constituent une organisation positive de la liberté et une négation concrète de l'autorité dans l'atelier, dans l'État, dans la société.

Dans l'atelier, les syndicats tendent à réduire,



de plus en plus, le pouvoir patronal, et à organiser eux-mêmes le travail. Tout le mouvement syndical n'a pas d'autre but que de substituer à la discipline imposée par le capitaliste, la discipline volontaire des producteurs, et toute la révolution sociale est contenue dans cette transformation intérieure de l'atelier.

Dans l'État, qui donc tient en échec l'arbitraire du pouvoir, la force de l'armée, le principe même du gouvernement, si ce n'est le mouvement ouvrier organisé ? Il est la seule puissance avec laquelle ait sérieusement à compter l'impérialisme étatique, l'unique agent de désorganisation réelle de l'absolutisme politicien, l'obstacle principal à l'envahissement étouffant du mécanisme administratif.

Dans la société, où tous les groupements ont la tendance invincible à reproduire les formations autoritaires de l'atelier et de l'État, les syndicats révolutionnaires donnent l'exemple vivant d'une organisation fondée sur la liberté. L'extrême souplesse de la Confédération générale du Travail, son fédéralisme, l'absence de pouvoir coercitif sont la meilleure preuve qu'on peut concilier l'esprit d'ordre et l'esprit d'indépendance. Le syndiqué libre dans le syndicat, le syndicat libre dans la fédération, la fédération libre dans la Confédération, c'est là une leçon de choses dont l'efficacité ne peut pas être perdue.



Et voilà comment le syndicalisme se donne, tout à la fois, comme l'incarnation réelle de la lutte de classe et la préparation pratique d'un régime de liberté. Le socialisme se fait, ainsi, un peu, tous les jours, en attendant qu'il puisse s'imposer totalement. Il n'est plus envisagé comme une réalisation à la fois lointaine et instantanée, mais bien comme une création quotidienne, dont on peut suivre la marche lente et progressive. Il ne sera pas l'œuvre de l'intervention miraculeuse d'un *deus ex machina*, mais de l'effort patient des masses. La liberté ne descendra pas tout à coup du ciel, comme la Minerve armée sortit du cerveau de Jupiter. Sa conquête ne sera que l'universalisation de mille libertés conquises, et l'acte de décès de mille autorités défuntes.

Par là, vous le voyez, se résout l'opposition de l'action pratique et de l'action révolutionnaire, qui a été, pour les partis socialistes le problème de la quadrature du cercle. L'action quotidienne, humble, patiente et difficile, était restée, jusqu'ici, frappée de discrédit : le socialisme traditionnel la considérait comme stérile, du moment qu'elle s'exerçait dans l'ambiance bourgeoise, et qu'elle ne brisait pas, du coup, les cadres de la société présente. L'action révolutionnaire, par contre, était reléguée dans la splendeur de la catastrophe finale où doit sombrer le système capitaliste. Entre les deux il n'existait pas de compromis : ou l'une ou l'autre.



Il en est résulté une dissociation de plus en plus grande de la pratique et de la théorie. Les esprits soucieux de réalité, las d'attendre une révolution toujours fuyante, se sont détournés d'un socialisme purement abstrait, et se sont consacrés à des tâches positives. Mais, sans guide et sans principe, ils ont été absorbés par le milieu capitaliste et ils ont perdu tout sens socialiste. Quant aux autres, aux défenseurs du dogme, ils ont eu beau affirmer désespérément la valeur révolutionnaire de leurs formules, ils ont été impuissants à rendre la vie aux idées mortes, et, comme je l'ai rappelé plus haut, leur pratique désorientée est venue se confondre avec l'activité des réformistes. De sorte que, conduits au pur démocratism par leur fraction réformiste, et à l'abstraction dogmatique par leur fraction révolutionnaire, les partis socialistes se sont trouvés acculés à une impasse dont ils ne sortiront pas, du moins en suivant les errements traditionnels.

Pour le syndicalisme, la pratique et la théorie se confondent, et c'est l'action — et non plus la phrase — qui est révolutionnaire. Il s'agit, ici, d'une conduite immédiate et non d'une attente paresseuse. Les hommes se classent selon les actes et non selon les étiquettes. L'esprit révolutionnaire descend du ciel sur la terre, il se fait chair, se manifeste par des institutions, s'identifie avec la vie. L'acte quotidien prend seul une valeur révolutionnaire, et la



transformation sociale, si elle vient un jour, ne sera que la généralisation de cet acte.

C'est pourquoi, l'idée de la grève générale s'est si naturellement substituée, dans l'esprit des masses ouvrières, à l'idée de la révolution politique. La conception d'une amplification subite de cet acte journalier qu'est la grève, rentre normalement dans la psychologie ouvrière. Pour le producteur, c'est là quelque chose de sensible, de réel, qui non seulement ne sort pas du cadre familier de sa vie, mais qui encore est toute sa vie. Nul besoin de grandes spéculations théoriques, pour qu'il sache l'effet d'une suspension de travail généralisée tout à coup. Il n'a, par une opération spontanée de l'esprit, qu'à multiplier les conséquences des incidents particuliers de la lutte de tous les jours, pour comprendre qu'à un moment, sans aucune intervention étrangère, par la seule puissance de l'effort concerté, la guerre sociale peut atteindre son maximum d'acuité et le dénouement se produire.

De cela, d'ailleurs, les circonstances seront juges. Il n'y a ni date ni plan à assigner à la révolte ouvrière. Peu importe que ce heurt final, dont on entrevoit plus ou moins la possibilité dans le lointain, s'effectue tôt ou tard. L'action révolutionnaire de chaque jour ne s'en produira pas moins. L'essentiel, c'est que le passage de la société capitaliste à la société socialiste soit conçu par les masses ouvrières



comme un acte réalisable, qui n'est que le prolongement et le couronnement, à la fois, d'une longue série d'engagements. Tout le problème se résoud alors en une question de capacité de la classe ouvrière, que les événements permettront seuls d'apprécier. Quel contraste avec l'idée de la révolution politique ! Ici, tout se ramène à la conquête de l'État par un personnel gouvernemental nouveau ; tout se passe en dehors du travail, de l'atelier, du groupement ouvrier ; et le prolétariat n'est qu'un figurant du drame que d'autres jouent pour lui.

Et vous comprenez, maintenant, pourquoi le syndicalisme se prétend dégagé de toute utopie et se rit de la manie prophétique des partis socialistes d'annoncer, chaque veille pour chaque lendemain, la révolution sociale. Il laisse à l'optimisme enfantin des conquérants de l'État, le soin d'élaborer des plans détaillés, des descriptions minutieuses, et de formuler, pour reprendre un mot connu, les recettes de cuisine pour les marmites de la société future. Pour le syndicalisme, la préoccupation du présent et le souci de l'avenir se confondent, et c'est la même action pratique qui les engendre simultanément. Il lui suffit, donc, d'allier l'esprit de lutte et l'esprit positif, pour pouvoir tranquillement remettre ses destinées aux soins de l'histoire.

Aussi bien, vous pouvez vous en rendre compte, il n'y a rien dans le syndicalisme qui rappelle le



dogmatisme du socialisme orthodoxe. Celui-ci a résumé sa sagesse dans quelques formules abstraites, immuables et définitives, qu'il entend de gré ou de force, imposer à la vie. C'est pourquoi, il méprise si fort la pratique révolutionnaire ouvrière, qui a l'imprudence de se moquer des savantes leçons de ses pédantissimes docteurs. Pour le syndicalisme, tout réside, au contraire, dans les créations spontanées et toujours neuves de la vie, dans le renouvellement perpétuel des idées, qui ne peuvent pas se figer en dogmes, du moment qu'elles ne sont pas détachées de leur tige. Nous ne sommes plus en présence d'un corps d'intellectuels, d'un clergé socialiste, chargé de penser pour la classe ouvrière ; mais c'est la classe ouvrière elle-même, qui, au travers de son expérience, découvre incessamment des horizons nouveaux, des perspectives imprévues, des méthodes insoupçonnées, en un mot des sources nouvelles de rajeunissement.

III. — *La valeur actuelle du syndicalisme*

J'avoue, d'ailleurs, que, même si les rêves d'avenir du socialisme syndicaliste ne se réalisent jamais — et nul de nous n'a le secret de l'histoire — il me suf-



frait, pour lui donner toute mon adhésion, de constater qu'il est, au moment où je parle, l'agent essentiel de la civilisation dans le monde.

C'est lui qui porte le progrès économique, en jetant le capitalisme dans les voies du plus haut perfectionnement possible. Plus les exigences de la classe ouvrière sont pressantes, plus ses injonctions deviennent hardies, et plus le développement technique s'accélère et s'intensifie. Les conquêtes du prolétariat ne supportent pas une industrie routinière, attardée aux vieilles méthodes, sans initiative ni audace. Mais elles sont l'aiguillon qui stimule, qui empêche l'arrêt, qui pousse toujours en avant. Heureux le capitalisme qui trouve devant lui un prolétariat combatif et exigeant ! Il ne connaîtra jamais le sommeil, la stagnation ni le marasme. Car de lui on peut dire qu'il entendra toujours, comme dans la prosopopée classique, une voix qui lui crie : Marche ! Marche !

Or, s'il est vrai que le progrès matériel du monde soit lié à la plus intensive production, le rôle du prolétariat révolutionnaire prend encore une plus haute signification. Il est, dès lors, prouvé que ce n'est point seulement ses propres intérêts que lèse une classe ouvrière craintive, n'attendant rien que du bon vouloir de ses maîtres ou de l'intervention tutélaire de l'État, mais aussi les intérêts généraux de la société. Non, ce n'est pas l'atmosphère débili-



tante de la paix sociale, mais l'air salubre de la lutte des classes, qui peut surexciter l'ardeur des maîtres de la production. Et il n'est pas un socialiste qui puisse y contredire, si vraiment, comme le veut le socialisme, le capitalisme ne peut être emporté que par un débordement de forces productives.

Mais le mouvement syndicaliste est plus encore un agent de progrès moral que de progrès économique. Dans un monde où le goût de la liberté est perdu, dans un temps qui n'a plus le sentiment de la dignité, il fait appel aux forces vives de la personne humaine, et donne un exemple permanent de courage et d'énergie. C'est en ce sens qu'il fait l'éducation de la société. Il est comme un foyer ardent dont la chaleur rayonne dans l'ensemble du corps social. Quel prodige que celui d'avoir restauré le principe de l'initiative collective, du groupement social, par opposition aux déprimantes pratiques de l'intervention étatique ! Songez que même les hommes les plus façonnés par l'autorité pour la servitude, *les fonctionnaires*, tous ceux qui dépendent de l'administration et de la politique, ont esquissé le geste de la révolte et affirmé la souveraineté du travail libre ! Vraiment, au souffle de l'action prolétarienne, il y a quelque chose de changé, et là où l'on ne trouvait hier que des êtres asservis, commencent à se lever des hommes.

Tout le socialisme est là. Qu'importent les vaines



prophéties, si les idées socialistes agissent et vivent sous nos yeux, si par elles un peu plus de révolte germe au cœur des masses, si la liberté se réveille si la personnalité humaine s'affranchit !



CHAPITRE II

LES IDÉES SYNDICALISTES

I

RÉVISIONNISME DE GAUCHE (1)

Novembre 1904.

I. — *La Crise Socialiste*

Il y a accord unanime pour reconnaître que la *crise socialiste* est due au *divorce de la théorie et de la pratique*. Une théorie socialiste et une pratique démocratique ne sauraient coexister longtemps. Tous les troubles intérieurs qui ont désorganisé le socialisme, dans ces dernières années, viennent de cette contradiction.

On ne peut concevoir qu'il y ait dans l'activité deux plans superposés et indépendants : la doctrine et l'action. Les actes sont commandés par les croyances, et la façon dont on se comporte dépend de la façon dont on pense. Le problème de la con-

1. *Le Mouvement Socialiste*, 1^{er} novembre 1904.



duite se résoud toujours dans le sens des conceptions qui nous dominent, et ce sont nos réactions en face de la vie, qui nous éclairent le mieux sur nos propres sentiments.

Mais les idées dépendent du milieu où elles surgissent. Elles s'alimentent de la vie ambiante, qu'elles reflètent selon des combinaisons variables, et la façon dont on pense dépend de la façon dont on vit. On sait que tel mode d'existence crée tel mode de pensée, et que telle notion, pour se produire, a besoin de tel terrain de culture.

Ces vieilles vérités ont été méconnues par le socialisme. On a cru qu'il suffisait de poser quelques formules générales sur les fins collectivistes impliquées par le régime capitaliste. On a affirmé que la science autorisait ces prévisions, et que le prolétariat, par la conquête du pouvoir, les transformerait en réalités. Ces principes abstraits une fois proclamés, *la pratique a paru indifférente*. Puisque le processus historique avait une marche *fatale*, les masses ouvrières se trouvaient dispensées de tout effort d'adaptation : le développement extérieur rendait inutile le développement intérieur. La mainmise sur le pouvoir était tout le problème : il n'y avait qu'à transporter sur le terrain électoral la force de cohésion de la classe ouvrière, qu'à gagner les masses au parti, devenu ainsi l'agent d'exécution des nécessités historiques.



Le formulaire révolutionnaire a, sans doute, toujours été en usage. La lutte de classe a bien été invoquée à tout propos et hors de propos. On n'a cessé de rappeler le duel à mort engagé entre le prolétariat et le capitalisme. Mais on s'est borné à cette diplomatie qu'est l'action parlementaire, et, sous prétexte que la lutte de classe est une lutte politique, on en a fait une lutte exclusivement électorale. On ne s'est pas demandé quel terrain était favorable à la formation de la conscience de classe, ni comment pouvait se créer une homogénéité croissante à l'intérieur de la classe ouvrière. On ne s'est pas rendu compte de ce qui était ou non *réellement* socialiste, et on a suivi, empiriquement, les voies tracées par la tradition démocratique. *On a été théoriquement socialiste et pratiquement démocrate.* Les idées socialistes n'ayant aucun contact avec la vie, ne l'inspirant ni n'en étant inspirées, sont demeurées, ainsi, à l'état de pures abstractions et d'idoles mortes.

Ce désaccord flagrant entre des conceptions socialistes et une action purement démocratique a été grandissant, à mesure que les partis socialistes devenaient des facteurs importants de la vie nationale. L'écart a été d'autant plus grand que les partis agissaient dans un régime démocratique plus complet; mais la crise a été générale en Europe et, de pays à pays, elle ne varie que de degré, non de



nature. Le socialisme traditionnel ne supporte pas l'épreuve de la démocratie.

II. — *Le Révisionnisme réformiste*

Une telle opposition de la théorie et de la pratique devait donner naissance à une réaction légitime. Le *révisionnisme réformiste* en est issu. La préoccupation de Bernstein a été de conformer la doctrine socialiste à la conduite parlementaire. Il a ainsi abandonné l'une pour garder l'autre, ou plutôt il a mis la première au niveau de la dernière.

C'est une attitude qui pouvait paraître scientifique. Elle avait toutes les formes de la méthode réaliste, et le succès devait en être grand chez ceux qui avaient conscience des contradictions intérieures du socialisme, et qui cherchaient à rétablir l'équilibre perdu. Là où elle a pu prendre corps, elle a hâté sa dégénérescence théorique et son affaiblissement pratique.

La décomposition de la doctrine a été complète. Le *révisionnisme réformiste* a rejeté les conceptions économiques du socialisme, qui mettaient à nu la séparation des classes. Il a allégué l'élasticité de la société bourgeoise, qu'il a prétendu influencer progressivement et sensiblement dans le sens socialiste. La lutte de classe a été remplacée par la collaboration des classes et la participation au pouvoir



ministériel. Les idées démocratiques de progrès social indéfini, grâce aux réformes successives, ont été substituées aux notions socialistes de la lutte à outrance, jusqu'au triomphe final. La paix sociale, c'est-à-dire la solution à l'amiable des conflits d'intérêts entre les classes, est devenu la règle. Les réformes sont apparues comme *un terrain d'entente naturelle entre tous les hommes de bonne volonté*, désireux de remédier aux maux de la grande industrie. La légalité n'a pas eu de partisans plus fanatiques que les révisionnistes, devenus les nouveaux défenseurs de l'ordre et du gouvernement. Le socialisme n'a plus été l'organisation de la révolte ouvrière, mais le prolongement de la démocratie.

Pratiquement, il en est résulté un abaissement moral et un crétinisme parlementaire, dont aucun parti d'opposition n'avait jusqu'ici donné l'exemple. Le socialisme de gouvernement a eu le sort des partis politiques vulgaires. A la dévotion des ministres qui comblaient sa clientèle, il a abdiqué tout idéal ; il n'a pas eu d'autre préoccupation que l'extension des services d'État, l'accroissement des fonctions publiques, la substitution d'un personnel politique, juridique et administratif nouveau au personnel existant. Sa politique n'a pas dépassé les points de vue de la politique démocratique, fiscale avec la petite bourgeoisie, antioopérative avec les



petits commerçants, protectionniste avec les petits paysans, policière avec le pouvoir,

Cette chute dans la démagogie était fatale. Le parlementarisme est par excellence le terrain de décomposition de la société bourgeoise. C'est le vieux monde, avec ses intrigues, ses corruptions, ses avilissements. Aucune notion nouvelle n'y germe, mais tout tend à s'y corrompre. Pour que le socialisme puisse en user sans trop grand danger, il faudra une diminution du prestige de la politique et une croissance notable du syndicalisme.

III. — *Impuissance du Socialisme traditionnel*

Lorsqu'ils ont vu jusqu'à quel degré de démoralisation des masses, la pratique parlementaire conduisait le socialisme de gouvernement, les fondateurs du socialisme, par un mouvement de recul instinctif, ont renforcé les affirmations doctrinales du socialisme révolutionnaire, qu'ils avaient les premiers formulées. Ils ont eu l'énergie désespérée des créateurs qui voient s'enliser leur œuvre. Ils ont inlassablement battu le rappel des forces socialistes dispersées et tenté de maintenir les principes.

Mais ils n'ont pas été plus loin. Ils ont combattu les excès et les indignités du parlementarisme, sans



donner d'autre base à l'action socialiste. Ils ont continué à parler de lutte de classe sur le terrain électoral, et à préconiser une intransigeance farouche sur le terrain parlementaire. Il en est résulté un dessèchement de la théorie et un énervement de la pratique.

Les illusions lassalliennes sur le suffrage universel devraient pourtant bien être abandonnées ! Une longue expérience les a dissipées. La croyance au fatalisme économique ne devrait plus être de mise ! Les créations du prolétariat, la manifestation de ses croyances ont, malgré tout, quelque importance. Au Congrès d'Amsterdam, en face de Jaurès, aucune notion vraiment neuve n'a été apportée, et on n'a tenu aucun compte des idées ouvrières les plus récentes. Il ne suffit pas de maintenir les notions traditionnelles : une pensée qui ne se renouvelle pas est une pensée qui meurt.

Quant à la pratique socialiste révolutionnaire, là où elle a été intransigeante, elle a souvent amené d'écrasants échecs, et là où elle s'est montrée trop souple, elle a souvent causé le pire des désarrois. L'action parlementaire, si elle peut ne pas avoir la malléabilité de l'argile, ne saurait avoir la rigidité du fer. Au Parlement, qui peut, la plupart du temps, démêler les votes des députés révolutionnaires et ceux des députés réformistes ? N'est-ce donc pas vouloir résoudre le problème de la quadrature du



cercle, que de revenir à des affirmations ultra-révolutionnaires, en conservant une pratique purement parlementaire ?

Les partis socialistes que la démocratie n'a pas dissociés, peuvent encore se faire quelque illusion, et croire à la possibilité d'une action socialiste à base étroitement parlementaire. Mais les partis que la rencontre de la démocratie a désagrégés, ne peuvent, sous peine de stérilité, s'insurger longtemps contre les leçons de l'expérience.

IV. — *Le Révisionnisme révolutionnaire*

Comment donc le socialisme pourrait-il concilier la théorie et la pratique ? Par une double méthode : 1° en se souvenant, d'abord, du vieux matérialisme historique de Marx, qui ne veut pas que les idées prennent une forme concrète en dehors de leur milieu naturel, et en se demandant, ainsi, comment la lutte de classe peut devenir une réalité vivante ; 2° en observant, ensuite, les faits nouveaux qui se produisent ; en tirant du mouvement syndicaliste tout ce qu'il porte de modes de pensée et de vie inédits. Il s'agit de revenir aux principes socialistes, en abandonnant le terrain uniquement démocratique. Au *révisionnisme réformiste*, il faut opposer le *révisionnisme révolutionnaire*.



Nous devons y insister : l'erreur a été de considérer la lutte de classe comme une lutte électorale et parlementaire. La lutte de classe est une *lutte politique*, en ce sens qu'elle a pour but de modifier l'ensemble des rapports sociaux et des institutions correspondantes. Le prolétariat révolutionnaire ne combat pas seulement pour des intérêts économiques immédiats, mais pour l'intérêt général de la classe ouvrière. Il a pour mission de réduire, au profit du monde ouvrier, la zone d'influence de l'État et les attributions de ses organes parasites. Il y a entre ces deux pouvoirs, le pouvoir traditionnel et le pouvoir nouveau, une rivalité irréductible pour la conquête des fonctions. *Le mouvement ouvrier n'a de sens que dans la mesure où il développe ses institutions propres, aux dépens des institutions capitalistes.* Il devient une force de plus en plus indépendante, ne comptant que sur elle-même, et constituant réellement un État dans l'État.

Sa mission révolutionnaire est ainsi double : négative et positive. Il détruit et il édifie. Il ruine les règles traditionnelles et il apporte des canons nouveaux de vie. Il a ses lois propres, qui s'opposent aux notions courantes de la société bourgeoise. Il développe ses capacités technique, politique et morale, pour être prêt à la tâche difficile de mise en œuvre de la production. Il ne saurait être comparé



à rien, puisqu'il est une création neuve de l'histoire, comme le milieu industriel qui l'engendre. Il apportera au monde renouvelé tout un ensemble d'institutions et d'idées, créées par sa pratique quotidienne. Et sa tâche ne sera réalisée que lorsqu'il aura substitué au type de société capitaliste, le type de société socialiste.

Mais cette lutte de classe se mène sur le terrain économique. L'unité des éléments constitutifs du prolétariat ne peut se réaliser qu'à la suite d'une longue série de luttes communes, où le sentiment des mêmes intérêts à défendre et des mêmes ennemis à combattre crée une solidarité indestructible. Le développement de la conscience de classe, c'est-à-dire du sentiment que la cause de l'ensemble prime la cause de l'individu, n'est possible qu'au prix de sacrifices volontaires, qui trempent les caractères et forment les hommes. Le sentiment de la responsabilité ne s'implante fortement que chez ceux que la vie éprouve.

Il y a loin du socialisme parlementaire au syndicalisme révolutionnaire. Et pourtant, il est possible de concevoir la tâche spéciale d'un parti socialiste au parlement. S'il consent à n'être qu'un interprète des aspirations formulées par les masses ouvrières, s'il apporte quelque modestie et quelque limite à son action, s'il se conçoit comme un mouvement secondaire et dérivé, il peut agir avec efficacité. Le pro-



blème du parlementarisme — que la critique est insuffisante à éliminer totalement — se résoud ainsi. Mais cette solution est subordonnée à la croissance du mouvement social et à la réduction progressive du mouvement politique. *Le social prime le politique.*

La théorie s'identifie ainsi à la pratique. Elle n'est pas un ensemble de formules auquel doit se conformer le mouvement ouvrier ; mais elle est une création quotidienne et circonstanciée de la classe ouvrière qui par son expérience et ses réactions, indique la voie à suivre. Le socialisme apparaît, alors, non comme un système, mais comme une transformation des institutions et des idées par la classe ouvrière organisée.

La pratique devient cohérente. Elle ne conçoit pas la réforme, l'action de tous les jours comme un *terrain neutre, indifférent en soi*, qui permettrait miraculeusement d'arriver à la révolution, sans la préparer organiquement. Mais elle est elle-même la réforme, elle est l'action de tous les jours, à qui elle donne un *sens révolutionnaire*. Le socialisme n'est pas détaché de la vie : il s'incorpore à elle et il la transforme, dans la mesure où il maintient la séparation de ce qui est proprement ouvrier et de ce qui est spécifiquement bourgeois, et où il surexcite l'ardeur de la lutte.

De la sorte, la pratique ne contredit ni n'atténue



la théorie, mais elle la conditionne. L'action socialiste n'est plus une action verbale qui cède honteusement le pas à une pratique réformiste ; mais elle résume toute la vie de la classe ouvrière menant sa lutte de classe. L'unité des éléments qui combattent n'est pas due à une communion dans des principes abstraits, sans contenu réel, que chacun interprète à son gré. Mais c'est une unité vivante, qui se fonde sur la communauté des désirs et des actes (1).

On peut donc, malgré le confusionnisme de l'heure présente, prévoir la solution de la *crise socialiste*. Le mouvement primitif s'est dissocié ; la crise a trouvé dans sa cause les éléments de sa solution : la théorie et la pratique se réconcilient dans le *socialisme ouvrier*.

1. « Ce qu'il faut, disait Marx dans l'*Alliance de la Démocratie Socialiste et l'Association Internationale des Travailleurs*, c'est l'unité de pensée et d'action. Les Internationaux tâchent de créer cette unité par la propagande, par la discussion et l'organisation publique du prolétariat. »



II

LE DROIT SYNDICAL (1)

Juin 1906.

Citoyennes et citoyens,

Pas plus que le citoyen Sembat que vous venez d'entendre, je n'ai de conseils à vous donner, puisque pas plus que lui, je n'appartiens, au prolétariat postier. Comme lui aussi, me bornerai-je à ce qu'il a appelé une « besogne de facteur » et ne serai-je qu'un intermédiaire, non plus il est vrai entre le

1. Allocution prononcée le 6 juin 1906, à la réunion publique qui a précédé l'ouverture du congrès annuel des agents des postes, télégraphes et téléphones.

On a pu se demander si les conditions d'existence des employés des postes ne devaient pas les transformer en ennemis-nés du syndicalisme. On a signalé que leur adhésion à la *Confédération générale du Travail* aurait actuellement pour résultat, de renforcer le courant réformiste. Mais la question n'est pas là pour le moment. Il s'agit simplement de noter la manifestation d'aspirations toujours plus nettes, dans cette catégorie de travailleurs jusqu'ici inféodés aux coteries politiques, vers la conquête de l'indépendance et de la dignité. Plus nombreux qu'on ne pense sont ceux qui, dans ces milieux jusqu'à présent bureaucratiques et petits bourgeois, parviennent, peu à peu, à la conscience d'eux-mêmes. C'est à ceux-là qu'on a pensé surtout dans cette allocution (*Juin 1906.*)



ministère et vous, mais entre vous et les volontés nettement exprimées du mouvement syndicaliste.

Vous revendiquez le *droit syndical*. Il est à la base de vos luttes quotidiennes et forme l'essence de vos aspirations. Mais vous sentez bien que ce mot : *droit syndical*, n'est pas un terme vague, et qu'en l'adoptant vous adoptez nécessairement avec lui, tout ce qu'il comporte.

Il faut donc en préciser le contenu, et ce sont ces caractères essentiels que je tâcherai d'esquisser brièvement devant vous. Vous prendrez de ces explications ce que vous croirez juste, mais vous saurez du moins la portée de votre action.

I. — *Action corporative et Action syndicale*

Il est tout d'abord un sens du mot *droit syndical* qu'il vous faut écarter : c'est l'interprétation corporative. Le droit syndical ne signifie pas seulement le droit des ouvriers à défendre les intérêts matériels de leurs corporations et à conquérir des améliorations immédiates. Si ce n'était que cela, le syndicalisme ne prétendrait pas opposer une notion nouvelle du droit à la notion traditionnelle. N'est-ce pas un droit commun à tous, de s'associer pour la meilleure conduite des affaires ? Les financiers, les industriels, les commerçants, les hommes de toutes les classes



ne s'y essaient-ils pas tous les jours ? Et dans ces *syndicats d'intérêts*, si propices au succès des entreprises, y a-t-il autre chose que de conforme aux lois de la société bourgeoise ?

Entendu de cette façon utilitaire, le *droit syndical* ne s'opposerait pas au *droit capitaliste* : il n'en serait qu'une forme spéciale. Et vous autres, qui allez, dans ce Congrès, discuter de vos relations avec votre patron, l'État, si vous ne défendiez que vos intérêts platement matériels, si vous vous isoliez de l'ensemble des travailleurs organisés, ne recherchant que les avantages de votre corporation, et dans votre corporation les revendications particularistes des fractions qui la composent, vous parviendriez, sans doute, à obtenir facilement une augmentation de vos appointements, mais vous ne sortiriez pas de la logique du monde bourgeois, vous ne vous différencieriez en rien de l'épicier qui fait fructifier son fonds, et vous ne pourriez, en aucune mesure, vous réclamer du syndicalisme.

C'est que le syndicalisme poursuit autre chose qu'une élévation de salaire ou une diminution du temps de travail. Ce qu'il veut, c'est la conquête de la dignité humaine, le triomphe de l'indépendance individuelle, la ruine de la hiérarchie qui fait les travailleurs esclaves, la révolte unanime de tous les prolétaires, sacrifiant les intérêts particuliers de leur *corporation* à l'intérêt général de leur *classe*.



Affirmer le droit syndical, le droit des ouvriers, c'est nier, par là-même, le droit capitaliste, le droit des maîtres. Il y a là deux droits antithétiques, irréductibles, puisqu'ils résultent de la division de la société en capitalistes et prolétaires, employeurs et employés, gouvernants et gouvernés. Entre eux, ni accord ni compromis possibles : la force seule décide. D'une part, le patron revendique un droit strict : d'être le maître chez lui. Il entend disposer à son gré des hommes qu'il emploie, les plier à ses exigences, les soumettre à son arbitraire. D'autre part, l'ouvrier invoque un droit tout aussi impérieux : d'être le maître de son travail. Et le droit syndical, qui traduit la volonté des producteurs d'organiser librement la production, refoule ainsi le droit capitaliste, comme un clou chasse l'autre. Son but est de balayer de l'usine, de l'atelier, de l'administration, toute autorité extérieure au monde du travail et de détruire la domination des maîtres de la production.

Ainsi compris, le syndicat n'est plus une *agence d'affaires*, il est l'organe de la lutte de classe, et le droit syndical est l'expression la plus haute de son activité révolutionnaire. Il soulève les producteurs contre le monde moderne, il leur rappelle que leur émancipation est incompatible avec l'existence de la société capitaliste, il leur signifie que les hommes ne seront libres que dans un ordre social ignorant



la hiérarchie bourgeoise, il les prépare à la grève générale, c'est-à-dire au grand drame final qui assurera leur victoire.

Comment le mouvement ouvrier est-il arrivé à cette conception du droit syndical, et comment la nécessité d'une transformation sociale s'est-elle imposée à la conscience des travailleurs ? Vous connaissez trop l'évolution de la classe ouvrière pour qu'il soit besoin de vous le rappeler longuement. Vous vous représentez aisément la situation des prolétaires, au début de la grande industrie. Réunis pêle-mêle dans les usines, venus de tous les points du monde social, étrangers les uns aux autres, insolidaires et hostiles, ils constituent une masse chaotique que la concurrence intérieure livre à l'exploitation illimitée du capital. Ce n'est que peu à peu que cette masse prend corps, que le sentiment des intérêts communs surgit, que la notion d'un monde distinct des travailleurs s'affirme, et que naît la conscience de classe. Il s'agit d'abord de brèves révoltes contre les conditions écrasantes du travail, de soulèvements spasmodiques, de coalitions momentanées. Puis, révoltes, soulèvements, coalitions revêtent des formes moins passagères que la grève, et il se crée cette organisation permanente des producteurs qu'est le groupement syndical. Le syndicat a, ainsi, pour mission de dresser à toute heure et à toute occasion, la masse des travailleurs contre le bloc des



capitalistes, classe contre classe, pour revendiquer les droits essentiels du prolétariat.

Dès lors, le droit du patron et le droit de l'ouvrier se trouvent inexorablement aux prises. L'arbitraire du maître recule devant l'intervention du syndicat. L'organisation de l'atelier ne relève plus du libre gré du capitaliste, mais du corps des travailleurs. Que de grèves sont quotidiennement déclarées pour le renvoi d'un contremaître, la reprise d'ouvriers syndiqués, l'expulsion de jaunes, la modification des conditions du travail, etc...! Charbonnier n'est plus maître chez lui. Dès maintenant, dans l'atelier capitaliste lui-même, l'exercice résolu du droit syndical brise le pouvoir souverain du patron, dont le contrôle tend à ne plus s'exercer que sur les conditions générales de la fabrication.

De la restriction du droit des maîtres à la notion d'une société sans maîtres, il n'y a qu'un pas. La lutte ouvrière le franchit. Elle a vite fait, par voie de généralisation naturelle, d'engendrer dans le cerveau de la classe prolétarienne, le désir non seulement de limiter dans le présent le droit patronal à la porte de l'atelier, mais encore, de le faire disparaître totalement dans l'avenir en faisant disparaître le patron lui-même. Comment la conception d'une société de producteurs libres, fondée sur la possession commune des instruments de production, ne s'imposerait-elle pas à des ouvriers qui revendiquent,



contre le capitaliste, un droit réel sur le travail, qui en réclament l'exclusive propriété et l'organisation autonome ?

Mais, en même temps qu'il poursuit son émancipation de classe, le prolétariat assure la transformation de la société. La société est faite à l'image de l'atelier. Les liens de dépendance qui asservissent les ouvriers aux patrons, se retrouvent à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Les maîtres de la production ont leur équivalent dans les maîtres de la politique : partis, État, *pouvoir* sous quelque forme que ce soit. Et, tant que la société se modèlera sur l'atelier capitaliste, elle ne pourra qu'universaliser les rapports de servitude qu'il a si fortement organisés.

Le mouvement ouvrier porte, ainsi, les destinées de l'avenir. L'atelier libre fera la société libre. En attendant, c'est en lui seul que revivent les éléments éternels de la culture : le sens de la dignité, le goût de la liberté, l'esprit d'indépendance, de sacrifice, et de lutte. Par delà les ruines de la décadence bourgeoise, il demeure le dépositaire des sentiments sublimes qui soutiennent le monde, et il reste le gardien héroïque de la civilisation.



II. — *Le Syndicat contre l'État*

Mais vous, employés, ouvriers des postes et télégraphes, quelle est votre situation en face de votre patron l'État et de quelle façon l'avez-vous jusqu'ici considérée ?

Vous avez cru, tout le monde a cru que vous étiez des privilégiés. Vous avez des appointements fixes, vous ne connaissez pas les misères du chômage, votre industrie est à l'abri des crises économiques, vous vous élevez automatiquement dans la hiérarchie établie, vous vivez dans l'attente certaine d'une retraite, et vous vous êtes dit que du moment que, quoi qu'exigeant encore des améliorations, votre situation était si stable, si sûre et si avantageuse, votre patron, l'État, constituait réellement une sorte de providence, dont le *devoir social* était d'assurer à tous ceux qui le servent, des conditions d'existence meilleures que celles de tous les autres hommes.

Sans doute, quelques légitimes désirs que vous ayez de l'aceroître, votre situation matérielle est évidemment supérieure à celle des ouvriers de l'industrie privée. Et après ? Est-ce que votre vie se ramène à une question de gros sous ? Et votre situation morale, qu'en faites-vous ? Vaut-elle mieux ou



pire que celle des autres travailleurs ? Etes-vous sous la dépendance d'un patron plus dur ou plus doux que les patrons ordinaires ?

Vous pouvez juger en connaissance de cause ! L'État démocratique est dans toute sa splendeur. Radicaux et socialistes occupent les ministères : Clemenceau après Combes, Briand après Millerand ! Le pouvoir n'est plus aux mains des réactionnaires et les temps de Dupuy et de Méline sont passés. Mais l'État a-t-il changé de nature en changeant de personnel ? A-t-il même modifié ses modes de coercition ? C'est à vous de répondre !

Vous avez trop le souvenir des événements d'hier, des hétéacombes qui les ont suivis, de la façon ultra-patronale dont l'État s'est conduit envers ceux des vôtres qui s'étaient révoltés pour plus de bien-être et plus d'indépendance morale, pour que j'insiste davantage.

L'expérience vous a donc prouvé que votre chaîne, pour être plus dorée, n'en est que plus lourde. Contre vous, l'État-patron dispose d'abord des moyens de contrainte économique à la portée des patrons ordinaires, et il ne se fait pas faute d'en user. Mais en plus, c'est un patron qui détient toutes les forces gouvernementales et dont la puissance économique se double de la puissance politique. Comparée à votre servitude morale, la subordination du prolétaire industriel prendrait presque les



apparences de la liberté ! Dans la lutte engagée corps à corps avec son patron, l'ouvrier a du moins quelque indépendance d'allure : vous, vous vivez dans la peur quotidienne d'être emportés, sans motif, du jour au lendemain, par vous ne savez quel vent d'intrigue politicienne. Ni vos gestes, ni votre pensée ne vous appartiennent : vous êtes la proie des hommes politiques, qui vous considèrent comme des *clients* et vous traitent comme des *électeurs*.

Mieux que personne, vous en pouvez témoigner ! L'État n'existe pas sous sa forme abstraite, il se confond avec le gouvernement, il s'incarne dans les factions qui l'ont conquis en l'arrachant aux factions rivales. C'est en pirates que ces maîtres de l'heure qui passe s'abattent sur le pouvoir, le mettent en coupe réglée, en jettent les dépouilles à leur clientèle. Malheur à qui ne marche pas dans leur sillage ou à qui contrarie leurs déprédations ! Il est impitoyablement brisé, car ces hommes ont sur ceux qui dépendent de l'État un droit presque absolu de vie et de mort.

Mais si l'oppression est double qui pèse sur vous, double aussi doit être votre énergie à la combattre. Et c'est parce que vous l'avez compris que vous réclamez votre *droit au syndicat*. Je ne pense pas, en effet, que vos efforts tendent à un simple changement de terminologie. Il ne vous servirait de rien d'appeler votre groupement *syndicat* au lieu d'*asso-*



ciation, si l'esprit syndicaliste n'était pas en vous.

Or, que vous suggère le droit syndical ? Il vous dit, d'abord, de chasser l'arbitraire de votre administration, de paralyser les intrigues de la politique, de ne reconnaître que les exigences de la technique. Votre constitution en syndicat n'aura de valeur que si vous prétendez, au même titre que les ouvriers de l'industrie, à la libre organisation de votre travail sur des bases strictement professionnelles. Il s'agit de neutraliser l'État. Faites que ce patron à la deuxième puissance devienne au moins semblable aux autres, et qu'il ne renforce plus son pouvoir économique de tout l'appareil de la contrainte politique ! Rejetez l'intrusion des politiciens et la dictature des antichambres ministérielles ! Vous avez des droits : faites-les respecter. Alors seulement, vous serez fondés à parler de syndicalisme.

Et, surtout, ayez le courage d'empêcher cette diminution de vous-même qui est la rançon de votre entrée dans l'administration. Oui, on fait de vous des citoyens mineurs, qui perdent une partie de leurs droits du moment qu'ils relèvent de l'État, qui ne peuvent avoir d'autres opinions que celles des gouvernants du jour, qui doivent renoncer aux joies de la pensée libre et de l'action indépendante.

Vous êtes cependant des citoyens semblables aux autres. Lorsque vous êtes sortis de vos bureaux, où seulement vos capacités professionnelles doivent



vous faire entrer et maintenir contre tout favoritisme, vous tenez à vous conduire dans la vie en hommes libres. S'il vous plaît de participer à tel mouvement politique, de vous mêler aux agitations de votre temps et de votre pays, vous entendez user, sans gêne, de votre activité.

Or, dites-vous bien que vous ne conquerez cette indépendance qu'en faisant cesser la confusion du *travailleur* et du *citoyen* sous laquelle on vous écrase. Signifiez à votre patron, l'État, qu'il ne connaît de vous que le travailleur et non le citoyen, et qu'une fois votre tâche accomplie, vous ne relevez que de vous-même. Mais comment y parviendrez-vous ?

Le syndicalisme vous en offre le moyen. Quel est le rôle du syndicat ? Il est l'instrument essentiel de l'*action directe*. Il supprime tout intermédiaire entre le corps des travailleurs et les forces capitalistes. Il apprend aux producteurs à ne demander rien qu'à eux-mêmes, à ne pas attendre de personnes interposées le miracle de leur libération, à ne plus agir enfin par procuration. Il groupe les prolétaires pour la lutte. La lutte, voilà ce qui fait le fond de l'action syndicaliste ! Si les ouvriers s'organisent, s'ils accumulent les sacrifices, c'est pour être plus aptes à la guerre sociale. Oui, le syndicat exalte les énergies, éprouve les volontés, provoque les dévouements : il est la grande école où se forme la person-



nalité ouvrière, où elle prend conscience d'elle-même et du monde capitaliste.

Jusqu'ici, les employés des postes n'ont eu d'espoir qu'en l'*action indirecte* des parlementaires. Vous avez trop longtemps demandé à d'autres d'intervenir pour vous : vous n'avez pas fait suffisamment appel à vos forces propres. Vous avez été de la suite des hommes politiques, vous avez espéré en l'action providentielle du pouvoir, vous vous êtes faits si humbles que la peur semblait devenir votre seconde nature. Aujourd'hui, instruits par l'expérience, vous tournez le dos à ces humiliantes pratiques, et, à votre tour, vous ne voulez rien solliciter que de votre audace.

Mais prenez garde ! La forme efficace de l'action directe, c'est la grève. Et la grève reste pour vous le moyen d'action supérieur contre l'État. Il faut vous familiariser avec cette idée : vous ne vaincrez les résistances de l'administration que par un grand effort collectif, par une vaste cessation concertée du travail, par l'arrêt de vos bras, la désorganisation des services. Vous constituez un des plus importants rouages de la vie sociale : de votre industrie dépend le fonctionnement de tout l'organisme économique et politique. Vous ne savez pas la force qui réside en vous !

Ce droit de grève, qui épouvante les pouvoirs publics, on entend vous le refuser. C'est logique



et l'État est dans son rôle. Vous ne pensez pas, je suppose, que vos maîtres vont se trouver d'accord avec vous, dans vos revendications primordiales. D'ailleurs, il importe peu qu'on écrive ou non sur le papier que la grève vous est interdite. A-t-on jamais vu la paperasserie empêcher la révolte ? Que la loi qui vous est destinée prohibe la grève, voilà qui est indifférent ! Quelle force est capable de comprimer l'élan vers l'indépendance et contre l'arbitraire !

Je sais bien que l'État invoque contre vous l'intérêt général. La nation est, paraît-il, plus spécialement intéressée à votre exploitation ! L'importance de votre service vous crée un droit d'aînesse à la servitude ! C'est le cas de dire que noblesse oblige. Et les bons démocrates, qui, d'habitude, s'intéressent à votre sort, ne vous le cachent pas : ils considèrent comme criminel tout soulèvement de votre part, et il n'est répression qu'ils n'appellent sur vous.

Mais quoi ? Sans compter que je vois pas comment l'intérêt de « la patrie » nécessite pour vous un surcroît d'écrasement, n'oubliez pas que c'est là l'argument habituel des capitalistes. Est-ce que M. Motte à Roubaix, M. Schneider au Creusot, M. de Dion à Puteaux, ne déclarent pas que l'industrie française est compromise par les grèves ? Ne proclament-ils pas la solidarité de l'ouvrier et du patron, sur le terrain de la production nationale ? Et que répondent les producteurs ? Ils répondent que la nation dont il



s'agit est la nation des capitalistes, que l'intérêt national dont on parle est l'intérêt des patrons, et que le prolétariat militant ne connaît qu'un devoir : lutter sans merci pour son émancipation de classe !

A votre tour, vous répondrez que l'État de vos maîtres n'est pas le vôtre, que vos intérêts sont contraires aux siens, que votre dignité d'homme prime tout dans la vie, et que ceux-là seuls peuvent se soucier de la nation qui en profitent !

Et par là, vous aiderez puissamment le mouvement syndicaliste. Le jour où l'État tremblera devant ses employés, il perdra cette puissance formidable de coercition qu'il met au service du capital ! Les syndicalistes luttent tout autant contre l'État que contre le patronat : ce sont là deux forces solidaires qui s'appuient l'une sur l'autre. La désorganisation de l'État est la condition préalable du triomphe prolétarien. Aussi y aura-t-il quelque chose de nouveau, le jour où, réellement, dans la pratique de la vie, vous tirerez du droit syndical tout ce qu'il contient.

III. — *La Vertu de la Lutte*

Citoyennes et citoyens, je ne m'illusionne pas. La défense du droit syndical ainsi comprise demande un sentiment profond de la lutte, un courage peu ordinaire, une exaltation de l'individu, une cons-



cience de la personnalité, une ardeur au combat et une acceptation du sacrifice qui ne sont pas courants. Oui, le droit syndical exige à certaines heures quelque héroïsme ! Mais, c'est là sa force. Si vous deviez arriver, par de misérables parlottes, par une diplomatie parlementariste, par des intrigues de couloir, en mendiant humblement, en vous agenouillant devant vos maîtres, à quelques satisfactions matérielles, seriez-vous grandis à vos propres yeux ? Mille fois non. Vous vous seriez humiliés une fois de plus et on n'aurait jeté quelques sous dans votre main tendue, que pour vous imposer silence.

Mais alors, vous ne pourriez plus parler de droit syndical ! Le droit, dans le sens le plus grave du mot, est l'attribut essentiel de la personnalité humaine, et qui l'invoque ne permet pas qu'on y touche ! Et son rôle est d'autant plus grand qu'il exige de vous plus d'efforts, ne l'oubliez pas !

Ainsi, deux voies vous sont ouvertes. Ou bien vous suivrez, et je ne le crois pas, la voie traditionnelle, vous implorerez des puissances publiques protection et tutelle, vous attendrez qu'elles disposent en votre faveur de bénéfices nouveaux, et vous en serez peut-être pour vos demandes répétées, en tout cas, pour votre honte certaine. Ou bien vous prendrez l'autre voie, la voie dangereuse : comme de joyeux combattants, vous revendiquerez de



toutes vos forces vos droits en face de vos maîtres, et vous imposerez, par une intervention hardie, le respect de votre dignité, l'indépendance de votre personne, tout ce qui donne, en un mot, un sens supérieur à la vie.

A vous de choisir !



III

LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME (1)

Mai 1908.

Le syndicalisme est la théorie qui accorde aux organisations professionnelles ouvrières, animées de l'esprit révolutionnaire, une valeur de transformation sociale. C'est un *socialisme ouvrier*. Par sa conception de la lutte de classe, il s'oppose au pur *corporatisme*, dont le *trade-unionisme* anglais fournit le type ; par la prépondérance qu'il donne aux institutions prolétariennes, il se sépare du *socialisme parlementaire* ; par son souci des créations positives et son mépris de l'idéologie, il se différencie de l'*anarchisme* traditionnel.

On l'a si souvent confondu avec l'une ou l'autre de ces trois conceptions, qu'il est nécessaire, pour bien comprendre son caractère propre, de préciser ce qui l'en distingue. En sachant ce qu'il n'est pas, nous saisirons mieux ce qu'il est.

1. *Documents du Progrès*, mai 1908.



I. — *Corporatisme, Socialisme parlementaire, Anarchisme.*

Le *corporatisme* et le syndicalisme ont des bases communes, en ce sens qu'ils sont constitués, l'un et l'autre, par des groupes professionnels. Mais le corporatisme n'entend pas renouveler le monde. Il désire simplement améliorer le sort des ouvriers qu'il organise et leur ménager, dans la société actuelle, une place commode. Ce n'est ni plus ni moins qu'un des multiples groupements d'intérêts qui pullulent autour de nous. De même que des capitalistes s'associent pour faire fructifier leurs capitaux, de même des travailleurs mettent en commun leurs efforts pour conquérir des avantages immédiats.

Le syndicalisme reproche au corporatisme d'exagérer, par là, l'égoïsme corporatif. En transformant les syndicats en agences d'affaires, en ne leur donnant comme objectif que des préoccupations matérielles, en les jetant dans la voie des pures entreprises financières, il développe en eux le seul souci de leurs intérêts particularistes, au mépris des intérêts généraux de l'ensemble. Le prolétariat se trouve ainsi divisé contre lui-même, en un fractionnement infini de groupes insolidaires, poursuivant séparément leurs revendications spéciales. Aucune lutte commune ne les unit, aucun lien intérieur ne les



soude, aucune grande idée politique ne les anime.

Non seulement le corporatisme élève ce mur de Chine entre les groupements professionnels, mais il met encore en opposition les syndiqués avec la masse des non-syndiqués. Il constitue une *aristocratie ouvrière* extrêmement dure. Ces ouvriers à fortes organisations, à hauts salaires, à courtes journées de travail, à riches encaisses financières, forment une âpre coterie de parvenus, jalouse de ses privilèges, méprisante pour ce qui n'est pas elle, indifférente aux misères voisines, et soucieuse uniquement de ses prérogatives. Peu lui importent les batailles que livrent, au-dessous d'elle ou à côté d'elle, d'autres travailleurs moins favorisés : les affaires sont les affaires.

Le corporatisme, aux yeux du syndicalisme, attache de la sorte à la bourgeoisie les couches économiquement supérieures du prolétariat. C'est un commun *idéal de vie bourgeoise* qui pousse, ici, ouvriers comme capitalistes à réaliser des bénéfices, et par les mêmes procédés. Les gros syndicats, construits sur le type corporatiste, ne se différencient en rien des grandes associations patronales : même centralisation, même pratique des compromis, même souci exclusif de la puissance financière. Cela est naturel. L'autorité des chefs, indispensable à la bonne marche des affaires, ne s'impose pas moins à une « entreprise » ouvrière qu'à



une « entreprise » bourgeoise. Les conflits entre salariés et capitalistes, du moment qu'on les assimile à de simples contestations entre commerçants, ne peuvent aboutir qu'à des ententes analogues aux transactions commerciales. Enfin, puisqu'on part de ce principe que l'argent mène le monde, les syndicats deviennent logiquement les maisons de banque et les sociétés d'assurance du prolétariat, accumulant les capitaux en vue des profits et en prévision des risques.

Une telle méthode ne manque pas d'être profitable aux esprits positifs qui savent l'utiliser. De fait, les succès matériels obtenus par la pratique corporative peuvent nous étonner parfois, comme nous surprennent les résultats d'une affaire commerciale ou financière bien menée. Mais, il n'y a rien là de neuf qui intéresse le devenir social et présente quelque valeur pour la culture. N'est-ce pas le propre de tous les hommes et de tous les groupements d'hommes élevés à l'école du capitalisme, de tout subordonner à la conquête d'avantages immédiats ? Et n'est-ce pas, précisément, parce que la société actuelle évalue toute chose à sa mesure marchande, que le socialisme syndicaliste la combat ?

Le *socialisme parlementaire* et le syndicalisme poursuivent, théoriquement, le même but, qui est la propriété commune de moyens de production et



d'échange. Mais le syndicalisme accuse le socialisme parlementaire de partir du fatalisme économique, pour aboutir à l'étatisme et à la corruption démocratique (1).

Les représentants du socialisme parlementaire, poussant à la caricature les observations classiques sur la marche du capitalisme systématisées par Marx, ont considéré « l'évolution économique » comme l'agent mystérieux de la transformation sociale. La concentration des industries, la centralisation des capitaux, la réduction des classes moyennes, l'accroissement du prolétariat, il semblait, jusqu'à ces derniers temps, que tout cela dût suffire pour imposer, comme par une nécessité de fer, le socialisme. C'est automatiquement que le capitalisme allait engendrer le « collectivisme », et la question sociale était devenue une question de chiffres. Quant à la maturité historique du prolétariat, à son aptitude à succéder à la bourgeoisie, à son accession à la capacité politique, nul n'en parlait. La *volonté ouvrière* disparaissait devant le *fatalisme économique*.

Ce fatalisme économique s'est doublé d'un semblable fatalisme politique. Les socialistes parlementaires ont cru qu'il n'y avait qu'à s'emparer de l'État pour changer la face du monde. Un simple décret de

1. Cf. les observations que nous avons présentées au congrès socialiste de Nancy (V. *Compte rendu du Congrès*).



l'autorité politique, sanctionnant l'œuvre de l'évolution capitaliste, et voilà une société nouvelle mécaniquement créée. Cet optimisme gouvernemental, qui ramène tout à une simple modification de personnel politique, les deux formes du socialisme parlementaire : le socialisme réformiste et le socialisme révolutionnaire, l'ont toujours partagé à un égal degré. Les uns et les autres ont la même foi dans la vertu magique du pouvoir. Les différences ne portent que sur la manière de conquérir l'État. Les réformistes entendent le posséder peu à peu, morceau par morceau, en collaboration avec les autres partis, jusqu'au jour où, devenus majorité parlementaire, ils l'auront en entier. Les révolutionnaires le veulent en bloc, par coup de force, dictatorialement. Mais ni les uns ni les autres ne semblent se douter que la possession de l'État par des hommes politiques socialistes ne ferait pas avancer la question d'un pouce. Les sentiments et les aptitudes des hommes ne se transforment pas par un ordre du pouvoir, et le mécanisme législatif ne supplée pas à la réalité défaillante. L'État, organisme mort et extérieur à la société, ne produit rien : la vie seule est créatrice.

Cette erreur du socialisme parlementaire vient, d'après le syndicalisme, de ce qu'il a cru que les partis étaient l'expression politique des classes. Or, si les classes sont les produits naturels de l'économie et de l'histoire, les partis ne sont que des créations



artificielles de la société politique. Leurs rivalités et leurs intrigues n'affectent pas le fond réel du monde social. Il n'y a aucun rapport entre l'accession au pouvoir d'hommes politiques socialistes, et les progrès de la classe ouvrière. L'expérience française l'a prouvé. La participation au gouvernement de députés socialistes, tels que Millerand, Briand et Viviani, n'a ni changé la nature de l'État, ni modifié les rapports des classes, ni communiqué au prolétariat les capacités qui lui manquent. Et ce qui est vrai de la conquête fragmentaire de l'État par quelques socialistes, est également exact pour sa conquête globale par le parti socialiste tout entier. Quand Auguste avait bu, peut-être que la Pologne était ivre : mais que quelques socialistes soient ministres, ou que tous les ministres soient socialistes, les ouvriers n'en resteront pas moins ouvriers.

Le danger d'une pareille pratique est grave : en concentrant ainsi toutes les espérances du prolétariat sur l'intervention miraculeuse du pouvoir, en lui disant d'attendre sa libération d'une force extérieure, le socialisme parlementaire a paralysé en lui tout effort personnel et l'a détourné des œuvres positives. Bien plus, en réclamant l'extension illimitée des fonctions de l'État, il s'est confondu avec l'étatisme vulgaire, c'est-à-dire avec la plus déprimante des conceptions sociales.

La cause en est dans l'imitation, par le socialisme



parlementaire, des procédés de la démocratie. Le syndicalisme ne croit pas la démocratie capable de produire des valeurs nouvelles : c'est bien plus un régime de démoralisation que d'exaltation de la personne humaine. Non pas que la démocratie ne soit supérieure aux régimes qui l'ont précédée ; dans la mesure où elle réalise la liberté politique et permet l'exercice de la libre critique, elle a un côté négatif qui en fait un élément indiscutable de progrès. Mais, par son côté positif, par ses modes de fonctionnement, elle ne peut engendrer rien de grand.

Quelles sont les bases de la démocratie ? L'individu et l'État, l'État n'étant que la résultante des volontés individuelles. Rousseau a expliqué sur quelle *fiction* s'élève un pareil régime. La société politique considère, non pas les hommes réels de la vie pratique : ouvriers, capitalistes, propriétaires fonciers, etc., mais un type d'homme abstrait, dépouillé de toutes qualités concrètes, et qui est le même à tous les degrés du monde social : le citoyen. Par cet artifice, on peut considérer tous les hommes comme égaux en droits, en dépit de leur situation sociale. Ce sont des valeurs identiques, qu'il n'y a plus qu'à additionner, et dont le *nombre fait toi*.

C'est sur cette poussière d'hommes que l'État établit sa dictature. Il n'a divisé que pour régner. Par le plus singulier paradoxe, il tire sa justification de l'inorganisation qu'il crée lui-même. N'est-il pas



certain, en effet, que le citoyen, qu'il a mis tout nu, ne peut plus rien par lui seul ? Il est roi, sans doute, mais c'est un roi débile. Relégué dans son isolement, sa faiblesse légitime le pouvoir. La fonction de l'État consiste, précisément, à mettre de l'ordre dans ce chaos d'individus : il n'y a autorité en haut que parce qu'il y a anarchie en bas.

Mais entre l'individu et l'État, il y a un grand vide qui les empêche de communiquer directement. Il faut des intermédiaires : ce sont les partis. Leur rôle est de dégager la volonté populaire et de l'exprimer. Ils se substituent au citoyen, agissent en son lieu et place, sont ses « représentants ». Tel est le principe de la démocratie : le citoyen est, selon l'expression dont nous nous sommes servi ailleurs, le figurant du drame que d'autres jouent pour lui. Il ne peut exercer sa puissance que par délégation, et il doit abdiquer entre les mains de ses « mandataires ».

C'est ce principe d'*action indirecte* de la démocratie, que le syndicalisme dénonce comme corrupteur de la personnalité humaine. Le mécanisme représentatif suppose, par définition, que le citoyen est impuissant. Il est impuissant parce qu'il est incompetent. Et il est incompetent, par cela même qu'il est un personnage abstrait, détaché des conditions réelles de la vie, ayant à se prononcer, non pas sur des problèmes qui tombent sous ses sens et



font la matière de son existence, mais sur cet ensemble de questions vagues qu'on désigne sous le nom « d'intérêt général » et qu'il ignore. Il lui faut donc se faire suppléer par un mandataire compétent, et, nouveau paradoxe, c'est à lui, qui est l'incompétence même, à choisir la compétence.

Ce choix accompli, il reste inerte. Il a délégué son pouvoir : il n'a plus rien à faire qu'à attendre. C'est la paresse obligatoire. Ce roi débile est, en même temps, un roi fainéant. Nul sentiment de responsabilité, nulle notion de l'effort, nul appel aux forces vives de l'individu ! Rien, ou si peu que rien : le geste facile de l'électeur, une fois tous les quatre ans. Inertie qui s'aggrave de la démoralisation. Que peut-il sortir des marchandages, des ruses, des duplicités de la « politique » vulgaire, sinon un effroyable abaissement des caractères ? Les rivalités des partis ne sont que des courses déchaînées de clientèles avides des prébendes et des sinécures qu'offre la possession de l'État.

Bassesse et médiocrité, c'est le lot des démocraties. Il y faut ajouter : crédulité et défiance. Comment en serait-il autrement ? L'électeur ne doit-il pas faire crédit à l'élu ? C'est sur ses promesses qu'il l'a désigné, et sur son aptitude supposée à les réaliser. Tout n'a-t-il pas été dit sur le « culte des individus » qu'engendre un pareil régime ? Et, d'autre part, le citoyen est si régulièrement déçu par ses « per-



sonnes de confiance », choisies sur surenchère, que la peur le rend ombrageux et qu'il se reprend souvent sitôt qu'il s'est donné. C'est ainsi qu'au gré des impulsions électorales, les partis se gonflent ou se vident tour à tour. Passant, par instabilité ou caprice, des uns aux autres, révolté par la trahison des uns, séduit par le bluff des autres, l'électeur n'apparaît plus que comme une lamentable épave, et il reste l'éternel dupé.

Le socialisme parlementaire n'était pas l'alchimiste qui pouvait changer le plomb vil en or pur. Sa pratique démocratique a détruit ses affirmations révolutionnaires. Il n'a été qu'un parti semblable aux autres, ni meilleur ni pire. Ce n'est pas à dire que le syndicalisme lui conteste un rôle propre, particulier. Il ne nie pas les partis. Il ne nie que leur aptitude à transformer le monde.

Les théoriciens de l'*anarchisme* ont, dans ces derniers temps, fort attaqué le syndicalisme. Je ne parle pas des anarchistes individualistes, dont les principes sont *a priori* antithétiques des prémisses syndicalistes, mais des anarchistes communistes, dont la critique de l'État a été souvent rapprochée de l'anti-étatisme ouvrier.

Ce que l'anarchisme combat dans le syndicalisme, c'est son pragmatisme et son anti-intellectualisme. Le syndicalisme est né de l'expérience ouvrière et



non des théories. Aussi, n'a-t-il que mépris pour les dogmes et les formules. Sa méthode est plus réaliste. Il part des préoccupations économiques les plus humbles pour s'élever progressivement aux vues générales les plus hautes. Il entraîne, d'abord, les ouvriers à la défense de leurs intérêts immédiats, pour les amener, ensuite, à dégager, eux-mêmes, de leur activité une vue d'ensemble. La moindre de ses conceptions plonge ses racines au plus profond de la vie. La théorie sort de la pratique.

Pour l'anarchisme, au contraire, c'est l'idée qui engendre l'action. Il relègue l'économie au second plan, pour placer l'idéologie au premier. Il n'admet pas que le syndicalisme se suffise à lui-même : le milieu syndical ne lui paraît utilisable que comme terrain plus spécialement favorable à la propagande des idées. Et ce n'est que dans la mesure où elles lui sont importées du dehors, que l'anarchisme leur reconnaît une valeur révolutionnaire. L'anarchisme ne prétend rien moins que se subordonner le syndicalisme.

Il rejette encore la notion de classe et de lutte de classe, qui sont les conceptions syndicalistes fondamentales. Il s'adresse, non pas particulièrement aux travailleurs, mais à tous les hommes. Ce n'est pas un *mouvement ouvrier* : c'est un *mouvement humain*. Puisque ce sont les idées qui mènent le monde, elles peuvent toucher indistinctement tous



les hommes. Il n'y a pas de classe sociale qui ait une grâce révolutionnaire spéciale. On s'explique ainsi que les anarchistes se soient si fortement donnés à la culture idéologique et à l'éducation livresque. La superstition scientifique, l'adoration de la chose écrite, l'intellectualisme sous toutes ses formes n'ont pas eu de plus fanatiques adeptes.

La négation abstraite de l'État, qu'ils ont si souvent formulée, n'a que des analogies négatives avec l'anti-étatisme ouvrier. A l'État dont ils ont si impitoyablement analysé les tares, ils n'ont opposé, à la suite de Spencer, que l'Individu. Contre lui, au contraire, le syndicalisme dresse ses institutions positives. Et c'est parce qu'il entend le vider peu à peu de ses fonctions, qu'il espère refouler progressivement son empire.

Au sujet du parlementarisme, nouvelle différence. L'anarchisme est *anti-parlementaire* : il s'adresse au citoyen, lui demande de ne pas voter, de se désintéresser de la machinerie étatique. Le syndicalisme, lui, est *extra-parlementaire* : il ignore le citoyen et ne connaît que le producteur. Mais si, pour l'accomplissement de sa tâche propre, les voies parlementaires ne sont pas les siennes, il laisse en dehors du syndicat, les syndiqués libres d'utiliser les partis politiques pour d'autres œuvres. Il ne les enchaîne à aucun dogme.

Il n'y a donc pas de similitude entre l'anarchisme



et le syndicalisme. Il existe bien un courant nouveau, qui, sous le nom d'*anarchisme ouvrier*, tend à se confondre avec le syndicalisme lui-même. Mais il tourne, en fait, le dos aux théories anarchistes traditionnelles, et l'anarchisme officiel le considère comme une « déviation » et le combat.

II. — *Le Socialisme des Institutions.*

Ni corporatisme, ni socialisme parlementaire, ni anarchisme, en quoi consiste donc le syndicalisme ? Je l'ai qualifié de socialisme ouvrier. Mais il est encore plus exact de l'appeler un *socialisme des institutions*. Qu'est-ce à dire ?

Le syndicalisme part de ce postulat, sans cesse rappelé par nous, que ce qui différencie les classes sociales, ce sont leurs institutions et leurs conceptions juridiques, politiques et morales. Chaque classe se crée, en rapport avec sa structure économique, ses organes propres de lutte, par où s'affirme sa notion particulière du droit. Et c'est parce que les classes sont ainsi en opposition, non seulement par leurs modes d'existence, mais surtout par leurs modes de pensée, qu'elles apparaissent à l'observateur social, comme autant de blocs impénétrables les uns aux autres. Leurs luttes constituent la trame de l'histoire. Le but de chacune d'elles est d'imposer à la société



son « idée » particulière et les institutions qui la supportent. La lutte de classe n'est, en dernière instance, qu'une lutte pour un *droit* ou un *principe*.

C'est donc, ainsi que je le remarque également à *propos de Marx* (1), à un double mouvement de négation et de construction que se ramène toute la lutte de classe. La négation s'exerce sur les idées et les institutions nouvelles. Il n'y a jamais, en effet, que deux classes qui se disputent le champ de l'histoire : la classe qui représente l'ordre régnant et la classe qui combat pour un ordre contraire. Les autres classes sont rejetées à l'arrière-plan : elles sont plus ou moins entraînées dans le conflit général, mais elles sont impuissantes à imprimer son rythme au mouvement historique.

Le drame social moderne se joue entre la bourgeoisie et le prolétariat. La classe ouvrière est aujourd'hui la classe révolutionnaire, comme la bourgeoisie le fut, sous l'ancien régime, contre la féodalité. Et elle est l'unique classe révolutionnaire, parce que, de toutes les couches populaires exploitées, elle est la seule dont la libération soit incompatible avec les principes du capitalisme : la propriété et l'État, et cela parce qu'elle se trouve en dehors de la propriété et de l'État.

1. Voir plus loin, p. 357.



Toute l'œuvre du syndicalisme consiste précisément à organiser les travailleurs pour le triomphe de l'idéal nouveau qu'ils portent en eux. Quel est cet idéal nouveau? C'est le *droit du travail à s'organiser librement*. Les producteurs entendent affranchir l'atelier de toute tutelle extérieure et substituer à la discipline imposée du maître, la discipline volontaire des travailleurs associés. C'est le moins, pensent-ils, que, comme je l'ai rappelé ailleurs (1), « l'acte de la production, qui est la plus haute manifestation de la personne humaine, puisqu'il affirme sa puissance créatrice, cesse d'être détourné de sa destination naturelle, qui est la libération de l'individu et ne serve plus d'armature à toutes les servitudes et à toutes les parasitismes. » Ils ajoutent que la société est faite à l'image de l'atelier et, que « si, dans le monde moderne, la liberté est servie, c'est que le travail est esclave » : le même principe d'autorité est la base du patronat et de l'État.

C'est dans le groupement syndical seul que peut prendre corps cette idée neuve du *travail libre dans la société libre*. Le syndicat est le prolongement de l'atelier : il groupe les producteurs sur le terrain même de la production. Il organise leurs luttes et répond aux préoccupations primordiales de leur vie.

1. Voir plus haut, p. 285 (*Le Syndicalisme et le Socialisme en France*).



Et si, dépassant le point de vue étroit des revendications particulières, il se conçoit comme dirigé, non pas seulement contre tel patron spécial, mais contre le patronat tout entier, il acquiert une portée politique et devient une institution révolutionnaire. Ainsi animés d'un grand idéal social, les syndicats, selon le mot de Marx, jouent, dans l'émancipation du prolétariat, le même rôle que les communes, dans l'émancipation de la bourgeoisie.

Les syndicalistes, pour qui les faits déterminent les idées, trouvent, ainsi, dans la plus petite lutte ouvrière le germe de la lutte de classe. Ou plutôt, la lutte de classe n'est que la généralisation de ces minimes engagements quotidiens, considérés comme les escarmouches d'une guerre plus vaste. Suivons la lutte ouvrière. C'est d'abord par explosions soudaines et chaotiques que commence la révolte des producteurs. Les premières grèves ne sont que les premiers éclairs d'un vague instinct de classe qui surgit du désespoir. Elles ont pourtant pour effet de révéler aux ouvriers leur existence comme collectivité. Les travailleurs s'ignorent encore les uns les autres. Mais, par la discipline externe qu'il leur impose, le patronat maintient leur cohésion. Ce que l'autorité patronale fait pour le groupement dans l'atelier, les grèves répétées le réalisent pour l'unité intérieure : le sentiment de la solidarité se développe. La révolte momentanée, sous forme de



coalition, fait place à la révolte permanente, sous forme de syndicat.

Plus la lutte économique s'intensifie et plus elle se sublimise. La grève cesse d'être un acte isolé de corporation, pour devenir un acte de classe. Le syndicat a tout autant pour but de ruiner le droit du patron d'intervenir dans le travail, que d'obtenir des avantages matériels. C'est ainsi que la notion du *travail libre* grandit peu à peu et s'impose à tous les travailleurs entraînés dans la lutte.

Le même phénomène se produit dans la résistance à l'autorité étatique. L'opposition à l'État débute avec la présence des forces gouvernementales dans les conflits entre ouvriers et capitalistes. Elle est d'abord limitée aux représentants de ces forces auxquelles se heurtent directement les travailleurs. Mais, insensiblement, elle s'étend à l'ensemble du mécanisme gouvernemental, et l'État apparaît désormais aux producteurs, non plus comme une providence, mais comme un tyran. Et de même que le syndicat a pour effet d'enlever au patron ses fonctions dans l'intérieur de l'atelier, il a pour but d'arracher à l'État ses fonctions dans l'intérieur de la société. Il tend à lui dérober toutes les attributions qu'il a abusivement monopolisées, et qui ont trait au

1. Voir plus haut, p. 328.



monde du travail, pour les prendre pour lui seul, à qui elles reviennent de droit.

L'acte dernier de cette lutte apparaît comme une formidable grève générale, déclarée par les producteurs arrivés à un tel degré d'organisation et de capacité, qu'ils peuvent assurer le fonctionnement de l'atelier. Il ne s'agit donc plus ici d'une intervention illusoire de l'État, mais du terme ultime d'une évolution créatrice. Ce n'est pas non plus par un saut dans le vide qu'on conçoit la possibilité d'une transformation sociale, mais par un pont économique longuement consolidé.

C'est toute cette pratique d'efforts personnels, sans cesse renouvelés, qui constitue l'*action directe*. Plus de délégation et de représentation, ici, mais un appel constant aux idées de responsabilité, de dignité et d'énergie. Ni compromis ni marchandages, mais la lutte, avec ses risques et ses ivresses. Aucune sollicitation mauvaise des bas instincts de passivité, mais une exaltation continue des sentiments les plus moteurs de la personne humaine.

Il y a plus. Le syndicalisme n'oppose pas seulement son action directe à l'action indirecte de la démocratie, mais encore son organisation libre à son organisation autoritaire. Au lieu de reproduire les formations hiérarchiques de la société politique, il se constitue sur les bases du fédéralisme, de la décentralisation et de l'autonomie. « Le Syndicat



libre dans la Fédération, la Fédération libre dans la Confédération », voilà qui ne rappelle en rien les méthodes centralistes du procédé gouvernemental. C'est qu'il s'agit d'habituer les masses à se passer de maîtres et d'organiser pratiquement la liberté.

Enfin, il n'y a pas entre la masse ouvrière et le syndicat cette solution de continuité qui creuse un abîme entre la masse électorale et ses représentants politiques. Syndiqués et non syndiqués restent mêlés à l'atelier et dans la vie quotidienne : ils ne se distinguent que par leur degré de combativité. C'est la lutte qui opère la sélection. Les plus courageux marchent en tête, exposés aux coups, pour défendre, non pas leurs intérêts personnels, mais les intérêts de l'ensemble. La force des syndicats révolutionnaires ne vient ainsi que des qualités morales des syndiqués. Ils n'ont aucun pouvoir de contrainte, comme l'État. Ils ne peuvent promettre, comme les partis, à ceux qui les suivent, des places et des sinécures dans le gouvernement à conquérir. Mais la masse, qui les a vus à l'œuvre, les suit d'instinct. Et, ici, la masse ouvrière est capable de juger, au contraire de la masse électorale. Les questions qu'agitent les syndicats sont celles de sa vie même, et elle est compétente pour en parler. Elle est, sans doute, comme toute masse, lourde et massive ; mais, que les minorités conscientes que sont les syndicats s'adressent à elle, dans un moment critique, et elle



est prête à répondre à leur appel. L'expérience montre comment les grèves, par exemple, mettent debout, comme un seul homme, les ouvriers de toute confession religieuse ou de toute foi politique. Comme ces cercles concentriques que produit à la surface de l'eau une pierre en tombant, ainsi, chaque ébranlement de la classe ouvrière agit, par propagation moléculaire, sur la masse des prolétaires.

Tout est donc neuf dans le syndicalisme : idées et organisation. C'est le mouvement hardi d'une classe jeune et conquérante, tirant tout d'elle-même, s'affirmant par des créations inédites, et apportant au monde, selon le mot de Nietzsche, une évaluation nouvelle des valeurs.



IV

SYNDICALISME ET MARXISME (1)

Avril 1908.

On a souvent reproché au marxisme d'aboutir à un fatalisme économique et politique. La critique serait juste si Marx pouvait être rendu responsable des déformations de sa pensée. Mais, lui-même a pris soin de demander à n'être jugé que sur ses propres doctrines, en nous disant par avance : « Moi, je ne suis pas marxiste. »

De fait, le marxisme de Marx n'a rien d'un « système » stérile : c'est une *théorie de l'action* et une *philosophie de la pratique*. Marx n'a pas dit que « l'évolution économique » devait transformer automatiquement le monde. Il n'a jamais présenté la concentration des industries et la centralisation des capitaux comme les agents efficients et mystérieux du socialisme. Mais il a montré à quelles conditions la classe, si elle *voulait* agir sur le terrain de la lutte

1. Contribution au numéro spécial publié par le *Socialiste*, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Marx.



de classe, pouvait utiliser dans le sens d'une rénovation sociale la marche du capitalisme.

Pas davantage, l'accession du prolétariat au « pouvoir politique » n'a signifié pour lui la conquête, selon les formes traditionnelles, de l'État et des « pouvoirs publics », pour décréter, par voie d'autorité, le régime socialiste. Mais il a montré que la classe ouvrière serait impuissante à opérer la révolution, tant qu'elle ne mènerait pas une lutte politique, c'est-à-dire une lutte globale, et tant qu'elle ne posséderait pas, sous une forme appropriée, la puissance politique, c'est-à-dire *le pouvoir d'agir sur l'ensemble de la société*.

Sans doute, Marx n'a pas décrit les formes concrètes de la lutte de classe, comme il a minutieusement analysé les aspects du capitalisme. Cela tient à ce qu'il n'avait pas sous les yeux de mouvement ouvrier révolutionnaire, tandis qu'il pouvait observer dans son plein développement, le mouvement économique. Mais son œuvre est remplie d'indications, et nous devons les utiliser, aujourd'hui que nous savons, par l'expérience française, ce que la classe ouvrière, révolutionnairement organisée, entend par lutte de classe.

C'est sur ces indications qu'en mémoire du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Marx, je voudrais appeler l'attention des lecteurs. Mieux que de copieuses dissertations, les quelques textes précis



que nous soumettrons à leur réflexion les renseigneront sur les aspects les plus originaux de la pensée marxiste.

Ces textes portent sur trois ordres d'idées : 1° la prépondérance des *institutions ouvrières* ; 2° l'*antiétatisme* et son corollaire l'*antipatriotisme* ; 3° l'*évolution révolutionnaire*.

I. — *Les Institutions ouvrières*

Ce qui différencie, pour Marx, les classes sociales, ce sont leurs *institutions* et leur *idéologie*. Chaque classe se crée ses organismes propres, par où s'affirment ses conceptions juridiques, morales et politiques. Ce sont ses créations personnelles, où elle met tout ce qu'elle porte en elle de neuf, c'est-à-dire les règles de vie qu'elle oppose aux règles de vie des institutions des classes rivales.

Cette notion de la *rupture* entre les grands groupes sociaux, ainsi juxtaposés comme des mondes clos impénétrables les uns aux autres, ramène la lutte de classe à un double mouvement de négation et de construction. La négation ruine les institutions de la classe dominante ; la construction édifie les institutions de la classe ascendante.

Pour s'affranchir, la classe ouvrière ne peut donc pas plus emprunter son organisation et son idéo-



logie à la bourgeoisie, que la bourgeoisie n'a emprunté les siennes à la féodalité. Il lui faut se donner ses institutions politiques particulières, grâce auxquelles se réalisera un jour son idéal de *l'atelier sans maîtres et de la société sans État*.

Marx a indiqué dans la *Misère de la Philosophie*, comment les organisations syndicales de la classe ouvrière se transforment en institutions politiques :

... C'est la forme des coalitions (dans le français incorrect de la *Misère de la Philosophie*, le mot *coalitions* signifie *syndicats*) qu'ont toujours lieu les premiers essais des travailleurs pour s'associer entre eux. La grande industrie agglomère dans un seul endroit une foule de gens inconnus les uns aux autres. Mais le maintien du salaire, cet intérêt commun qu'ils ont contre leur maître, les réunit dans une même pensée de résistance-*coalition*. Ainsi la coalition a toujours un double but, celui de faire cesser entre eux la concurrence, pour pouvoir faire une concurrence générale au capitalisme. Si le premier but de résistance n'a été que le maintien des salaires, à mesure que les capitalistes se réunissent à leur tour dans une pensée de répression, les coalitions, d'abord isolées, se forment en groupes, et en face du capital toujours réuni, le maintien de l'association devient plus nécessaire pour eux que celui du salaire. Dans cette lutte, véritable guerre civile, se réunissent et se développent tous les éléments nécessaires à la bataille à venir. *Une fois arrivée à ce point là, l'association prend un caractère politique* (P. 241).



Mais c'est dans la résolution sur les syndicats, rédigée par lui, et votée par le premier Congrès de l'Internationale, à Genève, en 1866, que Marx a le plus clairement exposé sa conception. Il compare le rôle des syndicats dans l'émancipation du prolétariat au rôle des communes dans l'affranchissement de la bourgeoisie :

Les syndicats ont inconsciemment formé des foyers d'organisation pour la classe ouvrière, *comme les municipalités et communes du moyen âge le firent pour la bourgeoisie*. Si les syndicats, dans leur première propriété, sont rigoureusement nécessaires pour les luttes quotidiennes du capital et du travail, véritables combats de guerillas, ils sont en leur seconde propriété bien plus importants encore, *comme véhicules organisés de la suppression même du salariat et de la domination du capital*.

La fonction révolutionnaire des syndicats est donc précise, pour Marx : ce sont *les véhicules organisés de la suppression même du salariat et de la domination du capital*.

Quant aux autres institutions ouvrières, Marx ne leur accorde d'importance qu'autant qu'elles sont des créations spontanées du prolétariat :

Pour ce qui est des sociétés coopératives actuelles, dit-il dans la *Lettre sur le projet de programme de Gotha*, elles n'ont de valeur qu'autant que ce sont des créations propres des travailleurs, auxquelles ne viennent en aide ni les gouvernements ni les bourgeois.



II. — *L'Anti-étatisme*

L'organisation de la société économique, pour Marx, doit amener la destruction de l'État. Il s'agit donc non pas d'utiliser l'État, mais de le renverser. Le *Manifeste Communiste* l'a défini : le chargé d'affaires de la bourgeoisie, et la *Question Juive* a dévoilé le secret de l'existence de cet organe parasitaire et extérieur à la société. La lutte de classe prolétarienne se ramène ainsi, dans la pensée marxiste, à refouler progressivement, en attendant sa disparition finale, le pouvoir politique et à éliminer les fonctions de l'État.

Les passages où Marx a exprimé son anti-étatisme sont nombreux. De ces premières œuvres, c'est la *Misère de Philosophie* qui nous donne le fragment le plus caractéristique sur la fin du pouvoir politique :

... Est-ce à dire qu'après la chute de l'ancienne société, il y aura une nouvelle domination de classe, se résumant dans un nouveau pouvoir politique? Non.

La condition d'affranchissement de la classe laborieuse, c'est l'abolition de toute classe, de même que la condition d'affranchissement du tiers état de l'ordre bourgeois, fut l'abolition de tous les états et de tous les ordres,



La classe laborieuse substituera, *dans le cours de son développement*, à l'ancienne société civile, une association qui exclura les classes et leur antagonisme, et il n'y aura plus de pouvoir politique proprement dit, puisque le pouvoir politique est précisément le résumé officiel de l'antagonisme dans la société civile (P. 243.).

Dans le *Dix-huit Brumaire*, le caractère oppressif et artificiel de l'État est nettement mis à nu :

On comprend de suite qu'en un pays comme la France — où ce pouvoir dispose d'une *armée de fonctionnaires de plus d'un demi million d'individus et tient, par suite, dans sa dépendance la plus immédiate, une quantité énorme d'intérêts et d'existences, où l'État enserre, contrôle, réglemente, surveille, tient en tutelle la société civile et les manifestations les plus larges de son existence comme de ses mouvements les plus faibles, de ses modes d'existence les plus généraux comme de la vie privée des individus, où ce corps parasite acquiert, grâce à une centralisation extraordinaire, une omni-présence, une omni-science, un accroissement de mobilité et de ressort qui ne trouvent d'analogue que dans la dépendance incurable, dans la difformité incohérente du corps social réel* — on comprend qu'en un semblable pays, l'Assemblée nationale devait désespérer d'exercer toute influence véritable, puisqu'elle ne disposait plus des ministères, à moins qu'en même temps elle ne simplifiât l'administration de l'État, ne réduisit le plus possible l'armée des fonctionnaires, *et ne permit, enfin, à la société civile et à l'opinion publique, de se créer leurs propres organes, indépendants du pouvoir central* (P. 257).



Mais c'est l'apologie théorique de la *Commune de Paris* qui nous offre le plus violent réquisitoire de Marx contre l'État :

L'unité de la nation, dit-il, ne devait pas être brisée, mais, au contraire, organisée d'après la constitution communale et devenir une réalité par la destruction du pouvoir central, qui prétendait être le corps même de cette unité indépendante de la nation — dont il n'était qu'une excroissance parasite — et supérieur à elle. *En même temps qu'on amputait le vieux pouvoir gouvernemental de ses organes purement répressifs, on arrachait à une autorité qui usurpait la prééminence et se plaçait au-dessus de la société, ses fonctions utiles pour les rendre aux agents responsables de la société même* (P. 40).

Et encore :

En réalité, la Constitution communale eût restitué au corps social toutes les forces absorbées jusque-là par l'État, parasite qui se nourrit de la substance de la société et en paralyse le libre mouvement (P. 42).

Enfin, toute la lettre célèbre sur le projet de programme de Gotha, qu'est-elle, sinon une âpre diatribe contre l'étatisme démocratique de Lassalle et de ses amis ?

C'est bien de l'imagination de Lassalle, s'écrie Marx, que la conception qu'on peut, avec les avances de l'État, construire aussi facilement une société nouvelle qu'un chemin de fer nouveau (p. 33).



Et ceci, qu'il faut rapprocher de ce que Marx a déjà dit des coopératives :

Une chose tout à fait à rejeter, c'est une éducation du peuple par l'État... Ce qu'il faut, c'est proscrire au même titre de l'école toute influence du Gouvernement et de l'Église (p. 40).

Si bien que dans sa discussion avec Bakounine, qui portait avant tout sur des questions d'organisation intérieure de l'Internationale, Marx pouvait s'écrier qu'il était *an-archiste* au sens *anti-étatique* du mot :

Tous les socialistes, écrit-il dans les *Prétendues scissions dans l'Internationale*, entendent par anarchie ceci : le but du mouvement prolétaire : l'abolition des classes, une fois atteint, le pouvoir de l'État qui sert à maintenir la grande majorité productrice sous le joug d'une minorité exploitante peu nombreuse, disparaît, et les fonctions gouvernementales se transforment en de simples fonctions administratives.

Un anti-étatisme aussi radical a comme conséquence un antipatriotisme non moins absolu. L'idée de patrie n'est-elle pas le support principal de l'idée de l'État ? Aussi, Marx dénonce-t-il le patriotisme comme le symbole de l'union des classes et l'antithèse de la lutte de classe.

Le cri d'alarme est poussé par le *Manifeste Communiste* :



Les ouvriers n'ont pas de patrie. On ne peut leur enlever ce qu'ils n'ont pas..

Et il est répété, dans la *Commune de Paris*, au sujet de la guerre :

Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société soit encore capable, c'est la guerre nationale. Or, il est prouvé aujourd'hui qu'elle est une pure mystification des gouvernements, qu'elle a pour but de retarder la lutte des classes, et, enfin, qu'il faut y renoncer au plus vite quand cette lutte de classe éclate et devient la guerre civile. Le régime des classes ne peut plus, désormais, se couvrir du déguisement de l'uniforme national. Les gouvernements nationaux ne font qu'un contre le prolétariat.

Pour Marx, comme pour les ouvriers révolutionnaires, les frontières sont entre les classes, et non entre les peuples.

III. — *L'évolution révolutionnaire*

La transformation sociale ne sera pas l'œuvre d'un jour. Elle est subordonnée à la formation préalable du prolétariat en classe organisée, capable de prendre la succession du capitalisme. C'est donc une œuvre patiente et longue qui s'impose à la classe ouvrière.



Marx nous en avertit, à propos de la *Commune* :

Les travailleurs n'espéraient pas des miracles de la Commune. Ils n'ont pas d'utopies toutes prêtes à introduire par décret du peuple. Ils savent bien que pour réaliser leur propre émancipation, et en même temps la forme la plus noble vers laquelle la société actuelle se dirige par ses propres forces économiques, *ils auront à traverser de longues luttes et toute une série de progrès historiques, qui transformeront les circonstances et les hommes.*

L'action pratique, créatrice d'institutions et d'idées, importe donc avant tout. Elle seule est révolutionnaire, et non la phrase. Aussi le prolétariat manifesterait-il sa puissance par des actes et non par des mots. Et c'est parce que, quotidiennement, il se sera, peu à peu, produit une longue accumulation d'institutions et d'idées révolutionnaires, que leur généralisation deviendra, à un moment, possible et que le prolétariat pourra faire la société à son image. C'est ce que Marx a appelé, d'un beau mot, *l'évolution révolutionnaire.*

Tandis que nous disons aux ouvriers, dit-il : « Il vous faut traverser quinze, vingt et cinquante ans de guerres civiles et de guerres entre peuples, non seulement pour changer les rapports existants, mais pour vous changer vous-mêmes et vous rendre capables du pouvoir politique », vous dites, au contraire : « Nous devons arriver tout de suite au pouvoir, ou alors aller nous coucher. » Alors que nous attirons l'attention sur l'état informe du



prolétariat d'Allemagne, vous flattez de la façon la plus lourde le sentiment national et le préjugé corporatif des artisans allemands, ce qui, sans nul doute, est plus populaire. De même que les démocrates avaient fait du mot *peuple* un être sacré, vous en faites autant du *prolétariat*. Comme les démocrates, vous substituez à l'*évolution révolutionnaire*, la phrase révolutionnaire... (*L'Allemagne en 1848. — Révélations sur le projet des Communistes à Cologne*, p. 297-298.)

On sait quelle haine du dogme cette foi dans l'action inspirait à Marx. Qui ne connaît son ironie à l'égard des « menus de cuisine pour les marmites de la société future » ? Et aussi ce mot, qu'il écrivait à son ami Beesly : « Qui compose un programme pour l'avenir est un réactionnaire. » Et enfin la phrase fameuse de la *Lettre sur le projet de programme de Gotha* : « Toute action, tout mouvement réel importe plus qu'une douzaine de programmes ! »

C'est ce mépris de la formule et ce sens de la vie, ce souci des créations positives du prolétariat, et ce dédain des romantiques espérances, qui donne à la pensée marxiste une puissance éternelle de rajeunissement.

Nous n'avions donc peut-être pas tort, à quelques-uns, il y a plusieurs années, de jeter, au plus fort de l'*inquiétude socialiste*, ce mot de ralliement : *Retour à Marx !*



CHAPITRE III

LA POLITIQUE SOCIALISTE
ET LE SYNDICALISME

I

LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU PARTI
SOCIALISTE

*Intervention au Congrès socialiste,
tenu à Toulouse du 15 au 20 octobre 1908.*

(D'après le compte rendu sténographique)

Citoyennes et citoyens,

Vous me permettrez, tout d'abord, de rappeler le point de départ du socialisme. Le socialisme a pour but de débarrasser l'atelier de l'autorité patronale et la société de l'autorité étatique. Il entend remettre aux producteurs librement associés la propriété des moyens de production et délivrer le corps social de



la tutelle oppressive de l'État. En d'autres termes, il s'agit, pour le socialisme, de supprimer à la fois l'exploitation de l'homme par l'homme et le gouvernement de l'homme par l'homme.

J'insiste sur la nécessité d'affirmer, dès le début, le caractère non seulement antipatronal, mais encore antiétatique de la lutte socialiste. Trop souvent la propagande laisse dans l'ombre la négation de l'État, pour ne mettre en lumière que la négation du patronat. Et pourtant, c'est la tradition constante de la pensée socialiste, de Marx à Proudhon, d'assigner ces deux fins dernières au mouvement de la transformation sociale. Comment concevrons-nous, en effet, qu'il puisse exister jamais un peuple de producteurs libres, sans autre loi que l'obligation du travail, sans autre contrainte que la discipline volontaire de l'atelier, si cette monstrueuse excroissance qui s'appelle l'État ne disparaissait pas, pour permettre à la société de respirer enfin ?

Ce double but — libération de l'atelier, libération de la société ; élimination du patronat, élimination de l'État — comporte une conséquence rigoureuse. Il implique que la classe ouvrière, qui est, à l'exclusion des autres classes, l'agent de cette transformation dans le monde, doit se rendre capable de prendre un jour dans l'atelier la succession du capitalisme et d'arracher en même temps la société au parasitisme étatique. Tout le problème qui se pose



au socialisme est de savoir comment se réalisera peu à peu cette accession du prolétariat à la « capacité politique » — et j'entends politique au sens large du mot — c'est-à-dire comment la classe ouvrière acquerra le pouvoir de modifier de fond en comble l'ensemble des rapports sociaux.

C'est donc un problème d'ordre purement pratique, un problème de préparation que le socialisme doit résoudre. Qui oserait prétendre, en effet, que notre activité, à nous qui sommes des hommes de 1908, peut viser autre chose que cette période transitoire, qui part du moment même où nous agissons pour s'étendre jusqu'au moment, imprécis et que nul ne peut fixer d'avance, où mûre enfin, la transformation sociale pourra s'accomplir? C'est pourquoi il ne peut être question, pour nous, que d'action immédiate, et rien que d'action immédiate. Et tous, d'ailleurs, vous le sentez bien! Je crois qu'il y a, dans ce Congrès, une tendance, non pas unanime, mais générale, à reconnaître que ce qui importe avant tout, c'est, non pas de savantes dissertations sur une société future, lointaine et imprévisible, non pas je ne sais quels appels illusoire à une révolution instantanée que nous savons impossible, ou à des insurrections politiques qui seraient sans lendemain, mais une action quotidienne, marquée au sceau du socialisme, une action tout imbibée d'esprit socialiste, en un mot une action positive, qui incarnera



le socialisme sous la forme d'une pratique vivante.

Eh bien, comment — et c'est toute la question qui se pose au Congrès — le Parti Socialiste va-t-il, dans cette œuvre de préparation, agir à côté de la classe ouvrière? Autrement dit, quel est le rôle qui revient au prolétariat organisé dans ses institutions de classe et quel est le rôle que peut jouer, à côté, le Parti Socialiste?

I. — *L'expérience syndicaliste*

Plusieurs motions vous sont soumises, qui représentent les grandes idées directrices en conflit dans ce Congrès. Ce matin, vous avez entendu l'exposé de ce que j'appellerai les deux tendances traditionnelles: la tendance réformiste, développée avec clarté et précision par le citoyen Varenne, et la tendance révolutionnaire, défendue, dans sa pureté classique, par le citoyen Lafargue. Constatant, avec raison, que la crise socialiste est venue de la superposition artificielle d'un verbalisme révolutionnaire et d'une pratique réformiste, le citoyen Varenne vous a proposé de rejeter la phrase révolutionnaire, pour ne garder que l'action réformiste, et il vous a conviés à dire ainsi tout haut ce que le Parti fait tout bas. Se plaçant à un point de vue contraire, le citoyen Lafargue a dédaigneusement refusé à la pra-



tique quotidienne la possibilité de revêtir dès maintenant un caractère révolutionnaire, et il a opposé au réformisme démocratique le point de vue traditionnel de la révolution totale, immédiatement réalisable, sans qu'il doive ni puisse se produire une pénétration socialiste préalable au cœur même de la société actuelle.

En vérité, l'affirmation de ces deux motions n'apporte ici rien de neuf. Il y a longtemps que le réformisme propose, avec Bernstein, d'abandonner la théorie socialiste pour ne retenir que le fait réformiste, et il y a longtemps aussi que l'orthodoxie officielle, avec Kautsky, oppose à la pratique démocratique, tout en s'y adonnant d'ailleurs, la vieille conception catastrophique, au sens romantique du mot. Aussi, après les discussions nombreuses qui ont eu lieu sur ce sujet dans ces dernières années, ne me semble-t-il pas utile de m'arrêter plus longtemps à ces deux résolutions.

Mais il y en a trois autres qui essaient, elles, de poser le problème d'une pratique socialiste, d'une action spécifique du Parti. Il y a, d'abord, la motion de la Fédération de la Seine, que le citoyen Vaillant a développée si fortement ici même ; il y a la résolution de la 13^e section de la Seine, que soutiendra le citoyen Jobert ; et enfin il y a la déclaration, qui nous a été distribuée, du citoyen Jaurès.

Le trait commun à ces trois motions, c'est qu'elles



reconnaissent toutes que l'expérience ouvrière, le mouvement syndicaliste a donné une indication précise pour formuler une conception pratique de la politique socialiste. Malheureusement, de ces trois motions, deux s'arrêtent à l'affirmation de cette nécessité de s'inspirer de la pratique syndicaliste pour arriver à une notion exacte de l'action socialiste. C'est la motion de la Seine et c'est la motion Jobert : elles ne vont pas plus loin et ne précisent pas.

La troisième seule, celle du citoyen Jaurès, constitue un effort pour opposer au traditionalisme orthodoxe des solutions qui tentent d'être nouvelles. Le citoyen Jaurès, du moins, nous soumet quelque chose de positif, qu'on peut prendre corps à corps, par cela même qu'il a en vue une politique pratique et seulement une politique pratique. Je m'essaierai aussi uniquement à discuter cette résolution, anticipant malgré moi sur les développements et compléments que le citoyen Jaurès lui-même ne manquera pas d'apporter longuement à cette tribune.

Ce qu'il y a de frappant, dans la résolution que présente le citoyen Jaurès, c'est d'abord qu'elle reconnaît à l'expérience syndicaliste une valeur révolutionnaire prépondérante. Il y a toute une partie de la déclaration, la partie en quelque sorte théorique, par où le citoyen Jaurès incorpore à sa pensée les conclusions mêmes du syndicalisme. Puis,



en contradiction avec cette partie théorique, il y en a une autre, la partie pour ainsi dire positive, par où, oubliant les prémisses auxquelles il a formellement adhéré, le citoyen Jaurès esquisse une conception qui nie tout ce qu'il a par ailleurs affirmé, et qui aboutit à la plus formidable collaboration des classes que jamais réformiste ait conçue.

C'est à cet examen : 1° de la valeur socialiste du syndicalisme pleinement reconnue par le citoyen Jaurès ; 2° des conclusions contradictoires et anti-socialistes, à mon sens, qu'il en tire ; 3° des conceptions pratiques qui, si l'on admet les prémisses syndicalistes, s'imposent logiquement au parti, par opposition aux solutions proposées, — c'est à cet examen que je demande la permission de me livrer.

II. — *Syndicat et Lutte de classe*

Si vous lisez attentivement la partie de la résolution du citoyen Jaurès qui a pour titre « le syndicalisme », vous serez frappés d'y retrouver entièrement reproduite la triple affirmation qui se trouve à la base du syndicalisme (1). D'abord, le syndicat y

1. *Voici les principaux passages de la déclaration du citoyen Jaurès auxquels il est fait allusion :*

« ... Le syndicalisme est pour les salariés une admirable puissance d'éducation et de combat, une garantie de premier ordre pour l'avenir. Il inculque aux prolétaires l'idée



est considéré comme l'organe naturel de la lutte de classe ; ensuite, l'action directe y est donnée comme

la plus précise et la plus vaste du mouvement social. Groupés par les conditions mêmes de leur vie, ils trouvent dans le groupement syndical l'expression sensible de leur solidarité de classe. Toujours face à face, dans l'usine, sur les chantiers, dans les vastes domaines, avec la puissance patronale et propriétaire, réduits à disputer jour par jour leur salaire, leur liberté commençante, les conditions de leur travail et de leur existence même, ils vivent pour ainsi dire dans la familiarité de cette lutte des classes qui fut si puérilement méconnue hier encore, au nom du radicalisme, par ceux qui confondent les classes et les castes, et qui ne prendra fin qu'avec le détestable régime dont elle est à la fois la conséquence déplorable et le nécessaire remède. Dans le syndicat, traduction de la vie ouvrière, de sa solidarité continue et de son nécessaire combat, les travailleurs gardent et renouvellent sans cesse l'âpre sentiment de la dure réalité sociale. Ils y sont préservés à la fois des menteuses promesses d'une fausse paix sociale qui ne peut devenir vérité qu'au terme d'un long combat et des illusions d'une révolution abstraite séparée de l'action quotidienne et de l'effort incessant. Et cette forte précision de la vie syndicale n'est pas étroite et exigüe. Par l'effort même de la concentration ouvrière répondant à la concentration capitaliste, la vie des salariés s'élargit sans cesse. Par delà les murs de l'usine, par delà les frontières de la corporation, l'unité militante de la classe ouvrière apparaît ; le corporatisme ouvrier s'élève et s'agrandit en syndicalisme. Ce n'est plus la lutte d'un groupe ou d'une catégorie d'ouvriers contre tel ou tel patron ; c'est la lutte de tout le prolétariat contre tout le patronat. Dès lors le sentiment d'une grande lutte, d'une grande revendication de classe vibre dans chacune des luttes, dans chacune des revendications partielles ; la grande lutte collective de la classe ouvrière prend forme et vie, pour chaque salarié, dans l'expérience de ses propres luttes et des luttes du groupe immédiat où il est, et ces luttes partielles prennent tout leur sens, toute leur ampleur dans l'idée de la grande lutte commune. Par là, le syndicalisme éveille à la fois, dans les salariés, l'énergie, l'initia-

la forme normale de la lutte ouvrière; enfin la grève générale y apparaît comme le moyen spécifique de la libération sociale. Reprenons chacun de ces points

tive individuelle, le sens des responsabilités personnelles et immédiates et le sens du grand effort collectif, l'enthousiasme des grandes espérances solidaires. Il devient ainsi pour les prolétaires un grand ressort de vie intellectuelle et morale. Il est tout ensemble pour eux, l'idée et le fait, la pensée et l'action, le présent et l'avenir.

« Et comme la libération collective et totale du prolétariat, terme de l'action syndicaliste, n'est possible que par le transfert de la propriété capitaliste à la communauté des producteurs, le syndicalisme s'élargit naturellement en socialisme, ou plutôt il apparaît ce qu'il est en son fond, c'est-à-dire un socialisme immédiatement et essentiellement ouvrier, dont le prolétariat forme la substance et dont il est assuré de garder la direction et de préserver l'intégrité contre toute mainmise de nouvelles bureaucraties et d'oligarchies nouvelles. En lui, la pensée de Marx et celle de Proudhon se réconcilient...

« ... Naturellement, invinciblement, le syndicalisme, fédération agissante de tout le prolétariat, est conduit à user de la grève générale comme les syndicats particuliers usent de la grève partielle. Et on se demande par quelle aberration un gouvernement républicain prétendrait abolir un fait qui résulte de l'évolution même du capitalisme, ou interdire ce qui n'est que l'exercice généralisé d'un droit proclamé par l'Empire lui-même. Le seul intérêt de la classe ouvrière, qui fait en tâtonnant le dur apprentissage des nouveaux moyens de lutte suggérés ou imposés par des conditions économiques nouvelles, suffira à la mettre en garde contre les vaines tentatives fiévreusement répétées où elle gaspillerait sa force et qui tourneraient contre elle, cette opinion publique, cette démocratie flottante dont, selon l'expérience avouée du syndicalisme même, les mouvements ouvriers ne peuvent pas se passer. La grève générale, ou la menace sérieuse et réfléchie de grève générale, sera pour le prolétariat un moyen puissant de revendication et d'action quand elle sera ménagée pour de grands objets d'une importance



et marquons-en, avec le citoyen Jaurès lui-même, toute la valeur socialiste.

Le syndicat est l'organe naturel de la lutte de classe : telle est la première idée fondamentale du syndicalisme. C'est dans le syndicat que la classe ouvrière, demeurant adhérente en quelque sorte au sol économique qui la porte, se sépare des autres classes, s'oppose à elles, et se conçoit comme classe distincte. Dans le syndicat, il n'y a que des ouvriers qui discutent entre ouvriers, et sur des choses uniquement ouvrières. Et c'est parce que le syndicat saisit ainsi le producteur en tant que producteur, qu'il le retient sur son propre terrain, qu'il l'empré-

essentielle à l'ensemble du prolétariat; quand elle sera appliquée à défendre contre les violences systématiques et prolongées du pouvoir la liberté de pensée et d'organisation de la classe ouvrière, ou encore à conquérir de larges garanties nouvelles et de vastes réformes sociales, longtemps réclamées en vain d'un patronat égoïste ou d'un Parlement indifférent, hostile ou incohérent; et quand elle sera soutenue par de fortes organisations syndicales largement recrutées et pouvant étendre leurs prises sur toute la masse prolétarienne. Alors et dans ces conditions, la grève générale rappellera à tous, efficacement, que la force vitale des sociétés est dans le travail et qu'il est imprudent de violenter son droit ou de l'éluider. Alors elle portera la revendication prolétarienne, par une manifestation sensible et émouvante, devant une démocratie confuse, inorganique, trop souvent distraite, livrée, par la mainmise occulte du capital sur une grande partie de la presse, à toutes les influences de privilège et de mensonge, et qu'il suffira bien souvent d'avertir un peu haut, les intérêts de l'immense majorité de la nation étant conformes, en leur fond, à ceux du travail organisé. »



sonne dans les limites de sa classe, et qu'il le dresse contre l'ensemble des non-producteurs.

Il suffit de comparer au groupement syndical les autres modes de groupement, le groupement électoral ou le groupement coopératif, par exemple, pour voir qu'ils n'ont pas cette vertu de séparation et d'opposition. L'électeur et le consommateur constituent un type invariable à tous les degrés du monde social : tout le monde est électeur, tout le monde est consommateur, et nous ne pouvons pas dire qu'il y ait une classe des électeurs s'opposant à une classe des non-électeurs ou une classe des consommateurs s'opposant à une classe des non-consommateurs, comme nous sommes fondés à dire qu'il y a la classe des producteurs s'opposant à la classe des non-producteurs. Ce serait, à la vérité, un contre-sens formidable que de vouloir fonder la différenciation des classes sur les caractères qui sont communs à toutes les classes.

Mais ce n'est pas seulement parce que le syndicat saisit l'ouvrier dans sa situation sociale et l'y maintient, qu'il a pour le prolétariat une importance incommensurablement plus grande que les autres modes d'organisation, quelle que soit d'ailleurs leur portée réelle, que je suis loin de nier ; c'est encore parce qu'il envisage le travailleur dans sa fonction originale, dans cette fonction de la production, qui est la plus merveilleuse manifestation de



la puissance humaine. Et qu'on ne voie pas là je ne sais quel mysticisme de la production ! Je ne pense pas que le citoyen Jaurès, en reconnaissant implicitement la primauté du producteur, n'ait pas entendu aussi marquer par là toute la distance qui sépare, dans l'échelle des actes, l'œuvre de la production du geste de l'électeur ou de l'action du consommateur. Ce qui fait la valeur du syndicat, c'est qu'il prend l'ouvrier dans l'attitude la plus noble de sa nature, dans sa puissance créatrice, dans son effort pour transformer la matière et lui donner presque un visage vivant. Et vous vous souvenez certainement, à ce propos, qu'il monte de toute l'œuvre proudhonienne et de toute l'œuvre marxiste, comme un hymne constant au travail, au mystère de la production, à l'œuvre la plus haute qui s'impose à l'homme, puisque c'est l'œuvre poétique par excellence : l'œuvre de la création. (*Applaudissements.*)

III. — *L'Action Directe*

Voilà le premier principe fondamental du syndicalisme : le second c'est l'action directe. Ah ! il faut ici s'expliquer clairement. Ce matin, le citoyen Varenne trouvait étonnant de nous voir applaudir une définition exacte de l'action directe, qui réduisait à néant les caricatures grossières et malveil-



lantes qui ont trop souvent cours à ce sujet. Eh quoi ! voilà cinq ou six ans que l'action directe est définie par les militants ouvriers, et Sembat lui-même pouvait reproduire, il y a quelques années, à la tribune du Parlement, les termes nets et précis par lesquels nos camarades syndicalistes l'ont formulée ; et on viendrait aujourd'hui nous dire que nous reculons devant une définition claire de l'action directe ! Assurément, le citoyen Jaurès, en donnant asile à l'action directe dans sa déclaration, n'a pas pu l'entendre ainsi. Il ne saurait y avoir d'équivoque : telle que les Congrès ouvriers — et non pas tel ou tel fantaisiste — l'ont exprimée, l'action directe veut dire appel aux forces propres, aux sentiments d'initiative et de responsabilité, aux efforts inlassables du prolétariat militant ; et ainsi elle a pour effet de surélever la personnalité ouvrière, de lui donner son maximum de tension et d'énergie. L'action directe s'oppose à l'action indirecte et légale de la démocratie, du Parlement et des partis, comme aux yeux du socialisme, l'économie s'oppose à la politique ; elle signifie qu'au lieu de déléguer à d'autres, selon le procédé démocratique, le soin d'agir en ses lieu et place, la classe ouvrière entend agir elle-même, pour elle-même.

Et par là, l'action directe suppose l'intervention efficace de minorités hardies. Ce n'est plus la masse, lourde et attardée, qui doit se prononcer, ici, comme



dans la démocratie, avant d'entreprendre la lutte, ce n'est plus le nombre qui fait la loi, ce n'est plus la quantité qui est la règle. Mais il se forme une élite, qui, par sa qualité, entraîne la masse et l'oriente dans les chemins du combat. Observez la lutte ouvrière. Il se produit, comme dans toute lutte, une sélection : les plus courageux, les plus audacieux, les plus conscients, ceux qui sont emportés par l'héroïque folie du sacrifice, se trouvent entraînés en avant, à la tête des autres, et ils conduisent la masse dans la mesure où ils traduisent ses sentiments intimes et profonds. Ah ! sans doute, s'il y avait contradiction entre les affirmations de cette élite révolutionnaire et les idées obscures de la masse ; il n'y aurait là que la création illusoire d'une aristocratie précaire, isolée de l'ensemble même de la classe ouvrière, heureusement destinée à rester sans influence et à disparaître bientôt. Mais il en va autrement : l'action directe implique, une fois de plus, que, pour être efficace, l'intervention de ces minorités agissantes, qui n'ont qu'une force morale, qui sont sans pouvoir coercitif, qui ne constituent pas un gouvernement ouvrier semblable au gouvernement bourgeois, doit se trouver en correspondance avec l'instinct intime des masses. Entendez-moi bien : ce n'est pas là réduire à néant l'action des principaux intéressés, c'est-à-dire des masses elles-mêmes. Non, si les masses sont incapables de



traduire directement leurs désirs, elles sont aptes, cependant, à sentir par une sorte de révélation de l'instinct, d'illumination du sentiment, quels sont ceux qui expriment leurs aspirations et ceux qui les trahissent.

Par là même, vous apercevez combien l'action directe, par son éducation de la personnalité, par son exaltation des qualités combattives, forme un contraste absolu avec les pratiques conciliantes et pacifiques du parlementarisme. Ah ! certes, je ne nie pas que le parlementarisme ait une valeur négative et critique. Marx y a justement insisté : le régime parlementaire est précisément supérieur aux autres régimes politiques, en ce sens qu'il n'a rien de sacré, qu'il profane tout, qu'il démolit tout, qu'il met tout en question et ne laisse aucune autorité vivante. Il permet la plus impitoyable destruction des valeurs traditionnelles que des révolutionnaires puissent espérer. Mais ce n'est là qu'un côté du parlementarisme, le côté destructeur pour ainsi dire. Il en existe un autre : le côté conservateur. Il est impliqué dans la fin dernière, dans le but ultime du parlementarisme, qui est la paix sociale. Lorsqu'on a bien discuté, lorsque les intérêts se sont librement opposés, lorsque les conceptions les plus diverses se sont fait jour, la transaction intervient, le compromis se produit, le marchandage aboutit, et il en résulte un accord, c'est-à-dire une cote mal taillée, sous



forme de loi. Quand la loi a prononcé, il n'y a plus qu'à se taire : parlementarisme est synonyme de légalitarisme. Comment pareil système qui ne vit que de ruses, d'équivoques, de concessions, de compromissions, de conciliations, pourrait-il développer les meilleurs sentiments de l'âme humaine ? Il peut en résulter sans doute des avantages réels, et cela je le reconnais, pleinement et sans conteste, mais c'est plus que cela qu'exige le socialisme : c'est la formation de consciences neuves, apportant dans la société le double principe de l'indépendance du travail et de la liberté du travailleur. Et ceux-là qui pensent que le socialisme sortira du mécanisme démocratique ne voient pas précisément que le parlementarisme a pour fonction de nier tout ce que nous affirmons et de ruiner tout ce que nous édifions.

Action directe, cela veut dire encore création par le prolétariat de ses institutions personnelles, celles qu'il doit habiter, d'où il doit lutter, où il doit forger son propre avenir. Et l'efflorescence, malgré tout rapide, des syndicats, des Fédérations de syndicats, des Bourses du Travail ; l'ensemble de problèmes pratiques que le monde ouvrier aborde audacieusement chaque jour ; la volonté de plus en plus affirmée pour lui de se suffire à lui-même, d'organiser lui-même ses propres services ; tout cela constitue un faisceau de preuves, sur lesquelles je



ne peux insister plus longtemps, de l'efficacité constructive de l'action directe.

Action directe, cela signifie, en outre, et surtout, action révolutionnaire constante du prolétariat à l'intérieur de l'atelier. Lorsque tout à l'heure je rappelais que le but du socialisme était de chasser de l'atelier l'autorité patronale, je pensais à cette œuvre quotidienne et essentielle que poursuivent les syndicats : au refoulement progressif du droit des maîtres à régler le travail et au développement continu du droit des ouvriers à l'organiser eux-mêmes. C'est cela, c'est cette réduction incessante du droit patronal qui marque, en quelque sorte, le degré d'ascension de la classe ouvrière et le niveau atteint par la transformation sociale : le prolétariat progresse et le socialisme s'affirme dans la mesure où grandit le droit ouvrier. Il y a un an, au lendemain du Congrès de Nancy, le citoyen Groussier, dans la brochure éditée par la Fédération de la Seine, faisait aux syndicalistes cette objection : Hé quoi ! vous espérez que la transformation sociale s'accomplira sous la pression de l'action syndicaliste, et vous ne créez rien en dehors et à côté du capitalisme qui, à un moment donné, soit capable de le remplacer ! Je répondrai au citoyen Groussier qu'il ne s'agit pas de créer quoi que ce soit en dehors et à côté du capitalisme, mais simplement d'utiliser les conquêtes du capitalisme en transformant l'atelier. Encore une



fois, toute la question est là : faire de l'atelier capitaliste, un atelier socialiste, libérer les producteurs de l'autorité arbitraire et non consentie des patrons, substituer la discipline volontaire des travailleurs à cette discipline imposée...

Groussier. — Nous sommes d'accord, mais comment ?

Hubert Lagardelle. — Comment ? Mais précisément par la lutte syndicaliste, par la grève, par les modes divers de l'action directe, par l'organisation sans cesse accrue du prolétariat. C'est une révolution lente et immédiatement sentie qui s'opère ainsi, grâce à laquelle, l'intervention patronale étant de plus en plus limitée, l'atelier devient de plus en plus libre. Voyez les statistiques des grèves, suivez les résultats des grands mouvements de révolte ouvrière, et vous verrez, quoi ? Vous verrez qu'une grande partie de ces engagements ont pour but, soit d'empêcher le maintien ou la nomination de tel contremaître, soit de s'opposer au renvoi d'un syndiqué, soit de chasser un jaune de l'atelier, etc., c'est-à-dire, en un mot, de donner aux producteurs eux-mêmes, le droit de s'organiser librement pour la production. Là est le sens profond de la lutte de classe, qui se ramène en dernière analyse à cette opposition du droit ouvrier, c'est-à-dire du droit des ouvriers à travailler librement, au droit patronal, c'est-à-dire au droit des patrons d'imposer aux



salariés leur règle et leur volonté. Pour les patrons, il faut que « charbonnier reste maître chez lui » ; pour les ouvriers, il faut qu'ils deviennent maîtres chez eux.

Et cette lutte entre deux droits contraires, cette lutte qui ne peut avoir comme issue que la mort de l'un et le triomphe de l'autre, cette lutte se prolonge au delà de la stricte organisation intérieure de l'atelier. C'est sur tous les terrains que le droit ouvrier poursuit le droit patronal. Après avoir réduit la puissance morale du patron, c'est à sa puissance économique qu'il s'attaque, ou plutôt ce sont ces deux puissances qu'il ruine à la fois. Le taux du profit du capitaliste baisse en même temps que diminue son autorité réelle. Il y a pour lui perte double, spirituelle et matérielle, de même que, pour le travailleur, il y a double gain : plus de liberté et plus de bien-être. Et la vigueur n'est pas moindre non plus avec laquelle l'action directe de la classe ouvrière s'exerce contre les forces coalisées de l'État mises au service du patronat. De sorte que, par ces assauts convergents, le capital se trouve en quelque sorte investi de toutes parts, et sa puissance est de plus en plus tenue en échec.

Lafargue disait ce matin : droit ouvrier, connais pas ! Mais, citoyen Lafargue, c'est cela le droit ouvrier, c'est ce droit du travail à s'organiser lui-même et à fixer de plus en plus ses propres condi-



tions de vie. Et le droit patronal, c'est le droit contraire, c'est le droit du patron à organiser l'atelier comme il lui plaît et à exploiter ses ouvriers autant qu'il lui plaît. Et la lutte de classe, une fois de plus, permettez-moi de le répéter inlassablement, n'est autre que la lutte de ces deux droits, que cette opposition de droit à droit, de principe à principe, entre lesquels il n'y a qu'un juge : la force !

Mais l'action directe n'arrête pas là ses effets : elle exerce encore une vertu efficace sur les progrès du capitalisme lui-même. Grâce à cette lutte ardente, qui tient la classe ouvrière incessamment en haleine, qui lui rappelle qu'elle ne conquerra rien que par son propre effort, le capitalisme, harcelé par des revendications toujours nouvelles, est poussé, comme malgré lui, dans une voie de progression constante. Plus les ouvriers sont exigeants et plus les capitalistes perfectionnent leur technique, accroissent leur production, afin de récupérer, sous forme de profits plus abondants, les concessions coûteuses qui leur ont été arrachées. Il n'y a rien de plus désastreux, pour l'avenir économique, qu'une classe ouvrière paresseuse, qui laisse le capitalisme s'endormir sur ses propres victoires. Le capitalisme n'est pas toujours emporté par la fièvre des grandes entreprises ; il est facilement indolent et se contente, pour ne pas renouveler à tout instant ses procédés, de moyens et de méthodes surannés. Mais



qu'il y ait un prolétariat hardi, enivré de l'esprit de conquête, insatiable dans ses réclames, un prolétariat qui ne tolère pas qu'on s'arrête un instant, et voilà le capitalisme marchant, comme malgré lui, de triomphe en triomphe.

IV. — *La Grève générale*

Et maintenant, citoyennes et citoyens, vous voyez ce qu'est l'action directe. C'est tout cela, et c'est tout cela qu'on est fatalement amené à admettre, lorsque, comme le citoyen Jaurès, on est résolu à lui faire sa part. Mais il y a encore, dans la déclaration que j'examine, la reconnaissance de la troisième affirmation du syndicalisme : la grève générale. Ah ! sur la grève générale aussi, telle que les syndicalistes la conçoivent et l'exposent, il y a beaucoup d'erreurs répandues. Et il faut avoir présente devant les yeux l'évolution de cette grande idée ouvrière pour en saisir le sens précis.

Comme toutes les idées ouvrières, elle a commencé d'abord par s'affirmer vaguement, puis elle a emprunté pour se produire des formes qui ne lui étaient pas propres, et ce n'est que peu à peu qu'elle a trouvé une expression adéquate à elle-même. Elle a été d'abord une conception légale : la révolution des bras croisés. Puis elle a pris l'aspect d'une action politique : on confiait à des Comités et des



Sous-Comités, le soin d'organiser la grève générale pour la décréter au moment propice. Enfin, se débarrassant successivement de ces imitations des méthodes politiques, l'idée de la grève générale s'est affirmée dans toute sa pureté symbolique. Elle est la grande idée représentative de l'action suprême du prolétariat : c'est elle qui donne un sens supérieur aux plus petits incidents de la lutte quotidienne, c'est elle qui unifie dans la poursuite et l'attente du drame final les groupements plus ou moins hétérogènes de la classe ouvrière, c'est elle qui sauve à tout instant le syndicalisme, toujours menacé de tomber dans le corporatisme et le réformisme démocratique. Elle veut dire que le jour où les ouvriers, après de longs efforts, seront suffisamment organisés, le jour où ils auront leur pleine « capacité politique », il leur suffira d'arrêter net la production, pour désorganiser du même coup la société capitaliste. Nulle date, nul terme à fixer d'avance : il suffit que ce moment soit conçu, voulu par le prolétariat, pour que la représentation anticipée qu'il s'en fait agisse, dès aujourd'hui, sur ses actes et l'incite à s'y préparer. Nous sommes loin, ici, de la croyance enfantine que le monde va se transformer d'un coup, par l'effet magique d'une révolution politique. Les syndicalistes savent bien que la grève générale est dans le lointain, qu'elle n'éclatera qu'à l'heure où la classe ouvrière longuement éduquée, patiemment



organisée, sera capable de la déclarer, et par là, cette idée symbolique perd tout caractère utopique, pour apparaître ce qu'elle est : l'idée la plus profondément réaliste que puisse concevoir le prolétariat militant. Et quelle valeur d'éducation ! Plus d'espoir en je ne sais quelle intervention extérieure au monde ouvrier, en je ne sais quelle providence mystérieuse qui viendrait tout à coup substituer son effort à l'effort même de la classe ouvrière ! Mais, au contraire, une foi exclusive en l'énergie seule des prolétaires, en leur esprit de lutte, en leur action créatrice, si bien que la grève générale ne peut plus être conçue que comme la conclusion naturelle d'une longue série d'actes préparatoires, comme l'effort ultime d'une classe parvenue à la pleine possession d'elle-même, comme la généralisation de tout un ensemble d'institutions nouvelles préalablement et partiellement réalisées.

Voilà comment la triple affirmation du syndicalisme, qui se trouve reproduite dans la déclaration du citoyen Jaurès doit, selon moi, être interprétée. Et cette tentative même du citoyen Jaurès n'est-elle pas la plus éclatante reconnaissance de la valeur de l'expérience ouvrière de ces dernières années ? Ah ! citoyennes et citoyens, ayons le modeste courage de l'avouer : nous n'avons rien à apprendre à la classe ouvrière, mais tout à apprendre d'elle. Mieux que



nous, mieux que tous les politiciens, que tous les docteurs et tous les savants du monde, elle connaît sa vie, les exigences de son action, les conditions de sa lutte. Ce matin, le citoyen Vaillant a prononcé, à cette tribune, un mot si profond, que nous ne saurons jamais assez nous en souvenir : « Il y a plus de conscience socialiste, a-t-il dit, dans le moindre mouvement ouvrier révolutionnaire que dans tout le Parti socialiste réuni. » Reconnaissons-le donc : nous n'avons pas à dicter des leçons au prolétariat, nous avons à interpréter ses expériences, à utiliser ses indications, et à nous servir, pour une œuvre de culture générale, des principes nouveaux qu'il apporte dans le monde.

Cela me semble si certain, que je ne crois pas qu'il puisse y avoir de discussion sérieuse entre socialistes là-dessus, et je ne pense pas que, dans ce Congrès, il y ait beaucoup de camarades qui prétendent que nous soyons une assemblée ouvrière... (*Exclamations protestations diverses.*)

Bracke. — Comment !...

Constans. — Parlez pour vous !... (*Mouvements divers.*)

Hubert Lagardelle. — Si Bracke est ouvrier, je m'incline...

Bracke. — Je n'ai pas les 380 mandats à moi tout seul. J'ai le droit statistique de rire d'une pareille question.



Hubert Lagardelle. — Ah ! citoyens, puisque vous le voulez ainsi, ne discutons plus ! Il est entendu que je ne conteste pas la qualité... ouvrière de ce Congrès... et je continue. (*Mouvements divers.*)

La conclusion qui se dégage de la triple affirmation syndicaliste, reproduite par le citoyen Jaurès, est double. En premier lieu, il est acquis que l'œuvre de la transformation sociale, c'est-à-dire la création des institutions et des idées socialistes, relève exclusivement du mouvement ouvrier révolutionnaire. Il y a, dans la société actuelle, une classe spéciale, qui, par ses conditions de vie et de lutte, détruit peu à peu le vieux monde, en même temps qu'elle organise le nouveau : c'est la classe ouvrière. Hors d'elle, hors de son action révolutionnaire, rien de neuf, d'inédit, de distinct du type bourgeois, ne se crée. C'est comme un foyer ardent, d'où partent pour rayonner dans le monde, avec une force variable selon le degré d'intensité, les idées nouvelles d'indépendance du travail. La seconde conclusion, c'est que, si les milieux ouvriers révolutionnaires sont seuls créateurs de ces institutions et de ces idées qui constituent le socialisme, il y a, tombant sous notre activité, des choses qui relèvent du socialisme et des choses qui lui restent étrangères. Autrement dit le socialisme a ses limites, et son champ d'élaboration est précis. C'est une erreur lamentable, à mon sens, de vouloir tout ramener sur le même



plan, de proclamer que tous les milieux peuvent également produire du socialisme, et que toutes les questions posées par l'inextricable complexité de la vie peuvent être résolues au moyen de la même formule. Oui, il y a des choses socialistes et des choses non socialistes, et la solution des unes ne peut pas être la solution des autres. Et si on n'admet pas ce point de départ, que nous impose l'expérience syndicaliste, il n'est pas possible de résoudre d'une façon cohérente le problème de la politique socialiste.

V. — *Le Parti Socialiste et les Services Publics*

Cela étant admis, quel est le rôle que, se plaçant tant au point de vue des choses non-socialistes que des choses socialistes, le Parti socialiste pourrait jouer, à côté et en dehors du mouvement ouvrier ?

Une voix. — Il n'a plus qu'à disparaître.

Hubert Lagardelle. — Ah ! citoyens, le Parti socialiste est un fait, il existe, et je le prends comme tel. Il a une tradition, il a un passé, il jouit encore du prestige de son titre, il agit, il vit, et je n'ai pas à me demander s'il doit ou ne doit pas être : il est, et cela me suffit pour examiner quelle peut être son action.

Pour l'ensemble des choses non-socialistes, d'ordre infiniment divers, qui s'offrent à l'activité d'un



parti situé à l'extrême-gauche de la démocratie politique, je ne crois pas qu'un Congrès puisse formuler des règles, même générales. Il y a incontestablement, dans les cadres de la société actuelle, sur le terrain même de la démocratie, une masse énorme de questions, qui n'ont aucun caractère socialiste et qu'il faut pourtant résoudre. Les libertés politiques, la liberté de la presse, de réunion, d'association, les garanties juridiques attachées à la personne, etc., voilà tout un premier lot de mesures politiques, relevant de la démocratie et non du socialisme, et qui s'imposent, parce qu'elles demandent à être résolues dans le sens le plus extensif, à l'action des partis d'extrême-gauche. Et les questions vitales qui se posent à toute heure à un pays : questions coloniales, questions de politique étrangère, questions de politique financière, questions de politique douanière, etc., etc., qui oserait prétendre que le socialisme peut apporter ici sa solution propre ? Le Parti socialiste, en pareille occurrence, partage avec les partis avancés de la démocratie les solutions qu'il propose. Que ces questions, il essaie de les résoudre au mieux des circonstances, qu'il se place au point de vue de l'intérêt de la civilisation, rien de plus juste, mais qu'il déclare du moins que ce n'est pas là du socialisme, que c'est de la démocratie, et qu'il ne persiste pas à mêler ce qui ne peut pas être confondu.



Il en va de même pour la politique sociale, les lois ouvrières, les lois d'assistance, etc., pour tout ce qui, en fait, peut apporter quelques améliorations matérielles à une partie, si minime soit-elle, de la classe ouvrière. Qui donc pourrait sainement prétendre qu'il faut en faire fi ? Mais il s'agit de ne pas classer sous la rubrique du socialisme, ces mesures qui non seulement sont compatibles avec le fonctionnement du régime actuel, mais qui deviendront de plus en plus ses moyens naturels de conservation.

Ces mesures ne portent en elles aucune parcelle de socialisme : on y chercherait en vain le moindre caractère de rupture avec la société présente et la plus petite affirmation d'un principe nouveau. Et l'illusion que le capitalisme peut succomber sous l'accumulation de réformes semblables, qu'il peut ployer sous l'entassement de pareilles concessions répétées, est une illusion dangereuse que le réformisme s'efforce d'alimenter, mais que le socialisme doit combattre sans répit.

Mais, à côté de cette activité générale du Parti, qui se produit dans le domaine des choses non-socialistes, il y a son activité spéciale, celle qu'il prétend exercer, parallèlement au mouvement ouvrier dans le sens de la transformation socialiste. Et c'est ici que nous touchons au cœur même du problème qui nous est posé : dans quelle mesure et à quelles



conditions peut-il y avoir une politique spécifiquement socialiste ?

Le citoyen Jaurès — et là est l'apport nouveau de sa déclaration — propose comme type d'une politique proprement socialiste, quoi ? La participation collective de la classe ouvrière à la gestion même de la production (1). Et c'est, selon lui, dans la mesure

1. *Cette partie de la déclaration de Jaurès — que ce dernier ne reprit d'ailleurs pas dans son discours au Congrès — était ainsi formulée :*

« ... Elles (les réformes) la (la classe ouvrière) feront entrer comme classe, par sa participation collective à la gestion des institutions d'assurance et des services publics démocratisés, dans la puissance économique, et elles ménageront ainsi des accès et des transitions vers l'ordre nouveau...

» Des ruses mêmes de la bourgeoisie cherchant à éluder par des satisfactions illusives ou perfides la revendication de propriété du prolétariat, le prolétariat organisé fera jaillir des réformes nouvelles, de nouveaux moyens d'action. La bourgeoisie s'apprête à offrir aux travailleurs des lambeaux de propriété déchiquetée ou de menus morceaux d'influence, notamment par l'attribution arbitraire de bénéfices ou même de parts d'action à des individus ou à des groupes restreints choisis et constitués par le patronat, ou par l'accession aux conseils administratifs des services publics de délégués ouvriers désignés par le pouvoir lui-même.

» Si le Parti socialiste refuse ces dons au moins ambigus, il sera accusé de maintenir artificiellement le dénuement des salariés pour mieux condamner la société elle-même. S'il accepte, le patronat et l'État se serviront de cette distribution arbitraire de propriété morcelée et d'influence subordonnée pour diviser contre elle-même la classe ouvrière. A ces ruses, à ces manœuvres, le prolétariat répondra en exigeant que toutes les participations de bénéfices, de propriété industrielle et de gestion administrative aient un caractère collectif. C'est comme classe, c'est par l'organisation totale



où cette collaboration générale de classe à l'œuvre économique du capitalisme se réalisera, que le socialisme deviendra une chose positive. La bourgeoisie, dit le citoyen Jaurès, va proposer, dans une intention de ruse, au prolétariat, une participation parcelle, morcelée, illusoire. Ce piège, déjouons-le ! Acceptons l'idée participationniste, tirons-en toutes les conséquences logiques, poussons-la jusqu'au bout — jusqu'au point où elle se retournera contre son propre inventeur. Et cela, comment ? D'abord, en revendiquant, nous aussi, le partage de la gestion de l'usine ou du service public entre les groupements producteurs et le patronat ou l'État ; puis, en exigeant que ce contrat d'association soit passé, non pas au nom personnel du groupe particulier qui en bénéficiera, mais au nom de la classe ouvrière tout

des forces ouvrières que le prolétariat entrera dans l'administration des services publics et dans la propriété. Et il sera d'autant plus difficile à la démocratie d'éluder cette revendication nécessaire, que déjà, pour le fonctionnement de l'assurance contre la vieillesse, surtout de l'assurance contre le chômage, elle aura dû appeler à l'action et au contrôle l'ensemble des travailleurs organisés.

» Ainsi, du piège qui lui est tendu, le prolétariat aura fait un nouvel engin de lutte. Ainsi, il entrera dans l'administration des services publics et il pénétrera tous les jours plus profondément dans la propriété industrielle, en y affirmant sa force de classe, toute son autonomie, toute sa revendication. Il entrera dans la force économique et la réalité sociale, sans risquer de devenir un rouage de l'État bureaucratique ou une pièce du mécanisme capitaliste. »



entière, dont ce groupe ne sera que le représentant et le mandataire. Au lieu du participationnisme corporatif proposé par la bourgeoisie, nous aurions un participationnisme de classe imposé par le prolétariat. Telle est l'idée maîtresse du projet de Jaurès. Or, qui ne voit qu'entre cette affirmation — la plus parfaite qu'on puisse rêver — de la collaboration des classes, et les principes mêmes du syndicalisme, dont le citoyen Jaurès se réclame dans sa déclaration, il existe une antinomie formidable? Peut-être que les contraires se concilient dans une certaine philosophie, mais la vie est plus simpliste, et la pratique a besoin de plus d'unité: elle exige que les idées correspondent aux faits et que les faits soient adéquats aux idées.

Ah! je sais que le citoyen Jaurès dira que cette façon d'associer le capital et le travail dans la propriété et la gestion des entreprises, constituerait la plus grave atteinte portée au privilège du capital et la plus décisive conquête du travail. Je lui répondrais que depuis longtemps, le socialisme a fait justice de l'illusionnisme participationniste, et que ce n'est pas en le généralisant, en l'étendant du groupe corporatif à l'ensemble de la classe ouvrière, qu'on lui donnera plus de consistance. Si la proposition du citoyen Jaurès était réalisable — et je ne l'examine pas — elle aurait pour effet de supprimer du coup la lutte de classe, de laisser croire aux ouvriers



qu'ils ont de prétendus intérêts communs avec leurs patrons, de donner aux producteurs ainsi associés à leurs exploiters une fausse mentalité capitaliste et propriétaire, d'incorporer en un mot le prolétariat à la bourgeoisie.

La politique pratique, que le citoyen Jaurès nous propose, n'est donc qu'une aggravation de toute politique de paix sociale, que par ailleurs il semble combattre, puisqu'il repousse aujourd'hui l'arbitrage obligatoire. C'est une politique démocratique, conservatrice, destinée à étouffer les antagonismes sociaux, et non une politique socialiste, révolutionnaire, ayant pour but l'organisation de la lutte de classe.

N'est-il donc pas possible de concevoir, en utilisant contrairement au citoyen Jaurès les leçons de l'expérience syndicaliste, une politique du Parti qui, sur certains points, soit pratiquement, réellement socialiste ? Et comment ? C'est ici qu'il faut rappeler que la dislocation de l'État, l'élimination du pouvoir politique est, en même temps que la suppression du patronat, le but du socialisme. L'an dernier, au Congrès de Nancy, le citoyen Vaillant l'indiquait nettement, en rappelant que notre action doit tendre à « désorganiser l'État ». Et, à la vérité, cette tâche rentre dans le cercle normal de l'activité du Parti socialiste, puisque, comme tout parti, il a pour fonction d'agir sur l'État et les administrations publiques.



Eh bien! c'est là, à l'intérieur du mécanisme étatique, qu'il peut faire pénétrer les principes de révolte ouvrière et d'émancipation du travail, qu'a dégagés la pratique syndicaliste.

Le syndicalisme pose, comme principe fondamental de la libération ouvrière, l'organisation autonome des groupes producteurs. Or, c'est précisément ce principe que, pour ses ouvriers, ses employés, ses fonctionnaires, l'État combat, avec des moyens deux fois plus coercitifs que ceux du patronat. A l'oppression économique, il joint l'oppression politique, si bien que ses salariés sont doublement exploités. Et, comme la tendance de la démocratie est d'étendre indéfiniment le champ d'action de l'État, comme la politique des monopoles semble devoir s'imposer de plus en plus, comme par conséquent le nombre des travailleurs asservis à ce patron à la seconde puissance tend à augmenter démesurément, il est du devoir du Parti socialiste, s'il ne renonce pas ouvertement à mener une action pratique révolutionnaire, de revendiquer pour les corps de travailleurs des grandes administrations publiques, la pleine autonomie dans l'organisation du travail. Détruire les hiérarchies arbitraires et incompétentes, qui, dans les services publics, dominent les travailleurs et paralysent le travail; restituer aux intéressés eux-mêmes le droit de régler les questions d'ordre technique; enlever aux partis, aux hommes



politiques, aux puissances du dehors le droit d'ingérence dans le recrutement du personnel ; neutraliser, en un mot, la puissance patronale et la puissance politique de l'État, voilà l'œuvre, je ne dis pas que le Parti socialiste pourrait faire aboutir facilement, mais que du moins il devrait regarder comme la seule qui relève logiquement de son activité, et qu'il lui faudrait hardiment défendre, contre les démocrates, lorsqu'elle est engagée par les syndicats de fonctionnaires, d'ouvriers et d'employés de l'État.

Je prends les deux exemples pratiques que nous fournit l'actualité politique : le rachat de l'Ouest et le statut des fonctionnaires. Il est indéniable que le mouvement de la vie moderne, par suite de l'extraordinaire croissance des besoins collectifs, pousse de plus en plus à la création de vastes services collectifs, et il serait puéril de vouloir arrêter, sous un prétexte ou sous un autre, la marche irrésistible des choses. Les grands moyens de transport, les chemins de fer, par exemple, prennent une telle importance dans la vie sociale, que leur transformation en service public apparaît, dans bien des cas, comme une nécessité. C'est ce qu'on a prétendu pour l'Ouest. Mais il n'en reste pas moins que l'organisation actuelle des monopoles d'État présente les plus graves dangers. L'État entrepreneur émet la prétention d'être à la fois un industriel ordinaire et un



patron privilégié. Or, industriel, il est compétent, et, patron, il est tyrannique. Ses exploitations sont la proie d'une foule croissante de parasites et ses ouvriers ou ses employés sont menacés à toute heure dans l'exercice de la plus élémentaire liberté de penser et d'agir. Dilapidation, corruption, irresponsabilité d'un côté, oppression, arbitraire, tyrannie, de l'autre, tel est le bilan de l'activité économique et administrative de l'État. Eh bien! le problème se pose au Parti socialiste de savoir quelle doit être sa politique dans la question des monopoles d'État, et, en particulier, dans la question du rachat de l'Ouest.

Il n'y en a pas deux, à mon sens. Si l'on donne à l'expérience syndicaliste la valeur que lui attribue la déclaration du citoyen Jaurès, si l'on veut chasser l'autorité patronale des ateliers et des administrations de l'État, comme des ateliers de l'industrie privée, ce n'est pas à des institutions mixtes, moitié gouvernementales et moitié ouvrières, qu'il faut demander de réglementer le travail dans le réseau de l'Ouest, c'est aux ouvriers eux-mêmes que cette organisation doit être confiée... (*Mouvements divers.*) Ah! citoyens, sous leur responsabilité! le travail ne peut être libre dans son arrangement intérieur, que s'il est responsable dans son rendement extérieur. Si les ouvriers et les employés entendent se soustraire à l'autoritarisme et à l'incompétence de



l'État, ce n'est pas pour laisser subsister à leur profit, plus puissantes et plus odieuses que jamais, les pratiques parasitaires et démagogiques, qui sont la règle courante des administrations publiques. Les partis politiques ont toujours considéré l'État comme un butin à conquérir, comme des dépouilles à partager avec leurs clientèles électorales, et qui pourrait contester que les services publics, étatisés ou municipalisés, les fameuses régies surtout, ne soient trop souvent qu'un simple procédé de mettre au pillage les finances communes, au profit de partisans avides et d'électeurs affamés? Evidemment, ce n'est pas pour continuer ces pratiques que le socialisme critique la démocratie, qui les met en œuvre! Je n'ai pas à rechercher en ce moment quelle forme pourrait prendre cette introduction du double principe de la liberté et de la responsabilité du travail dans des entreprises comme le réseau de l'Ouest, mais j'ai bien le droit de dire que certaines organisations de la production, telles que la commandite, par exemple, si elles ne valent pas sans doute comme règles universelles, s'appliquant à tous les cas et à tous les lieux, n'en sont pas moins fécondes en suggestions pratiques et sont de nature à fournir de précieuses indications.

Qui ne voit le rôle moralisateur que le Parti socialiste jouerait, en combattant, à côté du mouvement syndicaliste, le double vice de la démocratie: la



dilapidation des finances publiques et l'autorité abusive de l'État! Du même coup, vous faites œuvre de moralité économique, en refoulant le parasitisme et l'incompétence, et œuvre socialiste, et réclamant pour les producteurs à la fois liberté et responsabilité.

Je prends mon second exemple : le statut des fonctionnaires, véritable charte de l'esclavage, que le gouvernement entend imposer à ses employés. Qu'allez-vous faire, vous, Parti socialiste? Allez-vous demander pour les employés des postes et des télégraphes, comme ils l'ont réclamé dans leurs Congrès, la disparition d'une hiérarchie incapable, coûteuse et tyrannique? Allez-vous proposer qu'on leur remette, sous leur responsabilité, l'organisation même du travail? Allez-vous exiger pour les instituteurs la pleine et entière autonomie? Allez-vous, en un mot, aider à désorganiser l'État et à refouler les tentatives des partis démocratiques, qui vivent dans l'espoir d'une étatisation croissante, qui rêvent de maintenir les groupements au service de l'État sous une discipline de fer, dans l'intérêt supérieur de l'unité nationale? Allez-vous opposer à la raison d'État la raison du Travail? Allez-vous porter au cœur même des institutions étatiques, ces principes de révolte et d'organisation de la révolte, qui sont la base même du syndicalisme? Oui ou non, contre le monopole, allez-vous prendre une attitude auda-



cieuse, et par là spécifier que, dans la pratique quotidienne, vous ne marchez pas avec les partis démocratiques, puisque votre politique ne peut pas être démocratique, puisqu'elle ne peut être, en ce sens, qu'antidémocratique, c'est-à-dire révolutionnaire et ouvrière ? Allez-vous exposer cela ? Si oui, je dirai que le syndicalisme nous a servi à quelque chose, puisqu'il a substitué un antiétatisme positif et pratique, à l'étatisme que le Parti socialiste avait qu'ici emprunté aux partis radicaux.

Voilà, citoyennes et citoyens, en quel sens, pratiquement, en prenant deux exemples précis, il me semble qu'une politique vraiment spécifique, désorganisatrice de l'État, est possible pour le Parti socialiste. Mais il y a une multitude d'autres questions aussi urgentes qui se posent et à propos desquelles je pourrais longuement préciser ma pensée. Je n'en prendrai qu'une : celle de l'enseignement.

Ce grave problème de l'enseignement, comment le résoudre-vous, si vous vous méprenez sur les indications précises de la pensée ouvrière à cet égard ? C'est un fait incontestable que l'enseignement démocratique a fait faillite, que l'État a essayé par son enseignement officiel d'inculquer, à l'imitation de l'Église, un dogme et un catéchisme à la classe ouvrière. C'est encore un fait indéniable que l'éducation abstraite, imitée de l'éducation bourgeoise classique, qu'on a donnée aux enfants du



prolétariat, ne les prépare pas à l'œuvre de la production qui sera la leur, et qu'il existe une antithèse formidable entre l'école et l'atelier. Comment allez-vous résoudre ce problème? Vous avez demandé le monopole de l'enseignement pour l'État, autrefois! Allez-vous continuer? Allez-vous être encore d'accord avec le parti radical pour réclamer pour l'État cette emprise formidable sur les esprits? Ou continuerez-vous à méconnaître les vœux répétés des Congrès ouvriers en faveur d'un enseignement libre et près de la vie, soustrait tout autant à la tutelle de l'État qu'à l'influence de l'Église? Allez-vous tenir compte ou non du vœu récent du Congrès de Marseille en faveur des écoles syndicales? Voilà donc encore un problème précis et net, qui se pose à vous et que l'expérience syndicaliste vous demande de résoudre dans un sens déterminé.

Je dis au citoyen Jaurès: vous avez raison de n'attacher d'importance qu'à une politique pratique, immédiate. Il n'y a que cela de juste, de possible, de vrai. Dans la vie, les actes seuls importent, les affirmations théoriques, si elles restent à l'état abstrait, sont vaines et inutiles. Mais j'ajoute: vous avez raison, pleinement raison, mais vos actes sont des actes de collaboration de classe, votre politique n'est pas socialiste, elle est démocratique, elle est antisindicaliste, et vous n'embrassez le syndicalisme que pour mieux l'étouffer!... (*Mouvements*



divers.) Et c'est parce que vous l'étouffez, après lui avoir donné droit d'accession absolu dans votre pensée, que je proteste contre votre politique. Il faudra que vous nous disiez pourquoi vous avez accepté les principes du syndicalisme pour les nier ensuite, et il faudra aussi que le Parti se demande si vraiment, dans les indications fournies par le syndicalisme, il n'y a pas possibilité de trouver une politique socialiste qui soit vraiment pratique, immédiate, saisissable, qui nous différencie des partis démocratiques et qui nous oppose à eux.

VI. — *Politique démocratique ou Politique socialiste*

Ah! certes, en voyant vos mouvements divers, en entendant vos protestations, je ne me fais pas beaucoup d'illusions sur ce que de pareilles observations peuvent dire à beaucoup d'entre vous. Mais je crois...

Plusieurs voix. — Merci! (*Rires.*)

Une voix. — Il est certain qu'il y a des choses qui nous échappent.

Varenne. — Notamment ce que vous avez dit de l'enseignement.

Constans. — Ce n'est pas du socialisme!



Jaurès. — L'étonnement est la condition du progrès. (*Rires.*)

Hubert Lagardelle. — Il y a quatre ans, nous n'étions que quelques-uns, sur la frontière incertaine du Parti, qui saluions, au lendemain du Congrès de Bourges, l'affirmation syndicaliste nouvelle. Quelques années après, au lendemain du triomphal Congrès d'Amiens, c'était le Parti socialiste lui-même, dans son Congrès de Limoges, qui croyait utile de discuter le problème syndicaliste. Au Congrès de Nancy, on y revenait à nouveau, et aujourd'hui, je peux mesurer le chemin parcouru, puisque le citoyen Jaurès qui, à nouveau, dans une déclaration qu'il vous présente, reconnaît tout ce que ce mouvement syndicaliste apporte de vérité...

Jaurès. — Et la motion que j'avais présentée au nom de la Fédération du Tarn, à Limoges et à Nancy, reconnaissait aussi l'importance du syndicalisme.

Hubert Lagardelle. — Etonnez-vous donc tant que vous le croirez utile ! Mais moi, je ne désespère pas, en voyant les progrès accomplis, que de pareilles idées, si proches de la vie, ne s'imposent enfin à ceux d'entre vous qui consentiront à y réfléchir. Je ne désespère pas que votre étonnement même, à tous, ne s'apaise et qu'un jour prochain, vous reconnaissiez tout ce qu'il y a de réalité pratique et de vérité socialiste dans ces conceptions qui



se dégagent du mouvement ouvrier lui-même. Mais, en attendant, je crois qu'il faut être net, et que le citoyen Jaurès me permette de le lui dire : la conciliation du réformisme et du syndicalisme n'est pas possible. L'intégralisme a vécu ; son chef illustre, le citoyen Ferri, a abandonné le Parti socialiste italien dans une situation plutôt difficile, après avoir mis la clef sous la porte... (*Mouvements divers. Rires...*) C'est là une fin de l'intégralisme qui doit donner à réfléchir ! La conciliation des contraires est un vain jeu de l'esprit : ou que le parti décide qu'il continuera à suivre pleinement une politique réformiste, au sens démocratique du mot, ou s'il veut avoir une politique réellement socialiste, qu'il s'inspire franchement de l'expérience syndicaliste.

Voilà comment, citoyennes et citoyens, il me semble que le problème de la politique socialiste peut être résolu. La situation du Parti, tout le monde l'a reconnu plus ou moins à cette tribune, c'est un état permanent de crise. L'influence sociale qu'il pouvait avoir lui a échappé, il ne se présente plus aux masses comme un parti apportant dans les faits quotidiens quelque chose de neuf et de tangible. Si vous le voulez, vous avez là une occasion unique, en suivant les indications du prolétariat syndicaliste, d'affirmer que le Parti peut agir réellement ! Mais, encore une fois, si vous pensez que ce sont là des illusions, des opinions prématurées



l'heure viendra où il faudra bien que vous vous incliniez, vous aussi, devant la réalité, car les faillites succéderont aux faillites, et ce qui s'est imposé à nous s'imposera à vous, c'est-à-dire cette expérience à laquelle on ne résiste pas : la vie elle-même !
(Applaudissements sur plusieurs bancs.)



LA POLITIQUE SYNDICALISTE
ET LES PAYSANS

*Intervention au Congrès socialiste, tenu à Saint-Etienne
du 11 au 14 avril 1909.*

(D'après le compte rendu sténographique) (1).

Le Président. — La parole est à Lagardelle.

Lafont. — Je donne mes dix minutes à Lagardelle.

Hubert Lagardelle. — Citoyens, la complexité de la question agraire a été reconnue par tous les camarades qui se sont succédé à cette tribune, et c'est un grand mérite que tous ceux qui assistent à ce congrès, cherchent à examiner ce grave problème, en y apportant une prudence extrême. Nous sentons tous qu'en l'absence de discussion préalable, de docu-

1. Corrigé, quant à la forme, en quelques passages. La sténographie de cette intervention avait été publiée sans avoir été revue par moi. Il s'y était glissé des monstruosité, que les lecteurs du *compte rendu officiel* avaient sans nul doute supprimées d'eux-mêmes. J'ai cru cependant utile de faire paraître le texte rectifié.



ments et d'informations qui nous manquent, nous ne pouvons pas donner des formules définitives et intransigeantes. Nous recherchons la possibilité de résoudre ultérieurement, lorsque ces documents seront mis à notre disposition, le problème lui-même. Et c'est pourquoi, en même temps qu'un sentiment de prudence a animé tous ceux qui ont parlé, il y a eu aussi, il faut le reconnaître, une réelle audace de leur part, à envisager de front la question, en apportant chacun sous sa responsabilité personnelle, avec le relativisme nécessaire, ses indications et ses observations.

D'ailleurs, s'il y avait quelque considération qui dut nous aider à aborder prudemment et audacieusement à la fois la question agraire, c'est l'attitude du socialisme international, qui, lui, n'est pas plus avancé que nous. Lorsqu'en 1896, le Congrès international de Londres mit à son ordre du jour le problème agraire, il reconnut qu'il n'avait pas les éléments d'appréciation suffisants pour le résoudre, et il renvoya la question à un Congrès ultérieur, qui n'a pas encore été tenu.

Dans les pays qui nous entourent, même situation. Le socialisme allemand n'a pas encore abordé avec une décision suffisante la question agraire. En 1895, à son Congrès de Breslau, il s'est trouvé devant des difficultés inextricables, et depuis, dans ses congrès, la question a pu se poser parfois, plus



ou moins obscurément, sinon ouvertement, mais elle n'a pas été résolue. Lorsque les paysans bavarois, qui ont à leur tête von Vollmar, viennent opposer leurs revendications à celles des ouvriers de la grande industrie de la Prusse rhénane ou de la Westphalie, on sent qu'il y a là des problèmes décisifs, qu'il faudra bien que le socialisme allemand aborde un jour ou l'autre. Quant à l'Italie, qui est une démocratie rurale comme la France, le Parti socialiste, depuis son Congrès de 1897, n'est plus revenu sur la question agraire. Le Parti ouvrier belge, lui-même, se trouve aujourd'hui en pleine incertitude. Je ne parle pas de nos camarades russes, qui ont en face d'eux cette masse énorme de 100 millions de paysans, perdus dans ces plaines qui s'ajoutent aux plaines, et qui font que le problème rural en Russie domine toute la question socialiste.

Ainsi donc, ni la social-démocratie allemande, ni les partis socialistes italien, belge ou russe n'ont encore pu apporter des solutions satisfaisantes. C'est partout, dans le socialisme international, la même inquiétude en face du problème agraire

I. — *Milieus industriels et Milieus agricoles*

La difficulté, vous l'avez tous sentie, elle est éclatante. Si nous essayons de préciser, d'après les discours qui ont été prononcés ici, la façon dont la



question se pose, nous voyons qu'il y a, extérieurement, tout au moins, une contradiction dont il faut que nous sortions.

Quel est le problème? Vaillant l'a indiqué. Il doit y avoir unité de pensée et d'action, aussi bien dans les milieux industriels que dans les milieux ruraux. Nous ne pouvons pas avoir un visage de petit propriétaire individualiste, quand nous nous tournons vers la masse rurale, et un visage de prolétaire socialiste, quand nous regardons vers la masse industrielle. C'est le problème de l'unification de l'action et de la pensée socialistes que nous avons à résoudre.

Ah! certes, il y a bien, en apparence, dans ce désir d'unité, quelque contradiction, puisque nous nous trouvons en présence de milieux aussi divers que les milieux urbains et les milieux ruraux et que nous constatons entre eux un antagonisme réel. Les maîtres du socialisme nous ont enseigné, selon une méthode d'investigation qui s'appelle le matérialisme historique, que les idées naissent des faits et qu'il n'est pas possible d'obtenir que les faits engendrent des idées contraires à eux. C'est dire que les faits productifs d'idées capitalistes doivent être improductifs d'idées socialistes. Or, le socialisme est toujours apparu comme une création du milieu industriel. Est-ce que, lorsqu'on va s'adresser aux milieux ruraux, en vertu même de cette



conception du matérialisme historique, de cette dépendance des idées à l'égard du milieu, de cette production des idées par le milieu, on ne va pas se buter fatalement à une impasse ? Unifier la pensée et l'action socialistes dans des milieux différents, qui doivent porter des idées et des sentiments différents, n'est-ce pas la quadrature du cercle ?

Voilà le problème, tel qu'il se présente dans toute son ampleur et aussi dans toute sa complexité, et si nous poussons plus loin, si nous développons davantage cette pensée que le socialisme, dans ce qu'il a d'essentiel, est lié à la grande industrie, la difficulté nous apparaît plus nettement encore.

Du moment que le socialisme et le capitalisme sont les deux faces d'une même réalité, il est évident que c'est dans la mesure où les forces productives se développent, que la classe ouvrière augmente en volume. Je n'ai pas besoin d'insister autrement sur ce postulat que le socialisme est le produit de ces deux forces : l'évolution économique, qui transforme la société, et la classe ouvrière, qui s'adapte à l'évolution économique.

Mais, comment la classe ouvrière se comporte-t-elle et se trouve-t-elle, par suite même de la situation qu'elle occupe dans l'ensemble de la production, à l'égard de la propriété ? Dans le système capitaliste, la classe ouvrière est *hors la propriété*. Nous sommes ici en présence de la seule classe qui ne soit



pas adhérente, par toutes les fibres de ses intérêts moraux et matériels, au régime capitaliste. Les ouvriers sont des *sans-propriété*, et c'est parce qu'ils sont des *sans-propriété* qu'ils ont en eux la force de se révolter contre le régime actuel et de chercher des formes nouvelles de vie. C'est le premier caractère. Il y en a un second : c'est qu'ils constituent une classe distincte. Ce n'est pas seulement, en effet, parce qu'ils sont hors la propriété, qu'ils sont les agents de la transformation sociale ; c'est aussi parce qu'ils peuvent former une classe consciente, c'est-à-dire un bloc économique et moral d'hommes qui sont soudés entre eux par un sentiment extrêmement fort de leurs intérêts moraux et matériels.

Ouvriers sans propriété, et ouvriers constituant une classe cohérente, voilà ce que le socialisme a vu dans l'évolution économique et dans la formation de la classe ouvrière. Et c'est pourquoi nous disons : le milieu essentiellement productif d'idées socialistes, c'est le milieu industriel ; la classe qui porte en elle les destinées du socialisme, c'est la classe ouvrière.

Si nous nous retournons maintenant vers les milieux ruraux, si nous envisageons les formes multiples de l'exploitation rurale et des classes qui y correspondent, qu'est-ce que nous apercevons ?

Ah ! certes, il y a une analogie possible entre le milieu industriel et le milieu agricole, là où il y a



grande propriété, et par conséquent, prolétariat. Ici, la question est extrêmement simple : la grande propriété industrialisée, développant des formes techniques supérieures d'exploitation, se comporte comme la grande industrie, et en face d'elle, le prolétariat rural, lui aussi, dans ses méthodes d'action et d'organisation, est identique au prolétariat industriel.

Est-ce que les vigneronns du Midi, avec leur mouvement admirable de syndicalisme agricole, n'ont pas la même forme d'organisation et d'action, que les ouvriers de la grande industrie ? Est-ce que les bûcherons du Cher ne sont pas profondément organisés, dans des syndicats vastes et puissants, et est-ce qu'ils ne mènent pas contre le patronat une lutte analogue à celle des prolétaires de l'industrie ? Et encore, est-ce que dans la Seine-et-Marne, les ouvriers agricoles, dans les Landes, les résiniers, ne s'organisent pas d'une façon semblable ?

Ici donc, l'analogie est possible, parce que nous avons même terrain, même évolution économique, par suite même capitalisme et même prolétariat. De même, partout où il existe, à l'état plus ou moins épars, des ouvriers agricoles, la solution est simple. Là où il y a des ouvriers dépendant de la moyenne propriété, si isolés soient-ils, des valets de ferme perdus dans quelque exploitation rurale, des travailleurs attachés sous quelque forme que ce soit à



la propriété paysanne, même en face des petits propriétaires, ils se comportent, dans leur action, dans leurs sentiments moraux, dans la conscience de leurs intérêts économiques, comme le prolétariat de la grande industrie. Là encore, la question est facile. Enfin, lorsqu'on parle comme Compère-Morel l'a fait, des fermiers, des métayers, bien que leur attitude varie avec leur situation de fait, on peut cependant les saisir, dans la mesure où ils se rapprochent du prolétariat et où ils se différencient de la grande propriété.

II. — *Les Petits propriétaires ruraux*

Mais là où le problème se pose d'une façon plus dramatique, c'est à l'égard des *petits propriétaires paysans*, pour lesquels le faire valoir direct est la règle, ou qui utilisent simplement quelques bras pour le complément de l'exploitation rurale.

C'est ici qu'est la difficulté, en face de ce propriétaire paysan, qui possède et a le sentiment de la possession. Celui-là, si nous l'observons psychologiquement, nous voyons la différence fondamentale qu'il y a entre lui et l'ouvrier de la grande industrie. Il n'est pas *hors la propriété*, lui, il est *dans la propriété*; il tient à la terre, comme les plantes, par la racine; il est violemment emporté par la volonté



de posséder, d'améliorer sa situation économique, de s'émanciper dans les cadres mêmes de la société actuelle ; il n'est pas rejeté par les conditions de sa vie en dehors des limites mêmes du capitalisme, il y est incorporé, et tous ceux qui ont étudié la psychologie paysanne, depuis Balzac, ont pu démontrer quel âpre sentiment de propriété est au fond de l'âme rurale, quel désir farouche elle recèle de posséder et de défendre le sol. Et c'est pour cela que Marx a parlé — et on le lui a reproché souvent — des sentiments arriérés des ruraux et de l'imbécillité paysanne. C'est qu'il voyait ces hommes ainsi emmurés dans une forme antérieure et rétrograde de production, ne participant en rien au mouvement de la culture moderne, précisément parce qu'ils sont prisonniers de leur individualisme attardé et qu'ils restent immobilisés, à un stade déjà dépassé de l'évolution économique.

C'est ainsi, citoyens, si on l'envisage extérieurement, que le problème se précise. Il semble qu'il y ait un antagonisme absolu entre le petit propriétaire rural et l'ouvrier industriel. Que faire ? Va-t-on passer outre et ne pas tenir compte du monde rural ?

Et cependant la propriété paysanne subsiste, le petit propriétaire foncier ne disparaît pas. J'appartiens — chacun doit apporter ici ses propres observations — à un pays relativement prospère. C'est



cette partie du Sud-Ouest, aux environs de Toulouse, où la petite propriété se développe si fortement, où elle n'est nullement menacée par la concentration terrienne, où elle a trouvé, dans ces dernières années, des chances inespérées de vie, où elle a même ajouté quelques petites cultures maraîchères à ses ressources habituelles. Eh bien, ces paysans individualistes, ces propriétaires, sont là, ils sont près de nous, vivant et agissant, et comme en France il y en a des millions et des millions, nous sommes bien obligés de dire quelle va être notre attitude, en face de ces producteurs qui appartiennent à un milieu si différent du milieu ouvrier, qui ont une psychologie si passionnément propriétaire.

Comment les prendre, puisqu'il faut les prendre ? Nous ne pouvons évidemment être ni des *sauveurs*, ni des *naufrageurs*.

Nous ne pouvons pas être des *sauveurs*. Vous vous souvenez des critiques qu'Engels a adressées au programme du *Parti ouvrier français*, formulé au Congrès de Nantes de 1894. Faites bien attention, disait-il, vous allez promettre aux paysans ce que vous ne pourrez pas tenir ! Vous savez, parce que vous connaissez les exigences mêmes de l'évolution économique, que les petites propriétés sont menacées et qu'elles seront, peut-être, emportées, un jour ou l'autre ; vous savez en tout cas que leur



situation peut devenir incertaine; et si vous promettez aux paysans de les maintenir d'une façon irréductible à leur motte de terre, si vous voulez élever autour d'eux une sorte de muraille de Chine qui les protégera contre les tempêtes du mouvement économique, faites attention qu'ils ne se retournent contre vous, le jour où ils verront que les promesses que vous leur avez faites, vous n'avez pas pu les tenir. Et ces hommes, qu'un moment, peut-être, vous aurez conquis, se retourneront, le lendemain, contre vous et seront vos pires adversaires...

Guesde. — Nous ne leur avons jamais promis la survivance.

Lagardelle. — Je ne dis pas que cette croyance ait été dans votre esprit, à vous, personnellement, Guesde. Je dis que Engels a exprimé, dans un article que j'ai là, les idées mêmes que j'ai essayé de résumer.

Eh bien! Engels avait raison, non pas contre vous, Guesde, si vous y tenez, puisque vous contestez, mais au point de vue général du problème agricole lui-même. Non, on ne peut pas se poser en sauveurs d'une petite propriété, qui est peut-être menacée dans son existence, qui en tout cas développe des sentiments qui ne sont pas socialistes!

Mais, d'autre part, nous ne pouvons pas être des *naufrageurs*, ni prophétiser un mouvement de concentration plus ou moins contestable, et aller de



village en village prononcer la même oraison funèbre de la petite propriété. Il arriverait une fois de plus ce que Roldes a si éloquemment évoqué, ce qui se passe toujours en pareil cas : c'est que dix minutes après, une fois que les formules abstraites ont été prononcées par l'orateur de passage, les hommes qui les ont entendues ne s'en souviennent plus, parce qu'elles ne correspondent ni à la réalité des faits, ni à ce qui est l'essence de leur vie quotidienne.

Ainsi, *ni sauveurs ni naufrageurs* ! Mais alors, la situation devient inextricable ? Est-ce que nous sommes, réellement, enfermés dans un cercle dont nous ne puissions sortir ?

III. — *La Politique socialiste et les Paysans*

Eh bien ! je crois qu'il faut dire, abordant ce problème en toute franchise : Non, nous ne pouvons pas demander aux milieux ruraux la même production d'idées socialistes qu'aux milieux industriels. Tous les milieux ne sont pas également favorables à la germination de la pensée socialiste, et de même que Compère-Morel lui-même, lorsqu'il plante un pommier, n'attend pas qu'il porte des prunes, de même, nous ne pouvons pas vouloir que des milieux



aussi opposés nous donnent une moisson de sentiments identiques.

La première réponse au problème agraire est donc la suivante : nous nous mentirions à nous-même, si nous espérions des sentiments purement socialistes de la part des paysans. Ah ! sans doute, je l'admets, on peut faire beaucoup pour améliorer leur situation économique et morale, et les rendre, par là, sympathiques au parti socialiste. D'abord, on peut, par la critique du régime capitaliste, essayer de donner aux ruraux une notion des lois économiques qui pèsent sur eux ; on peut ensuite leur proposer ces solutions pratiques, immédiates, dont Compère-Morel s'est fait ici l'interprète ; on peut leur recommander toutes les associations possibles, mutuelles-bétail, incendie, groupements communs pour l'achat d'engrais, des machines, etc ; on peut surtout développer, selon la conception qu'a exposée notre camarade Héliès, les coopératives de production rurale, en les joignant aux coopératives de consommation urbaines. Oui, cela est désirable. Mais, cela, d'autres partis que nous l'ont accepté ! Cela ne saurait être caractéristique d'une politique socialiste. Si nous y adhérons de tout cœur, il n'y a pas là l'empreinte, la marque essentielle du socialisme. Et lorsque nous disons cela aux paysans, il faut bien nous rendre compte que, même si nous leur donnions la possibilité,



comme le disait justement Compère-Morcl, de passer d'un état d'individualisme économique à un stade d'organisation capitaliste supérieure, si nous leur procurions la faculté de se défendre contre les incertitudes de leur sort, le malaise de leur vie économique, nous ne pourrions pas espérer que leur psychologie en soit par là même transformée et qu'ils deviennent du coup des hommes hostiles au régime capitaliste et à la propriété.

Donc, relativisme, au point de vue socialiste, des mesures utiles que vous proposez et que je défends avec vous. Il faut alors autre chose et essayer d'une autre façon de rendre les paysans plus accessibles au socialisme. C'est ici que je crois que le programme général du Parti socialiste peut être singulièrement utile, et que, là où nous sommes impuissants à transformer un propriétaire en non-propriétaire, psychologiquement s'entend, nous pouvons, par une vive critique exercée contre l'État, par un assainissement du milieu démocratique, au point de vue politique et administratif, au point de vue financier, prendre les paysans fortement, profondément.

J'ai essayé, il y a quelques mois, à Toulouse...
(*Murmures, interruptions diverses.*)

Une voix. — Conclusion!

Voix nombreuses. — Parlez, parlez!

Le Président. — Je suis obligé, les vingt minutes étant écoulées, de consulter le Congrès. Le Congrès



est-il d'avis que Lagardelle puisse poursuivre son exposé? (*Approbation.*)

Hubert Lagardelle. — Ah! je ne prétends pas apporter une solution: je fais effort loyalement et modestement pour donner quelque indication...

Je disais que j'ai essayé, au Congrès de Toulouse, d'exposer comment, à mon sens, le Parti socialiste peut tirer, pour sa politique propre, de l'expérience syndicaliste, des conclusions neuves; comment, en face de l'État démocratique, de plus en plus coûteux, incompetent et démagogique, il peut réclamer l'introduction de principes nouveaux d'organisation libre du travail et de responsabilité économique; et la grève récente des employés des postes, qui n'est pas seulement un mouvement passager de révolte et d'insurrection sans lendemain, qui est un mouvement de conscience professionnelle, d'émancipation du travail dans des cadres déterminés, la grève des postes a montré comment les quelques indications abstraites que je vous avais formulées correspondent au sentiment intime des masses organisées.

Quelle est la critique que nous adressons à l'État, tel que nous le voyons devant nous? C'est, tout d'abord, de développer les dépenses improductives d'une façon abusive, c'est la multiplicité des fonctions qu'il crée, c'est l'extension d'une machinerie administrative toujours plus nombreuse, d'une



haute hiérarchie qui opprime le pays, qui est le plus souvent incapable et qui empêche toute organisation rationnelle et libre du travail. Tout ce parasitisme administratif est extrêmement coûteux et ce sont les producteurs de tout ordre qui en supportent la charge. Et plus que personne, en face des impôts croissants, les paysans en ont le sentiment profond.

Je sais bien qu'on nous dit que la démocratie est un gouvernement cher. Mais on oublie que c'est la condamnation même de la démocratie qu'on prononce. Vous vous souvenez de ce que Marx avait admiré surtout dans la Commune de Paris, au point de vue prolétarien : c'est qu'elle voulait être un *gouvernement à bon marché*. L'État à bon marché, et par conséquent l'État limité, bridé, réduit, voilà ce que le parti socialiste doit offrir, dans son action immédiate, aux masses populaires ! N'est-ce pas là la politique que nous dicte le mouvement syndicaliste ? Un mouvement semblable à celui des postes, quel but a-t-il ? Il a pour but essentiel de réduire le parasitisme et la hiérarchie dans l'État, de remettre aux fonctionnaires compétents, aux ouvriers qui travaillent, l'organisation même du travail, et par conséquent, non seulement de balayer du même coup toute autorité extérieure au monde des producteurs, mais aussi d'économiser par là même les traitements onéreux que la foule



des hauts fonctionnaires, encombrantes et dispendieuses créatures des partis politiques, imposent de plus en plus au pays. Ce qui fait que ce travail de limitation de l'État n'est pas seulement un mouvement d'émancipation du travail à l'intérieur de l'État, mais encore un mouvement d'économies profondes et d'assainissement financier de l'État.

Et alors, lorsque vous vous retournerez vers le paysan et que vous lui direz : « Tu es un producteur comme l'ouvrier ; l'impôt que tu paies va servir à développer ce parasitisme étatique, à nourrir cette nuée de grands fonctionnaires inutiles et autoritaires » ; lorsque vous lui montrerez que le but du Parti socialiste est de démanteler l'État, en lui enlevant cette puissance de coercition qui s'appuie sur le développement illimité d'une clientèle avide ; lorsque vous lui indiquerez la possibilité de faire, grâce à une politique socialiste, des économies, de plus en plus grandes, en donnant au travail, selon les principes syndicalistes, *une liberté réelle compensée par une responsabilité effective*, alors le paysan se rendra compte qu'il est en présence d'un parti qui n'est pas semblable aux autres, qui ne vise pas à la conquête du pouvoir pour nourrir ses clients, qui ne rêve pas un accroissement nouveau de la puissance étatique et des services onéreux qui l'accompagnent.

Voilà, comment, citoyens, si le Parti se présente



en face de toutes les classes productrices avec un programme s'inspirant du syndicalisme... (*Nouveaux murmures, vives interruptions sur certains banes.*)

Une voix. — C'est assez !

Roland. — Ce professeur d'agronomie va nous tenir pendant plusieurs heures !

Hubert Lagardelle. — Ah ! citoyens, pour quelques minutes de plus, que vous voilà intolérants ! Et vous vous préparez à construire la société future...

Roland. — Notre premier soin sera de vous supprimer.

Hubert Lagardelle. — Merci ! mais je suis bien tranquille. La société capitaliste durera plus que vous et moi !...

Lafargue. — Assez ! Vous n'avez plus le droit de continuer.

Le Président. — Citoyen Lafargue, vous devriez être le dernier à protester, car vous, vous avez parlé librement, pendant près d'une heure(1).

Ghesquière. — Il y a une décision prise : on ne doit parler que dix minutes ! (*Nouvelles interruptions, bruit.*)

1. Le compte rendu officiel ne fait pas mention des interruptions de Roland et de Lafargue. Elles furent assez nettes pour n'être pas omises. Je les rétablis ici, conformément à la vérité.



Le Président. — Je mets aux voix la question de savoir si Lagardelle peut continuer.

(Adopté.)

Hubert Lagardelle. — Citoyens, je n'insiste pas, devant l'intolérance systématique d'une partie de ce congrès, et je finis. Je disais que, du jour où le Parti parlera ce langage à toutes les classes productrices, l'unité relative d'action, la seule que nous puissions espérer, sera, dans une certaine mesure, établie entre les milieux ruraux et les milieux industriels : paysans et ouvriers seront touchés par le seul côté où leurs revendications sont communes.

J'ai le droit de conclure : Que le Parti socialiste se présente ainsi devant les masses populaires qui ne sont pas ouvrières, avec un programme de réduction de l'État, de moralité financière, et il pénétrera les milieux ruraux. S'il vient, au contraire, avec des programmes dogmatiques, des formules abstraites, il ne les touchera pas ; s'il leur offre un programme conservateur, il ne les saisira pas davantage, puisqu'il prendra le masque des partis purement démocratiques. Il faut qu'emporté par cet idéalisme qui sort de la masse ouvrière syndicaliste, (*Interruptions...*) il apparaisse comme le seul parti de propriété politique et d'action anti-étatique. Et il le peut en faisant siennes les revendications essentielles et les idées fondamentales du syndicalisme. Il y a là une issue pour le Parti socialiste,



acculé aujourd'hui à l'impasse de la question agraire : il prendra le paysan dans son désir de ne plus être exploité par l'État parasite... (*Bruit.*)

Si le Parti veut adopter cette politique, s'il veut introduire dans l'organisation même des services publics actuels, en attendant de les transformer complètement, les principes du syndicalisme, le Parti atteindra les paysans. Sinon, les paysans lui échapperont, et il restera les bras vides et ballants devant la plus grande masse de producteurs qu'il y ait dans notre pays. (*Vifs applaudissements.*)



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.....	v

PREMIÈRE PARTIE

LE SOCIALISME ET LA DÉMOCRATIE

CHAPITRE I. — SOCIALISME OU DÉMOCRATIE ?

I. — La Confusion démocratique.....	2
II. — Le Programme du Congrès de Tours (1902). . .	9
III. — Les Conditions d'un Programme minimum. . .	12
IV. — Les Caractères du Programme de Tours... .	20
V. — La Déclaration de Principes du Programme de Tours.....	38
VI. — Démocratie et Lutte de Classe.....	41
VII. — Démocratie politique et Organisation écono- mique.....	52
SOCIALISME OUVRIER	24



CHAPITRE II. — LE PARTI SOCIALISTE ET LA DÉMOCRATIE

I. — Millerand et la Démocratie sociale.....	70
II. — L'Affaire Dreyfus, l'Amnistie et les Socialistes	75
III. — Les Radicaux-Socialistes et le Programme de Saint-Mandé	84
IV. — L'Œuvre de Waldeck-Rousseau.....	92
V. — La Paix sociale.....	98
VI. — Ministérialisme et Socialisme.....	103
VII. — Le Dreyfusisme au pouvoir.....	118
VIII. — L'École et le Prolétariat.....	127
IX. — La Démocratie triomphante.....	133
X. — De la Démocratie individualiste à la Démo- cratie sociale	139
XI. — Démocratie sociale et Catholicisme social.	148

CHAPITRE III. — LA FONCTION DU PARTI SOCIALISTE

I. — Action de parti et Action de classe.....	156
II. — Corporatisme, Syndicalisme, Politique.....	162
III. — L'Unité socialiste.....	169
IV. — Révolutionnarisme électoral.....	175
V. — Socialisme éclectique.....	194
VI. — Classe et Parti.....	202
VII. — Victoire Syndicaliste.....	204
VIII. — Démocratique ou Syndicalisme.....	209



DEUXIÈME PARTIE

SYNDICALISME ET SOCIALISME

CHAPITRE I. — LA FORMATION DU SYNDICALISME

I. — Le Congrès syndical de Bourges (1904).....	214
II. — Syndicalisme français et Socialisme étranger (1906).....	220
I. <i>Le Congrès socialiste allemand de Mannheim</i>	220
II. <i>Le Congrès socialiste italien de Rome</i>	233
III. <i>Le Congrès syndical d'Amiens</i>	248
IV. <i>Nouvelles conclusions socialistes</i>	263
III. — Le Syndicalisme et le Socialisme en France	270
I. <i>Les Origines du Syndicalisme</i>	271
II. <i>Les Principes du Syndicalisme</i>	283
III. <i>La Valeur actuelle du Syndicalisme</i>	292

CHAPITRE II. — LES IDÉES SYNDICALISTES

I. — Révisionnisme de gauche.....	296
I. <i>La Crise Socialiste</i>	296
II. <i>Le Révisionnisme Réformiste</i>	299
III. <i>Impuissance du Socialisme traditionnel</i>	301
IV. <i>Le Révisionnisme Révolutionnaire</i>	303
II. — Le Droit syndical.....	309
I. <i>Action corporative et Action syndicaliste</i> ..	309
II. <i>Le Syndicat contre l'Etat</i>	315
III. <i>La vertu de la Lutte</i>	322

III. — Les Caractères généraux du Syndicalisme.	325
I. <i>Corporatisme, Socialisme parlementaire, Anarchisme</i>	326
II. <i>Le Socialisme des Institutions</i>	338
IV. — Syndicalisme et Marxisme.....	346
I. <i>Les Institutions ouvrières</i>	348
II. <i>L'Anti-Etatisme</i>	351
III. <i>L'Évolution Révolutionnaire</i>	355

CHAPITRE III. — LA POLITIQUE SOCIALISTE
ET LE SYNDICALISME

I. — La Politique générale du Parti socialiste....	358
I. <i>L'Expérience syndicaliste</i>	361
II. <i>Syndicat et Lutte de Classe</i>	364
III. <i>L'Action Directe</i>	369
IV. <i>La Grève Générale</i>	378
V. <i>Le Parti Socialiste et les Services Publics</i> .	383
II. — La Politique Syndicaliste et les Paysans... 401	
I. <i>Milieux industriels et milieux agricoles</i> ... 403	
II. <i>Les petits propriétaires ruraux</i> 408	
III. <i>La Politique socialiste et les paysans</i> ... 412	





COLLECTION DES DOCTRINES POLITIQUES

publiée sous la Direction de A. MATER

EN VENTE

- II. **Le Catholicisme et la Société**, par M. LEGENDRE et J. CHEVALIER, avec une préface sur l'Eglise et l'Etat, par L. LABERTHONNIÈRE, 1907, 1 vol. in-18, broché, 3 fr. 50, relié 4 fr. »
- III. **Le Morcellisme**, par C. SABATIER, ancien député, avec introduction, par Maurice FAURE, sénateur, 1907, 1 vol. in-18, broché, 2 francs, relié. 2 fr. 50
- IV. **Le Solidarisme**, par E. BOUGLÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 1907, 1 vol. in-18, broché, 3 fr. 50, relié 4 fr. »
- V. **La Politique Radicale**, par F. BUISSON, député, 1908, 1 vol. in-18, broché, 4 fr. 50, relié. 5 fr. »
- VI. **Le Féminisme**, par M^{me} AVRIL de SAINTE-CROIX, avec préface, par V. MARGUERITTE, 1907, 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50, relié 3 fr. »
- VII. **La Démocratie individualiste**, par YVES GUYOT, 1907, 1 vol. in-18, broché, 3 francs, relié. 3 fr. 50
- IX. **Le Socialisme ouvrier** par HUBERT LAGARDELLE, 1911, 1 vol. in-18, broché, 4 fr. 50, relié 5 fr. »
- X. **Le Socialisme agraire**, par E. VANDERVELDE, 1908, 1 vol. in-18, broché, 5 francs, relié. 5 fr. 50
- XI. **L'Internationalisme**, par G. HERVÉ, avocat, 1910, 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50, relié. 3 fr. »
- XVII. **La Politique Chinoise.** — Doctrines des partis en Chine, par Albert MAYBON, 1908, 1 vol. in-18, broché, 4 francs, relié 4 fr. 50
- XIV. **Le Socialisme conservateur ou municipal**, par André MATER, 1909, 1 vol. in-18, broché, 6 francs, relié. 6 fr. 50
- XVI. **La Sociocratie**, par Eugène FOURNIÈRE. Essai de politique positive, 1910, 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50 relié 3 fr. »

EN PRÉPARATION

- I. **Introduction sur les phénomènes historiques**, par Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
- XII. **L'Impérialisme**, par F. de PRESSENSÉ, député.
- XIII. **Le Syndicalisme**, par M. LEROY.
- VIII. **L'Anarchisme**, par A. CATONNÉ.
- XVIII. **La Coopération**, par Ph. LANDRIEU.
- XV. **Le Capitalisme**, par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

